Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12336 - 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens — DIMANCHE 23-LUNDI 24 SEPTEMBRE 1984

Basques : le choix du président

L'extradition présente beaucoup d'inconvénients mais l'expulsion aussi. Telles étaient les réflexions du gouvernement, samedi matin 22 septembre, après le rejet, la veille, par la Cour de cassation du pourvoi formé par les sept séparatistes basques espagnols incarcérés à Fresnes.

L'expulsion vers un pays autre que l'Espagne risquait de susciter une vague de protestations de l'autre côté des Pyrénées. En extradant, le gouvernement prenait le risque de représailles de l'ETA contre la France. Aussi n'excluait-on toujours pas, samedi, de couper la poire en deux : une ou deux extraditions pour satisfaire Madrid et cinq à six expulsions pour ménager l'opinion basque espagnole.

Un autre cas de figure paraissait néanmoins possible : le refus de livrer à Madrid les séparatistes réclamés, comme le souhaitent, parmi d'autres, le Parti socialiste et la CGT.

A moins d'un retard de dernière heure, la décision était attendue pour le week-end. Elle vise sept Basques actuellement en grève de la faim et à qui l'Espagne reproche d'avoir assassiné – ou participé à l'assassinat de – dix personnes au total, dont une majorité de gardes civils et de policiers : MM. Francisco Javier Alberdi Beristain, Angel Castrillo Alcade, Luciano Eizaguirre Mariscal, Francisco Javier Galdeano, José Miguel Galdos Oronoz, Carlos Garcia Ramirez et José Manuel Martinez Beiztegui.

Deux arguments faisaient hésiter le gouvernement : l'attachement des socialistes au droit d'asile et les sévices dont sont encore victimes en Espagne les séparatistes basques.

En juin 1982, M. François Mitterrand à qui revient le soin de trancher avait fait part, publiquement, au roi Juan Carlos de ses réflexions sur le droit d'asile. Dans certains cas, expliquait le président de la République, il est difficile de faire la distinction entre l'opposition politique à un régime et un *« crime bestial »*.

BERTRAND LE GENDRE.

(Lire la suite page 10.)

PCF : M. Marchais contesté

La publicité donnée, dans *l'Humanité* du samedi 22 septembre, aux débats du comité central du Parti communiste constitue bien une nouveauté. En même temps, d'ailleurs, qu'un retour à la pratique qui avait été celle des premières années d'existence du PCF. Les débats du comité central font l'objet, ordinairement, de comptes rendus internes, dans les fédérations et les organisations du parti, ces relations étant d'un degré de précision variable selon leur auteur et plus ou moins marquées par sa «sensibilité». Il était arrivé, en outre, ces derniers temps, qu'un membre du comité central fût chargé de rendre compte d'une réunion de cette instance, de façon synthétique et prudente, une fois dans *l'Humanité* et une fois dans l'hebdomadaire *Révolution.*

Les résumés d'intervention, rédigés par ceux-là mêmes qui ont pris la parole pendant ces trois jours, et publiés par le quotidien du PCF, montrent que le débat a été vif. La méthode adoptée pour en rendre compte fait que certaines questions apparaissent en filigrane, ceux qui les ont posées ne les reproduisant pas toujours dans leur résumé, tandis que ceux qui y ont répondu y font écho.

C'est ainsi que M. Jean-Claude Gayssot, membre du bureau politique, chargé de l'activité dans les entreprises, répond à M. Yvan Tricart, premier secrétaire de la fédération de l'Essonne, en prenant la défense du secrétaire général. Or cette mise en cause de M. Georges Marchais n'apparaît pas dans le résumé que M. Tricart a donné de son intervention (le premier secrétaire de l'Essonne n'indique pas non plus l'intention, qu'il avait exprimée, mais sur laquelle il est, finalement, revenu, de s'abstenir sur le rapport du bureau politique, présenté par M. Marchais).

Les « questions de personne » ont, donc, été abordées au cours de ces débats, et, singulièrement, « la » question qui avait été posée au lendemain du scrutin du 17 juin. Le compte rendu de *l'Humanité* ne fait pas apparaître, en dehors de celle de M. Gayssot, d'autres réponses à cette mise en cause de M. Marchais. Ni M. Jean Colpin, ni M. René Le Guen, ni M. Gustave Ansart, pour ne citer que les autres membres du bureau politique qui ont pris la parole après M. Tricart, ne font état d'une réplique éventuelle à l'interpellation du premier secrétaire de l'Essonne.

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 11.)

Avec ce numéro

LE MONDE AUJOURD'HUI

Les Journées des jeunes créateurs

Lire notre numéro spécial consacré aux manifestations organisées à Paris du 25 au 30 septembre par *Autrement* et *le Monde*

La folle journée du dollar



(Lire page 15.)

LA GUERRE DU GOLFE

Des imprécations au massacre...

par JEAN GUEYRAS

Il y a quatre ans, jour pour jour, le 22 septembre 1980, le Conseil de la révolution irakien, réuni à l'aube en session extraordinaire, donnait l'ordre aux forces armées de Bagdad d'attaquer les objectifs militaires iraniens afin de *« dissuader le régime raciste de Téhéran de porter atteinte à la souveraineté irakienne »*. Aux premières heures de la matinée, les bombardiers irakiens pilonnaient par vagues successives aéroports et installations stratégiques, et, tard dans la nuit, des unités d'infanterie et de blindés déferlaient sur le sol iranien. Tandis que le président Saddam Hussein dénonçait *« le tyran et imposteur Khomeiny et sa clique stipendiée, qui vouent une haine injustifiée à l'Irak et aux Arabes »*, l'imam appelait son armée *« à faire connaître à Saddam Hussein, mercenaire de l'Amérique, le sort que le peuple iranien a réservé au chah »*.

C'est ainsi que débutait, dans un concert d'explosions et d'imprécations injurieuses, ce qui est d'ores et déjà l'une des plus longues et sanglantes guerres de l'histoire contemporaine du Proche-Orient. Le bilan des pertes humaines est en effet consternant. Un récent rapport de la commission des affaires étrangères du Sénat américain estime à plus de 220 000 le nombre d'Irakiens tués ou blessés, chiffre particulièrement élevé pour un pays qui ne compte que 14 millions d'habitants, alors que la population iranienne s'élève à 40 millions d'âmes. Ce sont cependant les Iraniens qui ont subi les pertes les plus lourdes : plus de 500 000 tués ou blessés.

Peu désireux d'assumer la responsabilité de cette désastreuse hécatombe, les Irakiens se sont efforcés au cours des dernières années de récrire l'histoire du début de la guerre du Golfe, en affirmant que l'attaque du 22 septembre n'était qu'une simple *« opération défensive »*. Prenant la parole en juillet dernier, M. Tariq Aziz, l'un des dirigeants les plus en vue du Baas irakien, soulignait qu'en fait la guerre avait débuté le 4 septembre 1980 *« lorsque les Iraniens ont commencé à bombarder les villes frontalières irakiennes et ont massé d'énormes forces militaires en vue de préparer l'invasion de l'Irak dans le but d'y exporter leur révolution »*.

(Lire la suite page 5.)

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU FMI

Le répit et l'urgence

De notre envoyé spécial

Washington. – Le comité intérimaire de vingt-deux membres (autant de représentants des pays développés que des pays pauvres) s'est réuni, samedi 22 septembre, pour préparer l'assemblée générale du FMI (Fonds monétaire international) et de la Banque mondiale qui s'ouvre lundi 24 septembre à Washington. Vendredi, le groupe politique des dix représentants des pays développés (Etats-Unis, RFA, France, Grande-Bretagne, Japon, Italie, Suède, Belgique, Pays-Bas, Canada) avait tenu sa session au cours de laquelle les chefs de délégation des Etats-Unis, de l'Allemagne fédérale, de la Grande-Bretagne, du Japon ont fermement fait savoir qu'ils étaient opposés à une nouvelle émission de droits de tirage spéciaux (DTS). Ces pays, appuyés par quelques autres en dehors du groupe des Dix (dont l'Australie) estiment qu'il n'y a pas de besoin global de nouvelles liquidités dans le monde et qu'en conséquence une pareille émission est inutile.

Leur opposition est largement suffisante pour bloquer un projet (appuyé notamment par la France et par l'Italie) et qui a bien sûr la faveur de l'ensemble des pays du tiers-monde. Au besoin de répit exprimé par les uns s'oppose le sentiment d'urgence proclamé par les autres.

Ainsi, tandis qu'aux Philippines le président Ferdinand Marcos, soucieux de s'acheter une conduite et de prouver sa légitimité internationale, fait annoncer à grande pompe un accord prochain avec le Fonds monétaire assorti d'un crédit de 630 millions de dollars, en Argentine le président Raul Alfonsin a, au contraire, besoin, pour consolider un pouvoir faible mais qu'il tient d'une élection démocratique, de prouver que c'est Buenos-Aires qui détermine sa propre politique, tout en cherchant, pour des raisons de trésorerie évidentes, l'appui du Fonds. Selon ce qu'il fait dire par son ministre des finances, il a obtenu cet appui à peu près aux conditions posées par l'Argentine.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 15.)

Cartier

STYLOS CARTIER
PLUME, BILLE, FEUTRE

le must de Cartier

L'opération de charme de M. Reagan vers Moscou

Le président veut avancer des « idées nouvelles » au cours de la semaine de consultations américano-soviétiques qui s'ouvre en marge de l'Assemblée générale des Nations unies

De notre correspondant

Washington. – A une semaine de l'entretien que doivent avoir MM. Reagan et Gromyko, Washington affiche une ferme volonté de reprendre le dialogue avec Moscou et s'emploie à souligner les signes de décrispation entre les deux capitales. Un haut fonctionnaire de la Maison Blanche a indiqué, vendredi 21 septembre, que le président américain proposerait, dès lundi, au cours du discours qu'il doit prononcer devant l'Assemblée générale de l'ONU, que soient instaurés des *« contacts réguliers et de haut niveau »* entre responsables américains et soviétiques. M. Reagan devrait également se montrer ouvert à une réunion au sommet avec M. Tchernenko, si elle pouvait faciliter la conclusion d'accords sur le contrôle des armements. Cette question dominera les discours de M. Reagan et M. Gromyko (jeudi) aux Nations unies, comme les entretiens du ministre soviétique avec le président et le secrétaire d'Etat (mercredi), puis avec M. Mondale (jeudi).

Le chef de l'exécutif américain fera, dit-on, preuve de *« souplesse »*. Il devrait, en particulier, avancer de *« nouvelles idées »*, comportant la création de nouveaux *« forums »* afin de permettre la reprise des négociations de Genève sur les armements stratégiques et celles sur les euromissiles. Les Soviétiques avaient quitté ces négociations après le début du déploiement des missiles américains en Europe et se sont refusés à les reprendre tant que ces armes ne seraient pas retirées. L'intransigeance de l'URSS sur ce point l'a conduite, durant l'été, a faire échouer une proposition d'ouverture de pourparlers sur les armes spatiales, qu'elle avait elle-même avancée le 29 juin dernier. Les Etats-Unis, en acceptant l'offre de Moscou, avaient annoncé qu'ils profiteraient de cette reprise de contacts pour discuter du retour des Soviétiques aux conversations de Genève.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 7.)

AU JOUR LE JOUR

Fratrie

Le chancelier allemand et le président français se rencontrent sur les champs de bataille de Verdun pour sceller, une fois de plus, la réconciliation entre « les deux peuples frères », selon la formule de M. Kohl.

Il y a soixante-huit ans – moins qu'une vie d'homme. – les frères ennemis de l'Europe s'y livrèrent l'une des plus héroïques et meurtrières batailles de l'histoire. Trois cent soixante mille soldats français y tombèrent et trois cent trente-cinq mille allemands. Fraternelle boucherie.

BRUNO FRAPPAT.

Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 23 septembre. – *Bruxelles :* conseil des ministres des affaires étrangères des Dix ;
Killarney : réunion informelle des ministres de l'agriculture ;
Libye : visite de M. Papandréou, premier ministre grec ;
Tunis : conseil de la Ligue arabe.

Lundi 24 septembre. – Discours de M. Reagan devant les Nations unies ;
Washington : assemblée générale du FMI ;
Canada : visite de la reine Elizabeth.

Mardi 25 septembre. – Rencontre Cheysson-Gromyko à New-York.

Mercredi 26 septembre. – Rencontre Shultz-Gromyko à New-York ;
Discours de M. Cheysson devant les Nations unies ;
Rencontre Mondale-Gromyko.

Vendredi 28 septembre. – Le président Reagan s'entretient avec M. Gromyko ;
Costa-Rica : réunion des ministres des affaires étrangères des Dix et d'Amérique centrale.

Samedi 29 septembre. – *RFA :* manifestation pacifiste.

Sports

Dimanche 23 septembre. – Bol d'or motocycliste au Castellet (Var) ; Marathon féminin de Paris ; Grand Prix cycliste des nations à Cannes.

Mardi 25 septembre. – Championnat de France de football (9e journée).

Vendredi 28 septembre. – Championnat de France de football (10e journée) ; demi-finales de la Coupe Davis.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

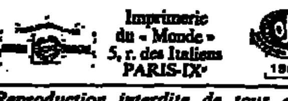
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LES TARIFS DU MONDE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 550 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 35 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 450 F CFA ; Danemark, 7,50 Kr. ; Espagne, 150 pes. ; E.-U., 1,10 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 75 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 800 L. ; Liban, 475 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 35 f. ; Norvège, 10,00 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 9,00 kr. ; Suisse, 1,70 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

IL Y A VINGT ANS

La houleuse indépendance de Malte

21 septembre 1964, 0 heure : Malte devient indépendante. Cette nuit encore estivale, embaumée de tous les parfums de la Méditerranée, devrait être une nuit de fête et retentir des échos de la liesse populaire. C'est surtout les incidents, parfois violents, que l'on en retiendra pourtant. Les travaillistes, et d'autres groupes politiques de moindre importance, ont en effet appelé la population à troubler par tous les moyens les cérémonies officielles. Les pierres volent sur la voiture du duc d'Edimbourg, lequel représente la couronne britannique, dont dépendait Malte depuis plus d'un siècle et demi. Lorsqu'il lit le message de la reine Elizabeth, pourtant prodigue en vœux de prospérité et en protestations d'amitié, les partisans de l'opposition déclenchent un beau chahut. Et les quinze députés travaillistes refusent de participer à la cérémonie organisée au Parlement.

Fête un peu triste, un peu ratée, malgré l'empressement des dirigeants du Parti nationaliste à en souligner le caractère historique. Fête ambiguë, surtout, qui porte en elle et résume les principales données d'un problème déjà ancien et qui n'a pas fini d'alimenter les interrogations ou les inquiétudes des chancelleries : quelle est exactement la nature de l'île de Malte ?

De cet archipel minuscule, qui comprend Malte proprement dite, Gozo, Comino et quelques superbes rochers perdus en mer, l'histoire, il est vrai, ne fut jamais simple. Toujours, il fut convoité par les puissances qui recherchaient une base navale en Méditerranée (« *C'est notre seul porte-avions vraiment insubmersible* », dira Churchill). Rome l'a prise en 218 avant Jésus-Christ, pour en faire un point d'appui militaire face à Carthage. Epargnée par la plupart des grandes invasions barbares, l'île connaît plusieurs siècles de « paix romaine », oubliée des grands de l'époque, sachant vivre cachée pour vivre heureuse. Mais la conquête arabe commence en 870, et Malte ne cessera plus guère, ensuite, d'être l'enjeu des rivalités entre puissances méditerranéennes.

Un QG de corsaires

Venus de Tunis (l'archipel n'en est distant que de quelque 300 kilomètres), les Arabes font de Malte un centre, une sorte de QG naval pour leurs corsaires, qui rayonnent sur la Méditerranée, et un grand marché aux esclaves. Leur domination s'achève avec la conquête de l'île par les Normands du comte Roger, en 1090.

Chassé politiquement et militairement, l'islam n'en continue pas moins à exercer sur Malte une grande influence. Il faut attendre la conquête de l'île par l'empereur Frédéric II pour que les musulmans, du moins ceux qui refusent de se convertir pour échapper à l'exode, soient massivement expulsés. C'est chose faite vers 1250. Seize ans plus tard, Malte passe sous domination française avec la suzeraineté du frère de saint Louis, Charles d'Anjou, roi de Sicile, puis sous celle des souverains d'Aragon. L'île finira par être offerte aux chevaliers de Saint-Jean et de Jérusalem, chassés de Rhodes par la conquête turque, qui donneront tout naturellement à leur confrérie le nom d'ordre de Malte, qu'elle porte encore aujourd'hui, bien qu'elle soit désormais installée à Rome. C'est par l'intermédiaire de l'ordre que l'influence française commence à regagner du terrain dans l'île : les chevaliers français représentent environ les deux tiers de l'effectif total, à la veille de la révolution de 1789, et le grand maître, Emmanuel de Rohan-Polduc, fait figure de chef d'Etat.

Mais la Révolution affaiblit terriblement les positions de l'ordre, auquel la Russie songe à se substituer. En partance pour l'Egypte, Bonaparte y met bon ordre et rafle au passage ce séduisant rocher, en 1797 ; mais, tout à ses rêves planétaires, il néglige d'y laisser une garnison suffisante. Les Britanniques ne se le font pas dire deux fois : ils prennent l'île, en 1800. En 1814, le traité de Paris confirme leur souveraineté, à laquelle met officiellement fin, en septembre 1964, l'accord avec la Grande-Bretagne que conteste si fort le Parti travailliste maltais.

L'argent de Londres

Celui-ci reproche essentiellement deux choses au nouveau statut, élaboré par le Parti nationaliste de M. Borg Olivier : il maintient des liens privilégiés avec le Royaume-Uni, et il consacre la prééminence de l'Eglise catholique. Sur le premier point, l'attitude de la gauche maltaise est paradoxale : le Labour, vainqueur aux élections de 1947 et de 1955, c'est-à-dire à une époque où Malte avait déjà, au lendemain de la guerre, conquis son autonomie, avait envisagé, pour résoudre les difficultés économiques de l'île, de demander que celle-ci fût totalement intégrée au Royaume-Uni. Un référendum a été organisé sur ce point en 1956, donnant les trois quarts des voix à l'intégration, mais l'abstention était telle que le gouvernement local travailliste et plus encore celui de Londres reculèrent.

Huit ans plus tard, alors que la Grande-Bretagne n'avait cessé d'accroître les pouvoirs des instances locales, et qu'elle avait été invitée à plusieurs reprises par les Nations unies à accorder à Malte son indépendance, celle-ci fut approuvée par un nouveau référendum. Et les travaillistes, cette fois-ci, découvrirent à leur tour les délices pleines de risques de la surenchère nationaliste...

Ce que le Labour reprochait à l'accord signé il y a vingt ans, s'agissant des relations entre le « jeune » Etat (si l'on peut dire) et son ex-puissance de tutelle, était de ne pas rompre totalement les liens institutionnels – Malte demeurait membre du Commonwealth – et militaires avec Londres. Les Britanniques gardaient en effet, moyennant une assistance financière fixée à l'époque à 50 millions de livres, l'usage d'une importante base navale.

Lorsque, revenus au pouvoir, les travaillistes maltais ont négocié avec Londres la fermeture définitive de ces installations militaires de la couronne, ils ont veillé à donner au départ des Britanniques, en mars 1979, l'allure d'une véritable libération. « *Viva Malta hielsa !* » (« Vive Malte libre ! »), proclamaient fièrement, dès l'aéroport de Luqa, les banderoles déployées à cette occasion, comme si l'île n'avait pas joui de cette liberté depuis (au moins) quinze ans...

L'autre pomme de discorde entre nationalistes et travaillistes, au moment de l'indépendance, était la place accordée – ou plutôt conservée – à l'Eglise dans la vie publique. C'est là un terrain où le dossier de l'accusation était plus plaidable, encore que la prééminence reconnue à l'archevêque local, par exemple, pratiquement consacré comme deuxième personnage de l'Etat dans la nouvelle Constitution de l'époque, revînt à entériner un état de fait fort ancien.

Encore aujourd'hui, lorsqu'on se promène dans les rues de La Valette ou de Victoria, de Zurrieq ou de Xaghra, on ne peut manquer de s'étonner devant le nombre des églises (et souvent leur beauté baroque), des statues de la Vierge et des saints, les ex-voto de marbre fixés à même les façades. Même si M. Dom Mintoff – dont le prénom ne doit pas faire illusion : il s'agit d'un diminutif de Dominic, non d'un titre religieux... – a, « petit père Combes » à la mode maltaise, fait passer les biens des congrégations dans l'escarcelle de l'Etat, à 80 %.

La puissance de l'Eglise catholique

La puissance de l'Eglise catholique a en tout cas survécu aux invasions et à l'anglicanisme. Il est vrai que le ciel avait bien fait les choses : saint Paul lui-même a fait un naufrage littéralement providentiel non loin des côtes de l'île vers l'an 60, et en a converti les habitants. Après un tel départ, l'Eglise de Rome pouvait tout espérer. Quitte à oublier de laisser à César ce qui lui revenait : aux élections qui avaient précédé l'indépendance de 1964, par exemple, elle avait proclamé impie le fait de voter travailliste, et plus ou moins excommunié les candidats du Labour, ce qui n'avait pas contribué à détendre l'atmosphère...

Si la querelle entre l'Eglise et l'Etat n'est pas éteinte, la question essentielle, tant pour l'opposition nationaliste que pour les observateurs occidentaux, a été de savoir si Malte, politiquement, n'était pas en train de basculer dans un camp « soviéto-libyen ». Non que, physiquement, l'île ait effacé toutes les traces de l'ancienne influence occidentale, et tout particulièrement britannique. Si les bus hauts en couleur et les voitures souvent délabrées y évoquent déjà le tiers-monde, ils roulent toujours à gauche. Et l'on peut croiser, à l'heure de la sortie des écoles, de sages rangées de « school-boys » en uniforme incontestablement britannique, casquette ronde et cravate club, cependant que la langue anglaise reste enseignée – et pratiquée – un peu partout. Heureusement, d'ailleurs, car le maltais présente un déconcertant mélange d'arabe, d'hébreu, d'italien et de mots tirés de l'anglais. Quant à la classe politique, elle pratique une langue châtiée qui, accent compris, évoque davantage le parler d'Oxford (où bon nombre de dirigeants, surtout à droite, ont été formés) que celui des guides égyptiens préposés à la visite des Pyramides...

Politiquement, les choses sont, au minimum, beaucoup moins nettes. M. Mintoff s'est ingénié à entretenir l'inquiétude des Occidentaux, afin de mieux les convaincre de la nécessité de ne pas abandonner financièrement son pays à des protecteurs éventuellement plus généreux, mais moins libéraux. Il a même poussé l'audace tranquille jusqu'à demander à quatre puissances méditerranéennes d'unir leurs efforts pour compenser, à hauteur de 28 millions de livres par an, le « manque à gagner » provoqué par la fermeture de la base britannique. La Libye n'a certes pas dit non ; l'Algérie avait des dépenses plus urgentes. La France et l'Italie, les deux Occidentaux ainsi sollicités, en sont restées médusées, et ont temporisé poliment.

Le problème libyen

Tout cela ne serait sans doute que subtilités, surenchères et agaceries d'une négociation à l'orientale, s'il ne s'était posé, singulièrement depuis le départ des Britanniques, un vrai problème libyen. Il suffit, pour s'en convaincre, d'avoir vu, dès le jour de la fermeture de la base anglaise, les manifestants amenés de Tripoli par un vrai petit pont aérien défiler dans les rues de La Valette en brandissant le « petit livre vert » du colonel Kadhafi, sous les yeux d'une population pas autrement enthousiaste. Ou d'avoir contemplé l'imposante ambassade de la Jamahirya – sans parler de ses « services culturels », qui ont compté jusqu'à mille sept cents agents, témoignage de la sollicitude du grand voisin et partenaire africain de Malte.

Cela dit, M. Mintoff, qui a toujours protesté de ses ambitions neutralistes, et se donne un certain mal pour jouer un rôle dans l'organisation d'un tel courant dans le bassin méditerranéen (*le Monde* du 12 septembre), a, apparemment, rompu avec Moscou. L'URSS n'a pas d'ambassade à La Valette (c'est celle de Londres qui coiffe les relations malto-soviétiques), ni même de délégation commerciale. Et le correspondant de l'agence Tass a été expulsé pour espionnage – à Malte, il fallait vraiment qu'il en ait fait beaucoup pour s'attirer une telle sanction ! M. Mintoff était, il est vrai, à l'époque, dans sa période chinoise : Pékin lui avait consenti un prêt très avantageux et lui bâtissait un gigantesque *Red China dock* fort utile au trafic portuaire, évidemment vital pour le petit archipel.

Depuis, la sourde controverse qui oppose La Valette à Tripoli à propos du partage des eaux territoriales (dont les fonds recèleraient des ressources pétrolières intéressantes) est devenue publique, et l'on a pu se demander si la période libyenne de M. Mintoff n'était pas, elle aussi, en train de prendre fin.

Sur le plan intérieur, le gouvernement travailliste (il faudrait presque dire : le régime, tant le règne du Labour a marqué une rupture avec celui des nationalistes) a incontestablement raidi ses positions. Les difficultés économiques n'ont pas été résolues. Mais pouvaient-elles l'être dans un pays qui doit presque tout importer, y compris l'eau potable ? Et qui détient, avec une densité supérieure à mille habitants au kilomètre carré, de très loin le record d'Europe du surpeuplement ? Le commerce, une des plus solides traditions maltaises, et le tourisme, de plus récent essor, ne suffisent pas à compenser cette situation. Ils apportent l'un et l'autre une ouverture sur le monde. Mais l'afflux des touristes pose autant de problèmes qu'il en résout : il passe à Malte, en une année, 450 000 visiteurs pour 325 000 habitants. Qu'on imagine la France avec plus de 70 millions de touristes !


ROUIL.

Et puis, il y a désormais entre l'opposition nationaliste et le pouvoir travailliste un terrible contentieux : celui des élections de décembre 1981. En voix, c'est la droite qui a gagné. En sièges, la gauche, grâce à un redécoupage des circonscriptions opéré en catastrophe peu avant le scrutin, a sauvé d'extrême justesse sa « majorité ». Situation d'autant plus exaspérante pour le Parti nationaliste qu'il avait su évoluer, se doter d'un nouveau leader au dynamisme et au charisme certains, le docteur Fenech Adami.

Le culot de M. Mintoff

Il faut pourtant reconnaître à M. Mintoff un sens étonnant des relations publiques, pour ne pas dire de la publicité. Cet homme que ses proches décrivent comme un timide, abritant derrière d'épaisses lunettes d'écaille un regard doux et presque fuyant, aussi peu porté au « coup de gueule » qu'au mouvement de menton à la Kadhafi, peut faire preuve, à une table de négociations, d'un stupéfiant culot. Et rien ne semble lui faire autant plaisir, hors de tous les schémas politico-stratégiques, que de faire jouer à son pays un rôle supérieur à ce que ses dimensions lui permettraient. On l'a bien vu il y a un an, lorsque l'obstination de Malte à inclure une clause inacceptable par l'Ouest comme par l'Est dans l'acte final de la CSCE de Madrid a retardé, tout un été, la conclusion de l'accord final entre les trente-cinq participants à la conférence.

Ce côté démesuré peut bien faire sourire ou exaspérer en Europe : il n'est pas, dans l'île, sans séduction. Si longtemps poussière, Malte ne veut pas retourner à la poussière. M. Mintoff excelle à jouer de ce sentiment, plus répandu qu'on ne croit chez ses compatriotes. Reste à savoir si, pour le bonheur de jouer un rôle, M. Mintoff n'est pas en train, surtout, de jouer avec le feu.

BERNARD BRIGOULEIX.

● *Rectificatif.* – Mlle Laurence Podselver nous demande de signaler qu'elle est l'auteur de l'article publié sous le titre « Inde : les presseurs d'huile d'Israël » dans le numéro du *Monde* daté 16-17 septembre.

هكذا من الأصل



Étranger

Liban

Incertitude sur le bilan de l'attentat anti-américain de Beyrouth

Le bilan définitif de l'attentat perpétré jeudi, en fin de matinée, contre l'annexe de l'ambassade des Etats-Unis à Beyrouth, n'était toujours pas établi ce samedi 22 septembre en fin de matinée.

Des chiffres très différents sont, en effet, avancés de diverses sources. Selon la Croix-Rouge libanaise et la défense civile, les organisations qui ont participé aux travaux de secours, l'attentat a fait 24 morts et 50 blessés. Le militaire libanais chargé de l'enquête estime pour sa part à 12 le nombre des morts et à 72 celui des blessés. L'ambassade des Etats-Unis assure qu'il y a eu au moins 8 tués et 35 blessés. L'incertitude subsiste également sur le scénario de l'attaque, qui fait l'objet d'une quinzaine de versions différentes selon les témoins.

A Beyrouth, M. Jonathan Wright, correspondant de l'agence Reuter, a reparu en bonne santé vendredi matin à son bureau, vingt-trois jours après avoir été enlevé par des éléments armés non identifiés. M. Wright, qui a été relâché sans avoir subi de sévices, a affirmé être dans l'incapacité d'identifier ses ravisseurs, avant de quitter Beyrouth pour Londres. Le chef du bureau de l'agence Reuter au Liban a révélé que la libération de M. Wright, disparu le 29 août alors qu'il se rendait en reportage dans la Bekaa, est due à l'intervention *« d'amis et d'officiels »*, sans plus de précision.

La tuerie de Sohmor

Quinze miliciens de l'armée du Liban sud (ALS) – entraînée et financée par Israël – soupçonnés d'avoir participé jeudi à la tuerie du village de Sohmor (*le Monde* du 22 septembre), ont été mis aux arrêts par leur commandement, a rapporté vendredi la radio israélienne.

Une partie de la presse libanaise accuse l'armée israélienne d'avoir *« supervisé la tuerie »*. Selon le journal *Al Safir*, *« l'armée israélienne cherche à se disculper comme elle l'a fait au cours des massacres de Sabra et Chatila en présentant le massacre comme une vendetta libanaise »*, alors que *« les miliciens de l'ALS n'auraient pas pu agir sans le consentement de l'armée israélienne, qui avait bouclé la région plusieurs heures auparavant »*.

Selon les manifestants originaires de Sohmor cités par le correspondant de l'AFP qui s'est rendu sur place, le général Antoine Lahad, chef de l'ALS, est arrivé au village jeudi à l'aube à la tête d'une trentaine de miliciens accompagnés d'officiers israéliens. Les villageois ont été séparés en trois groupes suivant leur âge. *« Le général Lahad a alors demandé aux 300 personnes du groupe d'âge de seize à trente-neuf ans de s'asseoir sur le sol, les mains derrière la tête »*, précise le témoin. Les femmes du village regardaient la scène de leur balcon ou de leurs fenêtre, alors que l'interrogatoire du groupe commençait. Les forces israéliennes, emmenant 35 personnes du village, auraient alors quitté l'agglomération et se seraient postés aux accès, laissant sur place le général Lahad, ses hommes et quelques officiers israéliens. A 9 h 45, les tirs ont éclaté. Le témoin affirme avoir entendu le général Lahad crier à ses hommes : *« Halte au feu ! »* et vu un officier israélien sortir son pistolet et tirer en direction des miliciens. La fusillade aurait néanmoins duré vingt minutes.

Un autre habitant du village affirme avoir vu, quelques instants avant le début des tirs, arriver une trentaine d'hommes armés portant l'uniforme de l'ALS, la tête ceinte d'un bandeau rouge, qui ont commencé à tirer sur les groupes de villageois assis par terre. *« A la fin de la fusillade, des corps criblés de balles gisaient sur le sol. Le général Lahad et les officiers israéliens avaient disparu. Les miliciens de l'ALS empêchaient les rescapés de s'approcher des victimes. Une demi-heure plus tard, des soldats israéliens sont revenus avec des secours »*, raconte-t-il. – *(AFP, Reuter.)*

M. Mondale dénonce la « carence sérieuse » dans le dispositif de sécurité américain

Washington *(AFP, UPI)*. – Au lendemain de l'attentat contre une annexe de l'ambassade des États-Unis à Beyrouth, la colère a cédé le pas à la grogne et aux critiques à l'encontre de l'imprévoyance du gouvernement en matière de sécurité. En particulier, le candidat démocrate à la présidence, M. Mondale, a haussé le ton en dénonçant, vendredi 21 septembre, *« une carence sérieuse dans le dispositif de sécurité »*.

Cet attentat suggère que *« peu de leçons ont été tirées »* de l'attentat, qui avait coûté la vie à deux cent soixante « marines » en octobre 1983 à Beyrouth et soulève de *« très sérieuses questions »* auxquelles doit répondre le président Reagan, a ajouté M. Mondale, qui faisait campagne à Birmingham, dans l'Alabama.

Il y a eu *« quelque part une négligence »*, a déclaré M. Thomas O'Neil, *speaker* à la Chambre des représentants (démocrate), tandis que M. Sam Nunn, membre de la commission des forces armées du Sénat (démocrate) remarquait : *« A l'évidence, la sécurité n'était pas adéquate. »* De son côté, M. Charles Percy, sénateur de l'Illinois (républicain) et président de la commission des affaires étrangères du Sénat, a ordonné vendredi l'ouverture d'une enquête sur les circonstances de l'attentat. *« S'il apparaît que des mesures qui auraient dû être prises ne l'ont pas été, nous ferons pression aussi fortement que nous le pourrons pour qu'elles soient immédiatement appliquées »*, a-t-il indiqué.

A ces critiques plus ou moins directes, les officiels ont répliqué qu'une ambassade, aussi protégée soit-elle, doit rester un lieu accessible. *« Une ambassade n'est pas un fort »*, a déclaré M. Weinberger, secrétaire à la défense, qui a ajouté que les Etats-Unis continuaient d'envisager *« toutes sortes d'actions »* afin de riposter à l'attentat. D'autre part, M. John Hughes, porte-parole du département d'Etat, a formellement démenti que l'administration ait été prévenue à l'avance de la préparation contre la mission américaine au Liban d'une action terroriste, comme M. Percy avait paru le suggérer. M. Hughes a confirmé que deux Américains, MM. Michael Wagner et Kenneth Welsh, attachés à la mission militaire, ont été tués dans l'explosion, et vingt blessés.

Selon la chaîne de télévision NBC, Washington a décidé, à la suite de cette nouvelle tragédie, d'envoyer trois navires de guerre – deux frégates et un porte-hélicoptères, le *Shreveport* – au large du Liban, afin de manifester la présence américaine dans la région. Les bâtiments stationneront à une trentaine de kilomètres des côtes libanaises, où ils étaient attendus à partir de dimanche.

M. Arafat s'incline et ajourne la dix-septième session du Conseil national palestinien

De notre correspondant

Tunis. – Le comité central du Fath a annoncé, vendredi 21 septembre, que la dix-septième session du Conseil national palestinien (Parlement), qui devait se réunir avant la fin du mois à Alger, a été reportée à une date ultérieure. Ce nouveau report, comme les précédents, a été décidé pour permettre à l'Algérie et au Sud-Yémen de poursuivre *« pendant deux semaines »* leurs tentatives de médiation auprès des mouvements palestiniens étroitement liés à Damas, qui continue à demander la démission de M. Yasser Arafat.

Le communiqué du comité central du Fath explique ce report par *« la nécessité de mener des contacts supplémentaires »* avec les médiateurs algériens et yéménites, ainsi qu'avec les membres de l'Alliance démocratique (FDLP, FPLP, FLP et PCP), qui avaient donné leur accord à la tenue du Conseil national. Il précise aussi qu'il *« offre l'occasion de poursuivre les efforts engagés pour une normalisation dans les relations naturelles avec la Syrie »*.

C'est au cours de la réunion qui s'était tenue la veille à Alger entre les présidents algérien et sud-yéménite et représentants du Fath et de l'Alliance démocratique que l'ajournement du Conseil national avait été arrêté. Mais fallait-il encore que la direction du Fath l'approuve.

Depuis une semaine, on savait que l'Algérie souhaitait ce report et que les membres de l'Alliance démocratique, soucieux d'éviter des difficultés avec Damas où leurs sièges sont installés, ne s'y opposaient pas. Voici quelques jours, le président de l'OLP n'avait pas caché sa mauvaise humeur. *« En dépit des tentatives des comploteurs, nous réunirons le Conseil national même à bord d'un navire battant pavillon de l'ONU, au large de la Méditerranée »*, avait-il déclaré devant le congrès de l'Union des artistes palestiniens.

Devant les réserves d'Alger, M. Arafat avait aussi tenté de convaincre d'autres capitales arabes d'héberger les assises palestiniennes, mais sans succès. Ses interlocuteurs lui auraient opposé une fin de non-recevoir en arguant de la nécessité d'éviter à tout prix un éclatement de l'OLP puisque le président syrien, Hafez El Assad, avait menacé d'organiser chez lui une réunion parallèle du CNP si les assises d'Alger étaient maintenues. L'argument avait peu convaincu M. Arafat, qui y voyait plutôt le signe que personne, dans le monde arabe, ne voulait prendre le risque de s'opposer ouvertement à Damas. Finalement, il aura été contraint lui aussi de s'incliner.

MICHEL DEURÉ.

Tchad

L'APPLICATION DE L'ACCORD FRANCO-LIBYEN

N'Djamena met des conditions à l'envoi d'observateurs étrangers

De notre envoyé spécial

N'Djamena. – Au cours du conseil des ministres extraordinaire qui s'est réuni vendredi 21 septembre dans la capitale tchadienne, le président Hissène Habré a fait une communication sur l'accord franco-libyen. Le conseil *« en a discuté de manière approfondie en le replaçant dans le contexte national et international réel, dans l'optique de la préservation des intérêts vitaux, des droits inaliénables du Tchad »*.

Le gouvernement tchadien attend toujours un signe, l'ébauche d'une concertation de la part des autorités françaises. La force Manta, qui, pendant un an, a permis de sauvegarder l'intégrité du Tchad, s'en va, et les Tchadiens assistent, incrédules, aux préparatifs de son départ. Faute d'information sur le contenu d'un accord qui, *a priori*, les concerne un peu, ils préfèrent ne pas envenimer les choses. D'où le laconisme du communiqué du conseil des ministres.

Les modalités de ce retrait commencent cependant à être connues, et les autorités tchadiennes, qui les apprennent par la presse – c'est du moins ce qu'affirment les proches de M. Hissène Habré, – ont l'impression de recevoir autant de camouflets. Les propos tenus mercredi à Paris par M. Dumas, porte-parole du gouvernement, pour qui l'évacuation des troupes françaises et libyennes ne concernerait que Paris et Tripoli (*le Monde* du 21 septembre), ont été ressentis ici comme une nouvelle marque de mépris envers les Tchadiens.

Les négociations relatives à l'envoi d'observateurs étrangers au Tchad pour contrôler ce désengagement et la constitution d'une commission mixte franco-libyenne ont transformé l'incrédulité en exaspération. M. Gouara Lassou, ministre des affaires étrangères, a évoqué, jeudi à Alger, la question du choix des observateurs, indiquant : *« Le Tchad n'est pas un lieu de passage ouvert à tous ceux qui voudraient y entrer ou en sortir. Si des étrangers ont à s'y rendre, nous devons être les premiers à être consultés. Si des amis auxquels nous avons fait appel font à leur tour appel à leurs amis sans notre consentement, ce serait une erreur monumentale »*.

« Nous avons été ignorés »

Cette réaction reflète celle de l'un des principaux collaborateurs du chef de l'État tchadien, M. Mahamat Nouri, commissaire aux relations extérieures et membre du bureau politique du nouveau mouvement politique tchadien, l'UNIR (Union nationale pour l'indépendance et la révolution). Pour M. Nouri, la présence d'observateurs choisis par Paris et Tripoli est *« inacceptable »*. Parlant de l'envoi d'un contingent béninois, M. Nouri nous a indiqué : *« Les Béninois ne viendront pas. La seule fois où ils sont venus au Tchad, c'était en 1980, pour nous combattre ! Les observateurs doivent être mandatés par les Nations unies ou être acceptés à la fois par nous, les Français et les Libyens »*.

Si, d'autre part, une commission franco-libyenne se rendait au Tchad, elle ne pourrait pas sortir du camp français installé dans la capitale tchadienne, le camp Dubut. Il est hors de question que les membres de cette commission se rendent au nord de N'Djamena, sur les positions françaises. M. Nouri ne croit pas que les troupes libyennes évacueront effectivement le nord du pays. *« C'est un bluff »*, affirme-t-il. Pour lui, la présence de la France au Tchad n'avait qu'une signification : *« Les Français sont venus pour défendre les intérêts français en Afrique francophone, notamment les intérêts économiques très importants qu'ils ont au Cameroun et en Centrafrique, parce que ces pays avaient peur des Libyens. »*

Revenant sur la manière dont le chef de l'Etat tchadien a appris le retrait de la bouche du ministre de la défense, M. Hernu – *« trente minutes avant que Radio-France internationale diffuse le communiqué »*, – M. Nouri a ajouté : *« Nous avons été complètement ignorés. »*

A propos, d'autre part, de la situation nouvelle que créerait un éventuel départ des Libyens du Nord, le PDG d'Air Tchad a affirmé, au sujet des partisans de M. Goukouni Oueddeï : *« Il n'existe pas une force d'opposition qui puisse tenir une position militaire. »* M. Nouri estime qu'en cas de départ des troupes libyennes, *« les troupes de l'opposition se désengageront aussi »*, et que Faya-Largeau et Fada pourraient être reprises sans coup férir. De toute manière, ajoute-t-il, *« nous n'allons pas rester éternellement là où nous sommes. Nous ne pouvons pas ne pas remonter au nord. Cela n'exclut pas des pourparlers avec des opposants, avec tout le monde »*.

Evoquant ensuite l'hypothèse d'une nouvelle agression libyenne dans l'avenir, M. Nouri a affirmé : *« Si les Libyens reviennent, nous ne referons pas appel à « Manta ». Ce serait ridicule à la fois pour la France et pour nous. »* Selon lui, *« il ne faudrait même pas, en ce cas, demander de couverture aérienne française. L'opération Manta, politiquement, nous a coûté cher. Beaucoup de gouvernements africains disent que le gouvernement du Tchad est soutenu à bout de bras par les Français. Beaucoup de camarades pensent comme moi. Il vaut mieux crever sous un char libyen que mourir dans le déshonneur »*.

LAURENT ZECCHINI.

TRIPOLI DÉNONCE L'ATTITUDE DE L'ALGÉRIE

L'agence libyenne de presse Jana a accusé, jeudi 20 septembre, l'Algérie, sans toutefois la désigner nommément, de *« vouloir coloniser et contrôler le Sahara »* et de *« faire obstacle au référendum sur le Sahara »* proposé par le roi Hassan II, ajoutant que la Libye y est *« favorable »*. D'autre part, Paris et N'Djamena ont signé, vendredi, huit conventions de financement, d'un montant global de quarante millions de francs. L'Allemagne fédérale a également offert vendredi une somme de cinquante millions de francs dans le cadre de la reconstruction du Tchad.

A Luxembourg, enfin, les représentants du Parlement européen et des assemblées des soixante-quatre pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), signataires de la Convention de Lomé, se sont inquiétés, vendredi, dans une résolution adoptée à la demande de N'Djamena, de *« l'absence de garanties réelles données au gouvernement légal du Tchad quant à l'intégralité territoriale de ce pays »* par l'accord franco-libyen. Le texte dénonce, en outre, *« l'occupation illégale de la région d'Aouzou depuis plus d'une décennie »* et *« le souci d'annexion de cette partie du Tchad par la Libye »*.

A travers le monde

Bulgarie

- ATTENTATS. – L'agence de presse bulgare BTA a indiqué, vendredi 21 septembre, qu'un *« accident de nature vulgairement criminelle »* avait fait plusieurs blessés, le 30 août, à la gare de Plovdiv, à 140 kilomètres au sud-est de Sofia. L'agence dément cependant que l'*« accident »* ait eu des motivations politiques ou ait fait partie d'une campagne d'attentats. – *(Reuter.)*

[Les autorités bulgares confirment ainsi officieusement que les rumeurs courant ces derniers jours à Sofia sur une série d'attentats qui auraient eu lieu depuis la fin août n'étaient pas totalement sans fondement (*le Monde* du 21 septembre).]

Chine

- CONDAMNATION POUR ESPIONNAGE AU PROFIT DE TAIWAN. – Un homme a été exécuté le 14 septembre dans la province du Yunnan (sud-ouest de la Chine) et huit autres condamnés à des peines de prison pour espionnage au profit de Taiwan, a-t-on appris le vendredi 21 septembre à Pékin. – *(AFP.)*

Etats-Unis

- ACCORD SUR LE BUDGET DE LA DÉFENSE ENTRE LE CONGRÈS ET LA MAISON BLANCHE. – Les *leaders* de la Chambre des représentants et du Sénat sont parvenus, jeudi 20 septembre, à un accord avec la présidence sur le budget de la défense pour l'année fiscale 1985. Ce compromis fixe le montant des dépenses militaires à 292,9 milliards de dollars, en augmentation de 5 % en termes réels par rapport à l'année fiscale 1984.

La Maison Blanche réclamait une progression de 7,8 %, après avoir initialement demandé une hausse de 13 % du budget de la défense. L'accord intervenu repousse au mois d'avril prochain tout nouveau vote du Congrès concernant l'extension du programme de construction de missiles MX.

Haïti

- TRAVAUX FORCÉS A PERPÉTUITÉ POUR CINQ OPPOSANTS. – Un tribunal de Port-au-Prince a condamné, vendredi 21 septembre, cinq Haïtiens aux travaux forcés à perpétuité pour *« complot contre la sûreté de l'État »*. L'un des condamnés, Frantz Heraux, a servi comme parachutiste dans la 101e division aéroportée américaine. Tous étaient accusés d'appartenir à la Brigade Hector Riobé (du nom d'un opposant tué en juillet 1963 par la police haïtienne), soupçonnée de plusieurs attentats armés. – *(AFP.)*

Indonésie

- LE CORRESPONDANT DE L'AFP PRIVÉ DE VISA. – Les autorités indonésiennes ont refusé, le vendredi 21 septembre, de renouveler le visa du directeur du bureau de l'Agence France-Presse à Djakarta, M. Gilles Bertin, en poste depuis près de trois ans. Le directeur pour la presse au ministère de l'information, M. Dann Sahusilawane, n'a donné aucun motif pour ce refus. Depuis quelques mois, le gouvernement indonésien, qui doit faire face à un nombre croissant de problèmes de sécurité, a très nettement durci son attitude envers la presse étrangère. – *(AFP.)*

Nicaragua

- M. ORTEGA : LES ÉLECTIONS AURONT LIEU LE 4 NOVEMBRE. – M. Daniel Ortega, coordinateur de la junte de Managua, a affirmé, vendredi 21 septembre à Managua que la date des élections, fixée au 4 novembre, ne serait pas reportée. Le gouvernement accepterait cependant de reconsidérer la participation aux élections de la Coordination démocratique, mise « hors la loi » en juillet. – *(AFP)*

Philippines

- AFFRONTEMENTS A MANILLE. – La police a tiré en l'air pour disperser, samedi matin 22 septembre, cinq mille manifestants qui avaient organisé une veillée devant la résidence du président Ferdinand Marcos. Les manifestants, parmi lesquels se trouvaient des prêtres et des religieuses, ont riposté en lançant des pierres et des cocktails Molotov, et dix-huit personnes au moins ont été blessées. Environ vingt mille personnes s'étaient rassemblées vendredi soir en scandant des slogans hostiles à M. Marcos. La police les avait arrêtées alors qu'elles marchaient sur le pont de Mendiola, qui conduit au palais présidentiel. – *(Reuter.)*

Sri-Lanka

- VINGT-CINQ MORTS SUR TROIS BATEAUX COULÉS PAR LA MARINE. – Des patrouilleurs de la marine sri-lankaise ont attaqué et coulé, le jeudi 20 septembre, trois bateaux considérés comme suspects, et qui traversaient le détroit de Palk, entre le Sri-Lanka et la côte indienne. Au moins vingt-cinq personnes, soupçonnées d'être des séparatistes tamouls et qui se trouvaient à bord des embarcations, ont été tuées.

Les autorités de Colombo affirment que les trois bateaux n'ont pas tenu compte des ordres qui leur étaient donnés de s'arrêter alors qu'ils pénétraient dans la « zone de surveillance » instaurée dans le détroit par le gouvernement sri-lankais.

Turquie

- UN MILITANT D'EXTRÊME GAUCHE CONDAMNÉ A MORT. – Un militant de Dev-Yol (La voie révolutionnaire, principale organisation clandestine de l'extrême gauche turque), M. Orhan Demirkesen, a été condamné à mort par un tribunal de l'état de siège de la base navale de Golcuk, près d'Istanbul, a-t-on appris vendredi 21 septembre. Ses deux co-accusés ont été aussi condamnés à mort, mais leur peine a été commuée en détention à perpétuité pour l'un, et à vingt ans de détention pour l'autre. Tous trois étaient accusés de meurtres et d'actions terroristes *« visant à l'établissement d'un régime marxiste-léniniste »*. – *(AFP.)*



IRAN-IRAK

Les soldats de l'an V

Une guerre où les Etats tiers hésitent à choisir leur camp

La plaisanterie étant souvent la manière gentille d'enrober une vérité, Henry Kissinger, au début de l'année, ironisait sur l'issue idéale – pour Washington – de la guerre Irak-Iran : que les deux parties soient perdantes... Façon de reconnaître que les Etats-Unis n'ont tiré jusqu'à présent aucune épingle de ce jeu qui leur échappe en grande partie. La constatation, valable également pour l'URSS, résume l'une des particularités de cette guerre : l'hésitation des grandes puissances à choisir leur camp.

Ne voyons pas dans cette prudence une soudaine faculté des Deux Grands à rester neutres. Mais, plus simplement, l'importance tant de l'Irak que de l'Iran interdit de sacrifier des relations et des intérêts à venir au profit d'un choix présent motivé par le seul court terme. Deuxième particularité : l'alarmisme épisodique de commentateurs occidentaux justifié par l'extension – sur la mer – de la zone des combats n'a guère trouvé d'écho auprès du plus sensible des thermomètres qui soient : les marchés pétroliers. *(Voir l'article de Véronique Maurus.)* En outre, cette extension est demeurée à chaque fois limitée en partie parce que les Deux Grands ne « suivaient » pas et faisaient, de manière concertée ou non, pression sur leurs alliés respectifs afin que ceux-ci interrompent leur approvisionnement en armes aux deux belligérants. Troisième particularité : la durée du conflit, le plus long entre deux Etats depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Elle n'a pas provoqué de retournement spectaculaire d'alliances, mais des alignements et des reclassements en définitive peu surprenants.

Les alliés de l'Iran

La relative discrétion de Washington et de Moscou n'a pas empêché les alignements régionaux d'épouser peu ou prou la ligne de partage des deux blocs. Les pays du Front de la fermeté – Libye, Syrie, République démocratique du Yémen et, dans une moindre mesure, l'Algérie – se sont rangés du côté de l'Iran. Les riverains du Golfe – les monarchies arabes pétrolières modérées, l'Arabie Saoudite, plus la Jordanie et l'Egypte – soutiennent, avec des réserves, l'Irak. D'autre part, des reclassements se sont opérés de façon plus conjoncturelle suivant l'adage qui veut que l'ennemi de mon ennemi est mon ami. Le plus inattendu réside dans l'alliance « objective » israélo-syrienne pour affaiblir l'Irak. Inattendu ? N'y a-t-il pas là, pour le président Assad, une occasion d'affaiblir la branche rivale du parti Baas et de gêner par là même Bagdad dans sa volonté d'accéder au leadership du monde arabe que cette guerre – contre les Perses – lui permet précisément de revendiquer ?

Outre la vente d'armes soviétiques à l'Iran et l'appui financier à plusieurs mouvements d'opposition irakiens, les Syriens ont fait saboter l'oléoduc Kirkouk-Banyas - Méditerranée courant sur leur territoire, avant d'en fermer le robinet dès avril 1981. Les exportations de pétrole irakien, naturellement vitales pour l'économie du pays, étaient alors passées de 3 millions de barils/jour à quelque 600 000. Bagdad a dû se replier sur l'oléoduc Kirkouk-Dortyol transitant par la Turquie, dont le débit était porté fin 1984 à 1 million de barils/jour.

Quant à Israël, son calcul part de la constatation suivante : aucun Etat arabe modéré ne peut accepter une victoire de l'Iran sur l'Irak, tant l'islam révolutionnaire militant pratiqué par l'Iran accroîtrait les risques de déstabilisation de régimes défendant, eux, l'islam institutionnel. Du fait de cette conviction, Israël est conduit à parier sur l'Iran non point pour favoriser effectivement sa victoire mais dans le but d'alourdir les dépenses de guerre des Arabes sur un front situé à l'opposé des frontières israéliennes. L'Iran est utilisé là pour affaiblir, appauvrir et diviser la nation arabe. Voilà qui va exactement dans le sens des intérêts de l'Etat juif. De plus, l'armée iranienne et la sienne propre étant l'une et l'autre équipées de matériel américain, le gouvernement Begin – avec la Corée du Nord et des fournisseurs privés – était particulièrement bien placé pour fournir à Téhéran des éléments de maintenance et de rechange. En « échange », le bombardement israélien de la centrale nucléaire d'Osirak, à Tamuz, aurait été préparé à l'aide de photos aériennes fournies pas Téhéran (1).

Le jeu saoudien

Israël et l'Arabie Saoudite sont les deux alliés privilégiés de Washington dans la région. Ce point commun ne pouvait cependant suffire à porter leurs dirigeants vers la même analyse du conflit Irak-Iran. Car les Wahabites, irrités dans les années 70 par les ambitions régionales du chah – marquées entre autres par son désir d'assurer à lui seul la sécurité du Golfe – n'ont eu guère le temps de profiter de sa chute. La nature même de la révolution islamique iranienne permettait à l'imam Khomeiny de revendiquer un autre monopole : celui d'un islam pur et dur. D'où, pour lui, la nécessité d'en exporter les principes et les pratiques vers d'autres pays musulmans de la région – très étendue à ses yeux – et son droit de contester celui pratiqué par les « monarques corrompus » liés au « Grand Satan américain », notamment les Wahabites régnant à Djeddah.

Dès le déclenchement de la guerre, les dirigeants saoudiens ont donc choisi leur camp à la fois avec discrétion et netteté. Discrétion : ils ont estimé plus utile de surveiller de près les quelque trois cent mille chiites du royaume travaillant dans la région pétrolière de Dahran, et d'accroître de façon draconienne les mesures de sécurité lors du pèlerinage annuel de La Mecque plutôt que de répondre aux déclarations enflammées pour lesquelles Téhéran a un goût manifeste. Netteté : ils ont apporté un soutien logistique et financier à l'Irak, en se gardant bien de faire publiquement et totalement cause commune avec Saddam Hussein.

Car l'Arabie Saoudite pouvait, elle aussi, tirer plusieurs types de bénéfices de ce conflit entre les deux autres « grands » du Golfe. L'attitude modérée des dirigeants saoudiens dans la région et leurs alliances les plaçaient en bonne position pour obtenir le rôle de médiateur dans le conflit israélo-palestinien. Par ailleurs, la baisse consécutive à la guerre des exportations de pétrole des deux belligérants autorise Ryad à augmenter sa propre production et donc ses revenus. En matière de sécurité ensuite, l'Arabie Saoudite se trouvait, de par sa situation géographique, dans une position stratégique centrale. On se souvient du débat très vif qui a opposé la Maison Blanche au Congrès américain au sujet des avions radars AWACS. C'est de justesse qu'a finalement été acquis, en 1981, le vote autorisant la vente de cinq appareils de ce type à l'Arabie Saoudite pour la surveillance des approches de son territoire. Ces avions – les Saoudiens ne le clament pas – sont manœuvrés par des Américains, au moins jusqu'à ce que les techniciens arabes aient achevé leur formation. Les AWACS se sont déjà révélés utiles le 5 juin dernier pour détecter l'approche vers l'île saoudienne d'Al Arabya de deux Phantom iraniens qui ont été abattus par les F-15 saoudiens. Enfin, dernier bénéfice, et de taille, pour Djeddah : la création du Conseil de coopération du Golfe (CCG), le 26 mai 1981.

Pour les six Etats fondateurs (2), le déclenchement du conflit a évidemment été un facteur accélérant. Mais ils voyaient de longue date avantage à se regrouper en une organisation inter-arabe du Golfe, destinée, entre autres objectifs, à appuyer l'Irak arabe contre l'Iran perse – sans avoir à subir les inconvénients de compter dans leurs rangs un Irak fort et radical. Depuis lors, la politique suivie par le CCG vis-à-vis du conflit consiste à soutenir l'Irak – plus de 40 milliards de dollars en quatre ans, – mais en le lui faisant sentir et en tentant de faire en sorte qu'il ne redevienne pas, après la guerre, un gendarme régional arrogant. *« Les six milliards et demi de dollars promis par semestre ne sont accordés qu'avec réticence et aucun pays du CCG ne veut prendre le risque d'engager ses propres forces ; les EAU (Etats arabes unis) auraient ainsi refusé de laisser les hélicoptères irakiens utiliser leur territoire. »* Bref, précise Ghassane Salame (3), *« Ryad et ses voisins, tout en étant hostiles à l'Iran, ont systématiquement cherché à dissocier leur cause de celle de l'Irak, jugé à la fois trop ambitieux et trop vulnérable pour mériter un soutien inconditionnel. »*

Alliés mais modérateurs

Ce soutien dans la modération et la discrétion a permis jusqu'à présent de garder plusieurs canaux de communications diplomatiques avec Téhéran et d'éviter un affrontement entre des membres du CCG et l'Iran. Il est d'ailleurs peu probable qu'un affrontement de ce type puisse maintenant avoir lieu : on a vu que les divers dirigeants arabes ne souhaitaient pas voir leur cause confondue avec celle de l'Irak. L'Iran, de son côté, n'est pas à la recherche – contrairement à ce qu'affirme un discours officiel jusqu'auboutiste sur les *« moyens de la victoire »* – d'une confrontation généralisée. Téhéran garde par ailleurs à l'esprit que la Jordanie et l'Egypte se sont dès le début des hostilités rangées du côté de l'Irak. Amman a envoyé quelques troupes se battre aux côtés des Irakiens, mais surtout a ouvert son territoire au transit des marchandises venant par la voie maritime de Suez et livrées à destination de Bagdad dans le port d'Aqaba. Le Caire a fourni à l'Irak des pièces de rechange de matériel soviétique, avant que l'URSS ne s'en charge à nouveau elle-même à partir de 1982. L'Egypte pouvait de surcroît profiter du conflit pour réintégrer progressivement la nation arabe en glissant de l'ostensible alliance de Sadate avec le chah, à une plus discrète entente Moubarak-Saddam Hussein. Enfin, Téhéran ne peut perdre de vue que le CCG est totalement approvisionné et organisé par Washington.

Il ne s'agit pas de résumer les ambitions et les préoccupations des Etats-Unis dans cette région. Elles sont permanentes, en particulier depuis le départ des troupes britanniques en 1971, et ce parce que les pays du Golfe détiennent dans leur sous-sol environ 60 % des réserves de pétrole du monde non communiste. Une constante peut en tout cas être découverte dans les déclarations de l'administration Reagan depuis quatre ans : le Golfe est déclaré *« zone d'intérêt vital pour les Etats-Unis »* et le monde occidental. Les Etats-Unis se *« tiennent prêts à soutenir militairement leurs alliés arabes dans la région en cas de nécessité et en cas d'appel »*.

Deux événements récents ont contribué à inquiéter les capitales arabes : l'intervention, puis l'accroissement des forces militaires soviétiques en Afghanistan depuis cinq ans ; et la guerre Irak-Iran – plus précisément l'éventualité d'une victoire iranienne – depuis quatre ans. Washington a tenté de tirer profit de ces inquiétudes, d'abord en cherchant à élaborer, sans succès, ce que Alexander Haig avait dénommé un *« consensus stratégique »* ; ensuite en tentant d'intégrer à son propre système de défense et d'alerte les moyens militaires du CCG. De ce point de vue, on se dirige vers une interopérabilité seulement partielle du matériel. D'une part, en effet, il existe une volonté de diversification de la part de plusieurs membres du conseil – notamment Oman, qui acquiert des Tornado britanniques, Qatar des Mirage-F1, l'Arabie Saoudite, qui achète une « marine clé en main » à la France, Koweït, qui vient de recevoir ses premiers hélicoptères Super-Puma commandés à la France et qui a signé en août 1984 un contrat d'armement avec Moscou pour une valeur de 300 millions de dollars. En outre, il n'y a pas de part et d'autre perception identique de la « menace ». Les Etats-Unis ont avant tout un adversaire : l'URSS. Les pays du Golfe en ont trois : l'URSS probablement, l'Iran en ce moment, Israël en permanence depuis 1948. Enfin, la Force d'intervention rapide américaine (CRDJTF), pour laquelle seul Oman a accepté de fournir une base de prépositionnement, a pour les Arabes le défaut majeur d'être... américaine, et s'est révélée, de toute façon, de peu d'utilité lors des attentats iraniens contre plusieurs installations koweïtiennes en décembre 1983.

PLANTU.

La lourdeur, les difficultés de diverse nature rencontrées par sa Force ont conduit Washington à réfléchir en termes de politique plus « locale » ou, en tout cas, plus modeste. Une Force d'intervention rapide jordanienne a été entraînée et équipée par les Américains depuis 1982 ; elle est constituée de huit mille hommes, des troupes d'élite du roi Hussein. L'exécutif américain a, par ailleurs, fait usage de ses « pouvoirs d'urgence » pour vendre deux cents des mille deux cents missiles Stinger réclamés par l'Arabie Saoudite. D'autre part, en janvier 1984, le Pentagone avait donné son accord pour fournir à Ryad des missiles antiaériens Sparrow, des missiles anti chars Maverick pour une valeur de 300 millions de dollars. La politique américaine consiste au fond à soutenir ceux qui soutiennent l'Irak. Mais Washington ne peut pas se permettre de rompre totalement avec un pays aussi important que l'Iran du fait de son poids démographique, de sa superficie, de ses ressources énergétiques, de sa position sur le Golfe et l'océan Indien, enfin de sa longue frontière avec l'URSS. Pour Washington, l'Iran reste, depuis l'intervention soviétique en Afghanistan, le dernier rempart interdisant l'accès terrestre direct des Soviétiques à la région du Golfe proprement dite. Montrer l'Irak du doigt, en mai 1984, au moment où toutes les présomptions étaient réunies contre lui quant à l'usage de gaz chimiques dans la guerre permettait aussi à Washington de caresser l'Iran dans le sens du poil.

Paris aux côtés de l'Irak

Il convient aussi de ne pas sous-estimer la chance exceptionnelle - par son ampleur et sa durée non prévisible – qu'offre aux industriels de l'armement de tout pays le marché ouvert par un conflit conventionnel lourd de ce type. Cette opportunité fait courir le risque aux industriels « officiels » – c'est-à-dire aux Etats qui la saisissent de se retrouver aux côtés de l'un des belligérants et de devoir prendre fait et cause pour ce dernier. C'est ce qu'ont su éviter les Etats-Unis, l'URSS et la Grande-Bretagne – par leur position ambivalente, c'est-à-dire ambiguë.

Mais pas la France ! Celle-ci a dû choisir entre le soutien à l'un des protagonistes – avec l'inconvénient de devenir partie prenante et de se brouiller avec l'adversaire, voire d'encourir ses représailles – et le risque de rester en retrait. Paris a honoré ses contrats vis-à-vis de l'Irak, et en a même signé de nouveaux en avril 1982, se trouvant de fait totalement engagé aux côtés de Bagdad.

Ses intérêts sont plus nombreux et plus importants chez les Arabes que chez les Perses, et près de 80 % de ses importations de pétrole viennent d'Arabie saoudite, alliée de l'Irak. En outre, et cela n'est pas négligeable, la France espère ainsi récupérer quelque 4 milliards de francs de dettes contractées par l'Irak à son endroit. L'argument français qui accompagnait en octobre 1983 la livraison à l'Irak de cinq Super-Etendard munis de missiles surface-surface AM 39 Exocet était acrobatique ; mais il avait un fond de réalité.

Le calcul consistait à tenter de réduire le déséquilibre – dans la proportion de un pour trois en faveur de l'Iran – existant entre les deux belligérants en matière de capacité d'exportation de pétrole. Muni de ces avions, l'Irak était désormais en mesure d'attaquer le terminal pétrolier iranien de l'île de Kharg pendant qu'il recherchait – et trouvait – avec la Jordanie les moyens d'accroître ses exportations. Antérieurement à cette livraison, la France avait joué un rôle diplomatique important en tentant, le 31 octobre 1983, de faire adopter une résolution par le Conseil de sécurité des Nations unies demandant *« une cessation immédiate des hostilités dans la région du Golfe »*. En fait, les Exocet français ont plutôt servi à détruire des pétroliers approchant les terminaux iraniens, lorsque l'Irak, en mai 1984, provoqua une régionalisation du conflit et une prise de conscience internationale de la nécessité d'y trouver une solution politique.

L'attitude soviétique face à cette guerre peut être plus rapidement évoquée parce qu'elle se révèle, en définitive, plus traditionnelle. L'URSS adopte en effet, une position située aux antipodes de celle de la France : elle s'emploie – à l'instar des États-Unis – à ne se brouiller avec aucun des deux belligérants ; elle a même réussi à ravitailler en armes les deux camps ! Directement l'Irak, en vertu du traité d'amitié signé entre les deux pays en avril 1972 ; indirectement l'Iran, par l'intermédiaire de la Libye, de la Syrie et de la Corée du Nord.

Après une période de flottement – due en partie à l'embarras soviétique de se retrouver derrière l'Irak aux côtés des Saoudiens et des Américains, – les livraisons soviétiques à Bagdad ont repris lentement en avril 1982, puis très nettement à partir de décembre de cette même année : missiles sol-sol Frog 7 et SCUD B, missiles antichars Sagger, missiles sol-air Sam, chars T 55, T 62, T 72, hélicoptères MIG-24 Hind, batteries de missiles Grad, MIG-25 ; puis de nombreux camions porte-chars depuis l'important accord de fourniture militaire conclu en novembre 1983 entre les deux pays contre, semble-t-il, des approvisionnements pétroliers irakiens. Selon les sources, de 1 500 à 5 000 conseillers civils et militaires soviétiques travailleraient actuellement en Irak.

Voulant apparaître comme l'allié traditionnel de la nation arabe et l'ami fidèle sur lequel peuvent compter les Palestiniens, l'URSS se doit dans cette guerre d'être présente aux côtés des Irakiens. Ses tentatives pour se réintroduire dans tout processus diplomatique œuvrant vers une solution politique au Moyen-Orient seraient par avance vouées à l'échec si elle était absente de cette mobilisation interarabe.

Mais il est aussi inconcevable pour les Soviétiques de ne pas essayer de tirer parti de l'instabilité du régime de Téhéran qui prévaut depuis 1979, après l'excellent retournement de situation qu'a constitué le départ du chah, entraînant celui des Américains. L'importance de la position stratégique de l'Iran évoquée ci-dessus vaut bien évidemment pour l'URSS. La contiguïté géographique joue un rôle dans la volonté de Moscou d'obtenir du régime iranien sinon une attitude prosoviétique, du moins une position anti-occidentale. Il est en outre essentiel pour l'URSS que le voisin iranien affiche une neutralité « positive » vis-à-vis de cette affaire afghane qu'elle n'a, militairement et diplomatiquement, toujours pas réglée.

Pour se sortir de ces acrobatiques contradictions, Moscou a adopté un langage public affirmant qu'il faut *« œuvrer pour la paix, car la guerre détourne les musulmans de leur réel adversaire : Israël »*. Cette affirmation semble en effet recouvrir l'exacte réalité. Il n'y a guère que les dirigeants israéliens à se réjouir discrètement de cet interminable conflit.

JEAN-CHRISTOPHE VICTOR.

(1) *Sunday Telegraph*, 14 juin 1981.

(2) Arabie saoudite, Abou-Dhabi, Qatar, EAU, Bahreïn, Oman, Koweït.

(3) Dans l'étude sur la « Sécurité du Golfe » publiée par l'IFRI en 1984 aux éditions Economica.

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

Dans la guerre du Golfe, la cinquième année, qui commence ce samedi, sera-t-elle la dernière ?
Certains indices permettent de l'espérer, et d'abord l'épuisement après de terribles saignées.
L'Iran ne maintient ses conditions et son intransigeance qu'au prix de sérieux désaccords intérieurs.

L'Irak, regrettant sa folle équipée, souhaite depuis longtemps un règlement.
Jeudi, il annonçait encore avoir attaqué les installations pétrolières de l'île de Kharg.
C'est là que se joue le destin d'un conflit.
Les milieux pétroliers s'en accommodent, en fin de compte, assez bien.
Un problème essentiel demeure : faire la paix en sauvant la face.
Est-il vraiment insoluble ?

Le discret « Pourvu que ça dure ! » des milieux pétroliers

Certains parleront de cynisme. Pourtant, force est de constater que la principale crainte des opérateurs pétroliers – et de nombreux pays producteurs, – quatre ans après le début de la guerre Iran-Irak, est... la *fin éventuelle* d'un conflit dont tout le monde a appris à s'accommoder, et qui, dans une certaine mesure, arrange bien les choses, en gelant durablement une part des capacités de production. La paix, dans la situation de surcapacité mondiale qui prévaut, aurait pour principale conséquence de remettre rapidement sur le marché quelques millions de barils de brut supplémentaires, risquant ainsi de précipiter une nouvelle baisse des prix que tous les pays producteurs et la plupart des compagnies s'efforcent d'éviter depuis un an.

Pourtant, le pire, ou presque, est arrivé : depuis le début de l'année, le conflit a dérapé et s'est étendu, créant l'insécurité dans toute la zone nord du Golfe. Depuis la livraison, à l'automne 83, des avions Super-Etendard français permettant à l'Irak d'atteindre des objectifs maritimes – notamment le terminal de Kharg, nœud vital des exportations iraniennes, – puis le lancement, en février 1984, des premières attaques irakiennes de navires, enfin et surtout, en mai dernier, l'élargissement du conflit à toute la zone, immédiatement suivie d'une hausse massive et éphémère des tarifs de fret et d'assurance, l'escalade se poursuit pas à pas dans la première région exportatrice de brut du globe, sans pour autant provoquer les conséquences attendues sur le plan pétrolier. Chaque nouvelle étape à peine franchie est saluée par une nervosité accrue des opérateurs qui soutient les prix quelques semaines, puis retombe aussitôt, provoquant une rechute des cours plus marquée que la précédente.

Habitude ou inconscience ?

Aussi se retrouve-t-on aujourd'hui dans une situation inimaginable il y a quatre ans : il ne se passe pas de semaine sans qu'un pétrolier soit attaqué dans le Golfe, dans un cercle de plus en plus rapproché du terminal de Kharg, ces attaques touchant en outre, désormais, le plus souvent des navires chargés de brut. Pourtant, le marché est plus atone que jamais, les prix au jour le jour demeurent inférieurs de plus de 1 dollar par baril aux cours officiels, et le restockage des compagnies reste, même à l'approche de l'hiver et d'une reprise de la demande prévue, inférieur à la moyenne des années précédentes ! En 1979, la simple crainte d'une rupture d'approvisionnement – d'ailleurs non fondée – avait provoqué en quelques mois un quasi-doublement des prix du pétrole...

Habitude ou inconscience ? Le fait est que les milieux pétroliers ont appris qu'on pouvait vivre durablement avec une crise majeure étendue à une zone stratégique, sans autre conséquence qu'une instabilité accrue des cours du marché libre, et qu'ils s'y sont « *adaptés* ». Signe évident de cette adaptation : le trafic, jusqu'ici, en dépit de la multiplication des attaques et du renchérissement des primes d'assurances liées à l'insécurité, n'a pas été réellement perturbé. Et cela pour une raison à laquelle, *a priori*, nul n'avait songé : la situation du marché mondial du fret pétrolier est telle que, les primes d'assurances aidant, la destruction d'un navire peut s'avérer une bonne opération pour ses armateurs. Résultat : dès le début de l'escalade ont afflué dans le Golfe nombre de vieux bateaux assurés au double de leur valeur qui s'offraient à remplacer les navires « traditionnels », et ont assuré la navette entre les eaux dangereuses du nord du Golfe et le détroit d'Ormuz.

Vivre avec la crise

Les producteurs les plus menacés, Iran et Koweït principalement, ont en outre mis en place des systèmes d'indemnisation pour compenser auprès de leurs clients le relèvement des tarifs de transport.

Enfin, conséquence du conflit et signe que les pays riverains, au premier rang desquels les deux belligérants, se sont apparemment résignés à « *vivre avec* » la crise, les projets à moyen ou long terme visant à assurer des débouchés plus sûrs à leurs exportations se sont multipliés. Ainsi l'Irak, touché dès 1980 par la destruction de son terminal de Fao, sur le Golfe, puis, un an plus tard, par la fermeture de l'oléoduc traversant la Syrie, pays rangé du côté iranien, est-il parvenu à accroître notablement les capacités du seul oléoduc restant à sa disposition, celui qui relie les champs de Kirkouk à Dortyol, en Turquie, dont le débit a été porté de 750 000 barils par jour à un million de barils par jour environ depuis le printemps dernier et qui devrait atteindre quelque 1,2 million de barils. En outre, l'Irak a mis en train trois autres projets : d'une part la construction d'un oléoduc de 500 000 à 600 000 barils par jour parallèle à l'actuelle ligne Kirkouk-Dortyol; d'autre part, un oléoduc permettant de rejoindre la Petroline saoudienne, qui traverse le royaume wahabite et débouche sur la mer Rouge, et dont la capacité devrait être de 500000 barils par jour supplémentaires; enfin, la pose d'un autre oléoduc, traversant, celui-là, la Jordanie et débouchant à Akaba, sur la mer Rouge. Les autres pays du Golfe étudient également des projets similaires, le plus avancé semblant être celui des Emirats arabes unis, à savoir la construction d'un oléoduc reliant leurs principaux champs à Fujeirah, au-delà du détroit d'Ormuz. L'Iran, de son côté, envisage de développer les capacités de stockage de son terminal de l'île de Lavan, situé plus au sud du Golfe et, de ce fait, mieux protégé des attaques irakiennes, un terminal qui pourrait accueillir du pétrole acheminé par cabotage à partir de Kharg.

Plus ou moins rassurés, à court terme, sur les capacités d'adaptation du système de transport du brut, les milieux pétroliers sont en outre désormais convaincus qu'une interruption du trafic, dût-elle finalement intervenir, ne provoquerait qu'une pénurie très limitée des approvisionnements, aisément compensée par les stocks existants. Tout au plus peut-on craindre quelques difficultés logistiques d'adaptation, le seul risque majeur étant une envolée spéculative des cours du marché au jour le jour. Selon un scénario étudié par le groupe Elf, la surcapacité mondiale est telle que, bien que le Golfe représente encore quelque 45 % du commerce mondial du brut, même une interruption totale – improbable – du trafic au nord d'Ormuz n'entraînerait qu'une pénurie de l'ordre de 3 millions de barils par jour, soit 7 % de la demande mondiale, sans compter les pays de l'Est. Encore cette pénurie serait-elle facilement comblée par les stocks existants dans les pays consommateurs, qui, dans la pire des hypothèses, permettraient d'assurer au moins pendant un an l'approvisionnement mondial.

L'Iran grand perdant

Car l'une des conséquences les plus claires de l'escalade militaire et maritime du Golfe a été le gonflement, chez tous les principaux pays consommateurs, de stocks de sécurité constitués précisément pour faire face à une éventuelle rupture. Ces stocks représentent actuellement plus d'un milliard de barils de brut, répartis entre les Etats-Unis (plus de 400 millions de barils pour la seule réserve stratégique), l'Europe (400 millions de barils) et le Japon (200 millions).

A ces stocks importants, mais d'un maniement encore lourd, bien que tous les pays en étudient depuis le début de l'année l'assouplissement, s'ajoutent ceux, beaucoup plus rapidement mobilisables, constitués par les Etats producteurs eux-mêmes, Arabie saoudite, Koweït et Iran, qui représentent une bonne centaine de millions de barils.

En réalité, la principale victime de l'extension du conflit dans le Golfe a été jusqu'ici l'Iran, dont la situation sur le plan pétrolier, comme sur le reste, s'est complètement retournée depuis un an. Alors que jusqu'à l'été dernier la République islamique était parvenue à maintenir un rythme de production et d'exportation pétrolières relativement soutenu, sa production ayant atteint en moyenne 2,5 millions de barils par jour l'an passé, selon l'Agence internationale de l'énergie, soit un peu plus que le quota fixé par l'OPEP (2,4 millions de barils par jour et 2,28 millions au premier semestre 1984, les ventes iraniennes de brut ont chuté de moitié depuis juillet. Elles n'atteindraient à la mi-août, selon la revue *Pétrole et gaz arabes*, que 450 000 barils par jour, avec une production de 1,1 million de barils. Aussi les recettes pétrolières du pays sont-elles tombées, selon la même source, à 600 millions de dollars par mois depuis l'été, soit moins de la moitié de leur niveau de 1983 (1,5 milliard de dollars). Cette chute est-elle durable ? Il est impossible de le dire tant les raisons sont difficiles à cerner. Outre les conséquences indéniables du conflit militaire – refus des syndicats de marins japonais de charger au terminal de Kharg, dégâts causés à celui-ci en juillet, hausse des tarifs de fret, etc., – elle reflète également un changement de la politique commerciale de l'Iran et la dégradation de ses relations avec deux de ses principaux partenaires, l'URSS et le Japon. Après avoir consenti pendant des mois, de mai à juillet, des rabais importants afin de compenser la hausse des coûts du transport, l'Iran a brutalement interrompu, en août, ces pratiques et se conforme depuis lors aux prix officiels de l'OPEP, ce qui explique largement les réticences des acheteurs. Cette nouvelle politique, officiellement justifiée par le souci de soutenir les prix de l'OPEP, ne suffit pas, cependant, à expliquer la chute des ventes de brut iranien au Japon, jusqu'ici son principal client.

Les importations nipponnes de pétrole iranien, qui fluctuaient autour de 350 000 barils par jour, sont tombées, en juin, à 100 000, puis, en juillet, à 60 000, pour s'interrompre presque totalement en août. « *Seuls subsistent quelques petits enlèvements prévus par des contrats à moyen terme, qui ne sont d'ailleurs généralement pas renouvelés lorsqu'ils viennent à échéance* », écrit la revue *Pétrole et gaz arabes*. Parallèlement, les exportations japonaises à destination de l'Iran ont diminué de moitié, au premier semestre de cette année, par rapport à l'année précédente. De même les achats soviétiques de brut iranien ont-ils vivement chuté depuis le début de l'année, alors qu'en 1983 l'Union soviétique avait enlevé en moyenne plus de 100 000 barils par jour de brut iranien. Résultat : alors que l'an passé la production de l'Iran était double de celle de son adversaire, l'Irak a produit en août autant que l'Iran, soit, *grosso modo*, 1,2 million de barils par jour. Retournement durable ? Ce pourrait être le cas si les Japonais, comme on le murmure dans les milieux pétroliers, ont choisi un boycottage délibéré de la République islamique, bien que cela ne soit guère conforme à la tradition commerciale de leur pays. Simple incident de parcours ? Une chose est certaine : avec un déficit commercial aggravé (– 4 milliards de dollars pour l'année 83-84) et des réserves au plus bas, l'Iran ne pourra pas supporter très longtemps le maintien de cette situation.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Un million de barils par jour équivaut à 50 millions de tonnes par an, 7,3 barils représentant environ 1 tonne de brut.

Des imprécations au massacre...

(Suite de la première page.)

En réalité, les rapports irako-iraniens, déjà passablement tendus depuis l'instauration de la République islamique à Téhéran, s'étaient dangereusement détériorés à partir d'avril 1980, à la suite d'un attentat manqué contre M. Tariq Aziz. Le président Saddam Hussein avait, à cette occasion, juré par trois fois de venger le « *sang répandu* », en soulignant que « *cette attaque perfide était l'œuvre de lâches qui cherchent à venger Qaddisieh* ». Il faisait ainsi allusion à la célèbre bataille qu'en l'an 633 les musulmans gagnèrent sur l'empire perse des Sassanides, et qui est devenue pour l'Irak baasiste une sorte de symbole permettant de brandir l'étendard contre l'« *ennemi héréditaire persan* ».

Peu à peu, les accusations et reproches mutuels se font plus véhéments.

S'il est vrai que l'imam Khomeiny incite les chiites irakiens à renverser le « *régime athée* » de Bagdad et à « *libérer les lieux saints de Najaf et de Kerbala* », il en va de même en sens inverse. Le président Saddam Hussein proclame, le 20 juillet 1980, qu'il ne découragera aucune action entreprise par les opposants iraniens en vue de renverser le régime de Téhéran. Il est d'ailleurs de notoriété publique que les Irakiens aident politiquement et militairement les groupements de l'opposition iranienne installés sur leur territoire à préparer une guerre de reconquête. Induit en erreur par ces exilés, selon lesquels la République islamique s'écroulera comme un château de cartes dès les premières heures de la guerre, le chef de l'Etat irakien envisage de toute évidence une « *promenade militaire* » lorsqu'il donne l'ordre à ses troupes d'attaquer l'Iran. Or non seulement le régime iranien ne s'est pas effondré, mais il a su trouver les forces suffisantes pour contenir l'avance de l'armée de Bagdad, qui s'est enlisée aux portes d'Abadan, d'Ahwaz, de Susangerd et de Desfoul, après avoir réussi, en un mois de combat, à occuper le port de Khorramchar.

Le *Times* de Londres écrit à l'époque que le président Saddam Hussein a commis l'erreur fatale de s'attaquer à un pays « *en proie à la révolution* ». L'imam Khomeiny ne s'y trompe pas, en saluant le conflit comme une « *guerre bénie* ». Le réflexe nationaliste iranien va, en effet, jouer pleinement, et la guerre consolidera les assises de la République islamique fortement ébranlées à la veille des hostilités. Contrairement aux prédictions des opposants iraniens, les populations des provinces périphériques de l'Iran ne se sont d'ailleurs pas soulevées en masse. Au Khouzistan notamment, la population d'origine arabe n'a montré aucun enthousiasme à accueillir les « *libérateurs irakiens* », qui, un peu hâtivement, s'étaient empressés d'arabiser les noms des principales villes de la province, rebaptisée « Arabistan ». Un autre des principaux facteurs de l'échec irakien a tenu au fait que l'armée de Bagdad, bien que dotée d'un armement considérable, n'était pas suffisamment motivée sur le plan idéologique et n'était surtout pas préparée pour mener une guerre longue loin de ses bases arrière.

L'erreur de l'imam

Aveuglé par sa haine tenace du régime baasiste, l'imam Khomeiny n'a cependant pas su profiter des enseignements de l'échec de l'aventure irakienne, lorsque, à la suite d'une série de batailles victorieuses, ses troupes réussirent en mai 1982 à réoccuper Khorramchahr, récupérant pratiquement la quasi-totalité des territoires occupés par l'Irak en 1980. Les conditions d'une paix honorable existaient alors : échaudé par la défaite de son armée, le président Hussein avait peu à peu abandonné toutes ses revendications, y compris celles concernant le Chott el Arab, qui avait été en partie à l'origine de la guerre, et ne demandait plus que le « *respect de la souveraineté de l'Irak* ».

L'imam tombait dans la même erreur que son adversaire avait commise en septembre 1980, en décidant de poursuivre la guerre en territoire ennemi pour « *aider le peuple irakien à se libérer du régime baasiste* ». Le nationalisme irakien s'est révélé aussi tenace que celui des Iraniens, et les militaires de Bagdad se sont avérés plus combatifs dès qu'il s'est agi de défendre le sol national. De même, l'imam a grossièrement surestimé la capacité de son armée à mener une guerre de conquête en territoire étranger.

Après la chute de Khorramchahr, une dizaine d'offensives iraniennes, fort coûteuses en vies humaines, ont permis à l'armée iranienne de grignoter, çà et là, le dispositif militaire irakien, sans parvenir à des résultats décisifs. La dernière en date de ces offensives a abouti en mars 1984 à la création d'une tête de pont sur les îles Majnoun dans les marais d'Howeiza, secteur d'accès particulièrement difficile. Depuis, un calme précaire règne sur la longue frontière irano-irakienne, et la nouvelle « *offensive décisive* » iranienne tant annoncée en direction de Bassorah à partir de cette tête de pont n'a toujours pas eu lieu.

Sur le plan strictement militaire, l'impasse est totale, un parfait équilibre s'étant créé entre les forces des deux belligérants. Une victoire iranienne sur le terrain paraît désormais de plus en plus improbable. Conscient de la futilité des sacrifices consentis par les Pasdarans et les Bassidj, l'état-major iranien semble avoir, une fois pour toutes, abandonné sa coûteuse stratégie fondée sur l'utilisation massive des « *volontaires de la mort* », et s'efforce apparemment de combler le retard technique que son armée a pris par rapport à l'Irak. Celui-ci, grâce à l'aide militaire qui lui est fournie sans compter par l'URSS, jouit d'un supériorité quantitative et qualitative incontestable dans les domaines de l'armement lourd et de l'aviation.

Cette décision n'a toutefois pas été prise sans mal à Téhéran, où de violentes altercations ont, semble-t-il, opposé en juin et juillet partisans et adversaires de la guerre « *à n'importe quel prix* ». On croit savoir que le général Zahernejad, chef d'état-major des forces armées iraniennes, qui représente le point de vue des officiers supérieurs de l'armée traditionnelle, a dû brandir la menace de sa démission pour contraindre les jusqu'auboutistes à une plus grande modération. Le général Zahernejad et ses amis ne sont pas opposés à la guerre, mais, en bons militaires de carrière, pensent qu'un conflit se mène rationnellement et qu'aucune offensive ne peut réussir tant que le fossé qui existe entre un matériel iranien vétuste et les armements perfectionnés des Irakiens ne sera pas comblé. Entreprise difficile voire impossible, si l'on tient compte du fait que certains des fournisseurs militaires habituels de Téhéran se montrent de plus en plus réticents à la suite des pressions exercées par Moscou et Washington.

Dans ces conditions, l'ouverture vers l'Occident qui s'est esquissée récemment à Téhéran peut être interprétée comme une tentative de rompre l'isolement dans lequel se trouve l'Iran afin de faciliter l'acquisition de nouveaux armements. La guerre sera donc désormais menée avec la plus grande prudence, mais son principe n'est pas remis en question. Saddam Hussein demeure toujours le « Grand Satan » qui doit être châtié avant que ne s'engagent de véritables négociations de paix. Dans son message à la nation à l'occasion de la fête de l'Id el Adha, au début de septembre, l'imam Khomeiny a été plus clair que jamais sur ce point. « *Le président Saddam Hussein*, a-t-il dit, *est en train de se débattre dans les marécages où il s'est embourbé et cherche avec désespoir un moyen de s'en sortir. Mais ses cris de détresse se perdent dans le désert. L'Iran aurait pu faire quelque chose pour lui, si nous le considérions comme un être normal. Tel n'est pas le cas et nous ne pouvons pas passer l'éponge sur ses crimes impardonnables pour qu'il puisse recommencer sa politique de trahison.* »

La stratégie d'asphyxie économique

Cette mise en garde visait apparemment certains responsables iraniens qui commencent à estimer que le temps est venu de mettre un terme à une guerre qui coûte cher à l'économie iranienne. Le coût mensuel du conflit dépasse en effet les 500 millions de dollars et pèse lourdement sur l'économie d'un pays qui compte entre 3 et 4 millions de chômeurs, auxquels il faut ajouter 2 millions de personnes déplacées du fait de la guerre. Selon une commission spécialisée du Parlement iranien, les dommages et les manques à gagner pour l'économie s'élevaient, en mars 1983, à 163 milliards de dollars.

C'est d'ailleurs pour aggraver cette situation économique désastreuse que l'Irak a déclenché vers la fin avril une nouvelle escalade militaire dans le Golfe pour tenter de priver le régime de Téhéran de son unique source en devises étrangères. Il ne semble pas toutefois que la stratégie irakienne d'asphyxie graduelle du terminal de l'île de Kharg ait réussi jusqu'à présent à dissuader certains supertankers étrangers à enlever le pétrole brut iranien. De même, les responsables de Téhéran ont réagi avec une extrême prudence à l'attitude pour le moins ambiguë des monarchies pétrolières du Golfe qui, tout en finançant l'effort de guerre irakien, n'ont apparemment rien entrepris pour contraindre l'Irak, leur obligé à tous les points de vue, à abandonner son offensive contre Kharg.

Téhéran pense en effet que l'ennemi principal reste toujours le régime de Badgad et refuse d'ouvrir un second front dans le Golfe. Cela ferait le jeu des Irakiens, dont la stratégie actuelle vise à « *régionaliser* » à tout prix la guerre en contraignant leurs amis saoudiens et koweitiens à s'engager malgré eux dans la bataille.

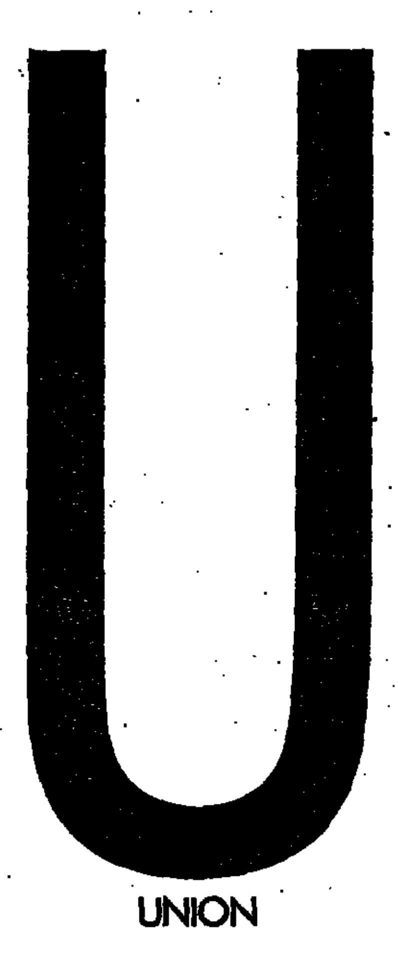
Avec un front terrestre pratiquement gelé par suite de l'équilibre militaire qui s'est installé entre les deux forces belligérantes, il apparaît de plus en plus, après quatre années de combats sanglants le long de la frontière irano-irakienne, que le problème de la paix ou de la guerre sera réglé autour de l'île de Kharg.

JEAN GUEYRAS.

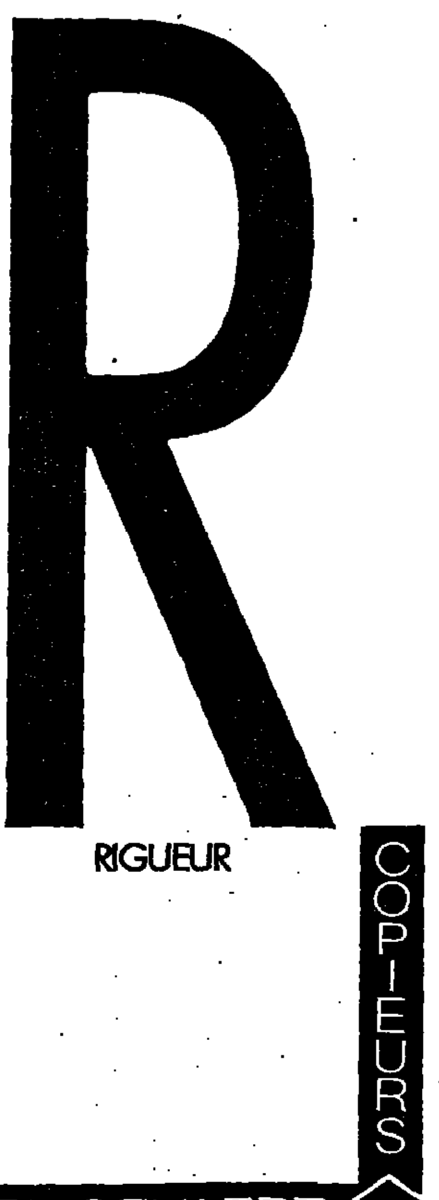
LE MONDE diplomatique
SEPTEMBRE 1984
DROITS DE L'HOMME ET POLITIQUE
LA FOIRE AUX LIBERTÉS
EN VENTE : 11 F, CHEZ LES MARCHANDS DE JOURNAUX ET AU « MONDE »



SINCÉRITÉ



UNION



RIGUEUR

COPIEURS

AGFA-GEVAERT

Étranger

BHOUTAN

Le plus jeune roi du monde

Le plus jeune roi du monde, monté sur le trône il y a douze ans, règne sur un pays mal connu de l'Himalaya. Ce célibataire qui se veut résolument moderne juge son pouvoir — absolu en théorie — plus démocratique que celui de bien d'autres chefs d'Etat roturiers.

De notre envoyé spécial

Timphu. — Chaque année, fin avril, le chef religieux du Bhoutan, Je Khempo et un millier environ de moines du *dzong*, monastère et siège administratif du district de Punakha, quittent cette ancienne capitale, au microclimat subtropical, pour s'installer à Timphu, capitale du « Bouthan moderne », plus fraîche, dans le Tashichohodzong (forteresse de la glorieuse religion), un monastère plus important encore, abritant les bureaux royaux, le gouvernement et l'Assemblée.

La religion préside à toutes les cérémonies officielles et aux rites familiaux (naissance, décès, maladies, départs) et marque la vie de tous les jours. Le bouddhisme tantrique est, avec la langue dzongkha, elle aussi d'origine tibétaine, l'expression dominante de la culture bhoutanaise. Mais celle-ci a développé ses caractéristiques propres, et les Bhoutanais continuent de considérer avec méfiance les Tibétains, qu'ils identifient depuis des temps anciens à un peuple dominateur (une tentative d'assassinat du roi en 1974 fut imputée à des réfugiés tibétains).

Dans les monastères, les moinillons récitent leur chapelet pendant des heures, assis, les jambes croisées, dans d'austères cellules, en balançant le corps, parfois en présence d'un supérieur, fouet à la main. Mais la tradition qui voulait qu'un enfant aille au monastère est moins respectée aujourd'hui, en particulier dans les familles un peu aisées. D'autant que l'éducation monastique cède du terrain au fur et à mesure que s'étend l'enseignement classique. Le jeune roi Jigme Singye Wangchuck a des idées très tranchées sur le rôle des religieux dans la société. *« Ils doivent s'adapter à leur temps et comprendre que leur mission ne consiste pas seulement à méditer »*, déclare-t-il. Et il envisage clairement pour eux certaines activités (d'assistant médical, d'enseignant, par exemple...), afin qu'ils s'adaptent, en somme, à une société qu'il voudrait faire passer de l'âge médiéval à une certaine modernité.

Le roi, cependant, n'intervient pas dans les affaires religieuses, et la poignée de moines membres de l'Assemblée ne s'y manifestent guère que lorsque le débat porte sur celles-ci. Il se contente d'entériner le choix, par les moines, du chef de l'Eglise bhoutanaise. La cohabitation des pouvoirs spirituel et temporel se fait ainsi dans l'apparent respect de leurs prérogatives réciproques.

Le souverain, peut-être parce qu'il fut appelé à succéder brutalement à son père, Jigme Dorgi Wangchuck, qui mourut d'une crise cardiaque, en 1972, assume les siennes avec une réelle autorité, malgré son jeune âge. Il a renforcé son assurance après avoir participé à plusieurs conférences internationales. Devant ses visiteurs, il montre rapidement, chiffres à l'appui — il est incollable sur ce chapitre, disent ses conseillers, — qu'il connaît parfaitement les affaires de son pays et ne se contente pas de régner. *« Nous sommes une monarchie héréditaire*, nous explique-t-il, *à mon sens, beaucoup plus démocratique que certains pays démocratiques ! »* Mais c'est une monarchie *« de caractère médiéval où le roi dispose du pouvoir absolu »*, précise l'un de ses familiers, sans mettre dans sa remarque un sens péjoratif.

En fait, le régime est plutôt, à première vue, paternaliste et bon enfant. Le roi lui attribue un caractère démocratique dans la mesure où les deux tiers des membres de l'Assemblée sont élus au suffrage indirect par les représentants, cooptés parmi les petits notables, des populations villageoises (un peu moins d'un tiers sont désignés par le souverain parmi les fonctionnaires et le clergé). Cette assemblée est chargée d'approuver les décisions gouvernementales, et il est vrai que les débats s'y déroulent — souvent en présence du roi — avec une grande franchise, sans pour autant prendre un ton irrévérencieux. Le régime est démocratique dans la mesure aussi où Jigme Singye Wangchuck reçoit chaque jour en audience une vingtaine de citoyens venus lui demander soit d'arbitrer un conflit personnel, soit de la terre cultivable... Il préfère ces rencontres aux « bains de foule » lors de ses fréquents voyages à l'intérieur du pays.



On peut voir aussi une certaine « démocratisation » dans l'opération de décentralisation amorcée. Le gouvernement tente, ce faisant, alors que le pays est lourdement sous-équipé, d'attribuer aux dix-sept districts une partie des services de l'administration centrale, 25 % des crédits du plan, et, ultérieurement, la gestion du patrimoine forestier local. Cent soixante-dix fonctionnaires ont à cet effet été envoyés en province.

Mais cette réforme est difficile à mettre en œuvre à cause du manque de cadres, et le roi reconnaît qu'elle n'a été appliquée qu'à moitié pour le moment. Aussi bien l'administration au niveau régional est-elle pour le moins « légère » et les assemblées des « élus » locaux, tous les trois mois, pendant quelques heures au siège de chaque district, ont-elles un caractère tout à fait formel.

Deux sœurs ministres

La stabilité du régime royal tient sans doute aussi à sa cohésion. Né en novembre 1955, élevé par un « tuteur » privé, puis, après un séjour de deux ans en Grande-Bretagne, installé brusquement au pouvoir en 1972 et couronné en 1974, Jigme Singye Wangchuck n'a fait, apparemment, que consolider son autorité et son ascendant, malgré son jeune âge (il est le plus jeune monarque au monde). Il est vrai que la vie politique — en l'absence de partis, de syndicats et de presse — se limite aux rivalités florentines entre quelques familles (les Wangchuck, les Dorji, les Tsering...).

Les liens de parenté entre les principaux responsables du régime sont évidemment pour quelque chose dans sa pérennité. Les deux sœurs aînées du roi occupent des fonctions de ministre, l'une des finances, l'autre du développement, cette dernière, Detchen Wangchuck, étant successeur en titre au trône. Les deux cadettes représentent également « Sa Majesté » (telle est l'expression officielle, d'ailleurs communément utilisée dans les conversations pour désigner le souverain, ce qui est un signe de déférence), l'une pour les programmes spéciaux, l'autre pour les affaires féminines. Un cousin est ministre de la communication et du tourisme, un autre du commerce et de l'industrie...

Il n'y a vraiment, parmi les dirigeants de premier plan, que le ministre des affaires étrangères, celui de l'intérieur — une personnalité âgée, membre de la vieille garde que ménage le jeune roi — et le général, chef de la petite armée royale bhoutanaise (il n'y a pas de ministre de la défense et le roi est le commandant suprême de l'armée), qui ne soient pas membres de la famille royale.

Le roi est en outre entouré d'un conseil royal (dont il choisit la douzaine de membres qui le composent), qui, le cas échéant, peut se prononcer contre le souverain devant le cabinet et l'Assemblée, mais, qui n'a pris — on s'en doute — nulle initiative de ce genre. Il contribue à rendre le système *flexible*. Les seules velléités d'opposition pourraient provenir du jeu de l'Inde (mais cela lui attirerait rapidement les foudres de la population) ou des réfugiés tibétains, ou de quelques familles. Les Bhoutanais considèrent traditionnellement les Tibétains et les Chinois avec méfiance. Après la tentative d'assassinat du jeune roi, dans laquelle étaient impliqués des Tibétains familiers du sérail à l'époque de son père, peu avant le couronnement, les réfugiés tibétains ont été invités à choisir entre la nationalité bhoutanaise ou l'exil. La majorité partirent vers l'Inde. Quelques milliers sont restés et poursuivent leurs activités, dans le commerce notamment.

Le mariage de Jigme Singye Wangchuck revêtira, quant à lui, un aspect autant politique que sentimental. S'il ne s'est pas encore marié, c'est parce qu'il n'a pas trouvé, assure-t-il, une jeune fille qui lui plairait. Mais, selon son choix, il pourra resserrer les liens au sein de la petite et bien peu fortunée aristocratie dirigeante ou en rompre l'apparente harmonie. Au reste, les femmes jouent un rôle important dans la société bhoutanaise. Elles bénéficient, en principe, des mêmes droits que les hommes, qui peuvent épouser deux sœurs ; le divorce est commun car le mariage n'est pas un sacrement, et la polygamie est tolérée.

La monarchie semble bénéficier d'une bonne image auprès de la population. Pour la jeune génération — dont plusieurs représentants dirigent des ministères ou appartiennent au conseil royal, — la modernisation ne se traduit pas seulement par l'amorce d'une politique de développement, mais aussi par l'entrée au Bhoutan de quelques attributs de la société occidentale, ou plutôt japonaise.

Pour les Bhoutanais, le jeune roi représente une garantie d'indépendance politique vis-à-vis de l'Inde. Et l'on ne paraît guère s'étonner qu'il ait un style de vie un peu féodal quoique fort peu ostentatoire. Les affaires du royaume lui laissent le temps de chasser, de pêcher — malgré les interdits de la religion bouddhique—, de jouer au golf et, bien entendu, de tirer à l'arc, sport national pour lequel le Bhoutan a envoyé une équipe aux Jeux de Los Angeles. Le royaume vient d'acquérir deux Rolls Royce !... Il faut cependant reconnaître que le souverain consacre une large partie de son temps à suivre personnellement toutes les affaires de son petit pays, l'un des plus pauvres au monde, mais aussi des mieux préservés, et en particulier celles concernant son développement. Avec pour but d'y favoriser un certain progrès économique et social n'altérant pas, assure-t-on, ses valeurs culturelles traditionnelles. Pour lui épargner les déboires rencontrés par d'autres pays ou d'autres régimes, ou tout simplement garantir la pérennité de la monarchie.

GÉRARD VIRATELLE.

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

Étranger

Afghanistan

LA CAPTURE DE JACQUES ABOUCHAR

Nous étions attendus

déclarent les compagnons du journaliste d'Antenne 2

Trois des journalistes tombés dans une embuscade en Afghanistan, à l'issue de laquelle a été capturé Jacques Abouchar, sont arrivés par un avion d'assistance médicale le samedi 22 septembre à 0 h 30 au Bourget, où ils ont été accueillis par de nombreux responsables et collègues d'Antenne 2.

Le cameraman Jean-Louis Saporito, qui s'est fracturé trois côtes en sautant de son véhicule lorsque celui-ci s'est retourné au moment de l'incident, a été conduit immédiatement par ambulance dans un centre hospitalier de la région parisienne. *« Il va bien, mais a besoin de repos »*, a précisé Albert Du Roy.

Au cours d'une brève conférence de presse, le preneur de son de l'équipe d'Antenne 2, Georges Hansen, et le journaliste indépendant Hugues Delatude qui accompagnait l'expédition ont rappelé les circonstances de l'embuscade (*le Monde* des 21 et 22 septembre). Georges Hansen a souligné les conditions singulières dans lesquelles celle-ci a eu lieu. *« Nous avions l'impression d'avoir été attendus »*, a-t-il déclaré, ajoutant que deux jeeps passées peu de temps auparavant au même endroit n'avaient pas été attaquées. Le journaliste a ajouté qu'au cours de son repli sur la frontière, les résistants afghans qui étaient en sa compagnie ne s'occupaient apparemment pas de lui – buvant à un point d'eau, sans lui offrir spontanément à boire – et *« avaient une attitude peu sympathique »*.

Jacques Abouchar avait le projet de réaliser un film sur la guérilla urbaine afghane. Initialement, il avait tenté de se rendre à Hérat au nord-ouest de l'Afghanistan. Mais le mouvement islamique Jamiat, qu'il avait contacté pour convoyer et escorter son équipe, avait fait monter les enchères, arguant des risques du déplacement. Ils avaient attendu dix-huit jours sous la tente sans pouvoir faire mouvement. C'est pourquoi ils avaient finalement décidé de se rendre dans le même but à Kandahar, ville plus proche de la frontière, se situant au sud du pays, et s'étaient adressés à un autre mouvement, celui de M. Gailani, nationaliste modéré.

● *Le Parti socialiste français* demande, dans un communiqué publié vendredi soir 21 septembre, *« que les autorités soviéto-afghanes rendent compte au plus vite de la situation actuelle de Jacques Abouchar »* et rappelle *« qu'un journaliste ne saurait être pris en otage dans un conflit armé »*. La CFDT a pour sa part appelé à la création d'un comité de soutien en vue d'obtenir la libération rapide du journaliste d'Antenne 2.

● *Arrestation à Kaboul.* – La police afghane a arrêté les auteurs de l'attentat commis le 31 août à l'aéroport de Kaboul, a annoncé Radio-Kaboul le vendredi 21 septembre. Selon des sources diplomatiques, l'attentat avait fait vingt-huit morts et environ trois cent cinquante blessés. – *(Reuter.)*

Grande-Bretagne

Le Parti libéral s'est prononcé pour le retrait « immédiat » des missiles de croisière

De notre correspondant

Londres. – Contre l'avis de leur leader, M. David Steel, les délégués au congrès du Parti libéral, réunis cette semaine à Bournemouth, se sont prononcés, le jeudi 20 septembre, pour le retrait *« immédiat »* des missiles de croisière installés en Grande-Bretagne voici près d'un an. Cette prise de position favorable à un désarmement unilatéral en Europe de l'Ouest n'est guère éloignée de celle du Parti travailliste, et elle hypothèque la possibilité d'un renforcement de l'alliance formée avec le Parti social-démocrate (SDP), d'autant que des tiraillements sont apparus sur d'autres points entre les deux mouvements ces derniers mois.

Les congrès des deux formations centristes, réunis à quelques jours d'intervalle, auront laissé percer un malaise. Mais celui du Parti libéral est plus flagrant. Si, la semaine dernière, M. David Owen, leader des sociaux-démocrates, avait dû subir des critiques plus ou moins voilées (*le Monde* du 14 septembre), M. David Steel aura été, lui, victime d'une véritable contestation.

Le texte sur la défense n'a, certes, obtenu qu'une faible majorité (611 voix contre 556), et – différence importante avec le Parti travailliste – il n'implique pas une remise en cause de l'ensemble de l'arsenal nucléaire qui se trouve en Grande-Bretagne, ni de l'adhésion de ce pays à l'OTAN. Mais cinq députés sur les dix-sept que compte le groupe parlementaire libéral ont voté cette motion et, parmi eux, M. Paddy Ashdown, qui a reçu une longue ovation et se présente de plus en plus comme un possible successeur de M. Steel. La position défendue par ce dernier suggérait un « gel » des euromissiles (il y en a seize actuellement installés sur la base de Greenham-Common) jusqu'à ce que des négociations Est-Ouest permettent un accord pour la réduction des armement nucléaires en Europe.

Après son échec, M. Steel n'a pas caché sa déception, mais il a fait preuve de fermeté. *« Il n'est pas question,* a-t-il dit en effet, *que nous nous présentions à des élections avec une telle politique... »* Il avait auparavant affirmé qu'il continuerait d'user de son droit de veto et de faire valoir ses prérogatives : le leader doit avoir le dernier mot pour le choix des grandes orientations politiques du Parti. Déjà, en 1981, M. Steel avait repoussé un vote du congrès refusant l'installation des missiles de croisière.

En proposant une résolution qu'il pensait acceptable même par les délégués les plus radicaux, M. Steel avait le souci d'aplanir l'une des principales divergences qui demeurent entre les libéraux et les sociaux-démocrates, ces derniers, et notamment M. Owen, ayant approuvé le déploiement des misiles de croisière et rejeté le principe de toute initiative unilatérale. M. Steel entendait ainsi consolider l'alliance, afin que celle-ci conserve des chances d'accéder au gouvernement à l'occasion des prochaines élections générales, qui pourraient avoir lieu en 1986 ou 1987.

L'avenir de l'alliance et le rapport de forces entre ses deux composantes ont été beaucoup discutés durant ce congrès. Certains libéraux ont mis en doute les qualités de leader de M. Steel, et des voix se sont même fait entendre pour lui conseiller de se retirer. On lui reproche d'avoir été trop discret et de s'être souvent effacé derrière le chef de file du SDP, notamment au Parlement, où il est vrai que M. Owen occupe souvent le devant de la scène face à Mme Thatcher, au point parfois de donner l'impression d'être le seul porte-parole de l'opposition.

La cohabitation du Parti libéral avec le SDP connaît d'autres problèmes. Les libéraux n'ont pas apprécié que M. Owen refuse récemment de se prononcer sur la prolongation de l'alliance au-delà des prochaines élections. Ils estiment que la volonté d'indépendance marquée par certains dirigeants du SDP, M. Owen en tête, rende difficile une campagne électorale commune, dans la mesure où ils craignent que de nombreux sympathisants du Parti libéral refusent de voter pour un candidat du SDP. A la base, au Parti libéral comme au SDP, on semble souhaiter une plus grande cohésion de l'alliance, et certains voudraient que la coalition ne possède plus qu'un seul leader.

FRANCIS CORNU.

L'opération de charme de M. Reagan vers Moscou

(Suite de la première page.)

Un déblocage de la situation paraît, en conséquence, passer par l'esquisse d'un schéma général permettant d'aborder aussi bien les questions des euromissiles et des armes stratégiques que celle des armes spatiales, qui inquiètent particulièrement les Soviétiques en raison des ambitions américaines en ce domaine.

Dans ses déclarations officieuses de vendredi, la Maison Blanche n'a fourni aucune précision sur les *« nouvelles idées »* qu'avancera M. Reagan sur les négociations de Genève. Elle s'est contentée d'affirmer que les Etats-Unis *« n'étaient attachés à aucune formule particulière »* et *« examineraient très sérieusement »* celle que pourrait présenter M. Gromyko.

Un moratoire pour les armes spatiales

Selon le *Washington Post* de samedi, le président américain s'apprêterait cependant à faire explicitement part à M. Gromyko de sa disponibilité à envisager des pourparlers sur les armes spatiales. Il n'aurait, en revanche, pas encore pris de décision sur la position de fond qu'il adoptera sur ce dossier. Le département de la défense serait en effet opposé à l'idée, défendue par le département d'Etat, d'un moratoire de trois ans sur les essais d'armes antisatellites (ASAT) prenant effet à la date d'ouverture d'éventuelles discussions.

Si le département d'Etat obtenait gain de cause auprès de M. Reagan, l'URSS se verrait alors offrir une concession de taille, car elle demande que le moratoire sur les ASAT ne soit pas le fruit de négociations mais les précède, ce qui serait *de facto* le cas.

Le président, qui souhaite ardemment pouvoir rassurer les électeurs sur sa volonté et ses capacités de dialogue avec l'Union soviétique a, quant à lui, assuré une grande publicité à l'entretien qu'il a eu vendredi avec l'ambassadeur américain à Moscou. Il voulait préparer ainsi sa rencontre avec M. Gromyko, qui devrait durer quelque quatre heures si l'on inclut le déjeuner de travail qu'auront les deux hommes. *« Nous explorons beaucoup de choses, beaucoup de solutions différentes entre nous pour savoir ce qui est le mieux »*, a déclaré M. Reagan à cette occasion.

La Maison Blanche a parallèlement annoncé avec une évidente satisfaction que M. Gromyko avait accepté une invitation du président à se rendre à une réception prévue dimanche soir à New-York en marge de l'assemblée générale de l'ONU.

Mardi dernier, le conseiller de M. Reagan pour les affaires de sécurité nationale, M. MacFarlane, avait fait part de son *« optimisme »* en affirmant que les deux superpuissances engageraient *« dès le printemps prochain une discussion sérieuse sur les problèmes des armements et les différends régionaux »*. Le même jour, M. Shultz avait fait don à l'ambassadeur soviétique à Washington d'un fauteuil appartenant au département d'Etat sur l'élégance duquel M. Dobrynine s'était récemment extasié.

BERNARD GUETTA.

M. Billy Graham à Moscou « Prions pour MM. Reagan et Gromyko »

De notre correspondant

Moscou. – M. Billy Graham est devenu plus prudent mais il n'a pas changé d'avis sur l'URSS. Au cours d'un séjour à Moscou en 1982, le prédicateur baptiste américain avait déclaré à la surprise générale qu'il avait observé une totale liberté religieuse dans ce pays. Faisant le bilan vendredi 21 septembre d'un second voyage qui a duré douze jours, M. Graham a estimé qu'on avait mal compris ses propos : *« J'avais dit alors qu'il existait une certaine liberté religieuse... Ma visite actuelle a confirmé cette constatation. »*

M. Graham était invité par l'Eglise baptiste soviétique officielle et par le patriarcat de Moscou. L'ancien ami de M. Nixon a bénéficié, comme la fois précédente, d'un traitement de faveur. Il a été reçu au Kremlin par M. Boris Ponomarev, secrétaire du comité central chargé des relations internationales et membre suppléant du bureau politique.

Un des ressorts de la foi baptiste, en particulier dans le sud des États-Unis, est un optimisme à toute épreuve. M. Graham en déborde visiblement puisqu'il a vu partout des églises pleines où les fidèles se rendent sans contrainte et qu'il estime qu'il y a *« au moins 100 millions de croyants en URSS »*.

Cette volonté de voir le bon côté des choses avait été illustrée de façon presque caricaturale lors de son précédent voyage. M. Graham avait prononcé alors un vibrant éloge de ses hôtes soviétiques, les remerciant d'avoir mis à sa disposition *« une superbe voiture »* et de lui *« avoir offert du caviar »*... Cette naïveté lui avait été reprochée et il n'a pas récidivé. Une question très dure lui a cependant été posée par un confrère de la télévision américaine : *« Le Christ avait combattu les scribes et les pharisiens, et vous ? »* Après un silence, M. Billy Graham a répondu sur un ton glacial : *« Je n'ai lu nulle part dans le Nouveau Testament que le Christ ait engagé des polémiques avec les autorités romaines... »*

Le prédicateur américain a reconnu que les croyants qui refusent les Eglises officielles contrôlées par le Conseil pour les affaires religieuses (un organisme gouvernemental) et veulent exercer leur foi de façon autonome ont à faire face à des *« difficultés »*. C'est un euphémisme.

L'ambiguïté d'un tel voyage était manifeste lors du sermon prononcé par M. Graham dans la cathédrale de l'Epiphanie à Moscou en présence du patriarche Pimène : une partie de l'assistance – environ trois cents personnes au total – était composée d'agents en civil des organes de sécurité. Les autorités soviétiques peuvent se féliciter d'avoir encouragé cette visite. Les « foules » de fidèles auxquelles le prédicateur américain s'est adressé à Leningrad, en Estonie et en Sibérie comportaient certainement la même proportion de ces « paroissiens » bien particuliers.

M. Graham ne pouvait que ravir ses hôtes en dénonçant sans cesse les risques de guerre nucléaire, en rappelant les souffrances des Soviétiques pendant le second conflit mondial et en reconnaissant leur *« désir de paix »*. *« J'ai invité les croyants de ce pays à prier pour la réunion prochaine du président Reagan et de M. Gromyko »*, a-t-il indiqué. Les Soviétiques qui l'ont écouté ont été ainsi les premiers à apprendre qu'une telle rencontre allait avoir lieu aux Etats-Unis, puisque la presse ne l'a pas encore annoncée.

DOMINIQUE DHOMBRES.

● ERRATUM. – C'est par erreur qu'il a été indiqué, dans les « rendez-vous » de la semaine du *Monde* daté 16-17 septembre, que le nouveau secrétaire général du Conseil de l'Europe appelé à prendre ses fonctions le 15 septembre était M. Karasek. Ce dernier est au contraire le secrétaire général sortant, à la sucession duquel a été désigné, au printemps dernier (*le Monde* du 11 mai), M. Marcelino Oreja, ancien ministre espagnol, qui prendra officiellement ses fonctions le 1er octobre.

● *M. M'Bow ne démissionnera pas.* – Le directeur général de l'UNESCO, M. Amadou Mahtar M'Bow, a commenté, vendredi 21 septembre sur Radio-France-Internationale, la publication, la veille, à Washington, des révélations contenues dans le rapport de la Cour des comptes du Congrès américain – rapport qui met gravement en cause sa gestion (*le Monde* du 22 septembre) – en assurant qu'*« aucun Etat, quel qu'il soit »*, ne pourra l'amener à donner sa démission, pas plus que *« les menaces, les pressions ou certains actes qu'on pourrait qualifier de criminels »*.

RENCONTRES SINO-SOVIÉTIQUES

Le ministre chinois des affaires étrangères, M. Wu Xueqian, qui conduit la délégation de son pays à l'Assemblée générale de l'ONU, a rencontré, le vendredi 21 septembre, au siège de la mission de l'URRS, son collègue soviétique, M. Gromyko. Les conversations devaient se poursuivre, samedi matin, au siège de la mission chinoise.

Ces rencontres marquent une relance des contacts sino-soviétiques qui s'étaient pratiquement interrompus, sur le plan politique du moins, depuis l'ajournement, au dernier moment, d'une visite que le premier vice-président du conseil d'URSS, M. Arkhipov, devait faire à Pékin au mois de mai dernier.

En quittant Pékin, M. Wu Xueqian avait déclaré qu'il attachait *« beaucoup d'importance »* à ses entretiens avec M. Gromyko, dont il espérait qu'ils permettraient d'aboutir à une amélioration des relations entre les deux pays.

Ce n'est pas la première fois toutefois que des entretiens ont lieu à ce niveau entre Chinois et Soviétiques. Des représentants du PC et du gouvernement chinois de rang comparable et plus élevé que M. Wu Xueqian avaient en effet été reçus au Kremlin à l'occasion des obsèques de Leonid Brejnev, puis de Iouri Andropov.

● *Une journée de la francophonie.* – L'association internationale des parlementaires de langue française (AIPLF) a décidé d'organiser chaque année une Journée internationale de la francophonie le 20 mars, jour anniversaire de la naissance en 1970 de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT). La 14e assemblée générale de AIPLF réunie à Saint-Denis de la Réunion a, d'autre part, réélu à sa présidence M. Daouda Sow, président de l'Assemblée nationale du Sénégal et décidé de tenir sa prochaine assemblée en juillet 1986 au Québec. – *(AFP.)*

Commémoration conjointe

MM. KOHL ET MITTERRAND A VERDUN

M. Mitterrand et le chancelier Kohl se retrouvent ce samedi après-midi 22 septembre à Verdun, pour y participer ensemble à différentes cérémonies commémorant les affrontements franco-allemands de la première guerre mondiale. Le président de la République et le chef du gouvernement de Bonn devaient notamment visiter l'ossuaire de Douaumont et y planter un arbre symbolique.

Le principe de cette commémoration conjointe avait été arrêté lors du sommet franco-allemand de Rambouillet, en mai dernier. Il s'agissait, officiellement, de marquer de façon solennelle la pérennité et la solidité de la réconciliation franco-allemande, en rendant en commun un hommage à toutes les victimes des conflits passés, qu'elles appartiennent à l'un ou à l'autre pays. Mais le but de cette cérémonie était aussi de dissiper le malaise provoqué par le souhait du chancelier ouest-allemand de pouvoir participer lui aussi à l'anniversaire du débarquement allié du 6 juin 1944 en Normandie, souhait qui n'avait pas été exaucé.

Interrogé vendredi par FR 3-Lorraine, M. Mitterrand a déclaré, à propos de sa rencontre de samedi avec le chancelier Kohl (qu'il doit revoir les 29 et 30 octobre au sommet franco-allemand de Bad-Kreuznach) : *« Le chancelier de la République fédérale d'Allemagne et le président de la République française éprouveront le sentiment d'avoir contribué à faire l'histoire de leurs deux peuples, et, au-delà de ces deux peuples, d'avoir donné un élan nouveau à une construction politique qui devrait, si on le comprenait davantage, transformer l'équilibre mondial (...). Il n'y aurait pas d'Europe, de Communauté européenne, sans un bon accord franco-allemand. »*

● *M. Mitterrand en Grande-Bretagne.* – Le président de la République se rendra en visite officielle en Grande-Bretagne du 23 au 26 octobre prochain. Au cours de son séjour à Londres, M. Mitterrand aura notamment l'occasion de s'adresser aux membres du Parlement de Westminster, de visiter l'ancien QG du général de Gaulle durant la guerre, à Carlton Gardens, et de se rendre à Dartmouth, dans le Devon, d'où il s'était lui-même embarqué pour la France en février 1944. Il fêtera ensuite chez un descendant du marquis de Landsdowne le quatre-vingtième anniversaire de l'Entente cordiale, à la conclusion de laquelle le diplomate britannique avait apporté une importante contribution.

● *Un 159e membre à l'ONU.* – Le sultanat de Brunei est devenu vendredi 21 septembre, le 159e Etat membre des Nations unies. L'Assemblée générale de l'ONU s'est prononcée par acclamation pour l'entrée du sultanat dans l'organisation. La délégation de Brunei était menée par le sultan. – *(AFP.)*

Du 37 au 50
Pointures et largeurs mini ou maxi, et pieds délicats à chausser... découvrez notre nouvelle collection mode.
Chaussez-vous Jean Thiot
Jean Thiot chausseur
• 17, rue du Louvre (Mº Halles Turbigo) • 82, bd Haussmann (Mº St-Lazare) • 97, rue d'Alésia (Mº Alésia)
CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE : (1) 229 47 71
La Mode en Pointures et Largeurs Extrêmes.

"GRAND JURY" RTL-Le Monde
ROLAND DUMAS
dimanche 18 h 15
en direct sur RTL
animé par Alexandre BALOUD
André PASSERON
et Bernard BRIGOULEIX (Le Monde)
Paul-Jacques TRUFFAUT
et Olivier MAZEROLLE (RTL)

Quelle réforme du mode de scrutin pour 1986 ?

Les vertus du *statu quo*

J.-M. C. – Lorsqu'on s'interroge sur le mode de scrutin, il faut peut-être dépasser le simple stade de la tactique électorale et l'idée que ce serait simplement une tricherie, comme le dit Jacques Chirac, pour sauver ce qui peut être, sauvé de l'actuelle majorité. Car le débat est plus intéressant que cela : c'est l'un des éléments, peut-être de la fin d'un système sur lequel on vit depuis plus de vingt ans, qui est le système institutionnel de la Vᵉ République, réduit à l'affrontement droite-gauche classique. Peut-être ce système a-t-il vécu et cédera-t-il la place à autre chose. Voilà les thèmes généraux du débat. Je vais donc proposer à Jean-Pierre Cot de commencer, puisque c'est lui l'homme du changement : il s'affirme proportionnaliste, et proportionnaliste intégral !

J.-P. C. – Je pense en effet que le mode de scrutin est très directement lié à l'ensemble de l'équilibre institutionnel, que tout cela forme un système, dans la mesure où on ne peut pas toucher à un morceau sans que tout le reste se modifie. C'est dans cette perspective-là que je vois le problème du mode de scrutin aujourd'hui, et plus exactement à partir d'une réflexion sur le thème : comment la gauche peut-elle donner vie aux institutions renouvelées et les démocratiser ? Réflexion qui a été peu poussée jusqu'à maintenant puisque, au fond, la gauche, pendant très longtemps, sous l'influence de Guy Mollet, a eu une vision parlementariste des institutions, ce qui fait qu'elle était complètement à côté de ce qui se passait réellement ; puis elle a eu surtout un comportement pragmatique vis-à-vis de ces mêmes institutions, une fois qu'elle les a assumées. Je crois qu'il faut aller plus loin.

» Nous avons des institutions qui sont excessivement présidentialisées, en ce sens qu'elles donnent au président de la République les pouvoirs d'un régime présidentiel plus ceux d'un premier ministre d'un régime parlementaire, et que, dans cette situation-là, avec un mode de scrutin majoritaire et une majorité cohérente, il n'y a plus de jeu, c'est-à-dire qu'il n'y a plus de débat démocratique, plus de négociation entre l'exécutif et le législatif. Cela ne me paraît pas conforme à l'équilibre souhaité par de Gaulle en 1958.

» D'ailleurs, lorsque de Gaulle a fait cette Constitution, il ne pensait pas du tout avoir en face de lui un parti majoritaire. Il pensait avoir une Assemblée qui serait peut-être un peu moins fractionnée que celle de la IVᵉ République, mais pas beaucoup moins, et cela à tel point qu'on dit qu'en 1962, lorsque l'UNR a eu la majorité absolue, il a été inquiet de devenir l'homme d'un parti. La conception initiale de la Constitution était bien celle d'un président de la République dont émane tout le pouvoir exécutif, au sens le plus large, ayant les moyens de contraindre à un dialogue une Assemblée qui, elle, représente la diversité du pays. Lorsque Michel Debré dit : la Constitution de 1958, c'est le scrutin majoritaire, je constate qu'il voulait effectivement qu'il soit inscrit dans la Constitution, mais que de Gaulle a refusé.

Pas de tabou !

A. D. – J'accepte l'idée selon laquelle le mode de scrutin n'a, en aucun cas, à être un tabou constitutionnel, et il est exact que le général de Gaulle, qui d'ailleurs a eu des conceptions diverses à propos du mode de scrutin depuis la Libération, a refusé que cela figure dans la Constitution. C'est donc un problème que tout le monde peut examiner, sur lequel, *a priori*, il n'y a aucune idée à refuser. Je tire deux conséquences de l'idée de Jean-Pierre Cot, et j'y suis totalement opposé pour deux raisons.

» La première, c'est que le retour au scrutin proportionnel, *a fortiori* au scrutin proportionnel intégral, nous ramène à peu près inexorablement à un cumul des inconvénients du régime présidentiel et du régime ultra-parlementaire.

» Je crois que si on met en œuvre, dans une situation politique du genre de celle qui est en train de se dessiner, avec deux oppositions et un centre, un mode de scrutin de ce genre, le président de la République restera le personnage-clé avec tous les inconvénients, justifiés, que Jean-Pierre Cot souligne, et en même temps on retrouvera tous les travers, tous les ridicules et tous les dangers du système ultra-parlementaire de la IVᵉ République, c'est-à-dire une espèce de marchandage permanent entre un souverain qui conservera des pouvoirs considérables et des séries d'appareils de parti.

» La deuxième grande critique, c'est que le scrutin proportionnel est un dessaisissement des citoyens au bénéfice des « professionnels » de la politique. Les institutions de la Vᵉ République, qui sont critiquables, ont au moins deux avantages : l'un, évident, est celui de la stabilité et de l'identification des choix ; l'autre, pas toujours perçu, est que progressivement les citoyens peuvent, sur les grandes options, disons pour les élections présidentielle et législatives, à un moindre degré aussi sur les élections municipales, exercer un contrôle, c'est-à-dire savoir à la fois entre quels leaders et entre quels programmes ils doivent choisir.

» S'il y a un retour à la proportionnelle, cela signifiera que toute cristallisation politique provoquée par le choix électoral sera susceptible de se dissoudre trois mois après et donc que, à nouveau, le contrôle repassera des citoyens aux appareils...

J.-P. C. – Ce n'est pas un retour à la proportionnelle, c'est un scrutin majoritaire pour le président de la République, un scrutin proportionnel pour l'Assemblée...

A. D. – Jean-Pierre Cot, si vous permettez, c'est un peu un sophisme, parce que quelle que soit votre subtilité, qui est grande, c'est quand même difficile d'imaginer un président élu à la proportionnelle...

J.-P. C. – Dans notre système, nous avons d'un côté un président qui est choisi tous les sept ans – et d'ailleurs une modification de l'équilibre conduirait probablement à raccourcir aussi le mandat, – un président choisi au scrutin nécessairement majoritaire, qui est titulaire de la puissance d'État comme dirait Carré de Malberg, et de l'autre, une Assemblée, élue à la proportionnelle, avec un dialogue entre les deux. Voilà l'équilibre. Mais je ne veux pas qu'on croit que lorsqu'on institue la proportionnelle à l'Assemblée, cela veut dire la proportionnelle pour l'ensemble des institutions.

Une pièce du système

J. J. – Je pense, comme Alain Duhamel et Jean-Pierre Cot, que le mode de scrutin n'est pas seulement un problème technique, en vue de 1986, mais une pièce essentielle du dispositif institutionnel de la Vᵉ République dans le fonctionnement même du régime. Le scrutin majoritaire à deux tours, tel qu'il a fonctionné depuis 1958, a eu une importance extraordinaire sur la manière dont a été façonnée notre vie politique. C'est finalement cela qui est en jeu, et pas seulement le fait de se demander comment modifier la répartition des sièges dans l'Assemblée de 1986. Depuis 1962, des majorités claires se sont dégagées des urnes avec le scrutin majoritaire. Des majorités stables, c'est-à-dire que la majorité qui a été élue en début de mandat législatif est restée jusqu'à la fin.

» Le scrutin majoritaire a fait que la dissolution, utilisée trois fois, en 1962, en 1968 et en 1981, a joué son rôle de résolution des crises, tandis que la proportionnelle priverait la dissolution de ce rôle de résolution des crises.

» Ce scrutin majoritaire à deux tours a modifié, façonné, un système de partis nouveau. C'est lui qui a organisé, combiné avec l'élection présidentielle au suffrage universel, l'union de la gauche, la reconstruction du Parti socialiste, qui a excercé des contraintes telles sur le Parti communiste qu'elles expliquent au moins pour partie l'évolution des rapports de forces à gauche ; c'est lui qui a permis l'alternance et, fait nouveau par rapport aux expériences de la IIIᵉ et de la IVᵉ République, a fait que l'alternance joue pleinement et durablement, c'est-à-dire qu'on ne se trouve pas dans la situation où, comme en 1924 ou en 1936, deux ans après l'arrivée de la gauche au pouvoir, les majorités se renversent sans que les électeurs aient leur mot à dire. Le problème que pose Jean-Pierre Cot c'est : est-ce qu'en modifiant une pièce du système, l'ensemble pourra continuer à bien fonctionner, voire à mieux fonctionner ? Jean-Pierre Cot a dit : « sur-présidentialisation », et « démocratisation ». Je ne suis pas sûr que le scrutin proportionnel intégral réponde à ces deux problèmes. Les effets de la proportionnelle intégrale peuvent être pervers ; ils peuvent conduire soit à un renforcement très net des pouvoirs du président, qui devient ainsi le seul homme fort face à une Assemblée faible, divisée et incohérente, et, à la limite, un président qui fait renverser les gouvernements qu'il n'aime plus à un moment donné. Soit, au contraire, à un affaiblissement du président, dessaisi de ses pouvoirs par le Parlement, de sorte que le droit de dissolution n'a plus aucun rôle. Donc la proportionnelle n'apporte pas de réponse claire au problème de la sur-présidentialisation et pas davantage à celui de la démocratisation, dans la mesure où, en réalité, les électeurs seront privés du droit de désigner leurs gouvernants de façon claire, ce qui constitue quand même le principal apport de la Vᵉ République.

Dérèglement, dérégulation

J.-M. C. – Il y a un point qui me semble mériter au moins d'être nuancé, c'est lorsque l'on dit que les électeurs, par le biais du scrutin majoritaire, choisissent leur majorité, choisissent leurs gouvernants. C'était vrai et c'est devenu faux. Car, depuis 1976, l'une des réalités de la Vᵉ République est qu'il n'y a plus de majorité. Valéry Giscard d'Estaing n'avait pas de majorité politique réelle, même si, formellement, il l'avait au Parlement. De la même façon, est-ce que l'on peut considérer que la gauche aujourd'hui dispose d'une majorité politique, du moins celle de 1981 ? A chaque fois les gouvernements sont obligés d'en venir à une procédure lourde, qui est l'article 49-3. Aussi bien Raymond Barre que Pierre Mauroy et désormais Laurent Fabius sont conduits à gouverner avec cela. Alors, ne faut-il pas plutôt se demander comment adapter le système à partir de cette réalité-là qui est que, aussi bien à droite qu'à gauche, il n'y a plus de majorité durable possible.

A. D. – C'est vrai qu'à partir de 1976 il y a d'une certaine manière un dérèglement partiel du système de représentation.

J.-M. C. – ...qui culmine en *1981*, avec une partie de la droite favorisant l'élection de la gauche et une partie de la gauche votant contre son propre camp, ce qui risque de se reproduire...

A. D. – Sans ce système institutionnel et le scrutin majoritaire qui lui est lié, ce qui, en l'occurrence,



M. Jean-Pierre Cot

aura été un dérèglement partiel aurait abouti à un dérèglement total. L'ensemble du système institutionnel, plus le mode de scrutin font que l'on aboutit à un dérèglement partiel, dommageable mais partiel, mais pas à un dérèglement total.

» D'autre part un mode de scrutin n'est pas un idéal. C'est un moindre mal en fonction d'une hiérarchie de priorités qu'on doit se fixer. La hiérarchie de priorités, c'est d'abord de permettre aux citoyens de désigner une majorité claire au moment de l'acte électoral. Si cette majorité se défait d'elle-même, sans intervention du citoyen, par dérèglement du système, à ce moment-là il faut qu'il y ait obligation de revenir devant le citoyen. Cela, c'est le contraire de la proportionnelle.

Démocratiser

J.-P. C. – Une bonne partie des vertus que Jérôme Jaffré accorde au scrutin majoritaire, je les fais beaucoup plus découler de l'élection au suffrage universel du président de la République. Car il me semble que c'est ce phénomène-là qui a contraint les partis politiques à d'autres ordres de bataille, à un autre type de raisonnement et à un autre comportement dans la vie politique française. Et, à l'exception de votre observation sur la dissolution – car il est vrai qu'une dissolution en scrutin majoritaire a des effets différents d'une dissolution en scrutin proportionnel, – l'essentiel découle très directement de la réforme de *1962*, beaucoup plus que du mode de scrutin majoritaire. C'est ma première observation.

» Seconde observation : c'est vrai qu'il est essentiel que les citoyens puissent choisir clairement lors de l'échéance décisive en fonction de programmes et des hommes. Mais c'est vrai aussi que la démocratie ne se ramène pas à cela. Permettez à un ancien député de dire combien la vie législative, c'est-à-dire le contrôle permanent et la discussion permanente qui font la bonne loi en particulier, a été complètement étouffée par le système de la Vᵉ République. Et ce, parce qu'à partir du moment où il y a une majorité homogène, avec en plus la surprésidentialisation – c'est-à-dire la possibilité de contraindre cette majorité à tout moment par des mécanismes particulièrement brutaux du type 49-3 – on arrive à un système où il n'y a plus de dialogue entre l'exécutif et le législatif. Mon souci de démocratisation des institutions est de rétablir l'existence d'un dialogue. Essayons, non pas de prendre modèle sur les institutions américaines, mais de voir un peu ce qui se passe aux Etats-Unis : le président des Etats-Unis, quelle que soit la couleur de la Chambre, est obligé de négocier constamment tout en ayant des pouvoirs présidentiels considérables. Je trouve que c'est cet équilibre-là qui permettrait de faire une démocratie vivante sans porter atteinte pour autant à la stabilité des institutions.

A. D. – C'est vrai que c'est l'élection du président de la République au suffrage universel direct qui a tout modifié dans ces institutions. C'est vrai que la stabilité, qui était nécessaire, s'est faite au détriment du contrôle parlementaire. Mais le problème du contrôle de l'exécutif par la majorité parlementaire est plus une question d'autorégulation entre un exécutif et sa majorité qu'une question de mode de scrutin. Après tout, rien n'empêchait François Mitterrand, qui avait été un critique extrêmement talentueux et convaincant des inconvénients de la présidentialisation et de l'absence de contrôle parlementaire avant 1981, d'accepter de la part de sa majorité un véritable pouvoir de contrôle parlementaire. Il se trouve qu'il a fait le contraire. La conception parlementaire mise en œuvre par François Mitterrand est exactement semblable à celle de Giscard d'Estaing et de Barre.

J.-P. C. – Sur ce point, je voudrais juste ajouter un mot : je ne raisonne pas dans cet équilibre en termes de majorité parlementaire mais en termes d'absence d'opposition parlementaire. Car tout l'ensemble de nos institutions est organisé de manière à exiger non pas une majorité, mais une absence d'opposition ; et cela entraîne une série de conséquences.

J. J. – Jean-Pierre Cot dit que le rôle déterminant est celui de l'élection présidentielle au suffrage universel. Certes ! Mais c'est bien la combinaison qui fait le système. Je prends un exemple : si on n'a que l'élection présidentielle au suffrage universel, et pas le scrutin majoritaire aux élections législatives, les contraintes que le Parti socialiste peut exercer sur le Parti communiste et le facteur qui crée l'union de la gauche ne sont plus du tout les mêmes. Car le Parti communiste étant, lui, totalement exclu de la course présidentielle, il ne peut pas se placer uniquement sur un objectif d'alliance pour une présidentielle et de jeu totalement proportionnel pour les législatives. Donc il me semble que le scrutin majoritaire à deux tours joue un rôle au moins aussi important que l'élection du président au suffrage universel. Deuxième remarque : il y a trois composantes dans le mode de scrutin majoritaire à deux tours qui s'additionnent et qui en font toute la richesse.

La proportionnelle de M. Giscard d'Estaing

S'agissant du mode de scrutin pour les élections législatives, M. Giscard d'Estaing est catégorique. « Il faut un scrutin où intervient un certain degré de règle proportionnelle », *écrit-il dans son livre* Deux Français sur trois.

A la question « peut-on concilier les aspirations du monde rural et de la population des petites villes qui souhaitent choisir eux-mêmes et élire le député qui les représente avec la nécessité d'une représentation du pluralisme politique ? », *l'ancien président de la République répond :* « La solution existe. Elle consiste à transposer pour l'Assemblée nationale le mode d'élection pratiqué pour le Sénat : dans les départements où la population est inférieure à un certain chiffre, le scrutin resterait le scrutin d'arrondissement, de manière à répondre au désir du choix personnel là où celui-ci a un contenu réel. Dans les départements dont la population est supérieure à ce chiffre et où les électeurs se sentent moins proches de leurs élus, la loi électorale deviendrait le scrutin proportionnel départemental. » *Et M. Giscard d'Estaing précise :* « En fixant, par exemple, la limite à 1 million d'habitants, deux tiers des députés seraient élus au scrutin majoritaire et un tiers au scrutin proportionnel. »

D'après le dernier recensement, douze départements comptent actuellement plus de 1 million d'habitants. Ils totalisent 32,58 % de la population nationale et désignent cent cinquante-huit représentants à l'Assemblée nationale, soit presque le tiers de l'effectif total. L'ancien chef de l'Etat souligne qu'ainsi « tous *[les députés]* resteraient élus à un scrutin local, ce qui est fondamental ». *La solution qu'il préconise permet en outre, selon lui, d'éviter de recourir à une augmentation du nombre des députés, augmentation qu'il juge* « totalement inopportune et condamnable dans un pays qui compte déjà, du fait de ses deux Assemblées, le plus grand nombre d'élus par habitant de tous les grands pays industriels, et qui alourdirait encore la procédure des débats parlementaires ».

On peut partager l'hostilité de l'ancien président de la République à une Assemblée nationale plus importante numériquement. On peut aussi se demander si une augmentation du nombre des députés ne permettrait pas de réduire, au moins partiellement, les inégalités de représentation qui existent d'une circonscription à l'autre et, plus globalement, d'un département à l'autre, quel que soit d'ailleurs le seuil de population retenu. L'Essonne, par exemple, avec 988 000 habitants, élit moitié moins de députés (quatre) que la Loire-Atlantique à peine plus peuplée (995 498 habitants). Il semble d'ailleurs acquis que la réforme que proposera le gouvernement comporte une augmentation numérique de la représentation nationale.

Si l'on observe les douze départements qui comptent plus de 1 million d'habitants (voir tableau), on constate que seuls quatre d'entre eux – la Gironde, le Nord, le Rhône et les Hauts-de-Seine – bénéficient d'une représentation presque parfaite. Deux sont surreprésentés : le Pas-de-Calais (moins peuplé que le Rhône, il élit un député de plus) et Paris (nettement moins peuplé que le Nord, il élit pourtant huit députés de plus). Les six autres départements, en revanche – les Bouches-du-Rhône, les Yvelines, la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne, et dans une moindre mesure, la Moselle et la Seine-Maritime – souffrent de sous-représentation. Ainsi, le Val-de-Marne, aussi peuplé que la Seine-Maritime, désigne-t-il deux représentants de moins à l'Assemblée nationale.

Si l'on examine, d'autre part, la « couleur » *politique de ces douze départements, on constate que, actuellement, la gauche est majoritaire dans neuf d'entre eux. Le PS détient à lui seul huit des dix sièges de la Gironde et cinq des huit sièges de la Moselle. Le PS et le PC détiennent ensemble neuf sièges sur onze dans les Bouches-de-Rhône, dix-neuf sièges sur vingt-trois dans le Nord, huit sur dix dans la Seine-Maritime, sept sur treize dans les Hauts-de-Seine et six sur huit dans le Val-de-Marne. Ils détiennent, enfin, la totalité des sièges du Pas-de-Calais et de la Seine-Saint-Denis.*

Il ne fait aucun doute que l'introduction de la proportionnelle dans ces départements permettrait aux partis d'opposition d'y accroître leur audience ou de s'y implanter. Dès lors, on peut se demander si la proposition de M. Giscard d'Estaing est bien dénuée de toute arrière-pensée tactique. Même s'il prend le soin d'affirmer qu'il ne s'agit pas « de découvrir les mérites du scrutin proportionnel au moment où il vous avantage, en venant réduire les gains de votre adversaire »...

NADINE AVELANGE.

هكذا من الأصل

86 ?

s du statu quo



Débat

La réforme du mode de scrutin pour les élections législatives devrait dominer le débat politique dans les prochains mois. Le chef de l'État a lui-même annoncé qu'une telle réforme devrait intervenir au printemps 1985, soit un an avant l'échéance législative, si le calendrier n'est pas bouleversé. M. Mitterrand doit, dans cette affaire, concilier deux logiques contradictoires.

La logique majoritaire a pour elle le passé : elle dégage une majorité, la force d'appoint, en l'espèce le PC, contrainte à la « discipline républicaine ». La logique proportionnelle correspond en revanche aux engagements de toujours des socialistes, et du président lui-même ; elle est réputée plus juste ; elle peut être une condition de la survie de l'actuel pouvoir.

Avant même que le débat ne s'engage au fond, nous avons mis face à face l'un des rares hommes politiques à prôner la représentation proportionnelle intégrale, M. Jean-Pierre Cot, ancien ministre, qui est, au sein du PS, l'un des animateurs de la mouvance rocardienne, et Jérôme Jaffré ainsi qu'Alain Duhamel, que nos lecteurs connaissent bien, tous deux partisans du scrutin majoritaire. J.-M. C.

ou la recherche d'un nouvel équilibre

» Il y a un facteur personnel – on élit un député dans une circonscription qu'on choisit ; il y a un vote de parti qui est le vote de premier tour ; et il y a un vote de désignation de coalition, qui est plutôt le vote de second tour. Ce sont là les différentes étapes. Et il me semble que revenir sur chacun de ces trois éléments pour favoriser le dialogue au sein de l'Assemblée et éviter effectivement des majorités trop rigides, c'est aller trop loin. Est-ce qu'on ne peut pas trouver des solutions intermédiaires ? Faut-il en venir à la proportionnelle intégrale pour redonner un peu de souplesse au système ?

» Troisième point : la proportionnelle aboutira à deux effets négatifs clairs. En premier lieu elle supprime la notion de majorité, ne serait-ce que parce que les partis qui gouvernent ensemble à l'Assemblée s'affrontent durement devant les électeurs, puisque la proportionnelle fait que ce sont les partis les plus proches qui s'opposent le plus entre eux pour se concurrencer davantage. En second lieu, la proportionnelle donne un poids exagéré aux partis centristes qui peuvent se créer demain ; le scrutin majoritaire explique beaucoup la rénovation du Parti socialiste et la création de l'UDF en 1978, qui est bien un produit du scrutin majoritaire, et pas de l'élection présidentielle au suffrage universel.

A. D. – Oui ! Ce qui était vrai du Parti socialiste l'était également de la droite, et en particulier de la droite non gaulliste. Sans ce mode de scrutin, il n'y aurait pas organisation de la droite non gaulliste, donc il y aurait éparpillement de groupes parlementaires, donc il y aurait reconstitution instantanée de groupes charnières.

» On est à ce moment-là dans un système où les partis centristes, parce que cela va donc de la gauche à la droite en excluant dans ce système les communistes et éventuellement la droite gaulliste, s'éparpillent, pèsent moins électoralement et beaucoup plus politiquement. Donc, Jean-Pierre Cot, ne faut-il pas aller beaucoup plus loin dans votre idée ? Ne vous trompez-vous pas de cible en parlant de mode de scrutin ? Peut-être est-ce le problème du rôle du président, de la durée de son mandat, de l'évolution éventuelle vers un régime présidentiel, c'est-à-dire vraiment de type américain, avec la séparation de pouvoirs entre le président et l'Assemblée, ou du retour à un régime parlementaire qui est posé ?

J.-P. C. – Le régime américain, vous le savez très bien, n'est pas un régime de séparation de pouvoirs...

J. J. – Suppression de la responsabilité du gouvernement, suppression de la dissolution et du premier ministre, allez-vous jusque-là ?

J.-P. C. – Non, je ne vais pas jusque-là, parce que je crois que l'équilibre institutionnel de la V[e] République est un bon équilibre, qui correspond assez bien à notre tradition politique, à condition justement d'en corriger les excès. Mais, de nouveau, je voudrais insister sur le fait qu'il s'agit dans mon esprit d'un système d'ensembles, dans lequel l'Assemblée nationale et son mode d'élection ne sont qu'un des éléments, et pas l'élément essentiel. La V[e] République est un régime organisé autour de la clé de voûte qu'est le président de la République.

» C'est un système qui met un fort contrepoids du côté présidentiel à une proportionnelle éventuelle du côté de l'Assemblée. C'est justement parce que le président est un président puissant, et parce que je souhaite qu'il reste un président puissant, qu'à partir de ce moment-là il me semble qu'il y a une exigence démocratique de fonctionnement de l'Assemblée, en dialogue avec ce président, avec les conditions que cela comporte, c'est-à-dire : l'absence de majorité homogène à l'Assemblée, une cassure, oui, de la bipolarisation, pour que l'Assemblée, elle, reflète le paysage politique français dans toute sa diversité. Cela m'amène immédiatement à la conséquence : une proportionnelle intégrale, c'est-à-dire une proportionnelle qui n'intègre aucun élément majoritaire, aucune incitation à un regroupement majoritaire, aucune prime majoritaire.

» Tout système qui mélangerait de la proportionnelle et du majoritaire n'atteindrait pas le but recherché, qui est d'éviter justement la constitution de blocs rigides, et donc une bipolarisation paralysante pour nos institutions. Paralysante : soit parce que c'est une majorité à la botte du président, soit parce que c'est un conflit institutionnel.

J.-M. C. – Puis-je schématiser la position de Jean-Pierre Cot en disant qu'il reproche aux tenants du scrutin majoritaire qui sont en face de lui d'être les tenants de la guerre idéologique, dont tout le monde se plaint à intervalles réguliers, mais à laquelle jamais personne ne veut mettre fin, en partie à cause du système électoral ?

A. D. – Je voudrais répondre deux choses à Jean-Pierre Cot. La première, c'est qu'il a l'esprit trop paradoxal, lorsqu'il explique qu'une modification du tout au tout des conditions de désignation de l'Assemblée nationale n'affaiblirait pas forcément le président de la République. Lui qui connaît très bien l'exemple américain, qui connaît très bien la mécanique institutionnelle américaine, c'est un marchandage perpétuel, difficile, quotidien entre le président et le Congrès. Alors on peut considérer que c'est mieux qu'il y ait ce marchandage, plutôt que l'impérium du souverain français. Mais on ne peut pas considérer et dire que, s'il y avait un autre mode de scrutin, il n'y aurait pas automatiquement une diminution des pouvoirs du président. On peut dire : le président français a trop de pouvoirs, diminuons-les. On ne peut pas dire : on va changer le mode de scrutin et cela ne touchera pas à ses pouvoirs.

J.-P. C. – Equilibrons-les, ces pouvoirs !

Le règne des apparatchiks

A.D. – Maintenant.

» On est exactement au cœur du débat. Qu'est-ce qui est préférable – ou le moins nuisible ? Est-ce avoir une majorité choisie, une majorité identifiée et les leaders identifiés et assurés de la durée, avec, s'il y a une véritable grande crise politique, la nécessité de la dissolution et d'un nouvel arbitrage du citoyen ? Ou bien est-ce la reconstitution d'une assemblée dans laquelle on a la reconstitution d'une sorte de kaléidoscope, avec la multiplication des majorités d'idées chère à Edgar Faure ? Car c'est exactement ce à quoi aboutirait la proportionnelle selon Jean-Pierre Cot, avec un contrôle qui serait non pas le contrôle des députés de base, mais celui des apparatchiks de chacune des formations, ou des groupes charnières qui se reconstitueraient immanquablement avec ce mode de scrutin. Est-ce l'idéal, pour éviter ce que Jean-Marie Colombani appelait la « guerre idéologique », de rendre le pouvoir à des vice-présidents délégués de groupes parlementaires ?

Les douze départements qui comptent plus d'un million d'habitants

DÉPARTEMENT	Nombre d'habitants	Pourcentage par rapport à la population nationale	Nombre de députés	Pourcentage par rapport à l'effectif total
Bouches-du-Rhône	1724199	3,17	11	2,24
Gironde	1127546	2,07	10	2,03
Moselle	1007189	1,85	8	1,62
Nord	2520526	4,63	23	4,68
Pas-de-Calais	1412413	2,59	14	2,85
Rhône	1445208	2,65	13	2,64
Seine (Paris)	2176243	4	31	6,31
Seine-Maritime	1193039	2,19	10	2,03
Yvelines	1196111	2,20	8	1,62
Hauts-de-Seine	1387039	2,55	13	2,64
Seine-Saint-Denis	1324301	2,43	9	1,83
Val-de-Marne	1193655	2,19	8	1,62
TOTAL	17707469	32,58	158	32,17

De gauche à droite : MM. Jaffré, Cot et Duhamel

Inévitablement, ne retomberait-on pas dans ce que connaissent les Israéliens, et qui aboutit à un blocage institutionnel, ce qu'on a observé en Corse, et qui a abouti à un échec formidable et à des résultats absolument paradoxaux ? Ne reviendrait-on pas, par la force des choses, à la IV[e], c'est-à-dire, au fond, au remplacement du choix des citoyens, avec les inconvénients réels qui existent pour le contrôle parlementaire, par l'*impérium* des petits caciques, c'est-à-dire une quarantaine d'apparatchiks de petites formations, de petits groupes qui mèneraient des marchandages perpétuels ? Ce serait la fin de la stabilité, de la clarté, du contrôle par les citoyens, et cela nous ramènerait à une caricature de vie politique qui serait encore plus grave pour la dépolitisation, inciterait beaucoup plus encore au rejet de la politique que la guerre idéologique telle qu'elle se présente aujourd'hui.

» Si l'on accepte l'idée qu'il y a un déséquilibre actuel, nocif, des pouvoirs entre le président de la République et le Parlement et qu'il n'y a pas assez de contrôle parlementaire, moi, je voudrais insister sur ce fait : est-ce que ça n'est pas le président de la République qui, de manière parfaitement empirique, en acceptant une forme de contrôle plus exigeante, pourrait tout simplement arriver à ce rééquilibrage, sans qu'il y ait à modifier ni la Constitution, ni le règlement de l'Assemblée nationale, ni le mode de scrutin ?

J.-P. C. – Vos comparaisons avec l'Assemblée de Corse, avec Israël, on pourrait ajouter avec l'Italie, ne tiennent pas, parce que c'est le même mode de scrutin, mais ce n'est pas le même système. La différence fondamentale est que, chez nous, l'exécutif procède du président de la République, et ne procède pas de l'Assemblée. C'est là toute la différence ! Parce qu'à partir de ce moment-là, on ne peut pas raisonner comme si c'était effectivement un système dominé par les partis. Je reviens à 1958 et à la vision qu'avait de Gaulle. C'était bien ça : un président de la République dont émane l'ensemble de l'autorité exécutive de la puissance d'Etat, et, en face, une Assemblée. Et le gouvernement procédant du président de la République : c'est là où je crois que les comparaisons ne sont pas raisons, parce que les exemples auxquels on se réfère sont les exemples dans lesquels le gouvernement émane de l'Assemblée. Si l'exécutif émanait de l'Assemblée, je serais très contre la proportionnelle

» Le président dispose d'un ensemble de mécanismes, d'un arsenal considérable ; et qui ne s'explique, dans la Constitution de 1958, que parce qu'il y avait contrepoids en face, à l'Assemblée. Ce point me paraît être un point de désaccord fondamental entre nous, et vous n'êtes pas capables, en d'autres termes, de concevoir une autre forme d'équilibre institutionnel. La notion d'équilibre institutionnel semble vous échapper.

» Deuxième observation : n'exagérons pas non plus ! Ne poussons pas à la caricature ! Si vous avez bien entendu ce que j'ai dit, c'est-à-dire proportionnelle départementale et barre des 5 %, je dis barre des 5 % nationale, cela ne veut pas dire quarante partis...

A. D. – Mais cela peut vouloir dire dix groupes...

J.-P C. – Ça peut effectivement dire qu'on renonce à la belle ambition du bipartisme à la française.

J. J. – Ce qui est agréable avec Jean-Pierre Cot, c'est qu'il défend la thèse pure, totale, et qu'il est d'ailleurs à ma connaissance le seul socialiste à le faire. Ce dont on entend parler, c'est de système mixte. Je crois que ce qui est important, en tout cas, ce sera la logique du système retenu. Il y a une logique majoritaire et une logique proportionnelle. On peut introduire des correctifs. La loi des municipales, dont tout le monde en définitive est content, est en fait une loi majoritaire qui introduit un léger correctif proportionnel. Le correctif est une chose. Tout le problème est de savoir quelle est la logique dominante du mode de scrutin. Avec Jean-Pierre Cot, au moins les choses sont claires.

» Si on adopte le système de Jean-Pierre Cot pour 1986, les effets sont immédiats. L'ancien député socialiste que vous êtes, toujours dirigeant du Parti socialiste, ne peut pas complètement les ignorer. C'est l'installation de l'extrême droite à un niveau important dans le système politique français. C'est la fin des contraintes sur le Parti communiste que fait peser le système majoritaire, et c'est probablement aussi de figer les rapports de forces tels qu'ils sont aujourd'hui jusqu'en 1986. Valéry Giscard d'Estaing, qui avait songé à la proportionnelle en 1977 et y avait renoncé, soit de lui-même, soit par les contraintes que faisaient peser les formations de sa majorité, s'en était finalement félicité, parce qu'au lieu de figer le rapport de forces tel qu'il était en 1977 jusqu'aux élections de 1978, il avait pu bénéficier des mouvements d'opinion que favorise le système majoritaire...

A. D. – ...et de l'assistance technique de Georges Marchais.

Nouvel équilibre ou dérèglement ?

J. J. – Sur le fond, maintenant, je penche pour un système à dominante majoritaire. Parce qu'il est essentiel de ne pas retirer aux électeurs le choix des gouvernants, et essentiel de ne pas retourner à un système dans lequel on vote pour Mendès France et on a Guy Mollet, ou bien la guerre d'Algérie alors qu'on a voté pour la paix. Je vote pour un équilibre institutionnel, mais qui ne soit pas le dérèglement. Car ce que propose Jean-Pierre Cot, c'est un nouvel équilibre mais avec un dérèglement dont les effets pervers peuvent annuler toute la construction à laquelle il pense. On maintiendra l'élection du président de la République au suffrage universel, peut-être tous les cinq ans au lieu de tous les sept ans. Parallèlement, on aura cette élection d'une Assemblée à la proportionnelle tous les cinq ans, peut-être simultanément. On a donc une logique binaire : la présidentielle ; et une logique centriste : la proportionnelle.

» Car la proportionnelle, c'est une logique centriste en réalité. Et on supprime, dans votre système, les moyens de résoudre les conflits. On est, en plus, dans un système où le président de la République n'a plus de moyens, si à un moment donné le système lui échappe, de corriger et de réparer. Le système est alors bloqué.

J.-P. C. – Je crois vraiment que vous sous-estimez terriblement l'ensemble des moyens du parlementarisme rationalisé.

J.-M. C. – Quelques remarques : je crois que, dans la discussion, l'argumentation de la déréglementation, de la dérégulation de l'univers politique, que vous dénoncez comme une des conséquences de la proportionnelle, fait l'impasse, à mes yeux, sur le fait que l'univers politique est aujourd'hui déréglé.

» Deuxièmement, les Français, tout simplement, n'aspirent-ils pas à être gouvernés au centre ? Lorsque l'on évoque la logique proportionnelle, n'est-ce pas tout de même le fond de l'affaire ? Troisièmement, par quel miracle Alain Duhamel peut-il nous expliquer qu'un homme politique est vertueux dès lors qu'il est issu du scrutin majoritaire et qu'il procède de l'exécutif, et devient un cacique effroyable, une sorte de manipulateur apparatchik dès lors qu'il procède de la représentation proportionnelle ? Mieux vaut peut-être se fier à ce dicton, dont je ne citerai pas l'auteur célèbre, selon lequel *« en politique, le meilleur des amateurs ne vaut jamais le plus mauvais des professionnels »*.

Vive la « troisième force » !

A. D. – Je suis très content des deux questions, parce qu'elles sont effectivement une bonne amorce de conclusion. En ce qui concerne la métamorphose du candidat chevalier en cacique corrompu, je crois que la réponse est extrêmement simple. Le scrutin majoritaire est la prime aux leaders nationaux, aux présidentiables, aux « premiers ministrables ». C'est donc la prime à une forme de qualité, dont on peut contester les modes de sélection, mais qui existe. Le scrutin proportionnel, ce ne sont pas les mêmes qui se métamorphosent. Le scrutin proportionnel, c'est la revanche des petits chefs. Le scrutin proportionnel, ce sont les adjudants-majors. Eh bien moi, j'aime mieux les généraux et, pour prendre votre dicton, je préfère le plus bête des généraux au plus intelligent des adjudants-majors. Sur le fond, la question n'est pas seulement de savoir si les Français aspirent à être gouvernés au centre. Il me semble que dans la logique de la proportionnelle, et *a fortiori* la proportionnelle telle que la conçoit Jean-Pierre Cot, il ne s'agit pas simplement de gouverner au centre. Il s'agit de gouverner contre les extrêmes, et c'est autre chose. Si l'on établit un mode de scrutin proportionnel, il y aura deux oppositions, une d'extrême droite et peut-être de droite dure et une d'extrême gauche. La logique, c'est : « vive la troisième force » ! Est-ce que c'est ce que souhaite Jean-Pierre Cot, la troisième force ? Est-ce que les souvenirs de gouvernement de la « troisième force » sous la IV[e] République sont de bons souvenirs ?

J. J. – Il y a, je crois, un objectif sur lequel vraisemblablement nous sommes tous d'accord : il faut desserrer de toute façon un certain nombre de contraintes qui se sont révélées à l'usage excessives. Il ne faut pas pour autant changer de système. Jean-Pierre Cot a au moins le mérite de prendre les positions les plus marquées. Comment desserrer les contraintes sans changer le système ? On peut envisager trois dispositions, qui sont : premièrement, une certaine modification de la carte électorale, pour tenir compte de déséquilibres démographiques marqués depuis 1958 ; deuxièmement, on peut diminuer le seuil de 12,5 % des inscrits pour participer au second tour ; troisièmement, on peut envisager un correctif proportionnel, de l'ordre par exemple du quart des sièges pour éviter les amplifications excessives que donne le scrutin majoritaire, lequel, en 1968 ou en 1981, peut donner, avec une majorité de l'ordre de 55 % des voix, une coalition de 80 % des sièges. Il me semble qu'alors, on desserre les contraintes sans changer le système. Mais si l'on change le système en dissociant les majorités parlementaire et présidentielle, les effets pervers peuvent faire que nous revenions effectivement aux excès de la IV[e] République sans avoir su garder les bénéfices de la V[e].

J.-P. C. – Oui, je comprends que Jérôme Jaffré et Alain Duhamel souhaitent trouver une solution à nos problèmes en modérant le système. En allant un petit peu plus loin, on arrive aux idées de Valéry Giscard d'Estaing, par exemple sur une véritable République sénatoriale...

J. J. et A. D. – Non, non, non !

J.-P. C. – Je trouve que cette idée d'une V[e] molle n'est pas l'idée d'une V[e] démocratique. Je crois qu'il faut revenir à l'aspiration de base, qui est, au contraire, celle d'un régime à la fois fort et populaire. Dans tout votre raisonnement, vous oubliez le président de la République et la conception du président de la République dans le mécanisme de la V[e] République. J'estime, pour ma part, que cette idée d'une République énergique et démocratique peut être atteinte à travers cet équilibre entre un président fort, d'une part, une proportionnelle, c'est-à-dire une Assemblée exprimant la diversité du peuple français, d'autre part. Je conclurai en disant que, au fond, de Gaulle aurait aimé la proportionnelle.

J. J. et A. D. – Mais il ne l'a pas choisie !

MAITRISE DE L'ENERGIE

Mardi 25 septembre dans "Le Monde" daté 26

AU SOMMAIRE DU NUMÉRO 15

■ Etats-Unis : un milliard de dollars à gagner

■ L'invité du mois : Claire Plateau administratrice de l'Insee

■ Hôpitaux : SOS énergie

Le 71[e] Salon de l'automobile : à la recherche de l'auto sobre

France

LE SORT DES SÉPARATISTES BASQUES RÉCLAMÉS PAR L'ESPAGNE

Le choix du président

(Suite de la première page.)

Le débat est aussi ancien que la Constitution de l'an I qui proclamait déjà, comme aujourd'hui celle de la Vᵉ République, l'intangibilité du droit d'asile. Car où commence l'inadmissible et où finit le combat en faveur des libertés ? La réponse à cette question a varié selon les époques. Le plus récent tournant remonte à 1977, date à laquelle le gouvernement français décida d'extrader Mᵉ Klaus Croissant, l'avocat allemand de la bande à Baader. Depuis, la justice française considère que les auteurs ou les complices d'un crime « grave », fût-il politique, n'ont aucune excuse. Comme le mois dernier à Pau, elle donne systématiquement son feu vert à leur extradition.

L'attitude du président, à qui revient la décision finale, a varié elle aussi. Sous le septennat de M. Valéry Giscard d'Estaing, l'extradition était automatique. De prétendus complices de l'assassinat d'Aldo Moro en Italie en ont, parmi d'autres, fait les frais. A la différence d'aujourd'hui, cependant, les gouvernements de MM. Jacques Chirac et Raymond Barre n'ont jamais eu à se prononcer sur le sort de séparatistes basques. Coup de chance ? Habileté politique plutôt, car malgré les protestations de Madrid, les militants de l'ETA repliés au nord de la Bidassoa demeuraient le plus souvent introuvables.

Moins chanceux et moins expérimenté, le gouvernement de M. Pierre Mauroy dut, à peine installé, se prononcer sur une demi-douzaine de demandes d'extradition de Madrid et les refusa toutes. Les deux ans qui suivent marquent un retour à la tactique Chirac-Barre. Comme sous le septennat précédent, les mandats d'arrêt lancés par Madrid se perdent mystérieusement dans la nature. Fin 1983, nouveau revirement : convaincu par les arguments de M. Felipe Gonzalez, président du gouvernement espagnol, M. Mitterrand décide qu'il faut coopérer. Comme par enchantement, la police met la main sur les séparatistes jusque-là introuvables, en expulse vers l'Amérique latine et en traduit sept devant la chambre d'accusation de Pau.

Réserves à gauche

La perspective de leur extradition suscite néanmoins des remous au sein du Parti socialiste et à gauche. M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, s'en est fait l'écho le 16 septembre sur TF 1 en déclarant qu'il était opposé à cette extradition. Sans doute, les socialistes se souviennent-ils de leurs protestations contre le départ forcé de Mᵉ Croissant en Allemagne fédérale. Sans doute se rappellent-ils aussi le communiqué publié par eux en 1979, lorsque la justice française menaçait de donner son feu vert à l'extradition d'un séparatiste basque défendu par Mᵉ Robert Badinter.

A cet attachement, très enraciné, au droit d'asile, s'ajoute, en défaveur de l'extradition, la perpétuation dans des prisons espagnoles et surtout dans des commissariats de sévices graves. La torture y est pratiquée, comme s'en est alarmée récemment Amnesty International. Que le gouvernement de M. Gonzales s'efforce d'y mettre fin ne change rien à l'affaire.

La décision que doit prendre le gouvernement est la première à avoir pour fondement la doctrine adoptée le 10 novembre 1982 par le conseil des ministres. Saluée aussitôt par Madrid comme un pas dans la bonne direction, cette doctrine laisse en fait une grande marge de manœuvre aux autorités françaises. Tel était d'ailleurs son objet.

Aux termes du communiqué publié ce jour-là, le gouvernement acceptait d'envisager les extraditions de ressortissants d'un pays démocratique auteurs de crimes *« inacceptables »*. Il se réservait, en revanche, le droit de les refuser à tout pays dont le système judiciaire ne correspond pas à l'idée qu'il se fait des libertés.

L'Espagne est-elle une démocratie ? Certainement, excepté la torture. Les sept séparatistes réclamés par Madrid ont-ils eu recours à des moyens inacceptables ? Oui, encore que la frontière ait toujours été tenue entre un terroriste et un résistant. Le système judiciaire espagnol est-il irréprochable ? Non, si l'on considère que la législation antiterroriste permet de maintenir les suspects dix jours environ en garde à vue et autorise les perquisitons sans mandat.

La fin du sanctuaire

Selon la réponse apportée à ces questions, le gouvernement français peut extrader ou non. Quelle que soit sa décision finale, il est clair, de toute façon, que les séparatistes de l'ETA ne sont plus en sûreté au Pays basque français. Les menaces d'extradition, les expulsions et les arrestations de ces derniers mois les ont contraints à la clandestinité. Hier, base arrière providentielle, les départements du Sud-Ouest ne sont plus ni un repaire ni un sanctuaire.

Les assassinats commis par le GAL (Groupe antiterroriste de libération) ont accru cette insécurité. Huit Basques espagnols résidant en France ont été victimes de ce groupe aussi mystérieux qu'efficace. Les attentats ne résultent pas du resserrement des liens entre Paris et Madrid, mais il n'empêche. L'hebdomadaire espagnol *Cambio 16* a publié au mois de mai les fiches de quatorze séparatistes réfugiés en France, fiches que le GAL lui avait remises en désignant les intéressés comme ses futures cibles. Dans deux cas au moins, rapporte *le Canard enchaîné*, les photos étaient identiques à celles que ces réfugiés avaient fournies à la sous-préfecture de Bayonne pour obtenir des papiers en règle.

L'insécurité des Basques espagnols vivant en France est le résultat le plus concret de la nouvelle lune de miel franco-espagnole. Le gouvernement de Madrid s'en félicite, même s'il faut s'attendre à une vigoureuse réaction de sa part en cas de refus d'extradition. Car, officiellement, Madrid n'en démord pas : elle veut les sept séparatistes. Son attitude n'a jamais varié sur ce point, bien que cette solution ne présente pas pour le gouvernement espagnol que des avantages. Car, à moins de les relâcher tous les sept, Madrid serait bien obligée d'en juger quelques-uns. Prompte à s'enflammer, l'opinion basque se mobiliserait de nouveau. Est-ce vraiment ce que souhaite l'Espagne ?

BERTRAND LE GENDRE.

Bayonne : les limites de la solidarité

De notre envoyé spécial

Bayonne. — Burgos 1970 : des militants basques étaient condamnés au garrot par Franco, l'émotion dans le monde était immense, Burgos organisait une gigantesque manifestation et même le Centre démocrate, présidé à l'époque par M. Jean Lecanuet, y participait. Fresnes 1984 : sept Basques espagnols sont menacés d'extradition, l'indifférence est quasi générale, même en Pays basque français, et seuls cinquante militants s'enchaînent, vendredi 21 septembre, aux grilles du vieux casino de Biarritz. En quatorze ans, les données politiques ont radicalement changé en Pays basque ; seule, une minorité d'*abertzale* (patriotes basques) défend désormais ouvertement le sort des réfugiés.

Qui, aujourd'hui, en effet, dénonce à Bayonne *« les propos inadmissibles des réfugiés, des gens qu'on a accueillis, qui ont des avantages sociaux et des enfants dans nos écoles ? »* Qui s'insurge contre ces Basques espagnols parce qu'ils ont osé *« insulter les magistrats français devant la cour d'appel de Pau, faire un bras d'honneur au président de la République et considérer le gouvernement comme fasciste et assassin ? »* Qui, enfin, qualifie les attentats de l'ETA contre les forces de l'ordre de *« crimes de droit commun »* ? C'est, en 1984, un socialiste, de surcroît secrétaire fédéral de son parti au Pays basque, M. André Tassy, trente-huit ans, qui, après son adhésion au PS en 1972, défilait dans les rues en faveur des réfugiés et réveillonnait avec eux le soir de Noël. Il explique : *« Nous défendions alors la lutte contre le franquisme et non le combat pour l'indépendance. »* Sans doute lui comme d'autres n'avaient-ils pas voulu entendre Juan Jose Echave, un des chefs militaires de l'ETA, qui déclarait dès 1970 : *« Nous ne nous battons pas contre le franquisme, mais contre l'Espagne. »*

Cette époque est révolue ; l'attentat contre le sénateur Enrico Casas, le 23 février dernier, a définitivement ouvert les yeux à M. Tassy : *« Les réfugiés,* dit-il, *ne sont pas des enfants de chœur. »* Si la lutte armée est devenue, à ses yeux, inconcevable dans l'Espagne d'aujourd'hui, les extraditions lui sembleraient pourtant prématurées. Pour lui, les socialistes, en effet, doivent d'abord affirmer leur position de principe sur la question et condamner les méthodes policières en Pays basque espagnol, qui restent trop brutales. Il ne parle pas, pour autant, de torture : *« Il faut comprendre les policiers là-bas,* dit-il. *Trois cents ont été abattus depuis la mort de Franco. »*

La rupture entre les socialistes et le mouvement *abertzale* semble, dans ces conditions, consommée : *« On arrive à un point de non-retour »*, affirme M. Benito Zubeldia, élu conseiller municipal de Saint-Jean-de-Luz sur une liste d'union de la gauche ; la veille, il rendait visite aux détenus de Fresnes : *« C'était insoutenable,* dit-il. *On aurait cru des juifs dans les camps de la mort. »* Entre cette solidarité avec des patriotes basques et l'alliance avec la gauche, il a tranché : *« Les socialistes ont tout fait, apparemment pour nous quitter, nous, nous n'avons pas varié. »*

Le mouvement *abertzale* n'a pas de réelle crédibilité électorale : à peine 5 % des voix en 1983 à Bayonne pour une liste autonome, six conseillers municipaux pour toute la côte basque. Le risque électoral est donc apparemment limité pour les socialistes et pour M. Jean-Pierre Destrade, député des Pyrénées-Atlantiques et porte-parole du parti. A une réserve près : les basquisants valent incontestablement plus que leurs voix ; le mouvement *abertzale* exerce un magistère intellectuel en Pays basque ; un bon tiers des cent cinquante prêtres de cette région soutiennent la cause de l'autonomie ; nombreuses sont les élites culturelles et associatives qui pensent en basque ; personne ne s'est prononcé officiellement, dans ces conditions, pour les extraditions. Même le RPR du Pays basque intérieur a accusé les autorités socialistes d'avoir soulevé le problème *« Pour cacher les vraies difficultés économiques, particulièrement aiguës. »*

Ce sont donc des forces vives que perd la gauche en s'éloignant du mouvement *abertzale*. Il reste toujours, de plus, le risque d'une radicalisation des militants nationalistes les plus déçus. Certains, par exemple dans la coalition d'extrême gauche Herri Talde, s'interrogent sur l'intérêt, *« face au colonialisme français »*, d'entrer éventuellement dans la clandestinité ; ils seraient prêts alors à renforcer les extrémistes d'Iparretarak, ce groupuscule violent, étonnamment discret pendant ces dernier mois.

NICOLAS BEAU.

LE « GAL » LA MAIN DANS LE SAC

Deux hommes, un Français et un Espagnol, qui transportaient des armes en vue de commettre un attentat contre des Basques espagnols repliés en territoire français, ont été arrêtés par la police judiciaire dans le centre-ville de Biarritz, vendredi 21 septembre après-midi. Il s'agirait d'un petit commando venu exécuter au nom du Groupe antiterroriste de libération (GAL) un « contrat » visant à tuer un ou plusieurs Basques espagnols, membres présumés de l'organisation séparatiste ETA. Les deux hommes, MM. Jean-Pierre Dauri, quarante-sept ans, un ancien militaire ayant servi dans la légion étrangère française, et André Vicente Garcia, un Espagnol de trente-sept ans, sont tombés dans une souricière.

Les policiers qui les surveillaient les ont interpellés, pistolets et fusil à pompe au poing. Le sac transporté par les deux suspects contenait un revolver, un pistolet et un fusil à canon scié. Les deux hommes seraient de petits malfaiteurs qui, contre la promesse d'une forte somme, auraient accepté de « mitrailler » un bar de Biarritz fréquenté par des réfugiés basques.

Que veut Madrid ?

De notre correspondant

Madrid. — *« Une bonne nouvelle »*, s'est exclamé, vendredi 21 septembre, le dirigeant socialiste basque José-Maria Benegas. Pour le gouvernement espagnol, le rejet par la Cour de cassation des pourvois formés par les sept séparatistes réclamés par Madrid, équivaut à la délivrance d'un *« brevet de démocratie »*.

Les socialistes espagnols estiment que cette décision renforce leurs thèses : les Basques dont ils réclament l'extradition sont de *« simples criminels »*, auxquels on ne peut accorder la qualité de réfugiés politiques. Depuis son arrivée au pouvoir, M. Felipe Gonzalez a saisi toutes les occasions pour associer les pays européens à la lutte contre le *« terrorisme basque »*. Il a ainsi réclamé une conférence internationale *« au plus haut niveau »* sur le terrorisme en janvier, à Strasbourg, devant les parlementaires européens et en mai, en inaugurant à Madrid la quatorzième conférence des ministres de la justice des vingt et un pays du Conseil de l'Europe.

Un refus de Paris de livrer les militants basques serait interprété ici comme une négation du caractère démocratique de l'Espagne.

Vendredi, le vice-président de l'Alliance populaire, le principal parti d'opposition, M. José-Maria Ruiz Gallardon, a bien traduit le sentiment des Espagnols : un refus français serait une *« gifle pour le gouvernement socialiste »*.

La mobilisation contre les extraditions n'a en tout cas pas baissé. Quelques heures seulement après l'annonce du jugement, des heurts ont eu lieu à Saint-Sébastien.

On s'interroge cependant à Madrid : les autorités espagnoles tiennent-elles vraiment à voir les sept militants basques extradés ? En privé, certains socialistes ne cachent pas qu'à tout prendre ils préféreraient la solution *« différente »* suggérée par M. Lionel Jospin (*le Monde* du 18 septembre).

(Intérim.)

Le chas de la Cour de cassation

La Cour de cassation a finalement rejeté, vendredi 21 septembre, les huit pourvois formés par les sept séparatistes basques espagnols réclamés par Madrid. Mais on n'a pas su quelle était l'opinion de la chancellerie sur ces pourvois, car, si l'avocat général, M. Pierre Clerget, s'est prononcé en faveur du rejet, il n'a parlé, comme le veut le code de l'organisation judiciaire, qu'*« au nom du procureur général »*.

La chambre criminelle, réunie en formation plénière, sous la présidence de M. Jean Ledoux, avait à se prononcer, hors de la présence des intéressés, sur des arrêts rendus le mois dernier par la chambre d'accusation de Pau, tous favorables à l'extradition des sept séparatistes.

La loi française de 1927 sur l'extradition prévoit que les chambres d'accusation statuent *« sans recours »*. Mais la Cour de cassation a admis récemment qu'un pourvoi devant elle est possible si ce pourvoi *« est fondé sur une violation de la loi qui (...) serait de nature à priver la décision rendue des conditions essentielles de son existence légale »* (arrêt Pietro Dore du 17 mai).

Lundi 17 septembre, elle avait précisé à l'occasion de deux autres pourvois son point de vue sur la question (*le Monde* du 19 septembre). Il résulte de ces deux arrêts que la Cour de cassation se borne, dans ce genre d'affaire, à contrôler la légalité de la procédure suivie devant les chambres d'accusation (article 575-6ᵉ du code de procédure pénale). Cette particularité limite les chances de cassation — autant passer par le chas d'une aiguille, — et, de fait, la chambre criminelle a refusé de dire si la cour de Pau avait eu raison ou non de donner son feu vert à l'extradition de militants politiques.

Quatre des pourvois se fondaient sur le fait que les demandes d'extradition émanaient directement d'un juge d'instruction de Madrid et n'avaient pas transité, comme il est de règle, par les autorités diplomatiques espagnoles. La Cour de Cassation explique au contraire que cette obligation a été observée.

D'autres arguments avancés par Mᵉ Philippe Waquet ont été jugés plus dignes d'intérêt par le conseiller-rapporteur, M. Jacques Cruvellié, mais la Cour les a également rejetés.

Elle a ainsi refusé d'admettre que le délai accordé aux sept Basques pour préparer leur défense devant les magistrats de Pau avait été insuffisant. Elle a aussi estimé que les mêmes magistrats n'avaient pas l'obligation de répondre explicitement à la demande de renvoi présentée à la chambre d'accusation par Mᵉ Christiane Fando-Colina.

Elle a répondu à Mᵉ Waquet, qui se plaignait que la traduction des demandes d'extradition ait laissé à désirer, que les Basques auraient dû protester immédiatement contre cette lacune plutôt qu'un mois plus tard devant la Cour de cassation. Elle a également estimé que rien n'obligeait la chambre d'accusation à désigner des traducteurs-experts.

Enfin, la chambre criminelle a considéré que la demande de statut de réfugié politique présentée par les sept séparatistes ne s'opposait pas à leur extradition. Car, a-t-elle expliqué, en admettant même que ce statut leur soit reconnu, la convention de Genève de 1951 interdit seulement leur expulsion et leur refoulement.

B. L. G.

LES CONVENTS MAÇONNIQUES

La Fédération française du Droit humain décide de s'extérioriser

Il n'y avait pas grand-monde, et pourtant il s'agissait d'un événement : pour la première fois de son existence, la Fédération française du Droit humain tenait, jeudi 20 septembre, une conférence de presse. La troisième organisation de la franc-maçonnerie française par le nombre de ses membres (8 500 adhérents répartis en deux cents loges en France métropolitaine et outre-mer) a décidé de s'entrouvrir vers l'extérieur.

« Nous estimons aujourd'hui que nous devons être connus dans le public aussi bien que le Grand-Orient ou que la Grande Loge de France, a souligné le président sortant du conseil national de cette obédience, M. Pierre Commun. *Nous pensons que nous pouvons apporter une image nouvelle de la franc-maçonnerie par les deux caractéristiques qui sont les nôtres : la mixité et l'internationalité. »* L'association philosophique le Droit humain est, en effet, le seul ordre maçonnique mixte, et son caractère international est attesté par la présence de ses loges dans presque tous les grands pays.

Fondé à la fin du dix-neuvième siècle par Maria Deraisme et Georges Martin en réaction contre les autres obédiences dont les femmes sont exclues, cet ordre occupe, en quelque sorte, une position médiane entre la principale organisation maçonnique, le Grand-Orient de France, et la Grande Loge de France. Il se tient à l'écart de l'action politique, se veut universaliste et rassemble autant d'athées que de croyants.

Mais la volonté d'extériorisation manifestée aujourd'hui par le Droit humain traduit aussi son souci de prendre publiquement une part plus active à la défense de l'esprit de tolérance, des libertés et des droits de l'homme au moment où la France connaît un regain des thèses xénophobes et racistes. La progression de l'extrême droite n'a pas été absente des débats de son convent annuel. Toutefois, ces travaux ont été essentiellement dominés par un rapport consacré aux manipulations génétiques et à leurs dangers potentiels. Les dirigeants de la Fédération française ont regretté, à ce sujet, que la franc-maçonnerie ne soit pas représentée au Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé, créé en 1983 et présidé par M. Jean Bernard.

A la présidence du conseil national de la Fédération, c'est une femme, Mᵐᵉ Marie-Josèphe Gut, directeur des Archives de l'Oise, qui a succédé à M. Pierre Commun.

A. R.

En bref

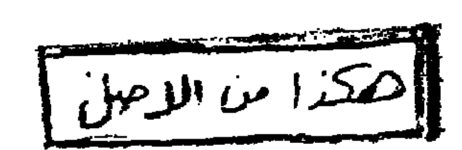
Fin du procès du FLNC de Paris

La deuxième et dernière journée du procès, à Paris, de cinq militants de l'ex-FLNC (Front de libération nationale de la Corse), impliqués dans trente-six attentats par explosifs et tentatives en 1982 et 1983, a été marquée, vendredi 21 septembre, par la lecture d'un manifeste politique, le réquisitoire et de nombreuses plaidoiries. Un manifeste musclé a été lu par Jean-Dominique Gladieu, trente et un ans, responsable du FLNC-Paris de 1981 à 1983. Il dénonce la *« colonisation du peuple corse »*, l'assemblée régionale (une *« usine à salive »*) et M. Robert Broussard, commissaire de la République (un *« tonton flingueur »*). Un réquisitoire ferme a été prononcé par M. Alain Marsaud (*« Vous n'êtes pas ici pour vos idées politiques, mais parce que vous avez posé des bombes »*) qui a demandé des peines d'emprisonnement graduées contre Jean-Dominique Gladieu (huit ans), Jean-Pierre Bustori et François Marcelli (six ans), Edmond Perfettini (cinq ans) et François Gaggini (quatre ans).

Jugement à quinzaine.

● *Championnat de France de football.* — Les cinq premières rencontres de la huitième journée du championnat de première division, disputées vendredi 21 septembre, ont donné les résultats suivants : * Lille b. Lens 2-0; * Laval b. Strasbourg 2-1; * Brest et Tours 3-3; * Toulouse et Rouen 1-1; * Nancy et Sochaux 2-2; Les cinq autres matches concernant les équipes engagées dans les coupes d'Europe devaient être joués samedi. Cinq matches de la septième journée du championnat de deuxième division ont été joués vendredi. * Mulhouse b. Orléans 2-1; * Reims et Stade Français 1-1 (groupe A); * Nîmes et Montpellier 1-1; * Nice et Saint-Etienne 0-0; * Lyon b. Béziers 1-0 (groupe B).

● *Tournoi de tennis de Bordeaux.* — Guy Forget, le dernier Français en compétition au tournoi de Bordeaux, doté de 100000 dollars, a été éliminé, vendredi 21 septembre, par le Paraguayen Victor Pecci 6-3, 7-6. Les trois autres quarts de finale ont donné les résultats suivants : Francisco Cancelotti (It.) b. Joaquim Nystroem (Suède) 6-3, 7-6; José Higueras (Esp.) b. Pavel Slozil (Tch.) 6-3, 4-6, 6-4; Jimmy Brown (E.-U) b. Miroslav Mecir (Tch.) 6-4, 6-2.



هكذا من الأصل

LE DÉBAT SUR LES « MÈRES PORTEUSES »

Le professeur Papiernik : *Une nouvelle façon de comprendre la maternité*

Nous avons demandé au professeur Emile Papiernik, chef de service de gynécologie-obstétrique à l'hôpital Antoine Béclère, à Clamart (Hauts-de-Seine), ce qu'il pensait du développement des « locations d'utérus ».

« La pratique des locations d'utérus vous semble-t-elle de nature médicale? Sinon, quelle est, à vos yeux, la responsabilité du médecin dans de telles affaires?

— La pratique des locations d'utérus ne me paraît pas une affaire médicale. Cette nouvelle façon de se reproduire témoigne seulement d'un changement de mœurs, d'un changement important certainement, mais de rien d'autre. Il ne s'agit pas d'une avance technologique mais seulement d'une nouvelle façon de comprendre la maternité. Se faire faire un enfant par une autre est un geste qui a toujours existé.

» Ces gestes étaient même accomplis sous le sceau du secret dans les couvents très dignes, où les sœurs accueillaient des filles-mères soucieuses d'abandonner leur enfant et transféraient cet enfant vers une adoption heureuse. La Bible raconte plusieurs histoires de femmes stériles : Sarah et, deux générations après elle, Rachel. Chacune demande à son mari d'aller faire un enfant à la servante. Et Sarah dit : pour qu'ainsi, moi Sarah, je devienne mère aussi.

» Le geste médical de l'insémination est très simple. Le médecin peut intervenir, ce n'est pas sans importance, dans le respect de l'anonymat. Mais la vraie responsabilité du médecin est de dire que l'enfant fait par la mère porteuse est aussi son enfant, car elle donne son ovocyte et son patrimoine génétique de ce fait. La grossesse lui a permis un échange de relations fortes avec cet enfant qu'elle porte. Le médecin doit dire que si cette femme donneuse d'enfant veut garder celui-ci pour elle, elle doit avoir le droit de le faire. Et les couples demandeurs d'enfant doivent accepter ce risque.

— Comment expliquez-vous l'extraordinaire demande à laquelle donne lieu aujourd'hui la stérilité des couples ?

— La stérilité d'un couple est aujourd'hui vécue comme un scandale, alors que dans notre histoire ancienne il ne s'agissait que d'une malédiction. Chacun veut aujourd'hui avoir les mêmes droits, et l'absence du droit de faire des enfants est perçue comme une injustice inadmissible. Ce qui a toujours existé, ce qui n'a pas changé, c'est ce sentiment épouvantable de sa fin, de savoir qu'il n'y aura pas de suite, que personne ne portera la couleur de vos yeux et vos défauts de caractère.

— Peut-on, à votre avis, établir un parallèle avec l'évolution récente en matière de contraception féminine ou d'interruption volontaire de grossesse ?

— Les femmes ont perçu qu'elles avaient acquis une maîtrise fantastique, celle de la fécondité. A dire vrai, elles n'ont acquis qu'une maîtrise à sens unique, celle de ne pas faire d'enfant, et c'est ce qui nous a donnée l'idée, acceptée et fausse, de notre toute-puissance sur la fécondité. Dans l'autre sens, quand on veut faire un enfant, nous sommes soumis à la loi de l'âge, qui abaisse très vite le taux de fécondité, ou à la loi de la maladie qui rend stérile. La modification des mœurs sexuelles, en augmentant le nombre des partenaires, a considérablement augmenté le risque des maladies sexuelles transmissibles et de stérilité. Les médecins, quoi qu'ils en disent, n'ont pas acquis le pouvoir de tout réparer. Il est des fertilités qui sont au-dessus des ressources de la médecine. C'est de ce défaut de notre pouvoir que sont nées toutes ces nouvelles techniques pour se reproduire : l'insémination artificielle avec donneur étranger, la fécondation *in vitro*, les locations d'utérus et les transferts d'embryons donnés pour adoption.

— Etes-vous pour ou contre la location d'utérus ? Souhaitez-vous sur ce thème un débat public ou une législation?

— Que je sois pour ou contre n'a pas beaucoup d'importance, vis-à-vis d'une manière de faire qui va s'établir et s'élargir, quels que soient les interdits éventuels. Il n'y a pas de difficulté technique. Il s'agit bien de mœurs et nous ne pouvons que constater que les mœurs changent. C'est pourquoi je crois qu'un débat public doit s'instaurer. Si une loi doit être faite — et je crois qu'il le faut — c'est pour que les contrats entre personnes soient des contrats acceptables. C'est la responsabilité du législateur, comme de coutume. Je plaiderai pour la femme donneuse d'enfant, parce que c'est un geste généreux et pour que son droit soit respecté de garder l'enfant, si elle en décide ainsi. Je pense que le couple demandeur, et le père en particulier, doit être informé de ce risque. L'accepter ou le refuser ; et alors refuser la manœuvre. Si le débat est masqué, un marché noir peut s'installer. Si déjà nous devons faire ou accepter de voir faire des pratiques nouvelles et difficiles, au moins essayons d'en discuter largement. »

J.-Y. N.

Questionnaire

Le « questionnaire confidentiel » remis aux couples stériles par l'ANIAS comporte sept pages. Il contient tous les renseignements administratifs habituels, y compris l'adresse de l'employeur, des questions sur l'existence d'un contrat de mariage et sur les éventuels enfants adoptifs. Suivent une série de questions parfois surprenantes :

« En cas d'échec total (mort de l'enfant à la naissance, avortement, mère qui veut garder l'enfant), êtes vous prêts à refaire la même démarche ? » « S'il n'y a pas suffisamment de mères en France, que pensez-vous d'une Européenne ? Américaine du Nord, ou du Sud ? Avez-vous une préférence ? Détaillez ». « Souhaitez-vous expressément une autre origine que la vôtre ? Laquelle ? » « En cas de décès du couple pendant la grossesse de la mère biologique, à qui confieriez-vous l'enfant ? » « Votre couple s'engage-t-il à accepter totalement l'enfant à venir (sexe, handicap, malformé) ? » « Si l'échographie montre qu'il y a malformation, que déciderez-vous ? »

On demande aussi la taille, le poids, la couleur des yeux, des cheveux, le niveau d'instruction, les loisirs et les sports pratiqués par la femme. Quant à la « mère biologique » (mère porteuse), elle est ainsi présentée : *« Elle est choisie d'après les critères phénotypiques simples : corpulence, couleur de la peau, des yeux, des cheveux, groupe et rhésus sanguins ; les niveaux intellectuel et social ne sont jamais pris en compte. Elle a entre vingt-cinq et trente-cinq ans, célibataire, mariée ou veuve. Elle a la possibilité de garder l'enfant à la naissance, étant donné que les problèmes juridiques sont extrêmement complexes. (...) En France, la possibilité pour une mère d'accoucher sans indiquer son identité est légale ; les couples intéressés n'ont pas besoin de falsifier l'état civil.*

» Le père déclare la naissance, établit la filiation, et, ultérieurement, l'épouse peut demander à adopter l'enfant de son mari. La recherche d'ovulation pour la mère dure environ de trois à six mois. L'insémination est pratiquée par un gynécologue, et le couple ne peut, bien entendu, pas y assister. Une assurance est obligatoire en cas de décès de la mère à l'accouchement. (...) Le couple a la possibilité, bien entendu, de gratifier la mère ; la grossesse dans un couple fertile n'entraîne-t-elle pas des frais importants ? L'anonymat pour tous est respecté. Toutefois, si un couple ou une mère biologique, pour des raisons personnelles, souhaitent d'un commun accord se rencontrer, ils le peuvent, mais nous n'y tenons pas. (...) ».

Une infirmière très dévouée

L'annonce, il y a quelques jours, de la première « location d'utérus » française continue de soulever une vive émotion. Il semble que le gouvernement ne soit pas disposé à poursuivre en justice les auteurs de ces pratiques illégales. A l'heure où s'ouvre à Monaco le septième congrès européen de la stérilité, on apprend que le comité national de bioéthique rendra public, le 9 octobre, son avis sur ces questions, après examen du rapport demandé par le comité à deux de ses membres : Mme Nicole Questiaux et le docteur Elizabeth Aubeny, attachée des hôpitaux de Paris.

Paris, ici, a d'étranges allures de province. C'est au fond de cette impasse du huitième arrondissement, à deux pas des Champs-Elysées, que l'Association nationale pour l'insémination artificielle de substitution (ANIAS) a, depuis un an, élu domicile, 6, rue Robert-Estienne : au rez-de-chaussée de l'immeuble, le restaurant est fermé. On l'a baptisé Les Innocents. Les mères attendent leurs bambins devant l'école publique toute proche. 16 h 30, la marmaille sort en hurlant. Les cris envahissent la cage d'escalier. ANIAS ? Sixième étage. On monte sous les toits. Un long couloir, un paillasson au nom de l'association, une chambre de bonne sous les combles. C'est ici que viennent échouer des couples qui ne supportent plus leur stérilité. Ici qu'on appelle de toute l'Europe, et même d'Afrique. Douze mètres carrés pour des espoirs fous, le dévouement et... l'illégalité. La présidente est aux anges, à peine surprise par le raz de marée qu'elle a contribué à faire naître. La confession anonyme de Patricia, première mère « porteuse » française ? Mlle Annick Gressus n'apprécie pourtant guère. Cette petite infirmière qui rosit quand on lui demande son âge (trente-quatre ans) et son origne (Saint-Brieuc) préfère la discrétion. *« J'ai reçu la visite d'une journaliste de* Paris-Match *qui me proposait de l'argent moyennant un contrat d'exclusivité pendant un an. J'ai refusé. Nous n'avons pas besoin d'argent. Nous ne travaillons pas pour ça. »*

L'ANIAS semble bien, en fait, se résumer à sa dynamique présidente et à sa trésorière *« qui travaille dans la publicité »*. M. Gilbert Régnier, manipulateur en radiologie, qui avait l'an dernier aidé à porter l'association sur les fonts baptismaux, est parti vers d'autres cieux. *« Il a préféré abandonner*, explique l'infirmière-présidente. *Ça lui prenait trop de temps. »*

Du temps, Mlle Gressus n'en a pourtant pas à revendre. Infirmière depuis 1973 dans un centre de soins pour personnes âgées, elle jongle avec son emploi du temps pour assurer les permanences téléphoniques de l'ANIAS. *« Les filles qui travaillent avec moi sont gentilles*, dit-elle, *on s'arrange. »*

« Ce qui m'intéresse, c'est d'aider les gens. D'être connue me gêne : je cherche à changer de travail, à être embauchée dans un hôpital de jour, mais quand on voit mon nom, on refuse, par peur des ennuis. » Dévouement, voilà, semble-t-il, le maître mot de l'association, si l'on veut bien excepter les questions financières (1). Un dévouement qui n'exclut pas le malaise. Car l'ANIAS joue actuellement avec le feu de l'illégalité et parfois avec celui de l'eugénisme. *« Le gouvernement soutient aujourd'hui que votre action est doublement illégale. Si demain il vous interdit de continuer, que ferez-vous ? » « Nous continuerons quand même*, dit Mlle Gressus en souriant. *Qu'est-ce qu'on risque ? »*

Cinq femmes volontaires pour porter un enfant sont en cours d'insémination artificielle à l'ANIAS, dix autres le seront avant la fin de l'année, cinquante couples ont décidé, coûte que coûte, d'avoir un enfant. Le bilan d'un an d'activité est donc positif. Le « questionnaire confidentiel » remis aux couples sera bientôt refait. Pour l'heure, il ne manque pas de surprendre, voire de choquer, tout comme les assurances données sur la « mère biologique » *(voir encadré)*.

« Il m'arrive, poursuit Mlle Gressus, *de conseiller les couples en leur disant de chercher dans leur entourage quelqu'un qui pourrait être une mère porteuse. Parfois, ils le font, mais n'osent pas prendre contact, alors c'est nous qui téléphonons. Nous avons ainsi eu trois personnes qui ont trouvé leur mère. Je ne sais pas si les grossesses sont en cours. »* Il n'y a pas de médecin à l'ANIAS. *« Les inséminations artificielles sont pratiquées par les gynécologues que choisissent nos adhérents*, explique la présidente. *Avec du sperme frais quand c'est possible. »* Vrai ou faux ? L'anonymat est complet et les dossiers sont au secret dans une banque.

Il faut partir. Une journaliste doit rappeler. FR 3 est venu cet après-midi. *« On a fait TF 1 hier et la télévision allemande vient la semaine prochaine. »*

JEAN-YVES NAU.

(1) L'an dernier le droit d'adhésion à l'ANIAS avait été fixé à 5 000 francs. Il est aujourd'hui de 600 francs. La cotisation annuelle s'élève à 1 500 francs. Ces sommes ne comprennent pas les transactions financières qui peuvent être faites entre le couple stérile et la mère porteuse.

LA RÉUNION DU COMITÉ CENTRAL DU PCF

La responsabilité « collective et personnelle » de la direction

L'Humanité publie, samedi 22 septembre, sur cinq pages, les résumés des interventions des quatre-vingt-un membres du comité central qui ont pris la parole, au cours de la réunion de celui-ci, les 17, 18 et 19 septembre, après que M. Georges Marchais eut présenté le rapport du bureau politique (*le Monde* du 21 septembre). Ces résumés ont été rédigés par les intervenants eux-mêmes.

Parmi les premiers qui ont pris la parole, M. Georges Valbon, maire de Bobigny (Seine-Saint-Denis), ancien président de Charbonnages de France, estime que la conception « programmatique » de l'union de la gauche, qui était celle du PCF jusqu'à maintenant, et *« la présence de ministres communistes — y compris les décisions positives auxquelles ils contribuèrent — aboutirent à conforter l'idée que toutes les conditions du changement étaient réalisées »*, cela *« malgré les multiples mises en garde »* formulées par le PCF.

Mme Francette Lazard, membre du bureau politique, directrice de l'Institut de recherches marxistes, se prononce pour *« un débat qui porte sur le fond des problèmes à résoudre et permette une grande avancée collective, qui clarifie et mobilise »*. M. Gérard Streiff, correspondant de *l'Humanité* à Moscou, combat l'idée que, face à *« la caricature PCF = Moscou »*, la solution consisterait à *« noircir l'URSS pour se blanchir »*. M. Marcel Zaidner, responsable des problèmes de la jeunesse sous la direction de M. Marchais, estime que *« le sens du discours de Fabius, de la CFDT et, aujourd'hui , du Parti socialiste »* est *« la capitulation devant les exigences du CNPF »*.

Pour M. Guy Hermier, membre du bureau politique, directeur de *Révolution*, *« l'affirmation de la perspective d'un nouveau rassemblement populaire majoritaire est un acte politique important ». « Sauf à envisager l'isolement ou l'enlisement*, dit-il, *il n'est pas d'autre perspective. »* M. Henri Martin, directeur de l'école centrale du PCF, affirme que l'idée de ce rassemblement n'est *« ni un repli ni un mythe »*.

M. Lucien Sève s'interroge sur la nécessité d'une *« évolution de notre façon de diriger*, dit-il, *et, plus largement, de ce que j'appelle notre « type de centralité »*. Mme Sylviane Ainardi (Haute-Garonne) se demande si le PCF a *« pris la mesure de ce que recouvraient les retards »* aujourd'hui dénoncés. Elle observe que *« si limiter notre politique à une image, c'est une conception réductrice, on ne peut nier non plus qu'une masse de gens, de communistes, fonctionnent à la forme et à l'image »*.

M. Henri Krasucki, membre du bureau politique, secrétaire général de la CGT, souligne que, *« avoir une vue réaliste et donc sans illusion de la situation n'est pas subir le poids des revers , des coups reçus, ni de la pression extérieure, au risque de passer à côté du mouvement de la vie »*. M. Félix Damette (Paris), responsable de la section « régions » du comité central, explique son abstention sur le rapport de M. Marchais : il rejette *« la démarche même qui consiste à arrêter aujourd'hui, au comité central, les questions et les réponses du vingt-cinquième congrès »* ; il regrette que la nécessaire autocritique de la direction soit *« diluée dans un développement rétroactif à long terme »*.

M. FITERMAN : aucun renoncement à l'union

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat, ancien ministre des transports, affirme que l'orientation du rapport *« n'implique aucun renoncement à l'union, y compris au sommet quand c'est possible, ce qui n'est visiblement pas le cas dans la phase actuelle »*. M. Marcel Rigout (Haute-Vienne), ancien ministre de la formation professionnelle, se prononce pour la *« liberté de discussion »*, puis il cite Aragon : *« C'est de leur malheur que peut fleurir l'avenir des hommes, et non pas de ce contentement de soi dont nous sommes perpétuellement assourdis. »* Mme Ellen Constans, de la même fédération que M. Rigout, souligne que *« la responsabilité, à tous les niveaux de l'organisation du parti, est à la fois collective et personnelle »*.

MM. André Lajoinie, membre du secrétariat, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, et Pierre Sotura, trésorier du PCF, justifient les positions prises par le bureau politique depuis la précédente réunion du comité central, c'est-à-dire l'affirmation — par M. Roland Leroy, en premier lieu, le 6 septembre — que le Parti communiste *« n'est plus dans la majorité »*.

M. Marc Zamichei, (Meurthe-et-Moselle), collaborateur de M. Pierre Juquin à la section de propagande, estime qu'il faut *« valoriser le moment démocratique du centralisme démocratique »*. M. Yvan Tricart (Essonne) se demande si le rapport de M. Marchais *« correspond à la situation politique et à l'attente des communistes »*. Il pose aussi, comme en témoigne l'intervention suivante — celle de M. Jean-Claude Gayssot, membre du bureau politique, — la question du rôle du secrétaire général. M. Gayssot exprime, en effet, au sujet des propos de M. Tricard, son *« désaccord avec la méthode qui consiste à considérer que, si les adversaires attaquent le secrétaire général »*, les communistes doivent *« en tirer les conséquences ». « Il serait*, dit M. Gayssot, *selon moi, contradictoire de reconnaître le rôle du secrétaire général dans la construction de* [notre] *stratégie et de décider qu'il faut changer au moment où nous voyons que des possibilités réelles s'ouvrent pour une meilleure application de cette stratégie. »*

M. Jean Colpin, membre du bureau politique, souligne que chaque membre du comité central qui votera le rapport devra *« le faire sans ambiguïté »* et *« se faire ensuite, dans le parti, son traducteur fidèle, sans laisser place à aucune interprétation tendancieuse »*. Mme Thérèse Hirszberg, responsable des fonctionnaires CGT, estime inadmissible que *« certains camarades restent dans la nébuleuse, se limitent à critiquer certains points du rapport, sans aller au fond du débat et dire clairement quel genre d'alternative de ligne ils proposent »*.

M. Anicet Le Pors, ancien secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique, estime nécessaire *« une dialectique union à la base-accord de sommet de meilleure qualité »*. Mme Myriam Barbera (Hérault) s'élève contre l'*« extériorisation »* des débats du comité central dans la presse.

M. François Asensi (Seine-Saint-Denis) indique que, dans son département, la *« vaste discussion décidée par le parti »* a été engagée aussitôt après les réunions du comité central de juin et de juillet. Il précise que les débats ont *« progressé vers les questions principales et, singulièrement, la raison première de notre résultat électoral : le rejet de la politique gouvernementale, qui n'est plus celle pour laquelle les Français ont voté en 1981 »*.

M. Alain Amicabile (Meurthe-et-Moselle) se déclare *« inquiet de l'interprétation qui est faite par certains camarades des débats et questions qui sont posés ici et dans toutes les organisations du parti, ce qui ne veut pas dire, nécessairement, de façon majoritaire »*.

M. Francis Wurtz (Bas-Rhin) souhaite que, au terme du débat, *« les choses soient ouvertement sur la table et que chacune et chacun se détermine clairement »*.

M. Marchais contesté

(Suite de la première page.)

On peut en déduire que la réponse de M. Gayssot a été jugée suffisante, l'initiative de M. Tricart étant isolée. On peut penser, aussi, que les dirigeants du parti ont choisi de ne pas donner trop d'ampleur, dans leur compte rendu, au débat qui a pu avoir lieu sur cette question.

Ce qui est certain, en tout cas, c'est que le problème du rôle de la direction et celui de la portée du rapport du bureau politique sont présents, dans les échanges, du début à la fin. Sans parler de M. Félix Damette, qui s'est abstenu lors du vote sur le texte du bureau politique et qui a exprimé le regret d'une absence d'autocritique réelle de la direction, on s'est demandé dans quelle mesure ceux qui voteraient le rapport seraient tenus, par ce vote, à défendre dans le débat préparatoire au congrès la position de la direction. M. Pierre Blottin, premier secrétaire du Val-d'Oise, s'est ainsi élevé contre l'idée que les membres du comité central pourraient *« voter le rapport et se comporter, ensuite, en ignorant l'essentiel »* de ce texte. M. Roland Favaro, responsable de la région Lorraine, s'est prononcé, au contraire, pour que *« la direction, et chacun individuellement, assume ses responsabilités et joue son rôle, qui ne se limite pas à faire connaître et à défendre nos décisions »*.

La question de savoir si le vote du rapport vaut engagement à la fois sur son contenu et en faveur de la direction se retrouve dans d'autres interventions. Mme Thérèse Hirszberg, responsable des fonctionnaires CGT, a, ainsi, tenté de « faire sortir du bois » ceux qu'elle devinait en désaccord avec les orientations du rapport. Elle leur a demandé de proposer une ligne différente, ce qu'ils se sont gardés de faire. Les partisans de la direction pouvaient donc conclure que, de l'avis général, il n'y avait pas le choix. De fait, l'adoption du rapport à l'unanimité témoigne de l'attentisme auquel ont été ou se sont estimés contraints ceux qui, en juin, avaient pris l'initiative de réclamer un débat ouvert. Faute d'un signal émanant d'un membre de la direction (M. Charles Fiterman s'est borné à soigner son image « unitaire » en constatant avec regret qu'un accord avec le PS est aujourd'hui impossible), l'ébauche d'offensive dont on avait pu observer les signes il y a trois mois n'a pas pris forme.

Ceux qui y avaient participé n'ont pas tous, cependant, purement et simplement baissé pavillon. M. Lucien Sève, principal idéologue du parti, s'est interrogé sur le *« type de centralité »* qui caractérise le fonctionnement du parti. Plus carrément, M. Marcel Rigout, ancien ministre de la formation professionnelle, a mis en garde ses camarades contre l'aveuglement sur la situation actuelle du PCF, et Mme Ellen Constans, dirigeante, comme M. Rigout, de la fédération de la Haute-Vienne, a souligné que la responsabilité, dans le parti, *« est à la fois collective et personnelle »*. D'autres responsables de fédération (Meurthe-et-Moselle, Hauts-de-Seine) ont fait état du besoin de discuter qu'éprouvent les communistes. Mme Myriam Barbera (Hérault) a parlé d'un parti *« troublé »*. Enfin, outre M. Tricart, un autre proche de M. Pierre Juquin (lequel n'a pas pris la parole), M. Marc Zamichei, a défendu la nécessité de remettre en question le mode de fonctionnement du parti.

Ces interventions et la publicité dont elles bénéficient conduisent à relativiser la portée du vote quasi unanime en faveur du bureau politique. D'ores et déjà, ceux qui refusaient d'être pleinement engagés par ce vote ont obtenu d'une certaine manière gain de cause.

PATRICK JARREAU.

TOURNAGE JAPONAIS

« RAN », le chaos organisé d'Akira Kurosawa

Pendant l'été dans les monts volcaniques et les pâturages de l'île méridionale de Kyushu, en automne au pied du mont Fuji, le grand maître du cinéma japonais tourne* Ran *(littéralement chaos ou désordre), une tragédie guerrière japonaise aux accents shakespeariens. Thème universel des êtres affrontés à leur destin : au pouvoir, au vieillissement, à la mort.* Ran *c'est la guerre, l'enfer sur terre. Certains parlent prématurément de « film testament ». Kurosawa n'en dit pas tant. A soixante-quatorze ans, infatigable et plutôt secret, il tourne grâce à un producteur français, Serge Silberman, cette épopée en gestation depuis une dizaine d'années (1). C'est son vingt-huitième film.

« *Yoool... Starto* » (silence... on tourne). Amplifiée par la montagne, la voie impérieuse de Kurosawa porte jusqu'au fond du vallon, là où n'en finissait pas de manœuvrer l'armée rouge. Magie des mots du maître – général en chef juché au sommet d'un échafaudage de poutrelles, sous une ombrelle multicolore – et fruit de pas mal de sueur, le désordre s'apaise une fois encore, après s'être organisé. Il est 2 heures de l'après-midi au fin fond du Japon, au bord d'un pré herbeux, au pied d'une montagne pelée, à l'aplomb d'un soleil accablant. Soudain, plus rien au bout du champ, qui n'est pas encore « de bataille » mais que deux centaines de chevaux ont *labouré* tant et plus de leurs galops.

L'armée rouge de Jiro, le fils pusillanime, a décampé derrière un rideau d'arbres, comme en coulisse, fin prête pour la scène 169 B. Silence. On avait oublié les cigales de l'été japonais ; leur vibration revient un instant sur la bande son. L'instant qui sépare « *Yoi* » de « *Starto* ». Moment bref, grand moment. Au bord de la ruée, du premier moment de vérité de la journée et des risques de la mêlée, chacun retient son souffle, son élan, son cheval. Et, si possible, la leçon répétée depuis l'aube.

Pour certains, la première séance de maquillage a commencé vers 5 heures. Les figurants, paysans ou étudiants de la région, logés loin des lieux de tournage, n'ont guère sommeillé plus longtemps : sur le grand pré du rassemblement, le harnachement des hommes et des chevaux est matinal. Ils se rendent ensuite, à la queue-leu-leu sur le terrain de manœuvre par un chemin qui serpente entre de maigres bois et des champs de choux gras. Ils vont se placer ici ou là, avancent, reculent, attendent des heures sous le soleil, sous l'œil du maître et sous celui des caméras, qui tombent de haut. Comme la voix. Piétinements de la piétaille : un millier de fantassins avec lances, arcs et mousquets, casques et drapeaux. Tout le barda du soldat de l'époque, une quinzaine de kilos, y compris les sandales de paille qui furent jadis son lot. Et déjà, de bon matin, la sueur au dos.

Derrière ce défilé anonyme, le martèlement d'un millier de sabots annonce les cavaliers et leurs oriflammes géants. En tête vient la brigade légère, les « leaders », une cinquantaine de cavales de western venues pour l'occasion du Colorado... par avion. C'est que, contrairement aux hommes de l'archipel dont c'est la spécialité, « *les chevaux japonais ne savent pas bien manœuvrer en épuipe* », explique Kurosawa. Un escadron de percherons *made in Japan* ferme la marche, masse animale lourdement animée qui fera du remplissage au second plan. La troupe a mis des heures à se prendre en place, puis à répéter pratiquement sans arrêt, sous les différents objectifs des trois caméras, les mouvements compliqués, circulaires, entrecroisés, qui donnaient déjà cette effervescence, cette extraordinaire mobilité colorée aux scènes de combats de *Kagemusha* (le Double), le précédent film de Kurosawa (2). Les figurants, heureusement, sont Japonais. Intelligents, disciplinés, bien moins regardants sur les conditions de travail qu'à Hollywood, Cinecitta ou Billancourt, ils apprennent vite, sans broncher (3).

Ici peu de pauses, guère de vedettariat et pas de syndicat. Sur le plateau, une seule équipe (160 personnes et 18 acteurs) soudée autour d'une seule volonté : celle de Kurosawa. Chacun fait ce qu'il doit faire, et le reste. On donne la main sans compter. Allez demander des heures supplémentaires, réclamer un repas chaud, exiger de vous cantonner dans votre « spécialité » ou le respect de l'horaire lorsque, d'une part, vous êtes Japonais et que, d'autre part, l'homme-orchestre septuagénaire, polyvalent et perfectionniste, n'en finit pas. Tout cela ne vient ici à l'idée de personne, sauf, le cas échéant, à celle du producteur français, habitué à d'autres normes : « *C'est moi,* nous disait-il, *qui ai exigé un repos de quarante-huit heures à mon retour en août : ils tournaient sans arrêt depuis vingt et*


SYGMA

un jours... » Toujours de bonne humeur, le ferronnier d'art japonais (dix ans d'apprentissage en Provence) délaisse casques et armures pour transporter des sacs de sable ou apporter à boire aux fantassins. Personne ne s'en plaint.

« *Yoi.* » Une fois encore la magie du cri électrise, effaçant les épreuves de la matinée : les évanouissements, l'emballement de chevaux, les chutes de cavaliers, l'attente patiente d'une douzaine d'acteurs superbement harnachés qui bavardent et fument dans leurs fausses barbes. Comme dans un stade avant le coup d'envoi, la tension s'est substituée au désordre.

« *Starto.* » Explosion libératrice : on tourne. A grand renfort de cris, de roulements de sabots, de poussière et de cliquetis, l'armée rouge surgit de l'ombre. Elle déferle plein champ comme un raz de marée couleur de feu, ivre de sang. Impressionnant.

« *OK... Cutto... Standby* » (coupez... restez en place). On refera la scène plusieurs fois. Et comme le soleil joue soudain à cache-cache, on en préparera une autre, avant qu'il ne se couche. Kurosawa laisse faire deux ou trois fois une manœuvre sans rien dire. Puis, du haut de sa tour, il lance au cavalier qui talonne son rouan avec des « *ho ! ho !* » sonores : « *Saburó, pas la peine de crier comme ça ! Tu es un chef, tu as assez d'autorité pour te passer de hurlements.* » Il pourrait ajouter : « *Fais comme moi.* »

Après un « merci » à la cantonnade, il quitte son trône de bois pliant, son échafaudage et redescend sur terre. Grand, coiffé d'une casquette, d'un jean délavé et d'une chemisette, celui que certains ont surnommé « l'empereur », pour sa manière autoritaire, s'avance d'un pas un peu lourd sur le terrain, dans la lumière adoucie. Les troupes plient bagage. Lui, les pieds dans l'herbe, suivi à distance par quelques assistants, trace déjà, de l'œil et de la main, les grandes lignes de la bataille de demain.

Kurosawa est content de sa journée. Il aime le paysage, « *l'air très transparent, les scènes belles à l'image* ». Le drame progresse en bon ordre et dans les temps. Trois mois déjà : *Ran* est à moitié tourné. L'histoire se situe à l'ère Taisho (XVIe siècle), une époque de renaissance artistique dans un Japon à la veille de l'unification politique, mais toujours en proie aux guerres entre grands féodaux (*daimyo*). Son thème est celui des Ichimonji. Shakespeare, entre autres, l'a développé dans *le Roi Lear*. Kurosawa s'en est inspiré. Déjà, en 1957, *Kumonosujo (le Trône de sang)* était une japonisation de *Macbeth*. Le scénario de *Ran*, signé Kurosawa et Hideo Oguni (co-auteur des *Sept Samouraïs*), se lit comme un classique.

Au terme de la partie de chasse qui ouvre le film, le vieux lord Hiderota, « *superbe guerrier ayant survécu à des centaines de batailles* » et qui fait couler des « *rivières de sang* », décide de donner son fief en héritage à son fils aîné. Il rêve de voir les deux autres lui prêter main-forte pour préserver les terres et les châteaux qu'il a conquis par les armes. Mais, son cadet, se refusant aux louanges hypocrites de ses frères, dénonce la « *sénilité* » et la « *folie* » d'un pareil calcul. « *D'ici peu vos fils se combattront, le sang appellera le sang* », prophétise Saburo avant d'être banni.

Tout le film sera l'accomplissement inéluctable, implacable, de cette prédiction : « *Même Dieu et Bouddah ne pourraient pas sauver les hommes de leur stupidité meurtrière* », dit un protagoniste au bouffon qui accuse le ciel de se réjouir du carnage. La scène finale semble confirmer ce jugement. On y voit Tsurumaru, un jeune aveugle qui a connu toutes les souffrances, a traversé l'enfer de la guerre et survécu, errer dans les ténèbres qui engloutissent les ruines et les morts de la maison des Ichimonji. Pourtant dans cette nuit de fin du monde subsiste une lueur d'espoir : l'éclat ténu d'une image du Bouddah dans le grand ravage oubliée.

On ne manque pas, déjà, de voir des symboles à chaque coin de *rush*. Le thème, sombre tranche d'histoire que des générations d'hommes ont jouée sous tous les cieux, sous tous les dieux, sous toutes les armes, se prête aux interprétations.

Derrière la perfection technique et artistique de Kurosawa, les sujets qu'il aborde, les caractères qu'il peint, les horreurs et la beauté qu'il oppose, sont nombreux.

« *Vous jugerez vous-mêmes en voyant le film* », répond invariablement le maître, visiblement ennuyé par ceux qui voudraient le voir disserter sur *Ran*, décortiquer son scénario ou transposer sa « morale » à l'ère nucléaire. Ceux qui veulent tout savoir avant d'avoir rien vu.

Explications thématiques, analyses de caractères, jugements de valeur, Kurosawa esquive : « *Je ne peux pas répondre à ce genre de questions. Je ne fais pas de théorie avec des mots, je raconte une histoire avec des images. Voyez-les, faites-vous une idée* », dit-il. Pressé quand même de s'expliquer sur le sens profond de *Ran*, il finira par dire : « *Le problème le plus important, c'est, évidemment, le rapport de l'homme avec la mort. Tout homme naît avec son karma, avec à l'autre bout la mort* (4). *Qu'est-ce qu'il fait de cette destinée ? Dans* Macbeth *l'homme se dégrade, dans* le Roi Lear *il se bonifie. A la fin de* Ran, *Hirota meurt apaisé.* »

Kurosawa n'en dira pas plus. Mais le lendemain, Mme Wada, qui a travaillé avec lui à la réalisation des costumes, nous donnera quelques « *impressions personnelles* ». « *Dans* Ran, dit-elle, *Kurosawa montre les violents contrastes de l'activité humaine ; d'un côté la richesse culturelle et artistique d'une période de renaissance japonaise, de l'autre, les guerres et les destructions. On est aux extrêmes, au paroxysme d'une civilisation. Tout est transposable ; le passé doit éclairer le présent.* » Des références bouddhistes qui jalonnent le film, mêlant ici le surnaturel au réalisme (telle cette bataille se déroulant sur le parchemin de l'enfer), ajoutant ailleurs une larme de compassion aux ruisseaux de sang, Mme Wada dit : « *En effet, arrivé à ce stade de sa vie, Kurosawa se montre préoccupé par la religion.* »

Mais plutôt que d'interpréter ce que le maître, peut-être, a voulu dire, elle préfère parler du temps passé avec lui à recréer puis à réaliser de somptueuses parures, mélange de copies de la noblesse d'époque et de costumes de théâtre Nô.

« *C'était la première fois que je travaillais avec lui. Contrairement à ce qu'on dit, il n'impose pas autoritairement sa volonté, sauf pendant le tournage. Kurosawa a d'abord dessiné lui-même les costumes. C'est beau mais pas sacré : le seul impératif c'était l'époque. Pendant un an et demi nous avons discuté, travaillé en commun, modifié. J'ai fait des recherches, des découvertes, des suggestions. Il a écouté, accepté. Le travail est d'une grande richesse et il m'a laissé pas mal de responsabilités ; c'est plutôt rare.* »

A l'instar du vieil Hiderota qu'il met en scène, l'âge rendrait-il Kurosawa plus sentimental ? « *Je ne sais pas,* répond un assistant qui a travaillé des années à Hollywood. *Ce que je sais c'est qu'il sait ce qu'il veut et qu'il peut tout faire : le scénario, les plans, les costumes, les prises de vues, la mise en scène, le montage, tout. Des cinéastes comme ça, après lui ce sera fini.* »

R.-P. PARINGAUX.

(1) Le film, dont le budget est estimé à 11,5 millions de dollars, est financé par la société française Greenwich Film Production de M. Silberman et par une société japonaise, Herald Ace Films. La société Gaumont s'était initialement montrée intéressée. La préparation du film a commencé à l'automne 1982. Le tournage doit durer de juin à décembre 1984. *Ran* serait prêt à la diffusion à l'automne 1985.

(2) *Kagemusha* avait obtenu la Palme d'or au Festival de Cannes en 1980.

(3) Le figurant de base touche 3 500 yens par jour, soit l'équivalent de 120 francs, plus le transport et un repas froid.

(4) Le karma est la destinée au sens bouddhique – différent de celui du fatum. Il prend en compte le bilan contraignant, mais susceptible d'amélioration, des vies antérieures.

Salvador Dali et sa cour

L'état de santé de Salvador Dali, que ses proches jugent positif, continue de s'améliorer. Son avocat, Me Miguel Domenech, précise que le peintre a retrouvé « sa capacité de protestation », et ses médecins pensent que d'ici à deux semaines, il sera en condition de quitter la clinique El Pilar de Barcelone.

A qui appartient désormais Salvador Dali ? Qui peut parler au nom de ce vieil homme amaigri, atrocement brûlé lors d'un incendie, le 30 août dernier (*le Monde* daté 9-10 septembre) ? Apparemment personne : Dali vivait depuis la mort de sa compagne Gala, en 1982, entre deux infirmières et un garde civil dans ce château de Pumol qu'il ne quittait plus. L'artiste était généralement muré dans son silence, les volets de sa chambre mi-clos, refusant jusqu'à la nourriture et contestant les soins. « *Il n'aspirait plus qu'à mourir, même s'il gardait toute sa lucidité* », affirme le professeur François Lhermitte, chef de service de neurologie à l'hôpital de La Pitié-Salpêtrière, qui le soignait toujours.

Ses plus fidèles amis, comme la chanteuse Amanda Lear, respectaient cette retraite : « *Je veux garder une belle image de lui,* dit-elle. *J'ai été amoureuse de Dali, mais je l'aimais héroïque, génial, quand il avait les moustaches bien dressées.* » C'est à peine s'il peignait, même si certains de ses proches d'aujourd'hui veulent voir des œuvres maîtresses dans les quatre-vingt-douze toiles réalisées depuis son retour de Paris, de juillet 1981 à avril 1983. « *C'est M. Béa, son aide d'atelier depuis toujours, qui dessinait traditionnellement les fonds de toile, qui met désormais la main à la pâte, Dali se contentant de le diriger* », tranche Amanda Lear. « *Ce n'est plus tout à fait du Dali,* estime le professeur Lhermitte, *en raison de la rigidité et de la lenteur de ses mouvements, même s'il n'a pas, comme on l'a dit, de maladie de Parkinson.* ». Des peintres catalans contestent même jusqu'à l'authenticité des œuvres récentes.

Les dépouilles du maître

Dali, hospitalisé après l'incendie, s'est déjà retiré du monde. Mais la vie au chevet de ce grand mélancolique s'est mise à grouiller, comme à l'époque glorieuse. Ils ont tous afflué à Barcelone, les amis de toujours et les courtisans, les amateurs de son art et les affairistes, les *paparazzi* et les autres. Comment, dans ces conditions, distinguer le bon grain de l'ivraie alors que Dali lui-même ne le faisait pas ? Ce fut, en tout cas, depuis quinze jours, une belle foire d'empoigne : on vit dans les salons du Ritz un charmant collectionneur de soixante-quinze ans se jeter à la gorge de M. Robert Deschames, secrétaire de Salvador Dali depuis 1980. Le différend portait sur un contrat en cours de sept statuettes. On se partage déjà bruyamment les dépouilles du maître et les intérêts en jeu sont considérables.

Les plus folles rumeurs sont apparues crédibles à une partie de la presse espagnole. Le triumvirat formé du secrétaire de l'artiste, de son avocat et d'un peintre ami, aurait séquestré Dali depuis deux ans et, sous le couvert d'une fondation présidée par le roi et créée en 1984, il se serait déjà approprié l'héritage, les œuvres que Dali possède encore, estimées à 230 millions de francs. Aucune preuve, pour l'instant, n'a été apportée à l'appui de ces allégations.

Reste l'intérêt évident, pour ce trio comme pour d'autres autrefois, à être dans la place. « *Dali a toujours été entouré de rapaces. Il était une poule aux œufs d'or* », affirme Amanda Lear. Les plus honnêtes le reconnaissent. « *Grâce à Dali, j'ai fait fortune* », affirme le capitaine John Peter Moore, cet ancien officier de l'armée britannique, qui aura été son collaborateur vingt ans durant. La toile offerte par le maître à son secrétaire à l'occasion de son mariage vaut aujourd'hui un demi-million de dollars ; le capitaine possède six cents toiles – soit, de son propre aveu, davantage que Salvador Dali lui-même : « *Ça l'a sans doute agacé quand il a visité mon musée à Cadaquès* », concède-t-il, alors qu'il est aujourd'hui en froid avec le maître. Son successeur, le photographe Enrico Jabater, a touché également de substantielles commissions. L'éditeur Pierre Argillet possède, lui, dans son superbe château de Vaulx-en-Velin, un musée Dali ; et lui qui *n'était*, à vingt-deux ans, en 1932, qu'un modeste localier du journal *Détective* à Clermont-Ferrand, traite les visiteurs de passage au champagne, seigneur comme le fut Dali : « *Aucune loi, après tout,* dit-il, *ne défend de s'enrichir.* »

On comprend, dans ces conditions, les pudeurs de M. Descharnes, l'actuel homme de confiance, à avouer le montant de ses indemnités : les infirmières de Pumol touchent déjà 18 000 F par mois. M. Deschames – comme d'autres – a su, le plus honnêtement du monde, faire feu de tous bois. Il a publié, l'année dernière, un magnifique et luxueux livre d'art sur Dali, grâce aux dizaines de milliers de diapositives prises depuis 1950 : « *Dali,* dit-il, *est un personnage ensorcelant.* » L'artiste, en tout cas, passablement exhibitionniste et intéressé, encourageait le zèle de cet entourage peu sélectionné, qui lui valait et la gloire et les contrats. Son œuvre est aujourd'hui victime de son laxisme : « *Je ne suis pas un détective* », répondait-il lorsqu'on lui demandait de juger des signatures.

Engrenage fatal

Les faux ont désormais infesté le marché, et l'artiste en a pris conscience en mai 1981, à Paris : « *Je déclare que, depuis plusieurs années et, surtout, depuis ma maladie, ma confiance a été abusée de plusieurs manières. Ma volonté n'a pas été respectée. C'est pourquoi je mets tout en œuvre pour clarifier cette situation.* » En août 1982, il portait plainte contre X pour des faux exposés à Perpignan. Mais il était déjà trop tard.

Salvador Dali, en effet, avait mis, bien avant, le doigt dans un engrenage fatal. Il avait tout d'abord accepté de vendre des feuilles blanches présignées de son nom à des éditeurs de lithographies. Il en signa ainsi des dizaines de milliers. Le capitaine Moore en négocia encore en 1982, six ans après son départ, avec quatre éditeurs, treize mille exemplaires laissés en stock au port franc de Genève. « *Je les avais presque oubliées* », dit-il. De telles pratiques présentent un double danger, la photocopie des feuilles vierges, facilitée par l'amélioration considérable des procédés de reproduction ces dernières années, et le détournement d'usage. « *Les ateliers de signature,* affirme un expert, *ont bien fonctionné.* »

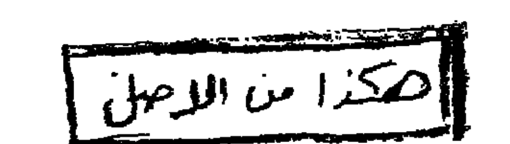
Des reproductions, d'autre part, ont été réalisées sans l'aval de Salvador Dali, mais en partie par sa faute. Il a traité en effet fréquemment avec des éditeurs peu recommandables. Ainsi, la Société de la propriété artistique et des dessins et modèles (SPADEM) qui tente, depuis 1981, de mettre de l'ordre dans ces contrats de reproduction, a dû en négocier quatre, sur son ordre, avec Gilbert Hamon, condamné par ailleurs trois fois par le tribunal correctionnel de Paris. Ce faussaire, qui avait en effet obtenu l'autorisation d'éditer mille lithographies des illustrations par Dali de la *Divine Comédie* de Dante, en réalisa cinquante mille, toutes signées faussement, qu'il vendit au prix fort au Japon. « *Nous n'avons pas à prendre position,* déclare le directeur de la SPADEM, *sur l'honorabilité des contractants. Nous tentons simplement d'obtenir d'eux des contrats plus rigoureux.* » Les pouvoirs publics, quant à eux, ne montrent pas beaucoup d'ardeur à poursuivre les coupables condamnés tout au plus à des peines d'emprisonnement avec sursis. La mention « *reproduction* » exigée sur les œuvres non originales n'est jamais apposée. Cinq policiers seulement pour toute la France sont au fait de ces questions.

Mais la popularité de Salvador Dali, au-delà de ces péripéties, est considérable. La cote de ses lithographies, vraies ou fausses, des Etats-Unis au Japon, reste, étrangement, d'après les experts, assez stable.

NICOLAS BEAU.

AUX DEUX ANES : on répète actuellement « LES ZÉROS SONT FATIGUÉS », nouvelle revue satirique avec Pierre-Jean VAILLARD, Christian VEBEL, Jacques RAMADE, J.-L. BLÈZE, Maria SANDRINI, etc. Mise en scène de Francis DESCHAMPS. Première publique : le 29 septembre. Locations : 606-10-26.





هكذا من الاصل

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

GRAND-PÈRE : Gaîté-Montparnasse (322-16-18), sam. 20 h 45 ; dim. 14 h 30 et 18 h 30.

EDUCATING RITA : Galerie 55 (326-63-51), sam. 20 h 30, en anglais.

PERSONA : Amandiers (366-42-17), sam. 20 h 45.

J'VEUX DU BONHEUR : Escalier d'or (523-15-10), sam. 20 h 30 ; dim. 17 h.

NAPOLÉON : Marigny (256-04-41), sam. 20 h 30 ; dim. 14 h 15 et 18 h.

LE SIXIÈME JOUR : Gymnase (246-79-79), sam. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.

LA DANSE DE MORT : Atelier (606-49-24), sam. 21 h ; dim. 15 h.

DUO POUR UN SOLISTE : Montparnasse (320-89-20), sam. 18 h et 21 h ; dim. 16 h.

LES TEMPS DIFFICILES : Variétés (233-09-92), sam. 17 h 30 et 21 h 15 ; dim. 15 h 30.

SARAH ET LE CRI DE LA LANGOUSTE : Œuvre (874-42-52), sam. 20 h 30 ; dim. 15 h.

DE SI TENDRES LIENS : Studio des Champs-Elysées (723-36-82), sam. 20 h 45 ; dim. 15 h 30.

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), dim. 20 h 30 : le Misanthrope ; sam. 20 h 30 ; dim. 14 h 30 : Cinna.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Danse : voir Festival d'automne.

BEAUBOURG (277-12-33). Cinéma-Vidéo : sam., dim. 13 h : Children of violence, de B. Jersey ; à 16 h : Cl. Nougaro, de R. Crible ; à 19 h : Lousy little six pence, de A. Morgan ; 15 h : Chagall ; sam. 18 h 30 : dim. 21 h : Une visite ; sam. 21 h ; dim. 18 h 30 : Hôtel moderne ; Théâtre-Danse-Concerts : le sam., dim. 18 h 30 : le Silence des sirènes.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34) sam. 20 h 30 ; dim. 16 h : la Panne.

Les autres salles

ANTOINE-S. BERRIAU (208-77-71), sam. 20 h 45, dim. 15 h : Nos premiers adieux.

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Nouveau Testament.

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), sam. 20 h 30 : l'Amour en visite à l'école des veuves.

BASTILLE (357-42-14), sam. 21 h, dim., 17 h : Andromaque.

BATACLAN (700-30-12), sam. 20 h : Benito Gutmacher.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), sam. 21 h, dim. 15 h : Madame, pas dame.

THÉATRE A. BOURVIL (373-47-84), sam. 21 h 15 : Y'en a marr...ez vous ?

CAFE DE LA GARE (278-52-51), sam. 20 h 30 : l'Apologue.

CC DU XVII[e] (227-68-81), sam., 20 h 45, dim., 17 h : Guerre au troisième étage.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMEDIE ITALIENNE (321-22-22), sam. 20 h 30 : les Aventures de la villégiature.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), sam. 17 h et 20 h 45, dim., 15 h 30 : Léocadia.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir.

DÉCHARGEURS (236-00-02), sam. 21 h : Château de carton.

DIX HEURES (606-07-48), sam. 20 h : Histoire de clowns ; 21 h : l'Ours ; 22 h : la Mouche et le Pantin.

EDOUARD-VII (742-57-49), sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h : Désiré.

ESPACE-GAITÉ (327-95-94), sam. 20 h 30 : le Rapin.

ESSAION (278-46-42) I. sam. 21 h : Tranche de conte ; 22 h 15 : On m'a cassé l'heure. II. sam. 21 h : le Journal de Marie Bahskirtseff.

FONTAINE (874-74-40), sam. 17 h 30 et 22 h : Riou-Pouchain.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Passage Gatbois.

HUCHETTE (326-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LA BRUYÈRE (874-76-99), sam. 21 h, dim. 15 h : Il pleut sur le bitume.

LUCERNAIRE (544-57-34), sam. I. 18 h 30 : Pas ; 20 h 15 : le Sang des fleurs (dern.) ; 22 h 15 : Hiroshima, mon amour. II. 20 h 15 : Journal intime de Sally Mara ; 22 h 15 : Du côté de chez Colette.

MARIGNY Salle gabriel (225-20-74), sam. 18 h 30 et 21 h 45, dim. 15 h : le Don d'Adèle.

MATHURINS (265-90-00), sam. 18 h et 20 h 45, dim. 15 h 30 : la Dernière Classe.

MICHEL (265-35-02), sam. 18 h 30 et 21 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : J'ai deux mots à vous dire.

MOGADOR (285-28-80), sam. 21 h, sam. et dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90). Petite salle, sam. 20 h 30, dim. 16 h : la Salle à manger.

MUSÉE GRÉVIN (608-04-32), sam. 20 h 30 : les Enfants terribles.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), sam. 16 h et 20 h 30, dim. 17 h : les Argileux.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon.

PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20), sam. 21 h : le Principe de solitude.

POCHE (548-92-97), sam. 20 h : Gertrude morte cet après-midi ; 21 h : le Plaisir de l'amour.

POINT VIRGULE (278-67-03), sam. 21 h 30 : la Répétition dans la forêt.

PORTE-ST-MARTIN (607-37-53), sam. 20 h 30, dim. 14 h 30 : la Mégère apprivoisée.

PRÉSENT (203-02-55), sam. 20 h 30, dim. 17 h : les Fantastiques Aventures du comte de Saint-Germain.

SAINT-GEORGES (878-63-47), sam. 18 h et 21 h : Théâtre de Bouvard.

TEMPLIERS (303-76-49), sam. 20 h 30 : la Balade de Monsieur Tadeuz.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. sam. 20 h 30, dim. 15 h : Victimes du devoir ; sam., dim. 18 h 30 : l'Écume des jours. II. sam. 20 h 30 : Huis clos.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THEATRE DU FORUM (824-64-64), sam. 20 h 30 ; dim. 16 h et 20 h 30 : Théâtre kurde : les Fleurs de Newroz.

TH. NOIR (346-91-93), sam. 20 h 30, dim. 17 h : l'Aire de Shango.

TH. DE LA PLAINE (842-32-25), sam. 20 h 30, dim. 17 h : C'est quoi l'amour.

THÉATRE 3 SUR 4 (327-09-16), sam. 20 h 30 : Psy cause toujours.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), Grande salle, sam. 20 h 30 : Angelo, tyran de Padoue.

TOURTOUR (887-82-48), sam. 20 h 30 : Vie et Mort de Pier Paolo Pasolini.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : On perd les pétales.

DEUX ANES (606-10-26), sam. 21 h : mat. dim 15 h 30 : l'Impôt et les Os.

La danse

ESPACE CARDIN (266-17-81), sam. 20 h 30 : Théâtre d'images.

Le music-hall

BOUFFES DU NORD (239-34-50), sam. 20 h 30 : Milva et Astor Piazzolla.

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), sam., dim. 21 h : Chansons françaises.

CIRQUE D'HIVER (700-12-25), sam. 22 h : Soirée travestie brésilienne.

DAUNOU (261-69-14), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : From Harlem to Broadway.

ELDORADO (208-23-50), sam. 20 h 30 : P. Vassiliu (sous réserves).

ESPACE MARAIS (584-09-31), sam., dim. 18 h 30 : les Frères Smol Kompanie.

GOLESTAN (542-78-41), sam., dim. 19 h : les Mille et une nuits.

LUCERNAIRE (544-57-34), sam. 22 h 30 : A. Tome ; 21 h : Serge Kerval.

OLYMPIA (742-25-49), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Popeck.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Balavoine.

RANELAGH (288-64-44), sam. 21 h : O. Piro et son orchestre.

TROU NOIR (570-84-29), sam., dim. 21 h 30 : Ch. Grimm.

ZENITH (245-44-44), sam. 20 h 30, dim. 16 h : France Gall.

Les concerts

SAMEDI 22

Sainte-Chapelle, 19 h : I. Reznikoff.

Eglise Saint-Merri, 21 h : P. Charial (Mozart, Haydn, Beethoven).

DIMANCHE 23

Eglise Saint-Merri, 16 h : H. Triquet, P. Charial.

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Samedi 22 - Dimanche 23 septembre

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 17 h 30 : Ensemble vocal et instrumental G. Dufay, dir. : A. Bedois.

Eglise Saint-Louis des Invalides, 17 h : J. Costa (Bach, Mozart, Mendelssohn...).

Église des Billettes, 17 h : Ensemble de hautbois Ph. Pelissier (Frescobaldi, Bach, Vivaldi...).

Déchargeurs, 18 h 30 : Y. Hernandez.

Opéra

MAISON DES CULTURES DU MONDE (544-72-30), sam. 20 h 30 : Donna Giovanni (Théâtre chanté).

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (723-36-27), dim. 14 h 30 et 20 h 30 : la Périchole.

Jazz, pop, rock, folk

CASINO DE PARIS (874-26-22), sam. 20 h : Larry Carlton.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), sam. 21 h 30 : M. Saury (dern.) ; dim. : R. Guerin Big Band.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), sam. 22 h : Djimbo.

CITHEA (357-99-26), sam. 20 h : Etel 37 Rock.

DUNOIS (584-72-00), sam. 20 h 30 : F. Couturier, R. Raux, F. Machali, H. Pagnizi ; dim. 18 h : Hommage à M. Mouthana.

NEW MORNING (523-51-41), sam. 21 h 30 : Hannibal M. Peterson.

PETIT JOURNAL (326-28-59), sam. 21 h 30 : Swing at Six.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), sam.-dim. 23 h : F. Biensan, A. Jean-Marie, P.-M. Sorin, F. Laudet.

PHIL'ONE (776-44-26), sam. 22 h : Tokoto Ashanty.

SLOW CLUB (233-84-30), sam. 21 h 30 : J. Caroff Dixieland Jazz Band.

SUNSET (261-46-60), sam. 22 h : S. Marc, (dern.).

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), sam. 23 h : Gotan.

Festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

Théâtre musical de Paris (261-19-83), sam., dim. 14 h 30 et 20 h 30 : Tango argentino.

Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), sam. 20 h 30 : Dienacht.

XVI[e] FESTIVAL DE SCEAUX (660-07-79)

Orangerie du Château, sam. 17 h 30 : Quatuor à cordes de Paris, N. Lee (Dalayrac, Debussy, Fauré), dim. 11 h : O. Charlier, D. Hovora (Mozart, Debussy, Fauré), à 17 h 30 : J. Demus (Beethoven).

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 22 SEPTEMBRE

15 h, Une vie perdue, de R. Rouleau ; Carte blanche et noire à Wim Wenders : 17, Rail roaded, de A. Mann ; 19 h., les Amants de la nuit, de N. Ray ; 21 h : Soixante-dix ans d'Universal : Taking off, de M. Forman.

DIMANCHE 23 SEPTEMBRE

15 h, La dactylo se marie, de R. Pujol et J. May ; Carte blanche et noire à Wim Wenders : 17 h, la Règle du jeu, de J. Renoir ; 19 h, Règlement de comptes, de F. Lang ; 21 h., Soixante-dix ans d'Universal : Les mains qui tuent, de R. Siodmak.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 22 SEPTEMBRE

8[e] Festival international du film d'art : Rétrospective : 15 h, Passion, de J.-L. Godard ; 17 h, Films en compétition : consultez programme festival ; 19 h, Cinéma japonais (films historiques) : le Secret de Ninja, de S. Yamamoto ; 21 h, Théodora, devient folle, de R. Boleslawsky.

DIMANCHE 23 SEPTEMBRE

8[e] Festival international du film d'art : Rétrospective : 15 h, Conte de la folie ordinaire, de M. Ferreri ; 17 h, Films en compétition : consultez programme festival ; 19 h, Cinéma japonais (films historiques) : Soshun Kochiyama, de S. Yamanaka ; 21 h, Big House, de G.W. Hill.

Les exclusivités

A COUPS DE CROSSE (Franco-Esp.), (*), (v.f.) : Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31).

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11). – V.f. : UGC Opéra, 2[e] (574-93-50) ; Hollywood Boulevard, 9[e] (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17[e] (758-24-24) ; Images, 18[e] (522-47-94).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Forum, 1[er] (297-53-74) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11[e] (357-90-81) ; Parnassiens, 14[e] (320-30-19) ; Kinopanorama, 15[e] (306-50-50). – V.f. : Français, 9[e] (770-33-88) ; Nation, 12[e] (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14[e] (321-41-01).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Gaumont-Halles, 1[er] (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5[e] (633-63-20) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Pagode, 7[e] (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8[e] (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11[e] (357-90-81) ; Gaumont Sud, 14[e] (327-84-50) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15[e] (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79).

ANGEL (A.), (*) : v.f. : Rex, 2[e] (236-83-93) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (329-90-10).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5[e] (634-25-52).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14[e] (321-41-01).

BESOIN D'AMOUR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Cluny Palace, 5[e] (534-07-76) ; UGC Odéon, 6[e] (325-71-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8[e] (720-76-23). – V.f. : Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37) ; UGC Convention, 15[e] (828-20-64) ; Gaumont Gambetta, 20[e] (636-10-96).

LE BON ROI DAGOBERT (Franco-It., v.f.) : Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Gaumont Ambassade, 8[e] (359-19-08).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17[e] (380-03-11).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2[e] (742-97-52) ; Publicis Matignon, 8[e] (359-31-97).

C'EST LA FAUTE A RIO (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8[e] (563-16-16).

CONAN LE DESTRUCTEUR (A.), (v.o.) : UGC Ermitage, 8[e] (563-16-16) ; Paramount City, 8[e] (562-45-76) ; v.f. : Rex, 2[e] (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (329-90-10) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : George V, 8[e] (562-41-46).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4[e] (272-63-32.

DORTOIR DES GRANDES (Fr.) (**) : Paramount City, 8[e] (562-45-76) ; Bergère, 9[e] (770-77-58) ; Cinévog, 14[e] (874-77-44) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (329-90-10).

EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., V.f.) : George V, 8[e] (562-41-46).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio Galande, 5[e] (354-72-71).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8[e] (723-69-23).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Balzac, 8[e] (561-10-60).

FORT SAGANNE (Fr.) : Ambassade, 8[e] (359-19-08).

FRANKENSTEIN 90 (Fr.) : Français, 9[e] (770-33-88).

LE FUTUR EST FEMME (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; UGC Danton, 6[e] (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6[e] (574-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 8[e] (561-94-95) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79). – V.f. : UGC Montparnasse, 6[e] (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9[e] (574-94-40).

LA GARCE (Fr.) (*) : Forum Orient Express, 1[er] (233-42-26) ; Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Quintette, 5[e] (633-79-38) ; Gaumont Colisée, 8[e] (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8[e] (387-35-43) ; Athéna, 12[e] (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01) ; Secrétan, 19[e] (241-77-99) ; Tourelles, 20[e] (364-51-98).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2[e] (574-93-50) ; Gaumont Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; UGC Rotonde, 6[e] (575-94-94) ; George V, 8[e] (562-41-46) ; UGC Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14[e] (327-84-50).

HISTOIRE D'O N° 2 (Fr.) (**) : George V, 8[e] (562-41-46) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; Miramar, 14[e] (320-89-52).

HOTEL NEW HAMPSHIRE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; Saint-Germain Studio, 5[e] (633-63-20) ; UGC Rotonde, 6[e] (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79). – V.f. : UGC Opéra, 2[e] (574-93-50) ; UGC Boulevard, 9[e] (574-95-40).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6[e] (225-10-30) ; UGC Normandie, 8[e] (563-16-16). – V.f. : Richelieu, 2[e] (233-56-70).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Forum, 1[er] (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; George-V, 8[e] (562-41-46) ; UGC Normandie, 8[e] (359-41-18) ; Gaumont Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79). – V.f. : Grand Rex, 2[e] (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; Bretagne, 6[e] (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Nations, 12[e] (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12[e] (343-79-17) ; Fauvette, 13[e] (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14[e] (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Murat, 16[e] (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17[e] (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18[e] (606-34-25) ; Pathé Wepler, 18[e] (522-46-01) ; Secrétan, 19[e] (241-77-99) ; Gambetta, 20[e] (636-10-96).

LISTE NOIRE (Fr.) : George-V, 8[e] (562-41-46) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6[e] (326-58-00).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17[e] (622-44-21).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) 14-Juillet Parnasse, 6[e] (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11[e] (700-89-16).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.), Forum Orient-Express, 1[er] (233-42-26) ; Impérial, 2[e] (742-72-52) ; Studio Cujas, 5[e] (354-89-22) ; Quintette, 5[e] (633-79-38) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8[e] (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8[e] (387-35-43) ; Nations, 12[e] (343-04-67) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37) ; Olympic Entrepôt, 14[e] (545-35-38) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79) ; Victor Hugo, 16[e] (727-49-75) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01).

PAVILLONS LOINTAINS (Ang., v.o.) : UGC Biarritz, 8[e] (723-69-23). – V.f. : UGC Opéra, 2[e] (574-93-50).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Marbeuf, 8[e] (561-94-95).

LA PIRATE (Fr.) : Lucernaire, 6[e] (544-57-34).

POLICE ACADEMY (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1[er] (233-42-26) ; Quintette, 5[e] (633-79-38) ; George V, 8[e] (562-41-46) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Parnassiens, 14[e] (320-30-19). – V.f. : Français, 9[e] (770-33-88) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; La Bastille, 12[e] (307-54-40) ; Paramount Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Fauvette, 13[e] (331-60-74) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15[e] (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17[e] (758-24-24) ; Images, 18[e] (522-47-94).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15[e] (554-46-85).

LA SMALA (Fr.) : Rex, 2[e] (236-83-93) ; UGC Opéra, 2[e] (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; UGC Odéon, 6[e] (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6[e] (574-94-94) ; UGC Normandie, 8[e] (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9[e] (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14[e] (540-45-91) ; UGC Convention, 15[e] (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01).

SUDDEN IMPACT (A., v.o.) (*) : UGC Danton, 6[e] (225-10-30) ; George V, 8[e] (562-41-46) ; Marignan, 8[e] (359-92-82). – V.f. : Rex, 2[e] (236-83-93) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06).

LE TARTUFFE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5[e] (634-25-52) ; Ambassade, 8[e] (359-19-08).

TIR A VUE (Fr.) (*) : Forum Orient-Express, 1[er] (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8[e] (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12[e] (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15[e] (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01).

TOOTSIE (A., v.o. et v.f.) : Opéra Night, 2[e] (296-62-56).

LA TRICHE (Fr.) : Impérial, 2[e] (742-72-52) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14[e] (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17[e] (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Calypso, 17[e] (380-03-11).

UNDER FIRE (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6[e] (633-97-77) ; Ermitage, 8[e] (563-16-16).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.), Cinoches, 6[e] (633-10-82) ; Gaumont-Ambassade, 8[e] (359-19-08).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17[e] (267-63-42).

VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Marbeuf, 8[e] (516-94-95).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : UGC Marbeuf, 8[e] (561-94-95).

XTRO (Angl., v.f.) (*) : Lumière, 9[e] (246-49-07).

YENTL (A., v.o.) : Marbeuf, 8[e] (561-94-95).

LES FILMS NOUVEAUX

LA FILLE EN ROUGE, film américain de Gene Wilder. Avec Gene Wilder, Charles Grodin, Joseph Bologna, Judith Ivey. v.o., Forums Arc-en-Ciel, 1[er] (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8[e] (225-09-83) ; v.f., Paramount Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; Paramount City Triomphe, 8[e] (562-45-76) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12[e] (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13[e] (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14[e] (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15[e] (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17[e] (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18[e] (606-34-25).

L'INTRUS, film français d'Irène Jouannet. Avec Marie Dubois, Richard Anconina, Christine Murillo. Forums Orient-Express, 1[er] (233-42-26) ; UGC Opéra, 2[e] (274-93-50) ; UGC Danton, 6[e] (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; Trois Parnassiens, 4[e] (320-30-19).

JAZZ BAND, film soviétique de Karen Chakhnazarov. Avec Igor Skliar, Alexandre Pankratov-Tcherny, Nokolai Averriouchkine. V.o., Movies les Halles, 1[er] (260-43-99) ; Cosmos, 6[e] (544-28-80).

LE MEILLEUR, film américain de Barry Levinson. Avec Robert Redford, Robert Duvall, Glenn Close. V.o., Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Quintette, 5[e] (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6[e] (222-72-80) ; UGC Odéon, 6[e] (225-10-30) ; Publicis Champs-Elysées, 8[e] (720-76-23) ; v.f., Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Nations, 12[e] (343-04-67) ; UGC gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Miramar, 14[e] (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14[e] (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Passy, 16[e] (288-62-34) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01).

PARIS, TEXAS, film américain de Wim Wenders. Avec Harry Stanton, Nastassja Kinski, Dean Stockwell. V.o., Movies les Halles, 1[er] (260-43-99) ; Imperial, 2[e] (742-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5[e] (354-20-12) ; Saint-André-des-Arts, 6[e] (326-80-25) ; La Pagode, 7[e] (705-12-15) ; Pathé Marignan, 8[e] (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11[e] (357-90-81) ; Escurial, 13[e] (707-28-04) ; Olympic Marilyn, 14[e] (545-35-38) ; Sept Parnassiens, 14[e] (329-83-11) ; PLM Saint-Jacques, 14[e] (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79) ; Mayfair, 16[e] (525-27-06) ; v.f., Rex, 2[e] (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6[e] (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9[e] (574-95-40) ; Nations, 12[e] (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; UGC Convention, 15[e] (574-93-40) ; Images, 18[e] (522-47-94)

LES RIPOUX, film français de Claude Zidi. Avec Philippe Noiret, Thierry Lhermitte, Régine. Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Rex, 2[e] (236-83-93) ; Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; UGC Danton, 6[e] (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6[e] (574-94-94) ; Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; Le Paris, 8[e] (359-53-99) ; UGC Boulevard, 9[e] (574-95-40) ; Bastille, 12[e] (307-54-40) ; Athena, 12[e] (343-07-48) ; UGC gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Miramar, 14[e] (320-89-52) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Murat, 16[e] (651-99-75) ; Pathé Wepler, 18[e] (522-46-01) ; Secrétan, 19[e] (241-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20[e] (636-10-96).

ROCK ZOMBIES (*). Film américain de Krishna Shah. Avec le groupe Holly Mosea. V.o., Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Le Balzac, 8[e] (561-10-60) ; v.f., Paramount Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; UGC gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; Paramount Orléans, 14[e] (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15[e] (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18[e] (606-34-25).

STRESS. Film français de J.-L. Bertucelli. Avec Carole Laure, Guy Marchand, André Dussolier. Forums Orient-Express, 1[er] (233-42-26) ; Quintette, 5[e] (633-79-38) ; George-V, 8[e] (562-41-46) ; Pathé Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8[e] (387-35-43) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; La Bastille, 12[e] (307-54-40) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; UGC Convention, 15[e] (574-93-40) ; Trois Murat, 16[e] (651-99-75) ; Images, 18[e] (522-47-94).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3803

HORIZONTALEMENT

I. Un ensemble de pots. Est fait de plusieurs morceaux. – II. Mettre de l'oseille en paquets. Article arabe. Sur la Bresle. – III. Sans taches. Risque de se répandre quand il y a beaucoup de cafards. – IV. Crochets pour manier des tissus. Pour l'atteindre, il suffit d'arriver. – V. Faire signe de descendre. Possessif. – VI. Leva le pied. Paresseux. Ont tout leur temps devant eux. – VII. Maison d'Italie. Fit briller. Une grosse tranche. – VIII. Fleuve côtier de Normandie. Accueille des voyageurs qui ne manquent pas d'affection. – IX. Ile de France, autrefois. Mesure chinoise. – X. Un agrément étranger. Qui n'a donc pas été pesé. – XI. Période. Conjonction. Marque familièrement l'accompagnement. Liquide, au Japon. – XII. De véritables ordures. Plus difficiles à saisir quand elles sont courtes. – XIII. Agent de l'étranger. Se dorent au soleil. Un beau château. – XIV. De la terre sur une nappe. Passer la main. Dans une mythologie. – XV. Dieu marin. Expirait brusquement.

VERTICALEMENT

1. Ont un très méchant esprit. Travail qu'on peut faire à «l'ombre». – 2. Qui peut faire reculer ceux qui regardent. Qu'on peut facilement retourner. – 3. Le dernier avertissement. Faire sortir de la pièce. – 4. Participe gai. Lac du Soudan. Pris par un sauteur. Fin d'infinitif. – 5. Mot d'enfant. Le préféré du collège. Qui a donc pu nous enrichir. Privé de chef. – 6. Préposition. Une qualité qui permet de se dire qu'on vaut bien un franc. – 7. Direction. Prendre en main. Port de l'Hérault. – 8. Prouve qu'on s'est égaré. Devient sourd quand on veut l'étouffer. Dans le nom d'une pâtisserie. – 9. Faire l'appel. Sur lequel on ne peut rien bâtir. – 10. Qui a donc circulé. Sortes d'atomes. – 11. Qui n'ont donc pas bavé. Coule dans le Midi. On y trouve des mers. Point de départ. – 12. Peuvent former un trousseau. Muse. Obtenu. – 13. Trouver l'endroit. Phalène des prés humides. – 14. Accommodés pour que les reliefs deviennent plats. Ville des Pyrénées-Orientales. Pronom. – 15. Supprimées. Un saint auquel on jeta la pierre.

Solution du problème n° 3802

Horizontalement

I. Apôtres. – II. Porion. Ce. – III. Erg. Car. – IV. Clientèle. – V. Les. – VI. Lalo. Tes. – VII. Très. RR. – VIII. Urticaire. – IX. Retraitée. – X. Eteignez. – XI. Esses. Et.

Verticalement

1. Apiculture. – 2. Pô. Arrêté. – 3. Oreillettes. – 4. Tire. Osiris. – 5. Rognes. Cage. – 6. En. Trains. – 7. Célérité. – 8. Cales. Rezé. – 9. Cérès. Née.

GUY BROUTY.

France / services

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 22 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

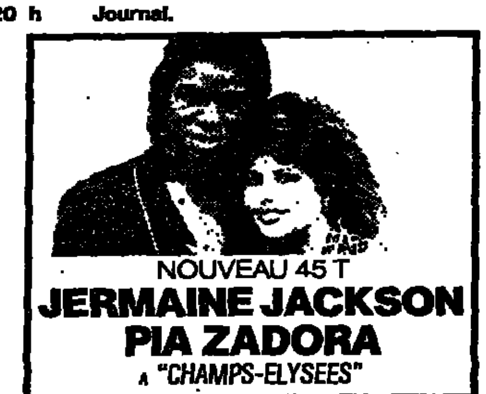
20 h 35 Au théâtre ce soir : J'y suis... j'y reste.
De R. Vinci et J. Valmy, mise en scène : R. Mannel, avec C. Gensac, J.-N. Sissia, P. Lesieur, J. Ardouin...

23 h 05 Droit de réponse, l'esprit de contradiction.
Astérix contre la Joconde : les codes culturels. Avec la participation de Marco Ferreri, réalisateur, Niels Arestrup (comédien), A. Martinet (linguiste) ; P. de Saint-Robert (commissaire général de la langue française auprès du premier ministre, H. Pratt (auteur de B.D.)...

0 h 30 Journal.
0 h 45 Ouvert la nuit.
Court métrage d'Hitchcock (« Le cas de M. Pelhom »), suivi du nouveau magazine de Michel Cardoze, « Extérieurs nuit ».

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h Journal.



20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
Autour de Gilbert Bécaud, Richard Gotainer, Jermaine Jackson, Alain Souchon...

22 h 05 Magazine : Les enfants du rock.
Rockline : (spécial concerts en Allemagne) Simple Mind, Pretenders, Joe Cocker, Yes.
23 h 10 Journal.
23 h 30 Sports : Boxe.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Feuilleton : Dynastie.
Claudia reçoit une balle de revolver. Nick l'opère.
21 h 25 Série : Bizarre, bizarre.
21 h 55 Journal.
22 h 15 La vie de château.
J.-C. Brialy reçoit Michel Bouquet, André Dussolier.
22 h 40 Une bonne nouvelle par jour.
Le réverbère solaire.
22 h 45 Musiclub.
Quintette à cordes « la Truite », de Schubert, par M. Boussinot, violon, M. Dupouy, alto, L. Rose, violoncelle, G. Lauridon, contrebasse, A. Wolf, piano.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 35 La bataille de la Marne. **18 h** Troisième rang de face. **18 h 25** Un trait, c'est tout (l'actualité vue par Piem). **18 h 30** Clip clap. **19 h** Magazine du jazz. **19 h 15** Informations. **19 h 50** Atout PIC.

FRANCE-CULTURE

20 h Dramatique : « le Dimanche de la vie », de Raymond Queneau, avec François Périer, M. Game.
21 h 50 Musique : la musique populaire portugaise.
22 h 30 Création d'entreprise : les rapports sociaux.
23 h 30 Les muses de peintre : A. Derain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct de l'auditorium de Strasbourg) : « San Francisco Polyphony », de Ligeti ; « Corss Sections and Color Fields », de Brown ; « Symphonie de Yun », par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. Myung Whun Chung.
23 h Les soirées de France-Musique : Le club des archives ; Fritz et Charles Munch au Festival de Strasbourg.

Dimanche 23 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

8 h 30 Journal.
9 h Emission islamique.
9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 Orthodoxie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
12 h Midipresse.
12 h 30 Cérémonie du souvenir
A la grande synagogue de la rue de la Victoire, à Paris.
13 h Journal.
13 h 25 Série : Starsky et Hutch.
14 h 20 Sports-dimanche.
Cyclisme, à Cannes ; Moto : arrivée du Bol d'or.
16 h 30 Variétés : La belle vie.
17 h 30 Les animeaux du monde.
18 h Série : les Plouffe.
19 h Magazine : 7 sur 7.
Invité Philippe Noiret.
20 h Journal.

SINGER
SÉRIE LIMITÉE
SINGER Magic
Super affaire
Exemple :
MACHINE A COUDRE MAGIC 14
2.495 F
Cato Johnson

20 h 35 Cinéma : le Voyou.
Film français de C. Lelouch (1970), avec J.-L. Trintignan, C. Lelouch, C. Gérard, D. Delorme, C. Denner.
Lelouch a réalisé une très brillante comédie policière, avec un film dans le film, une chronologie décalée, et des acteurs sensas.
22 h 35 Sports dimanche soir.
23 h 20 Journal.
23 h 35 Clignotant.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 35 Journal et météo.
9 h 40 Récré A 2.
10 h 10 Les chevaux du tiercé.
10 h 40 Gym tonic.
11 h 15 Dimanche Martin.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite). Si j'ai bonne mémoire ; 14.30, Le juge et le pilote ; 15.20, L'école des fans ; 16.05, Dessin animé ; 16.25, Thé dansant.
17 h Série : Les nouvelles brigades du Tigre.
18 h Stade 2. (et à 20 h 25).
19 h Feuilleton : Le mystérieux docteur Cornélius.
20 h Journal.
20 h 40 Jeu : La chasse aux trésors.
A Las Vegas.
21 h 50 Document : Opéra sauvage.
Singapour, cette ville qui vient de la mer, réal. F. Rossif.
22 h 40 Concert : Beethoven.
« Ouverture de Leonor III », « Concerto nº 4 pour piano », par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio France, dirigé par M. Janowski, sol. M. Dalberto, piano (en simultané sur France-Musique).
23 h 35 Journal.
23 h 55 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Mosaïque.
13 h Quatre-vingt-quatre.
18 h 30 Émissions pour la jeunesse.
19 h 40 RFO Hebdo.
20 h Merci Bernard.
Sketches, rigolades, avec Claude Piéplu, Eva Darlan.

Les grandes aventures du Baron Philippe de Rothschild évoquées avec Jean Lacouture et Pierre-Marie Doutrelant.

20 h 35 Portrait : Philippe, baron Philippe.
Portrait de Philippe de Rothschild, par J. Lacouture et P.-M. Doutrelant. Réal. J.-M. Carzou.
21 h 30 Jazz à Juan-les-Pins.
Mingus Dinasty.
22 h 5 Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit : Profession reporter.
Film italo-américain de M. Antonioni (1975), avec J. Nicholson, M. Schneider (v.o. sous-titrée. rediffusion).
0 h 25 Prélude à la nuit.

FRANCE-CULTURE

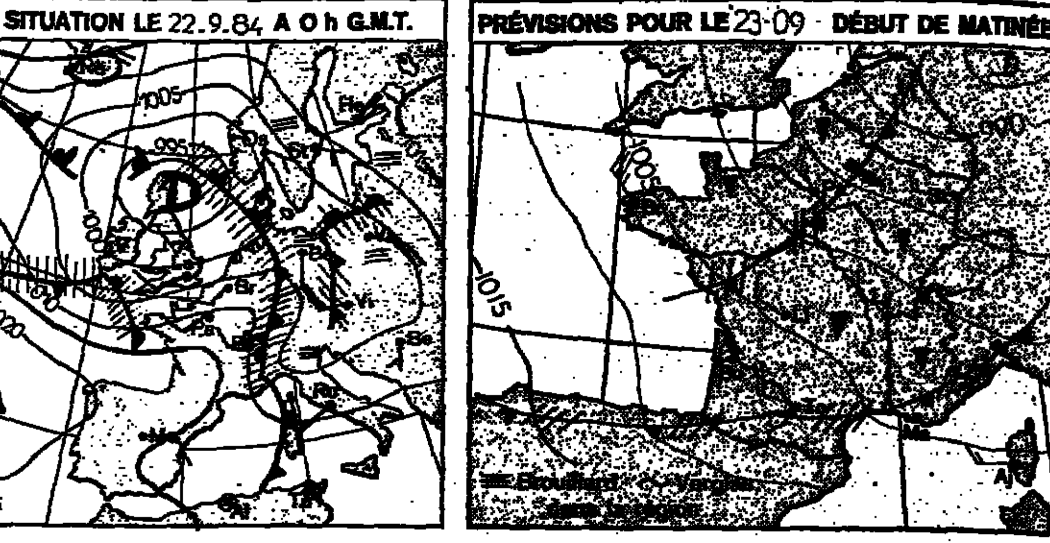
12 h 5 Le cri du homard.
12 h 30 Lettre ouverte à l'auteur.
12 h 45 Musique : La musique populaire portugaise.
14 h 30 Dramatique : « Iphigénie en Tauride », de Goethe ; adapt. R. Weingarten ; avec M. Machado.
17 h 30 Rencontre avec... Jacques Leïbowitz.
18 h 30 Un musée, un chef-d'œuvre : Le Havre (Boudin).
19 h 10 Le cinéma des cinéastes.
20 h Albatros.
20 h 40 La vallée des merveilles ou la mémoire des pierres.
23 h Musique : la musique populaires portugaise.

FRANCE-MUSIQUE

8 h Cantate : BWV 27 de Bach.
9 h 10 Intégrales : la musique vocale de Francis Poulenc.
12 h 5 Magazine international.
14 h 4 Disques compacts.
17 h FRANCE-MUSIQUE A STRASBOURG : Comment l'entendez-vous ? René Kœring, compositeur ; œuvres de Puccini, Janacek, Schoeck, Bach, Mahler, Kœring, Schubert.
19 h 5 Jazz vivant : le Nice Festival All Stars.
20 h 4 Présentation du concert.
20 h 30 Concert (donné au Palais des fêtes de Strasbourg le 20 septembre 1984) : « Jubilaüm », de Stockhausen ; « Symphonie nº 38 en ré majeur », de Mozart ; « Terretektorh », de Xenakis ; « Parsifal », de Wagner, par l'Orchestre philharmonique de Fribourg, dir. E. Kloke.
22 h 40 Les soirées de France-Musique : Concert (en simultané avec Antenne 2) : œuvres de Beethoven, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Janowski, sol. M. Dalberto, piano ; à 23 h 25, Ex libris.

Citroën BX. 57.200 F.
OOOHOHHOH
J'achète !
Equipements de série : 4 freins à disque. Feux de croisement et route à iode. Rétroviseur extérieur réglable de l'intérieur. Lunette AR chauffante. Serrure trappe à essence. Banquette AR rabattable (dossier). Becquet AR. Prise diagnostic. Prix clés en main. Tarif au 1er juillet 1984.
CITROËN

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le samedi 22 septembre à 0 heure et le dimanche 23 septembre à 24 heures.

Une traîne active de nord-ouest se généralisera à la France avec un centre dépressionnaire : 995 millibars sur la mer du Nord et 980 sur l'Allemagne.

Dimanche, sur l'ensemble du pays, le temps sera frais pour la saison, venteux et très instable avec de fréquentes averses entrecoupées de rares éclaircies. Ces averses seront sous forme de neige sur le relief à partir de 1 500 mètres d'altitude et pourront être sous forme de grêle dans le nord du pays. Les vents seront assez forts de nord-ouest et souffleront par rafales. Les rafales seront fortes, atteignant 45 kilomètres-heure dans l'intérieur et dépassant 60 kilomètres-heure près des côtes de la Manche et de l'Atlantique.

Les températures seront en baisse.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 22 septembre à 8 heures, de 1005,9 millibars, soit 754,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 septembre ; le second le minimum de la nuit du 21 au 22 septembre) : Ajaccio, 24 et 15 degrés ; Biarritz, 18 et 14 ; Bordeaux, 18 et 10 ; Bourges, 15 et 7 ; Brest, 16 et 11 ; Caen, 16 et 10 ; Cherbourg, 15 et 9 ; Clermont-Ferrand, 18 et 5 ; Dijon, 17 et 5 ; Grenoble-St-M.-H., 24 et 6 ; Grenoble-St-Geoirs, 20 et 7 ; Lille, 14 et 9 ; Lyon, 20 et 7 ; Marseille-Marignane, 23 et 12 ; Nancy, 16 et 8 ; Nantes, 17 et 10 ; Nice-Côte d'Azur, 24 et 15 ; Paris-Montsouris, 14 et 9 ; Paris-Orly, 14 et 8 ; Pau, 17 et 12 ; Perpignan, 25 et 13 ; Rennes, 17 et 11 ; Strasbourg, 18 et 8 ; Tours, 14 et 9 ; Toulouse, 17 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 13 degrés ; Amsterdam, 16 et 10 ; Athènes, 29 et 19 ; Berlin, 21 et 11 ; Bonn, 17 et 9 ; Bruxelles, 15 et 9 ; Le Caire, 34 et 21 ; îles Canaries, 14 et 17 ; Copenhague, 16 et 10 ; Dakar, 30 et 26 ; Djerba, 31 et 22 ; Genève, 19 et 6 ; Istanbul, 31 et 22 ; Jérusalem, 33 et 17 ; Lisbonne, 24 et 15 ; Londres, 15 et 10 ; Luxembourg, 13 et 7 ; Madrid, 29 et 9 ; Montréal, 16 et 5 ; Moscou, 15 et 5 ; Nairobi, 28 et 13 ; New-York, 24 et 15 ; Palma-de-Majorque, 26 et 16 ; Rio-de-Janeiro, 28 et 22 ; Rome, 23 et 18 ; Stockholm, 17 et 13 ; Tozeur, 32 et 25 ; Tunis, 29 et 16.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 23 SEPTEMBRE A 0 HEURE (GMT)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 22 septembre :

UN ARRÊTÉ

● Modifiant l'arrêté du 3 mars 1982 fixant la liste des établissements et organismes de diffusion culturelle et d'enseignement dotés de l'autonomie financière.

UNE CIRCULAIRE

● Relative à l'application de la réglementation sur la qualité de la conception, de la construction et de l'exploitation des installations nucléaires de base.

PARIS EN VISITES

LUNDI 24 SEPTEMBRE

« Les passages », 14 h 30, fontaine Saint-Michel, Mme Allaz.

« Diderot au donjon de Vincennes », 15 heures, entrée côté avenue de Paris, Mme Bachelier.

« Les coulisses du Printemps », 15 heures, rez-de-chaussée nouveau magasin, Mme Hulot.

« Cycle jardins », 15 heures, métro Porte-d'Auteuil, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« La mosquée de Paris », 15 heures, place du Puits-de-l'Hermite (Arts conférences).

Communication

A VOIR

Les maléfices de Cornélius

Suspendus dans une antique chambre froide de boucherie, bras, jambes et viscères attendent une greffe prochaine ; soirée baroque dans le beau monde au rythme du charleston ; rendez-vous chez une Sapritch reine des clochards pompeusement chapeautée ; un professeur farfelu expérimente un « déclencheur d'orages » à distance... *Le Mystérieux Docteur Cornélius*, roman de Gustave Le Rouge, heureusement sauvé de l'oubli par Blaise Cendrars (qui fit un plaidoyer en sa faveur dans *l'Homme foudroyé*), fait désormais irruption avec éclat dans le nouveau roman-feuilleton télévisé de Maurice Frydland. Une heure d'effervescence chaque dimanche pendant six semaines à partir de 19 heures ! On retrouve les grimages sanguinolants de *Frankenstein junior*, la société cynique et richissime de *Gatsby le Magnifique*. Une fresque rouge vif, une course rocambolesque d'un continent à l'autre.

Un humour noir sous-tend cette comédie peuplée de « bons » et de « méchants » et, bien sûr, le destin du monde est menacé par l'infâme docteur Cornélius. Ce n'est pas le feuilleton du siècle, mais on s'amuse. Un théâtre d'épouvante, entre rire et frisson. Pour les amoureux d'aventures policières endiablées et de sciences-fiction rétro.

● *« Le mystérieux docteur Cornélius »*, A 2, chaque dimanche, à 18 h 55 (2e épisode le 23 septembre).

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 23 SEPTEMBRE

— *M. Alain Juppé*, adjoint au maire de Paris, est l'invité de l'émission « L'oreille en coin », sur France-Inter, à 9 h 30.

— *M. Michel Crépeau*, ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme, est reçu à l'émission « Forum », sur RMC, à 12 h 30.

— *M. Roland Dumas*, ministre des affaires européennes et porte-parole du gouvernement, participera à l'émission « Le grand jury RTL-*le Monde* », sur RTL, à 18 h 15.

— *M. Jean Poperen*, secrétaire national du PS, répondra aux questions des journalistes à l'émission « Le club de la presse », sur Europe 1, à 19 h 15.

LUNDI 24 SEPTEMBRE

— *M. Jean-Pierre Chevènement*, ministre de l'éducation nationale, est l'invité de l'émission « Face au public », sur France-Inter, à 19 h 15.

Carnet

Décès

— Riom.

Mme Michel Leroy,
M. et Mme Pierre Carboue,
leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel JARDONNET,
docteur ès lettres,
membre de l'académie des sciences,
belles lettres et arts
de Clermont-Ferrand,
professeur honoraire,

survenu le 21 septembre 1984 à l'âge de quatre-vingt-six ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 24 septembre, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame de Marthuret de Riom.

Pas de condoléances.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui prendront part à sa peine.

— Micheline et Pierre Martel,
Florence et René Biso,
leurs enfants et petits-enfants,
Leurs parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Fernande LOUVET,
née Vaugeois,

survenu le 17 septembre 1984 dans sa soixante-seizième année.

Ses amis pourront la saluer une dernière fois, le lundi 24 septembre, à 13 h 30, au Columbarium du cimetière du Père-Lachaise.

L'inhumation aura lieu le même jour au cimetière de Courville-sur-Eure (Eure-et-Loir), vers 16 h 15.

— Mme Bernard Laroche,
M. et Mme Bernard Gisserot
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Clausel de Coussergues
et leurs enfants,
Les familles Siegfried et Scheer,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mlle Claire SIEGFRIED,

le 20 septembre 1984, à Vence, à l'âge de soixante-seize ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le mardi 25 septembre, à l'église réformée de l'Oratoire du Louvres rue de l'Oratoire, 75001 Paris, à 14 heures.

Ils rappellent à cette occasion le souvenir de ses parents,

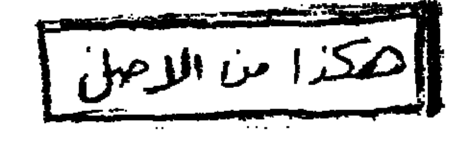
M. et Mme André SIEGFRIED.

« Ne crains rien, crois seulement. »
Marc V, 36.

8, rue de Courty,
75007 Paris.

Manifestation du souvenir

— Un hommage souvenir de la déportation est organisé par le Cercle amical union des socialistes juifs Bund, le dimanche 23 septembre, à 15 heures. Le rendez-vous est fixé devant l'entrée principale du cimetière parisien de Bagneux.



Économie

LA FOLLE JOURNÉE DU DOLLAR

Les banques centrales ont tenté d'enrayer la hausse

Au cours d'une journée qualifiée de « folle » par les spécialistes des marchés des changes, l'envolée du dollar a été cassée net, du moins pour le week-end, par les interventions massives des banques centrales à New-York. Ces interventions, qui ont dépassé 500 millions de dollars, un montant relativement modéré, ont été d'autant plus efficaces que la montée du dollar avait été rapide, trop rapide, et que tout était mûr pour une « correction » attendue, déjà, depuis le début de la semaine. Mardi après-midi à New-York, tout un lot de nouvelles favorables (ralentissement modéré de la croissance économique américaine, accord dans le conflit entre la General Motors et le syndicat de l'automobile) imprimait une nouvelle poussée au billet vert, reprise de volée dans la matinée du vendredi 21 septembre par l'Europe entière, qui achetait de la devise américaine à carnets ouverts.

A Francfort, le cours du dollar bondissait de 3,09 DM la veille à plus de 3,17 DM, en route vers les 3,20 DM et, pourquoi pas, vers les 3,50 DM comme il y a quinze ans. A Paris, coté 9,47 F jeudi, il montait d'heure en heure, vendredi matin : 9,60 F, 9,70 F, 9,77 F pendant un moment, tous records historiques battus à répétition. Pour les opérateurs, le cours de 10 F était tout proche, et pourquoi pas 11 F ? La livre sterling continuait à s'écrouler vis-à-vis de la monnaie américaine. Seul le yen japonais résistait à peu près.

Les représentants des pays industrialisés et en voie de développement qui arrivaient à Washington pour l'assemblée générale du Fonds monétaire contemplaient le phénomène avec accablement et résignation. Néanmoins, sur les marchés des changes, une grande nervosité se manifestait. Sans doute la soif de dollars est-elle actuellement inextinguible, et les vendeurs se font rares, car une pénurie réelle se développe. Mais passer en quelques jours de 3 DM à plus de 3,1 DM à Francfort et, à Paris, de 9,30 à 9,77 F rendait les marchés très vulnérables, d'autant que tout le monde attendait une réaction inévitable : elle aurait dû se produire à 3 DM, à 3,10 DM, à 3,15 DM. Les opérateurs, inquiets, avaient stoppé toute spéculation, que ce soit à la hausse ou à la baisse du dollar, et soldé leurs engagements à découvert : trop d'aléas.

Un spectaculaire renversement de tendance

C'est dans ces conditions qu'un spectaculaire renversement de tendance se produisit. Vendredi matin, à New-York (à 15 heures en Europe), on apprit coup sur coup que les prix de détail avaient augmenté aux États-Unis de 0,5 % en août contre 0,2 % escompté et que la grande banque américaine Morgan réduisait de 0,25 % son taux de base. En même temps, les banques centrales, jugeant le moment propice, en profitaient pour lâcher sur le marché plus de 500 millions de dollars sous la conduite de la Banque fédérale d'Allemagne, dont le président, M. Karl Otto Poehl, arrivé à Washington, confirmait officiellement l'intervention pour l'appuyer psychologiquement.

L'effet fut immédiat, d'autant que le marché était assez creux, comme il l'est traditionnellement à la veille d'un week-end. Les opérateurs se hâtèrent de prendre leurs bénéfices ou de vendre, et l'on vit le dollar chuter de 3,1750 DM à 3,06 DM et de 9,77 F à 9,35 F, pour terminer vers 3,08 DM et 9,40-9,45 F, un peu au-dessus des cours du vendredi précédent, soit une variation de 4 % en deux heures : de quoi rendre cardiaque le moindre opérateur.

Toutes sortes de rumeurs circulaient vendredi soir à New-York. L'action concertée des banques centrales, Bundesbank, Banque nationale suisse, Banque d'Angleterre, Banque de France, même, dit-on, a-t-elle été décidée jeudi soir à Washington par les ministres des finances européens réunis pour discuter de l'ordre du jour de l'assemblée générale du FMI, ce que démentait M. Karl Otto Poehl ? La Banque centrale d'URSS aurait-elle jeté sur le marché 300 millions de dollars pour appuyer le mouvement et enrayer une hausse du dollar préjudiciable à ses achats de céréales aux Etats-Unis ou, tout simplement, pour revendre ce qu'elle avait acheté à un cours beaucoup plus bas un an auparavant ? La Réserve fédérale des Etats-Unis, qui agit traditionnellement pour le compte des banques centrales étrangères, l'a-t-elle fait pour son propre compte ? Le secrétaire au Trésor américain, M. Donald Regan, l'a démenti en réaffirmant que les Etats-Unis n'avaient pas changé de politique, à savoir peu d'interventions, sauf dans le cas de « variations erratiques ». Mais, précisément, ne s'agissait-il pas de variations erratiques ? Tout le problème est là. Comme cela s'est produit fréquemment dans le passé, les interventions des banques centrales peuvent corriger temporairement un phénomène, mais non contrarier un mouvement de fond. Nul n'exclut que la hausse du dollar puisse s'arrêter temporairement, mais rien ne garantit qu'elle ne puisse reprendre d'ici à la fin de l'année, les facteurs qui l'avaient provoquée étant toujours en place. Jusqu'à ce qu'un événement majeur se produise, politique ou économique, le monde entier achète l'Amérique.

FRANÇOIS RENARD.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU FMI

Le répit et l'urgence

(Suite de la première page.)

Ces attitudes contrastées n'expliquent pas à elles seules la curieuse atmosphère dans laquelle va s'ouvrir cette année l'assemblée générale du Fonds monétaire et de la Banque mondiale, dont la session d'inauguration aura lieu lundi matin 24 septembre à Washington.

Coexistent dans l'esprit des participants deux sentiments contradictoires, celui du répit et celui de l'urgence. Répit parce qu'à la suite d'une augmentation de presque 50 % des quotas (contribution des pays membres) et de larges facilités de crédit, qui lui ont été ouvertes dans le cadre des *« accords généraux d'emprunts »*, le Fonds monétaire a reconstitué ses ressources. Les quelque 35 milliards de dollars dont il peut théoriquement disposer en argent frais lui permettent, au moins provisoirement, de ne pas jouer le rôle d'un banquier en situation difficile face à des débiteurs encore plus malades que lui. La somme réelle a beau être sensiblement inférieure à ce chiffre, elle constitue toutefois un matelas suffisant pour permettre à M. Jacques de Larosière de « voir venir ». Sentiment d'urgence parce qu'il est une fois de plus évident que le système n'est pas globalement contrôlé, comme l'atteste la vertigineuse montée du dollar dont l'une des conséquences est tout simplement d'alourdir l'endettement déjà insupportable des pays emprunteurs.

Le contraste n'est pas seulement dans le tableau qui présente actuellement la scène monétaire internationale. En l'espace de quelques années les choses ont changé du tout au tout. Qu'on se souvienne d'une des plus mémorables assemblées générales du Fonds monétaire, celle qui se tint au début du mois d'octobre 1979 à Belgrade. Le maréchal Tito, les cheveux teints et la démarche difficile, devait y faire une de ses dernières apparitions publiques, prononçant son discours assis, par incapacité de rester longtemps debout. Paul Volcker venait d'être nommé au poste prestigieux de président du conseil d'administration du Système fédéral de réserve (Institut américain d'émission). Il dominait déjà de sa haute silhouette la réunion. Tous les regards étaient tournés vers lui : qu'allait-il faire pour mettre fin au vent de panique qui soufflait sur le dollar ?

Mais ce vent, à l'époque, était un vent glacial. La monnaie américaine chutait, l'or montait frénétiquement. M. Paul Volcker faisait une sortie théâtrale. La session était à peine commencée qu'il prenait l'avion pour Washington où, pour stopper le mouvement de panique, il élevait les taux d'intérêt à un pourcentage qui paraissait à l'époque extraordinaire (on a vu mieux depuis lors).

Un sentiment d'impuissance

Aujourd'hui le dollar est au plus haut depuis onze ans et demi, mais n'est pas à l'abri, comme on l'a vu vendredi à New-York, de variations brutales. Les taux d'intérêt, malgré une détente pressante, restent élevés. Quant à l'or, il ne connaît somme toute que de faibles variations à un niveau de prix jugé peu intéressant mais, remarquons-le tout de même, environ dix fois supérieur au prix officiel d'il y a treize ans, du temps où le dollar était officiellement rattaché au métal précieux. Cette multiplication par dix est finalement l'une des moins mauvaises mesures que l'on puisse avoir de l'ampleur de l'inflation qu'a connue le monde depuis l'effondrement du système monétaire de Bretton Woods.

L'inquiétude est avivée par un sentiment d'impuissance devant les forces du marché et une grande confusion d'esprit. N'est-il pas paradoxal d'assister simultanément à une « détérioration » profonde de la balance des paiements des Etats-Unis avec l'étranger, à la persistance d'un considérable déficit budgétaire américain et à une santé insolente du dollar ? La contradiction paraît si surprenante à beaucoup d'esprits que la conjonction de ces différents phénomènes serait, pour un peu, considérée comme diabolique. Le diable est bien dans la maison mais il n'y a rien de mystérieux dans ses agissements. Si le dollar s'emballe, c'est par un processus logique. En simplifiant, on dirait qu'un facteur unique est à l'œuvre, aussi bien pour expliquer la montée de la grande monnaie nord-américaine que la détresse des économies latino-américaines. Il s'agit de transferts de capitaux. Le malheur est que ces transferts se font en général dans une direction opposée à celle que commanderait un fonctionnement sain de l'économie internationale. Pourquoi cette mauvaise direction ? C'est ce qu'il convient d'expliquer.

Le transfert de capitaux

Il serait à la fois naïf et stupide de faire des Américains des boucs émissaires. Si les capitaux affluent aux Etats-Unis, c'est que la politique de M. Reagan n'est pas uniformément mauvaise. L'inflation est réduite ; la reprise économique est forte et le ralentissement marqué du deuxième trimestre n'est pas forcément inquiétant. Les marchés l'ont même interprété comme un signe de santé. Les entreprises américaines offrent probablement aux investisseurs la meilleure rentabilité qu'on puisse avoir aujourd'hui dans un pays développé.

Voilà les raisons positives qui expliquent l'attrait des placements aux Etats-Unis. D'autres raisons jouent dans le même sens, mais, considérées du point de vue du bien-être général, elles sont négatives : pour financer son déficit, le Trésor américain paie des taux d'intérêt élevés qui attirent l'épargne du monde entier, alors qu'on peut imaginer pour cette dernière des emplois plus utiles. L'insécurité réelle ou supposée qui règne dans le centre de l'Europe, au Proche-Orient, en Afrique, en Amérique latine nourrit un afflux permanent de capitaux divers aux Etats-Unis, considérés une fois de plus comme le suprême refuge. Même le financement de l'énorme *déficit* budgétaire américain peut être analysé comme un problème de transfert : le Trésor prélève des impôts pour servir des intérêts à ses créanciers nationaux ou étrangers.

Dans une pareille situation, le déficit de la balance des paiements courants (règlement des échanges de marchandises et de services) n'est qu'une simple conséquence. On se trompe sur le sens et la portée de ce déficit. Si l'on s'étonne qu'il puisse s'aggraver alors que le dollar monte, c'est parce que les mécanismes de marché sont, à notre époque, assez largement méconnus (ce dont l'enseignement des sciences économiques dans les universités, tel qu'il est conçu, est en bonne partie responsable). La balance des paiements est trop souvent considérée comme le reflet d'une certaine structure (de l'appareil industriel du pays, des débouchés existants, etc.) alors qu'elle est la résultante de flux par nature mouvants.

Si un pays reçoit des capitaux de l'extérieur, sa balance des paiements courants a beaucoup de chance d'enregistrer un déficit, car, c'est à travers ce déficit que peut s'opérer le transfert. Même si l'opération se déroule de façon complexe, cela tient à un fait très simple, mais qu'il convient d'avoir toujours à l'esprit pour comprendre comment les choses se passent : à tout achat de dollars correspond nécessairement une vente d'une aute devise étrangère. Si, par exemple, un Allemand veut acquérir un actif américain (sous la forme, disons, d'un bon du Trésor), il devra d'abord vendre des deutschemarks pour se procurer des dollars. C'est cette opération qui est considérée comme un apport de fonds aux Etat-Unis.

Les deutschemarks en question se trouvent désormais à la disposition de celui ou de ceux qui, précédemment, détenaient des dollars. Ils ne pourront finalement être utilisés que dans l'achat de biens ou de services allemands, sans qu'il soit besoin en l'occurrence que ces importations soient financées par un même montant d'exportations. Pour simplifier encore, disons que l'apport initial de capitaux aux Etats-Unis a déclenché, par ses conséquences, un processus qui rendra inévitable le déficit de la balance des paiements.

C'est qu'en demandant des dollars les investisseurs étrangers désireux de se constituer des actifs aux États-Unis contribuent à faire monter le cours de cette monnaie, ce qui a pour effet de renchérir, pour les étrangers, le coût des marchandises et des services « made in USA ».

Toute une tradition, aujourd'hui heureusement sur le déclin, a, pendant un demi-siècle, systématiquement visé à minimiser la grande efficacité de ces mécanismes des prix, qui, selon les circonstances, servent en bien ou en mal la communauté tout entière.

Des résultats aberrants

Aucun des pays qui sollicitent l'aide du Fonds monétaire, même pas le Mexique cité en exemple, n'a, en réalité, révisé en profondeur ses affaires. Un des signes les plus évidents de la persistance d'un dérèglement de leur économie et de leurs finances est une très forte inflation qui, dans la plupart des cas, a tendance à s'aggraver plutôt qu'à s'atténuer : plus de 1 000 % en rythme annuel en Argentine, 250 % au moins au Brésil (ce qui signifie, rappelons-le, que les prix sont multipliés au minimum par 3,5 dans l'année), 60 % avoués au Mexique, etc. Le malaise qui en résule est une permanente incitation à la fuite des capitaux qui, pour être moins massive qu'il y a deux ou trois ans, continue de se produire. Comment sont financées ces fuites ? En partie par le processus inverse de celui qui vient d'être schématisé pour les États-Unis : les balances des paiements de ce pays sont en excédent, ce qui fournit une partie des devises nécessaires pour opérer les transferts. En partie par les capitaux fournis par le Fonds monétaire lui-même et par les prêteurs privés encore disposés, en général sous la pression discrète du FMI, à faire crédit à ces pays.

On ne pourrait parler d'un véritable redressement que si le surplus des balances des paiements était obtenu grâce à un assainissement général de la situation intérieure alors qu'il est surtout le résultat d'une politique brutale d'abaissement du pouvoir d'achat de la population.

Tels sont les résultats aberrants du désordre ambiant. Les capitaux fuient les pays qui en manquent le plus pour aller se placer surtout aux États-Unis,où toutes les conditions sont réunies pour sécréter une énorme épargne nationale suffisante et au-delà pour satisfaire la demande américaine de capital. Le déficit budgétaire américain est un facteur de ce dérèglement, mais il est loin d'être le seul.

PAUL FABRA.

Solidarité à la nantaise

Nantes. – Une belle histoire au bout du compte, cette alliance de deux filiales de Renault de la région nantaise – la CPIO, Compagnie de produits industriels de l'Ouest (équipement plastique auto) et MICMO (les cycles Gitane), – qui viennent d'accoucher d'une troisième entreprise, leur propre filiale, la Société des produits industriels de Saint-Père-en-Retz. Cette naissance est saluée dans le pays nantais car elle permet, dans un premier temps, de sauver 60 emplois perdus du fait de la crise du vélo et même d'en créer 40 autres en 1985 si tout va bien.

Il y avait donc, à Nantes-Carquefou, la CPIO (1 720 salariés), en expansion malgré la crise de l'automobile, grâce à des produits nouveaux et concurrentiels comme ses filtres à air. Sa petite sœur (350 salariés), située à Machecoul, à quelques kilomètres de là, dans la campagne, avait connu, elle aussi, un beau développement au point qu'elle avait même construit une nouvelle usine dans le village voisin de Saint-Père. Mais, malgré la renommée de Bernard Hinault, qui y fit fabriquer son vélo de champion, ce fut la chute brutale à partir de 1980 : la bicyclette se vendait beaucoup moins bien aux Etats-Unis, et l' « usine aux champs » ne put jamais tourner. Qui plus est, MICMO dut licencier.

C'est alors qu'intervient la solidarité, un bien assez rare dans le monde industriel pour que le fait soit relevé. On commença par utiliser l'atelier désert pour peindre les pièces plastiques de la CPIO, et notamment ses « becquets » qui donnent aux voitures un meilleur aérodynamisme. Puis la CPIO employa les « sureffectifs » de MICMO à fabriquer les filtres à air. Finalement – les syndicats CFDT et CGT poussant à la roue – on demanda d'un commun accord de transférer définitivement la fabrication de Nantes à Saint-Père-en-Retz et de concrétiser cela sur le plan juridique en fondant une société en nom collectif.

La décision vient d'être prise par les deux conseils d'administration. La CPIO apporte 85 % du capital, la technologie, les machines et les débouchés. MICMO de son côté met dans la corbeille le reste du capital, le terrain, les bâtiments... et les emplois. Tel est le contrat signé sous l'œil bienveillant de Renault.

YVES ROCHECONGAR.

DÉCÈS DE M. CARLO PESENTI

Un mystérieux brasseur d'affaires

M. Carlo Pesenti, financier italien de premier plan, dont le nom a été mêlé à plusieurs « affaires » à scandale (Banco Ambrosiano, avions renifleurs notamment), est décédé vendredi 21 septembre d'une crise cardiaque à l'hôpital de Montréal, à l'âge de soixante-dix sept ans. M. Pesenti devait comparaître vendredi 28 septembre devant le tribunal italien chargé d'enquêter sur la faillite du Banco Ambrosiano.

Ce brasseur d'affaires lombard, qui s'était, depuis la reprise en 1946 de l'affaire familiale Italcimenti, constitué dans les années 60 un énorme empire, ne cédant le pas qu'aux Agnelli, auxquels il avait vendu en 1969 la société Lancia, vivait depuis quelques années quasiment retiré dans le midi de la France, gérant de loin ses affaires. Par sa société financière Italmobiliare, il contrôlait encore la banque provinciale lombarde, la RAS (deuxième société d'assurances italienne), Italcimenti, Francotosse (électromécanique), la Financière Bastogi et deux quotidiens, *il Tempo*, de Rome et *la Notte*, de Milan.

Mais il avait aussi beaucoup de dettes et était poursuivi pour trois affaires : un prêt mystérieux de l'Institut pour les œuvres de religion (IOR) la banque du Vatican ; et deux opérations révélées par le krach du Banco Ambrosiano.

Très lié au monde politique et financier catholique, M. Pesenti avait été le principal actionnaire du Banco Ambrosiano, la banque de M. Roberto Calvi, dont le krach lui avait coûté quelque 100 milliards de lires.

Il était également lié avec l'Union des banques suisses, qui, au milieu des années 60, lui avait avancé les fonds nécessaires pour racheter les parts que Michele Sindona (supposé être un des banquiers de la Mafia, très lié au Vatican, et en prison aux États-Unis pour banqueroute frauduleuse) détenait dans Italcimenti.

Enfin, M. Carlo Pesenti avait joué un rôle non négligeable dans l'affaire dite des « avions renifleurs », puisque c'était lui qui avait de 1969 à 1975 parrainé les inventeurs du « système », en mettant à leur disposition des fonds estimés à 80 millions de francs, mise qu'il avait d'ailleurs récupérée en 1977 après que le groupe ELF-Aquitaine eut accepté de signer un premier contrat de service avec les géniaux inventeurs.

● **Photocopieurs : accord entre Kodak et Canon.** – Eastman Kodak a signé un accord de coopération avec le fabricant japonais Canon pour développer en commun des photocopieurs de moyenne capacité sur papier ordinaire. Canon fabriquera ces appareils pour le n° 1 mondial de la photographie.

Aux Etats-Unis

PHILLIPS PETROLEUM RACHÈTE LES ACTIVITÉS ÉNERGÉTIQUES DE R.J. REYNOLDS

Le mouvement de concentration de l'industrie pétrolière américaine, marqué au début de l'année par les rachats spectaculaires de la Gulf et de Getty Oil, se poursuit. La société Phillips Petroleum, neuvième compagnie américaine du secteur, vient d'annoncer qu'elle avait conclu un accord définitif pour le rachat au groupe diversifié R.J. Reynolds de ses activités énergétiques, la société Aminoil, qui détient des réserves importantes notamment en Californie et dans le golfe du Mexique, ainsi que la compagnie Geysers Geothermal, qui produit de l'électricité en Californie à partir de sources chaudes.

Le montant de la transaction s'élève à 1,7 milliard de dollars, soit environ 16,3 milliards de francs. Ce rachat devrait gonfler les réserves estimées de Phillips aux Etats-Unis de 20 % et sa production de 29 %. L'an passé, Phillips avait déjà racheté, pour 1,14 milliard de dollars, la compagnie General American Oil Cie.

Le groupe R.J. Reynolds, l'un des principaux groupes mondiaux de l'agro-alimentaire, leader sur le marché américain du tabac (marques Winston, Camel, Salem), avait acquis Aminoil en 1970, puis en 1976 la société Burmah Oil's US Properties.

Économie

De la R 5 à la « Supercinq »

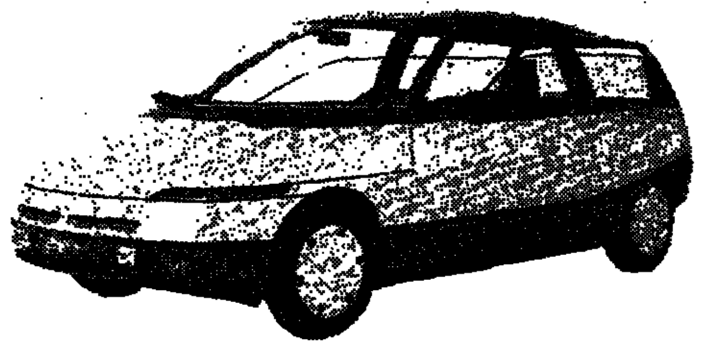
A quinze jours du Salon de l'automobile de Paris, Renault a confié à quelque six cents journalistes de la presse spécialisée le volant de sa nouvelle Renault 5. On retrouve dans ce nouveau véhicule de grande diffusion les qualités qui ont fait le succès de son aînée plus quelques autres. Certains des défauts que les conducteurs de R 5 pouvaient reprocher à la petite voiture populaire de la marque nationale ont été par ailleurs gommés. Nous reviendrons plus longuement sur ce nouveau modèle dans un supplément consacré à l'automobile et qui paraîtra en même temps que *le Monde* daté 5 octobre.



Citroën et la voiture de demain

Citroën a présenté, vendredi après-midi, quelques-uns de ses prototypes nés du programme de recherche Eco 2000. Un exemplaire de ces véhicules sera présent au Salon.

Les deux crises énergétiques que le monde a connues ont amené les constructeurs, aidés dans le cas de la France par les pouvoirs publics, à imaginer des véhicules de faible consommation. Mais au cours des recherches entreprises, les acquis immédiatement exploitables n'ont pas manqué. La voiture de bas de gamme préparée par Citroën, et qui doit voir le jour dans des délais relativement proches, en profitera. L'objectif était une consommation de 3 litres au 100 kilomètres, et les axes de recherche concernaient la résistance à l'avancement du véhicule, la réduction des masses et le rendement des moteurs.



● **Augmentation des avoirs de change de la France.** – Les avoirs officiels de change de la France s'élèvent, à la fin du mois d'août, à 446 583 millions de francs, en augmentation de 2 210 millions de francs par rapport au mois précédent. Ces avoirs se répartissent comme suit : avoirs en or : 258 221 millions de francs (+ 5 millions) ; avoirs en devises : 92 762 millions de francs (+ 1 759 millions) ; avoirs en ECU : 79 733 millions de francs (– 417 millions) ; créances sur le FMI : 15 867 millions de francs (+ 863 millions). Les avoirs en devises ont augmenté à la suite des opérations effectuées par le Fonds de stabilisation des changes au cours du mois.

M. Marchelli à Grenoble : « la confiance viendra si les actes suivent le discours »

De notre correspondant

Grenoble. – Devant les délégués de la Fédération de la métallurgie réunis en congrès à Grenoble, M. Paul Marchelli, qui a quitté le 21 septembre son poste de président de cette fédération (la plus importante de la CGC, avec cinquante-cinq mille adhérents revendiqués) pour se consacrer exclusivement à son rôle de numéro un de la Confédération française de l'encadrement, a voulu un peu tempérer l'effet produit par son interview au *Monde* (*le Monde* du du 21 septembre 1984).

Après avoir interpellé le PS, le président de la CGC a mis en garde le premier ministre en lui posant une série de questions : « *Quelle est la réalité de votre programme économique pour les quatre ans qui viennent ?* », « *Comment entendez-vous rendre aux Français l'initiative et la liberté ?* [et] *désétatiser les entreprises qui ne relèvent pas d'une notion de service public ?* ». Le président de la CGC, qui a attribué au premier ministre les qualificatifs de « *cohérent* » et de « *sérieux* » a ajouté : « *Cela ne veut pas dire que nous faisons confiance. Celle-ci viendra si les actes suivent le discours. Si M. Fabius n'agit pas, nous le combattrons alors aussi durement, sinon plus, que l'ancien premier ministre.* »

M. Marchelli s'est également adressé au PC et à l'opposition et a conclu que la CGC était « *décidée à jouer le jeu de la vérité et de la responsabilité et à combattre tous les tricheurs, qu'ils soient responsables politiques, économiques ou sociaux* ». Le message de rentrée du numéro un de la CGC a été apparemment bien reçu par les délégués de la métallurgie rassemblés à Grenoble, qui ont élu, samedi, avant de se séparer, M. Jean-Pierre Chaffin (métallurgie parisienne), précédemment vice-président.

CLAUDE FRANCILLON.

Au prochain conseil des ministres

DES PROPOSITIONS POUR LES JEUNES SANS EMPLOI

Le projet du ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle concernant les activités d'intérêt général proposées aux jeunes sans emploi devrait être présenté au conseil des ministres du mercredi 26 septembre. La rémunération des jeunes serait versée par l'Etat (1 200 francs d'allocation dont bénéficient actuellement certains demandeurs d'emploi) et les collectivités locales ou associations qui les emploieraient (500 francs), soit 1 700 francs.

Il n'est pas question de supprimer l'allocation de l'Etat si les jeunes concernés refusent l'activité qui leur est proposée, précise-t-on au ministère du travail.

Selon les dernières statistiques fournies par l'INSEE, la moitié des jeunes de moins de vingt-cinq ans, soit un million et demi de personnes, n'occupent que des emplois précaires ou sont chômeurs déclarés (voir *le Monde* du 21 août 1984).

● **2187 emplois créés avec des primes d'aménagement du territoire.** – Le Comité d'aides à la localisation des activités (CIALA), qui se prononce sur l'attribution des primes d'aménagement du territoire (PAT), s'est réuni à la DATAR le 20 septembre sous la présidence de M. Jacques Sallois, délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, et a approuvé vingt-neuf projets portant sur la création ou le maintien de 2187 emplois dont 1677 dans l'industrie et 510 dans les activités du secteur tertiaire et de la recherche. Parmi ces emplois, 680 sont situés en Lorraine, 222 en Midi-Pyrénées, 214 en Bretagne, 129 en Rhône-Alpes et 376 en Nord-Pas-de-Calais.

● **PTT : semaine d'action de la CGT.** – La fédération CGT des PTT organise du 1er au 6 octobre une semaine d'action afin que « *le conseil supérieur des PTT rejette le 11 octobre le projet de budget pour 1985* ». Ce projet, selon la CGT « *désagrège les principes et les méthodes de fonctionnement du service public. Il met fin à l'autonomie des PTT désorganise ses méthodes de gestion* » affirme la CGT qui appelle les fédérations CFDT et FO à se joindre à cette semaine d'action.

● **Rotterdam : accord entre les dockers et le patronat.** – Après plus de quatre semaines et demie, les débrayages dans le port de Rotterdam ont pris fin, le 21 septembre, à la suite d'un accord entre le patronat portuaire et les représentants des dockers, qui protestaient contre des licenciements prévus dans les entreprises qui chargent les marchandises de façon traditionnelle. Des arrêts de travail des quelque quatre mille employés dans les douze entreprises concernées avaient sérieusement perturbé le trafic du port de Rotterdam. – *(Corresp.)*

L'accord conclu entre General Motors et l'UAW prévoit une hausse des salaires de 8,5 % sur trois ans et une plus grande sécurité de l'emploi

Le syndicat de l'automobile UAW et la direction de General Motors sont parvenus le 21 septembre au matin à Detroit à un accord de principe pour une nouvelle convention collective de trois ans dont le contenu ne sera révélé qu'après sa ratification par les 350 000 ouvriers syndiqués de la firme (1), ratification prévue pour le 26 septembre. L'UAW a immédiatement annoncé la suspension de la grève qui affectait 17 usines de la firme. Plus de 100 000 salariés étaient en grève depuis près d'une semaine et plusieurs milliers d'autres avaient été mis en chômage technique.

« *C'est un excellent accord. Je crois en fait que c'est un accord historique* », a déclaré M. Owen Bieber, le président de l'UAW, en ajoutant qu'il procure aux salariés de General Motors « *la plus grande sécurité de l'emploi qu'ils aient jamais connue et prévoit, immédiatement et dans les années qui viennent, des améliorations économiques bien méritées* ». L'UAW s'inquiétait particulièrement du recours croissant à l'automation et de la pratique de l'*outsourcing*, consistant à faire fabriquer par des usines « non syndiquées » ou à l'étranger une part croissante de la production de General Motors. Sur ces deux points, M. Bieber a indiqué qu'il avait obtenu « *de nouvelles protections* » pour ses adhérents. L'accord prévoit aussi, a-t-il ajouté, « *des engagements de la compagnie à maintenir les productions et à créer de nouvelles possibilités d'emploi aux Etats-Unis* ».

Pour M. Alfred Warren, un des vice-présidents de General Motors et le responsable de la délégation patronale aux négociations, cet accord « *fournit le cadre à de meilleures relations entre la direction et les syndicats* ». « *Les clients de General Motors*, a-t-il ajouté, *en bénéficieront du fait d'une amélioration de la compétitivité de la compagnie.* »

Selon des sources syndicales, la nouvelle convention prévoirait une augmentation des salaires de base de 8,5 % sur trois ans, avec 3,5 % la première année du contrat, 2,5 % la deuxième et 2,5 % la troisième. General Motors se serait engagée aussi à assurer la sécurité de l'emploi jusqu'à un montant de 1 milliard de dollars de dépenses. La compagnie créerait un « fonds de développement de l'emploi » destiné à maintenir la paie des travailleurs atteints par des changements technologiques ou à leur assurer une formation pour occuper de nouveaux emplois. Pendant la grève qui vient de s'achever, General Motors a perdu 30 millions de dollars par jour.

(1) General Motors employait aux Etats-Unis à la fin de 1983 542 412 salariés, dont 390 133 employés horaires. Parmi eux, on compte 350 000 employés syndiqués qui sont concernés par le nouveau contrat salarial.

SOFTWAR
LA GUERRE DOUCE
Le roman événement.
Le livre qui empêche les Soviétiques de dormir : et si leurs logiciels achetés à l'Ouest étaient tous piégés !...
Le Nouvel Observateur
THIERRY BRETON et DENIS BENEICH
SOFTWAR
ROBERT LAFFONT

CHEFS D'ENTREPRISE : MAITRISEZ LA TÉLÉMATIQUE

« LES PREMIERS SERONT LES PREMIERS »

NUMERO VERT 16.05.02.11.35

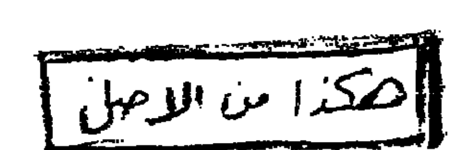
Chefs d'entreprise, maîtrisez la télématique !
Elle est votre atout majeur dans la compétition économique actuelle. Son application dans tous les milieux professionnels est déjà synonyme de performance et de réussite. Aussi, pour assurer un développement harmonieux de cette nouvelle dynamique de l'entreprise, la Direction Générale des Télécommunications a créé pour les entreprises : le "Centre National de Formation aux usages de la Télématique".
Tout utilisateur ou responsable de la télématique au sein des entreprises peut maintenant suivre une formation exclusive, à la fois pratique, méthodologique, technique, économique et commerciale. Le C.N.F.T. répond à tous les besoins des différents secteurs d'activité.

Il peut aussi organiser des stages ad hoc à partir des thèmes du catalogue.
Le C.N.F.T. enseigne : la maîtrise complète des services Télétel, de leur conception à leur mise en œuvre, la connaissance approfondie des autres produits et services télématiques, clefs d'une communication réussie.
Suivre la formation C.N.F.T. est indispensable à l'avenir de votre entreprise !

cnft
CENTRE NATIONAL DE FORMATION AUX USAGES DE LA TELEMATIQUE



Nom et prénom
Raison sociale
Adresse



هكذا من الاصل

Le XXXVe SICOB

UNE EXPÉRIENCE AUTORISÉE PAR LA CNIL

Des empreintes digitales sur fichier informatisé

L'expérimentation d'un traitement automatisé des empreintes digitales en vue de leur reconnaissance est sur le point d'être autorisée par le ministère de l'intérieur. Il s'agit de tester un ensemble prototype informatisé, permettant de *« mettre au point les algorithmes de recherche et de saisie des points caractéristiques à partir de 500 fiches d'empreintes digitales anonymes »*, ainsi que *« les algorithmes de comparaison au moyen d'un échantillon représentatif de 20 000 fiches d'empreintes »*, également rendues anonymes et sélectionnées de manière aléatoire parmi celles des individus condamnés. Un projet d'arrêté avait été soumis, fin 1983, à l'avis de la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), qui s'était déclarée – en mai 1984 – favorable à l'expérience, tout en précisant que la généralisation de ce procédé devrait lui être à nouveau soumise.

Actuellement, la dactyloscopie, autrement dit la reconnaissance des empreintes digitales, se traduit par l'existence de trois fichiers manuels. L'un, dit *« fichier alphabétique »*, comporte des renseignements sur l'état civil, le motif, la date et le lieu de la signalisation des personnes fichées, accompagnés de leur *« formule décadactylaire »*. Le second, dit *« fichier décadactylaire »*, contient les fiches de tous les individus signalisés, accompagnées des *« empreintes roulées »* des dix doigts. Enfin, le troisième, dit *« fichier monodactylaire »*, rassemble toutes les traces digitales découvertes sur des lieux d'infractions, notamment lors de crimes de sang.

Le projet d'informatisation naît du constat de l'absence de méthodes unifiées de codification et de classement. Actuellement, la gendarmerie, les services centraux de la police judiciaire et les dix-huit services régionaux, les cent quarante services de l'identité judiciaire et les sections de recherche et d'investigation de la préfecture de police de Paris disposent tous de leurs propre fichiers. Selon M. Philippe Marchand, député (PS) de Charente-Maritime et rapporteur de la CNIL, on atteint ainsi, dans la police nationale, un total de sept millions de fiches. Elles sont conservées depuis... 1885.

Ce système manuel, commente-t-il, *« n'assure pas une très bonne codification des traces »*. Un individu est fréquemment répertorié plusieurs fois dans des fichiers distincts ; aucune mise à jour régulière n'est effectuée ; un seul critère est retenu, *« quand l'occasion se présente »*, pour élaguer les fichiers : l'âge de l'individu, soit... quatre-vingts ans. Aussi, selon le rapporteur de la CNIL, *« une formulation automatique, beaucoup plus fine que la codification manuelle, permettra une amélioration du rendement de l'exploitation, parce que fondée non plus seulement sur la forme générale de l'empreinte, mais sur l'énumération d'un nombre très élevé de points caractéristiques »*, ce que l'on nomme en langage technique *« arrêts de ligne de bifurcation »*.

Des fiches rendues anonymes

L'expérimentation autorisée consistera à tester un matériel et un procédé français (console de saisie, écran de visualisation, unité de mémoire permettant un prétraitement de l'image) en rapprochant cinq cents fiches décadactylaires de personnes incarcérées d'environ vingt mille fiches d'empreintes sorties au hasard des fichiers manuels. Les personnes incarcérées dont les empreintes serviront ainsi de tests, devront être des condamnés définitifs, et les fiches seront rendues anonymes. L'avis de la CNIL n'a été rendu qu'après consultation de l'autorité judiciaire, concernée à un triple titre : elle est responsable de la police judiciaire ; l'administration pénintentiaire est mise à contribution ; enfin, la justice pénale fait de l'empreinte digitale un élément déterminant de preuve.

Bien que l'expérience soit essentiellement technique, la CNIL a tenu à faire des recommandations allant au-delà. Elle estime que le futur fichier automatisé ne devrait pas dépasser le chiffre maximum de quatre millions de fiches et que le critère d'une *« prescription trentenaire »* devrait être retenu, imposant l'apuration du fichier après trente ans de conservation d'un relevé d'empreintes. Surtout, elle s'est inquiétée des fondements juridiques de la prise d'empreintes digitales.

Si la loi prévoit de telles prises dans le cadre des vérifications d'identité – dans la mesure où elles sont nécessaires à l'établissement de l'identité et autorisées par l'autorité judiciaire – ou des constatations lors d'un crime ou encore de l'identification anthropométrique des détenus, elle est muette sur un cas qui se présente fréquemment : la garde à vue. *« Il est admis, malgré le silence de la loi,* explique M. Marchand, *que la police judiciaire puisse recourir à tous modes d'investigations utiles pour vérifier l'identité de la personne retenue. »* Le relevé d'empreintes est ainsi pratiqué, bien que ce ne soit pas systématique, dans une situation de vide juridique et sans que l'on connaisse exactement le sort des empreintes relevées... C'est pourquoi la CNIL a émis l'avis que le législateur soit saisi du problème posé par la conservation des empreintes relevées *« lors de gardes à vue non suivies d'une procédure judiciaire ou d'une détention provisoire non suivie d'une condamnation »*.

EDWY PLENEL

CRÉDIT A LA CONSOMMATION

Le « feu vert » en temps réel

Nom, prénom : Dupont J. Adresse : ... rue Marcadet, 75018. Date de naissance : 01.05.42. Achat : mobilier. Bon de commande n° ... Prix : 10 000 F. Comptant : 3 000 F. Crédit : 7 000 F. Coût total : 971,60 F. Taux : 24,70 %, soit 12 mensualités de 1 067,60 F. Date de l'offre : 26-08-84.

Un à un, tous les renseignements traditionnels pour l'acquisition d'un bien d'équipement à crédit s'inscrivent sur l'écran, complétés par une dizaine d'informations destinées à mieux connaître les revenus, la situation professionnelle et le budget familial du client. Jusque-là, rien que de très banal. Mais la nouveauté de ce système consiste à obtenir, après quelques secondes seulement d'attente, l'accord immédiat de l'organisme de crédit sous la forme d'un numéro d'autorisation qui apparaît automatiquement. Le « feu vert » étant donné, il ne reste plus qu'à remettre au client une copie du contrat grâce à l'imprimante voisine connectée au terminal et à le faire signer.

En tout, l'opération aura duré à peine cinq minutes, et c'est ainsi que sont traitées actuellement près de 90 % des demandes de crédit soumises au CETELEM, le premier des organismes de cette nature à avoir mis au point une formule de crédit télématique appelée à s'implanter progressivement dans tous les grands magasins et chez les principales enseignes du secteur de la distribution.

« Nous disposons de cet outil depuis trois mois, explique Mme Jeanine Pizzuti, chef de service aux Galeries Barbès. *Il constitue certainement un argument de vente supplémentaire par rapport aux anciennes grilles d'acceptation sur papier reposant sur un système de points. A l'heure actuelle, les trois principaux magasins des Galeries Barbès (Marcadet, Alésia et Belleville), sur un réseau qui en compte sept, sont équipés ainsi. »*

Par mesure de sécurité, le système Cetelematique accessible par Minitel ou par Matra TTE 315 est toutefois limité aux crédits d'un montant inférieur à 15 000 F. Au-delà, le magasin est invité à transmettre le dossier à l'une des 175 agences CETELEM pour étude complémentaire, au même titre que pour les 10 % de dossiers un peu particuliers qui ne reçoivent pas d'agrément en temps réel pour diverses raisons : catégorie socio-professionnelle, ancienneté dans l'entreprise insuffisante, crédits en cours...

Lancée en avril 1983 auprès de 60 points de vente, l'expérience télématique de CETELEM englobe à présent plus de 2 600 distributeurs de biens d'équipement du foyer. A la fin du mois d'avril 1984, cette filiale du groupe de la Compagnie bancaire avait accordé son cent millième crédit sous cette forme, soit plus de 25 000 dossiers transitant chaque mois par un réseau télématique. Branché sept jours sur sept, de 9 heures à 22 heures (de nombreux magasins sont ouverts le dimanche et les jours fériés), ce système est relié au centre serveur (Prime 750), installé dans les locaux mêmes du numéro un européen du crédit aux particuliers.

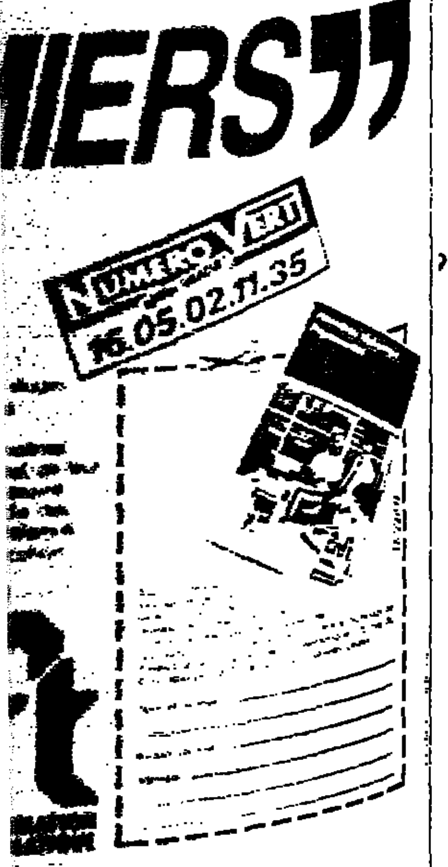
C'est là, à côté du centre IBM où sont gérés les 2,2 millions de dossiers de clients CETELEM et COFICA (crédit automobile), qu'a été constituée la petite équipe de cinq personnes seulement chargée de surveiller le réseau des points de vente ainsi que le service annexe de messagerie inter-magasins que les distributeurs peuvent prendre en option. *« Le système télématique proprement dit est gratuit (moyennant paiement de la taxe de base téléphonique de 0,75 F quels que soient la durée de la communication et le lieu d'appel), et le reste est pris en charge par CETELEM. Mais la messagerie, elle, est facturée au client sur la base d'un abonnement annuel auquel s'ajoute le temps de la connexion »*, précisent MM. Michel Riboust et Alain Gromangin, les deux responsables du service informatique.

« Nous pratiquons tous plus ou moins les mêmes taux de crédit : c'est donc sur la qualité du service rendu que les différents organismes de prêts aux particuliers vont se départager », ajoute pour sa part M. Gérard de Chaunac de Lanzac, président de CETELEM et de COFICA (lequel ne fonctionne pas, pour l'instant, en crédit télématique en raison des spécifications propres au crédit automobile : prêts plus longs et de montants plus importants, opérations de leasing...). *« A l'heure actuelle,* souligne-t-il, *CETELEM réalise, par la télématique, plus de 40 % de son chiffre d'affaires, lequel a atteint en 1983 quelque 14 milliards de francs, correspondant à un million de dossiers de crédit. »*

Naturellement, les autres grands concurrents ne sont pas restés les bras croisés. SOFINCO a mis au point un peu plus tard un système identique, également accessible par Minitel, et le CREG (groupe Thomson) se lance sur la même voie. Un cran en dessous, certains établissements ayant accès à un centre serveur « maison » se sont eux aussi lancés dans la bataille, tel Famicrédit, filiale de Citibank.

Disposant d'un réseau de seize agences et d'une cinquantaine de correspondants, cette société, dont le siège est à Dijon, a également appliqué le système Vidéotex au financement de prêts aux particuliers, un marché qui ne semble pas trop souffrir de la disparition, depuis le 25 juillet dernier, du « crédit gratuit », un atout publicitaire désormais interdit hors des points de vente.

SERGE MARTI.





Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 17 au 21 septembre 1984

FLAMBÉE du dollar, relatif maintien des taux d'intérêt à des niveaux élevés et chute de l'or ; tel était le schéma auquel les spécialistes financiers s'étaient progressivement habitués ces derniers jours, mais, une fois encore, les éléments d'une actualité tardive — les informations sont *« tombées »* vendredi en fin d'après-midi — ont prouvé que ce qui semblait vrai tel jour ne l'était pas forcément le lendemain. A la veille du week-end, on apprenait, en effet qu'à la suite d'une intervention concertée des banques centrales occidentales, le « dollar-ludion » était redescendu à 9,37 francs à New-York en clôture (il se situait encore à un cours record de 9,718 francs vendredi midi). Dans le même temps, la cinquième banque américaine, la Morgan Guaranty Trust, prenait l'initiative d'abaisser sont « prime rate » de 13 % (taux en vigueur depuis le 25 juin dernier) à 12,75 %, et, enfin, selon l'effet de balancier classique lorsque le dollar monte, le cours international de l'or se hissait à 347 dollars l'once à New-York, avant de redescendre d'un degré, à 346 dollars samedi matin sur le marché de Hongkong *(voir les rubriques : « Les devises et l'or » et « Le marché monétaire et obligataire »).*

Dans les charges d'agents de change parisiens, les premières dépêches relatives à cet événement majeur, même s'il demande à être entériné au cours des prochains jours pour être réellement apprécié — l'intervention des banques centrales, afin d'endiguer le courant haussier du dollar, — sont arrivées vers 15 heures, et les spécialistes étaient unanimes à penser que ces faits nouveaux, jugés positifs pour l'ensemble des marchés mondiaux, ne remettaient pas en cause, au contraire, l'orientation haussière qui prévaut à la Bourse de Paris. Celle-ci a encore été confortée cette semaine lorsque les actions françaises, hésitantes lundi et mardi, sont apparues plus décidées par la suite, jusqu'à gagner 1,82 % vendredi, premier jour du nouveau terme boursier d'octobre.

Pour l'ensemble de ces cinq séances, la progression de la cote a atteint un niveau comparable (1,8 %), et les opérations mensuelles de liquidation qui s'effectuaient jeudi (ce jour-là, la cote a progressé de 0,63 %) se sont traduites, en termes d'indicateur, par une avance de 5,65 % du marché

Le miroir à deux faces

parisien pour le mois de septembre et de 14 % environ depuis le début de l'année. Le tout dans un volume d'affaires particulièrement étoffé, comme devraient l'attester prochainement les statistiques de la Chambre syndicale des agents de change, lesquelles confirment, de façon définitive, les transactions records enregistrées au mois d'août (40,43 milliards de francs, soit une augmentation de 8,3 % sur le mois précédent), dont 35 milliards environ pour le seul marché au comptant, lequel a reflété une progression de 11,8 % d'un mois à l'autre.

Cette animation prouve que les actions n'ont pas à craindre, en termes d'abondance de liquidités, une concurrence exagérée du marché obligataire, où le dernier emprunt d'État a vu son montant porté de 15 à 20 milliards de francs en fin de semaine, ce qu'escomptait depuis plusieurs jours la communauté financière. Une fois encore, le courant acheteur, alimenté en grande partie par les ordres de la clientèle étrangère et des gérants de SICAV, s'est porté sur les grandes valeurs de la cote : Bic, BSN (l'action s'est nettement reprise après une baisse passagère, motivée par les mauvais résultats de la branche boissons, compensée, il est vrai par l'évolution favorable d'autres secteurs, notamment celui des produits frais), Moët-Hennessy, Pernod-Ricard, Perrier, Club Méditerranée, Air Liquide ou encore Martell, dont les ventes de cognac aux Etats-Unis ont progressé de 15 % durant l'exercice 1983-1984.

D'autres sociétés devraient bientôt se joindre aux « chouchous » de la Bourse, si l'on en croit la SAFE, organisme de conjoncture financière (Paribas-Crédit du Nord), qui prévoit la poursuite, en 1985, du rétablissement des marges bénéficiaires des entreprises françaises constaté à la clôture de l'exercice 1983 et amplifié durant les six premiers mois de cette année. Avec quelques dérapages, bien sûr, tel celui de Promodès, une valeur de la distribution, d'habitude bien en cours au Palais Brongniart et qui a chuté de plus de 11 % cette semaine après l'annonce d'une baisse de 7 % du bénéfice net consolidé (part du groupe) au premier semestre de 1984.

En revanche, une poignée d'autres titres ont continué à afficher de bonnes dispositions : Intertechnique, SFIM, Europe 1, SGE-SB (en hausse de 8 % en une semaine alors que le groupe va supprimer trois mille cinq cents emplois, près de 20 % des ses effectifs en France), ADG, Thomson-CSF, Skis Rossignol et Pétroles BP, grande gagnante de la liquidation de septembre avec une hausse de 53,6 % en un mois. Mais les deux vedettes de ces dernières séances ont incontestablement été les Avions Dassault, d'une part, avec une hausse de 22 %, qui vient s'ajouter à celle de 44 % du mois précédent (*l'Usine nouvelle* du 20 septembre consacre une intéressante étude à cette entreprise) et, d'autre part, Crouzet (plus 16 %), dont les résultats consolidés du premier semestre (un bénéfice de 15 millions de francs, contre une perte de 9 millions de francs en juin 1983, sur un chiffre d'affaires en progression de 17 % d'une période à l'autre) confirment les espoirs placés par la Bourse dans le redressement financier de cette société spécialisée dans l'aéronautique, la défense et la fabrication de composants à usages divers.

Quelques valeurs, en somme, qui ont peut-être retenu l'attention de M. Milton Friedman, invité d'honneur de la charge d'agents de change Tuffier-Ravier, qui a poussé la courtoisie jusqu'à venir en Bourse jeudi pour tirer la cloche qui marque le début de la séance... Le prix Nobel d'économie, conseiller officieux du président Reagan au début de son mandat, était naturellement interrogé, un peu plus tard, sur l'irrésistible ascension du dollar. Récusant toute idée de monopole américain à travers le « billet vert », sinon celle d'une suprématie assise sur la vigueur économique des États-Unis, M. Friedman a invité l'Europe à « se *regarder dans un miroir* » plutôt que de chercher, de l'autre côté de l'Atlantique, la source des maux dont elle souffre. Aussitôt sortis du déjeuner, complété par un — très court — débat, consacré à d'autres propos émaillés de vérités premières, les convives se sont empressés de tirer leur glace de poche pour y contempler le reflet de ces certitudes. Mais il s'agissait bien d'un miroir à deux faces, devaient-ils constater, à la lumière des événements monétaires de cette fin de semaine. De quoi se sentir rassurés...

SERGE MARTI.

Alimentation

	21-9-84	Diff.
Béghin-Say	263	− 2,50
Bongrain	1 750	+ 25
BSN G.-Danone	2612	+ 12
Carrefour	1 620	+ 31
Casino	960	+ 1
Cédis	640	− 1
Euromarché	700	+ 40
Guyenne et Gasc.	307	− 5
Lesieur	1 050	− 25
Martell	2075	+ 115
Moët-Hennessy	1 927	+ 182
Mumm	585	+ 20
Occidentale (Gle)	689	− 15
Olida-Caby	308	+ 9
Pernod-Ricard	799	− 4
Promodès	1 581	− 199
Source Perrier	524	+ 15
St-Louis-Bouchon	286	− 16
C.S. Saupiquet	572	− 8
Veuve Clicquot	2 340	+ 90
Viniprix	800	− 15
Nestlé	2246	− 190

Banques, assurances sociétés d'investissement

	21-9-84	Diff.
Bail Équipement	253	− 11,50
Bancaire (Cie)	573	+ 4
Cetelem	386,80	+ 5,80
Chargeurs SA	322,50	− 6,50
CFF	655	+ 7
CFI	231	inch.
Eurafrance	905	+ 35
Hénin (La)	340	+ 3,60
Imm. Pl.-Monceau	351	− 8,50
Locafrance	300	inch.
Locindus	683	− 1
Midi	1 716	+ 14
Midland Bank	179	− 1
OFP	815	+ 10
Parisienne de résc.	710	+ 45
Prétabail	952	− 24
Schneider	NC	−NC
UCB	275	− 7

Valeurs diverses

	21-9-84	Diff.
Accor	225	inch.
Agence Havas	685	+ 1
L'Air Liquide	557	+ 7
Appl. Gaz	294	+ 34
Arjomari	520	+ 22
Bic	481	− 2
Bis	275	− 5
CGIP	409,90	+ 6,40
Club Méditerranée	1 132	+ 116
Essilor	2 980	+ 100
Europe 1	739	+ 71
Hachette	1 551	− 27
L'Oréal	2 570	+ 20
Navigation Mixte	258	− 1
Nord-Est	56	+ 4,50
Presses de la Cité (1)	1 775	+ 82
Skis Rossignol	1 630	− 52,20
Sanofi	554	+ 17

(1) Compte tenu d'un coupon de 10,80 F.

Matériel électrique services publics

	21-9-84	Diff.
Alsthom-Atlantique	196	− 8,80
CIT-Alcatel	1 191	+ 1
Crouzet	216,50	+ 29,50
Générale des Eaux	531	+ 7
Intertechnique	1 949	+ 179
Legrand	1 940	− 50
Lyonnaise des Eaux	741	+ 1
Matra	1 610	− 10
Merlin-Gérin	1 349	+ 124
Mot. Leroy-Somer	300	− 10
Moulinex	98,50	− 1,10
PM Labinal	366	− 7
Radiotechnique	211	+ 4
SEB	335	− 13
Signaux	775	− 5
Télémec. Electrique	1 815	− 45
Thomson-CSF	378,90	+ 18,90
IBM	1 353	+ 33
ITT	298	+ 8
Philips	163,20	− 2
Schlumberger	482	+ 13
Siemens	1 468	+ 18

Mines, caoutchouc, outre-mer

	21-9-84	Diff.
Géophysique	866	− 16
Imétal	94	+ 6
Michelin	910	+ 38
Min. Penarroya	61,50	+ 5
Charter	30,25	− 0,75
INCO	120,80	− 4,20
RTZ	75,60	− 4,90
ZCI	2,13	inchangé

Filatures, textiles, magasins

	21-9-84	Diff.
André Roudière	139	+ 2
FF Agache-Willot	214,40	+ 0,40
BHV	189,90	+ 2,90
CFAO	652,00	− 23
Damart-Serviposte	2 040,00	+ 20
Darty	1 145	+ 84
DMC	93,50	− 3,50
Galeries Lafayette	257	+ 7
Nouvelles Galeries	109,80	+ 0,80
Printemps	161	+ 5,50
La Redoute	1 190	+ 20
SCOA	58,50	+ 0,55

Mines d'or, diamants

	21-9-84	Diff.
Amgold	986	− 21
Anglo-American	140	+ 4,50
Buffelsfontein	477	+ 17,50
De Beers	55,90	− 0,10
Driefontein	316	+ 9
Free State	334	+ 12
Gencor	145,50	+ 1
Gold Field	62,90	− 1,60
Harmony	178,20	+ 3,40
President Brand	349	− 4
Randfontein	1 199,80	+ 55
Saint-Helena	265	+ 7,20
Western Deep	469	+ 17
Western Holding	397,90	+ 4,50

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	21-9-84	Diff.
4 1/2 % 1973	1 740	+ 20
7 % 1973	9 169	+ 149
10,30 % 1975	94,10	+ 0,70
PME 10,6 % 1976	95,10	+ 1,75
8,80 % 1977	116,55	− 0,48
10 % 1978	94,30	+ 1
9,80 % 1978	93,31	+ 0,81
8,80 % 1978	94,85	+ 0,25
9 % 1979	98,45	+ 0,95
10,80 % 1979	96,60	+ 1/15
12 % 1980	100,59	+ 0,09
13,80 % 1980	104,80	+ 0,65
16,75 % 1981	112,58	+ 0,73
16,20 % 1982	111,45	+ 1,45
16 % 1982	115,35	+ 1,25
15,75 % 1982	113,35	+ 0,92
CNE 3 %	3 725	+ 40
CNB bq. 5 000 F	102,35	+ 0,15
CNB Paribas 5 000 F	102,80	inchangé
CNB Suez 5 000 F	102,85	+ 0,05
CNI 5 000 F	102,38	+ 0,14

Métallurgie constructions mécaniques

	21-9-84	Diff.
Alspi	97	inch.
Avions Dassault-B.	695	+ 126
Chiers-Châtillon	28,40	+ 0,20
Creusot-Loire	N.C.	
De Dietrich	395	− 15
FACOM	899	+ 23
Fives-Lille	281	− 7
Fonderie (Générale)	49,60	+ 2,10
Marine Wendel	103	− 0,50
Penhoët	570	+ 14
Peugeot SA	225,50	− 1,50
Poclain	54	− 1
Pompey	131	inch.
Sagem	1 355	+ 70
Valéo	242	− 10
Vallourec	75	+ 2

Produits chimiques

	21-9-84	Diff.
Institut Mérieux	1 300	− 40
Laboratoire Bellon	725	+ 20
Roussel-Uclaf	1 590	+ 100
BASF	535	inch.
Bayer	593	+ 2
Hoechst	593	− 1
Imp. Chemic.	86,10	+ 0,30
Norsk Hydro	765	− 30

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 14 sept.	Cours 22 sept.
Or fin (kilo en barre)	101 200	105 800
— (kilo en lingot)	101 150	105 600
Pièce française (20 fr.)	604	611
Pièce française (10 fr.)	409	411
Pièce suisse (20 fr.)	581	607
Pièce latine (20 fr.)	579	605
● Pièce tunisienne (20 fr.)	573	593
Souverain	726	755
Souverain Elizabeth II	726	745
● Demi-souverain	386	401
Pièce de 20 dollars	4 005	4 105
— 10 dollars	2 100	2 110
● — 5 dollars	1 200	1 180
— 50 pesos	3 785	3 905
● — 20 marks	705	738
— 10 florins	606	631
● — 5 roubles	395	401

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	17 sept.	18 sept.	19 sept.	20 sept.	21 sept.
RM	502 617	389 135	300 942	462 907	452 090
Comptant					
R. et obl.	1 528 860	2 356 539	2 356 539	1 633 327	1 760 661
Actions	34 379	44 119	44 119	43 517	50 280
Total	2 065 856	2 789 793	2 701 600	139 751	2 263 031
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1983)					
Franç.	116,1	115,2	115,0	115,7	—
Étrang.	94,8	94,4	92,7	92,5	—
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1983)					
Tendance	113,7	113,2	113,3	114,1	116,3
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	174,9	173,9	174,0	174,9	177,7

TRAVAUX PUBLICS

La chute libre

Les travaux publics vont mal. Ils étaient près d'un millier de chefs d'entreprise (sur les cinq mille que compte la profession) à se réunir, mercredi 19 septembre, au Palais des congrès de Versailles, en assemblée générale extraordinaire de la Fédération nationale des travaux publics (FNTP), pour se répéter, entre soi, combien leur situation est devenue précaire.

Il est vrai que sur un chiffre d'affaires estimé à 84,6 milliards de francs en 1983 sur le marché intérieur, le secteur industriel privé — dont on sait combien les investissements se sont réduits — n'assure que 22,9 % des affaires, l'Etat (10,6 %), les collectivités locales (37,8 %) et les grandes entreprises publiques (28,7 %) se partageant le reste.

En francs constants 1983, ce chiffre d'affaires a chuté d'un peu plus de 16 % depuis 1974. Dans le même temps, les effectifs sont revenus de 375 000 à 290 000 (− 22,6 %). Quant à l'activité à l'exportation, où la France reste au troisième rang mondial après les Etats-Unis et la Corée du Sud, avec un chiffre d'affaires de 44,2 milliards en 1983, elle devient de plus en plus difficile.

Et l'année 1984 n'incite guère à l'optimisme : le montant des travaux réalisés en juin a atteint près de 7,3 milliards de francs courants, en hausse de 1 % par rapport à 1983, soit une baisse en volume, tandis que les carnets de commandes sont beaucoup moins fournis (− 7,5 %), que le nombre d'heures travaillées a baissé de 10 % et que plus de 13 000 emplois productifs ont dû être supprimés durant le premier semestre.

L'annonce du projet de budget pour 1985 (+ 3,9 % du budget des transports) a amené aux lèvres de M. Jean-Louis Giral, président de la FNTP, un vocabulaire napoléonien : il parle de Waterloo, de Beresina. C'est que, dans les montages financiers complexes en matière de travaux publics, l'Etat joue un rôle moteur. Les sommes du Fonds spécial de grands travaux représentent au mieux un transfert et non des crédits supplémentaires.

Du côté des collectivités locales, le tableau n'est guère plus rassurant. L'Etat va prélever 3 milliards de francs sur leurs ressources. De plus, les municipalités sont souvent surendettées et réticentes pour s'endetter encore, à un moment où les taux d'intérêt sont supérieurs à la hausse des prix. Enfin, les échéances électorales se rapprochant n'incitent pas les élus à s'engager. Enfin, selon les professionnels, les maîtres d'ouvrage publics se conduisent trop souvent avec désinvolture, empêchant par leurs exigences, parfois injustifiées, l'organisation rationnelle de la production, et jouant des difficultés des entreprises pour obtenir des baisses de prix irréalistes.

« Nous sommes maintenant traités avec l'indifférence la plus totale » dit M. Giral qui ajoute : *« Ce qui est grave, c'est qu'on s'endette pour payer du chômage au lieu de s'endetter pour investir. »*

Au-delà des « mesures d'urgence » sans cesse réclamées au premier ministre, le président de la FNTB voit dans le recours plus systématique ou *« péage »* une solution d'attente aux problèmes vitaux des entreprises. Le paiement par les usagers d'un droit d'utilisation permettrait de rembourser les emprunts, si possible garantis par l'Etat, à taux bonifiés, et à terme, de constituer un fonds pour les travaux d'équipement. Il est exact que, de toute façon, via la fiscalité nationale et locale, ce sont déjà les usagers qui paient. N'auraient-ils pas le sentiment, si le système des péages se généralisait de payer « en plus » ?

J. D.

● **L'actionnariat des salariés.** Le Crédit commercial de France (CCF) organise, le 2 octobre 1984, à l'Automobile Club de France (6, place de la Concorde), à 15 h 30, un colloque sur le thème : « De la réussite de l'entreprise à l'intéressement du salarié : l'actionnariat »

LA « PRIME » DU NAPOLÉON EST DEVENUE NÉGATIVE

Vendredi 21 septembre, pour la première fois de son histoire, la « prime » (1) du napoléon, qui avait progressivement reculé les jours précédents (elle avait été ramenée à 0,95 % la veille), est devenue nulle et même négative de 0,35 % ce jour-là. Voilà déjà plusieurs mois que cette surcote n'était plus que de 2 % à 5 % en moyenne, alors qu'elle avait dépassé les 100 % à plusieurs reprises dans le passé. En 1976, elle avait atteint le record de 125 % lors de la nomination de M. Raymond Barre au poste de premier ministre. En 1980, un an avant l'élection présidentielle et au moment de l'intervention soviétique en Afghanistan, le même scénario se reproduisait, et ce n'est qu'à partir du 1er octobre 1981, date de la levée de l'anonymat sur les ventes d'or que se manifestait une désaffection de plus en plus marquée de la clientèle à l'égard du métal précieux tel qu'il est coté à Paris (lingot, barre et pièces d'or.

Passablement délaissé, le lingot a vu son cours rester obstinément fixé autour de 100 000 F à 110 000 F ces derniers mois (il cotait 105 600 F vendredi), alors que le désintérêt des acheteurs était encore plus marqué pour le napoléon, dont le cours n'a guère bougé de 600 F à 610 F (611 F vendredi).

(1) La « prime » du napoléon résulte de la différence entre la valeur du poids d'or contenu dans cette pièce, soit 5,8 grammes, et le cours coté chaque jour sur le louis d'or.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
BIC	185 659	86 410 582
IBM	60 468	80 449 061
BSN	25 933	66 389 815
Martell	31 615	62 456 624
Thomson-CSF	169 014	60 845 967
Moët-Hennessy	33 198	58 996 486
St-Gobain (Part.)	47 089	55 909 306
Michelin	60 978	53 480 226
ELF-Aquitaine	211 040	49 033 217
4 1/2 % 1973	28 047	48 097 906

(*) Du 14 septembre au 20 septembre inclus.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Forte baisse

La Bourse de New-York s'est fortement affaiblie au cours de la semaine écoulée, en dépit d'une détente des taux d'intérêt, dans un marché très actif. L'indice des valeurs industrielles a terminé en recul de 35,77 points par rapport à la clôture du vendredi précédent, à 1 201,74. Selon les analystes, deux facteurs opposés ont été à l'origine de la nervosité du marché : d'un côté, les taux d'intérêt ont entamé une détente, notamment ceux des fonds fédéraux qui étaient tombés, vendredi matin, à 10 7/8 % après s'être maintenus entre 11 1/2 % et 12 % depuis le début du mois. Le « prime rate », de son côté, a été ramené, vendredi, par une grande banque new-yorkaise, de 13 % à 12 3/4 %. D'un autre côté, la projection des bénéfices des entreprises est négative, les révisions en baisse devenant de plus en plus nombreuses.

De plus, les statistiques publiées en cours de semaine font craindre que le ralentissement de la croissance économique soit trop accentué : le produit national brut n'a progressé que de 3,6 % au troisième trimestre, contre 7,1 % au second trimestre ; les prix de détail ont augmenté de 0,5 % en août, contre 0,3 % en juillet et les consommateurs ont ralenti leurs dépenses.

	Cours 14 sept.	Cours 21 sept.
Alcoa	35	33 1/8
ATT	19	19 1/8
Boeing	55 7/8	55 7/8
Chase Man. Bank	45 7/8	44 1/4
Du Pont de Nemours	50	49 1/8
Eastman Kodak	75 1/8	73 1/2
Exxon	44 3/4	43 5/8
Ford	45 3/8	45 1/8
General Electric	58 3/8	55
General Foods	59	58 1/4
General Motors	75 1/8	76
Goodyear	27 5/8	26 3/4
IBM	126 3/4	124
ITT	27 5/8	26 7/8
Mobil Oil	29 3/4	28
Pfizer	37 1/8	35 3/4
Schlumberger	46 3/4	45 1/8
Texaco	37 1/4	36
UAL Inc.	38 5/8	39 7/8
Union Carbide	53 3/8	51 1/2
US Steel	25	25 1/4
Westinghouse	27 1/8	26
Xerox Corp	38 1/4	38 1/4

LONDRES

En hausse

Le marché a débuté sur une note terne après la rupture, à la fin de la semaine précédente, des négociations entre la direction des charbonnages et le syndicat des mineurs, visant à mettre fin à la grève des charbonnages. Mais l'annonce, mardi, du règlement de la grève dans les ports de Grande-Bretagne a renversé la tendance, en dépit du déficit budgétaire britannique plus gros que prévu au mois d'août.

Indices « FT » : industrielles, 871,4, contre 859,4 ; mines d'or, 542,3, contre 514 ; Fonds d'Etat, 80,26, contre 80,39.

	Cours 14 sept.	Cours 21 sept.
Beecham	360	363
Bowater	177	167
Brit. Petroleum	505	518
Charter	238	230
Courtaulds	125	127
De Beers (*)	517	517
Dunlop	38	36
Free State Ged. (*)	29 1/2	30 1/2
Glaxo	973	990
Gt. Univ. Stores	530	553
Imp. Chemical	636	640
Shell	675	683
Unilever	920	950
Vickers	182	176
War Loan	35 5/8	35 5/8

(*) En dollars.

TOKYO

En repli

En dépit du redressement observé samedi, le marché nippon a terminé la semaine sur une note baissière, les pharmaceutiques figurant parmi les valeurs les plus éprouvées. L'indice Nikkei-Dow Jones est retombé à 10 541,80 yens contre 10 631,54 la semaine précédente, l'indice général reculant à 816,97.

	Cours 14 sept.	Cours 21 sept.
Akaï	526	523
Bridgestone	588	570
Canon	1 380	1 440
Fuji Bank	930	930
Honda Motors	1 300	1 280
Matsushita Electric	1 690	1 630
Mitsubishi Heavy	233	226
Sony Corp.	3 750	3 820
Toyota Motors	1 420	1 360

FRANCFORT

Bien disposé

La montée du dollar, qui a atteint vendredi 3,1624 DM, a de nouveau profité cette semaine à la Bourse des actions de Francfort, où d'importants achats en provenance de l'étranger se sont produits.

Les secteurs des banques, de l'automobile et de l'industrie électronique ont ainsi continué à enregistrer des hausses importantes.

Indice de la Commerzbank : 1 058,1, contre 1 031,1.

	Cours 14 sept.	Cours 21 sept.
AEG	100,30	115,30
BASF	150,30	157,50
Bayer	171,90	173,30
Commerzbank	162	170,80
Deutschebank	347,50	357,50
Hoechst	173,50	174,80
Karstadt	241	245
Mannesman	154,50	158
Siemens	411,70	427,50
Volkswagen	170,80	176,90

هكذا من الاصل

Crédits - Changes - Grands marchés

L'euromarché

De la nécessité d'un bureau national de la dette

La dette extérieure de la France est une affaire trop sérieuse pour être laissée entre les mains du ministère des finances. Ce thème est revenu à l'ordre du jour, après l'impressionnante visite des installations nucléaires de Gravelines qu'avait organisée EDF, le vendredi 14 septembre. A cette manifestation assistaient quelque cent cinquante eurobanquiers ayant participé aux deux derniers grands prêts internationaux d'Electricité de France, à savoir l'Eurocrédit de 1 milliard de dollars réalisé en juillet et l'émission à coupons « zéro », qui a permis de lever 155 millions de dollars au mois d'août. M. Marcel Boiteux, président de la grande société nationale, qui, avec une dette en devises représentant 10 milliards de dollars, est l'un des plus grands euro-emprunteurs du monde et le premier en France, a insisté sur le fait qu'il emprunte en dollars non par nécessité mais sur recommandation du Trésor. Est-il sage de mélanger les genres et de demander au secteur public de draîner des devises pour le compte de l'Etat ? Est-ce le meilleur moyen pour gérer un endettement extérieur important ?

Lorsqu'on tente de répondre à ces deux questions, on s'aperçoit rapidement que le système actuel comporte plus d'inconvénients que d'avantages et que la création d'un organisme indépendant, du type du Bureau national de la dette suédois, serait peut-être plus appropriée.

Ce qui frappe dans le cas d'EDF n'est pas l'ampleur de son endettement global. Il n'est en lui-même pas excessif pour une société qui a dû investir 350 milliards de francs au cours des dix dernières années, afin de permettre à la France d'acquérir son indépendance énergétique. Ce qui, par contre, déséquilibre ses finances est l'énorme perte de changes encourue par des emprunts en dollars et autres monnaies. L'Etat s'était bien engagé à supporter ce risque, mais chacun connaît la valeur de la parole du Prince. C'est donc au seul niveau des tarifs qu'EDF peut espérer compenser en partie la hausse vertigineuse de la devise américaine, pour ne citer que celle-ci. Est-il économiquement sain de demander aux consommateurs d'électricité de financer la balance des paiements du pays ?

Le même raisonnement peut s'appliquer au Crédit foncier, à la SNCF, au CEPME et à bien d'autres entités du secteur public. Il n'est pas normal que ce soit le logement, les transports ou les petites et moyennes entreprises qui, en fin de compte, aient à combler tout ou partie du déséquilibre de la balance des paiements.

L'Etat français n'a jamais aimé emprunter directement à l'étranger, même lorsque les montants requis étaient modestes. Est-ce le résultat de réminiscences désagréables, tel l'emprunt que dut réunir M. Thiers pour libérer le territoire de la présence allemande, après la désastreuse guerre de 1870, ou le souvenir, encore plus lointain, des rançons versées pour obtenir le retour d'un roi en captivité ? Toujours est-il que les gouvernements français ont traditionnellement répugné à se découvrir eux-mêmes.

Lorsque le recours à l'emprunt extérieur devient une constante de la vie financière du pays, l'envoi de troupes spécialisées sur l'euromarché a également un avantage politique. Il dissimule l'échec financier en diluant ses effets au travers d'une myriade d'opérations difficiles à reconstituer. Les conséquences en sont néfastes. D'une part, cela ne me permet pas de percevoir clairement l'ampleur et l'évolution de l'endettement contracté ; une poule n'y retrouverait pas ses petits dans le fatras des emprunts publics et privés et des swaps en tous genres des sociétés françaises. D'autre part, cela empêche toute gestion rationnelle. Une dette se gère en permanence à plusieurs niveaux : à celui des taux d'intérêt, de son échéancier et des devises impliquées. Il est certainement plus aisé de définir une stratégie en la matière lorque la totalité de l'endettement est réuni sous une seule tête que sous plusieurs couvertures. On peut même valablement penser que le temps n'est plus loin où l'on assistera, entre deux entités françaises, à des swaps en dollars à taux variable contre du yen à taux d'intérêt fixe. L'une des deux y trouvera peut-être son compte. Mais, au bout du rouleau, l'endettement français n'en sortira pas amélioré.

Enfin, pour éviter les manipulations d'ordre politique, l'organisme chargé de cette gestion devrait disposer d'une autonomie et d'une permanence qui n'existent pas actuellement. Le Bureau de la dette nationale suédoise relève exclusivement du Parlement et non pas du Trésor. Son directeur, dont la présence n'est pas remise en question tous les deux ou trois ans comme c'est le cas de la carrière de tout haut fonctionnaire français, appelé après une certaine période à d'autres tâches, a, au cours des années, amplement le temps de se familiariser avec le marché et les banquiers internationaux. C'est ainsi qu'il a pu rééchelonner sans à-coups, et à des conditions très avantageuses, la quasi-totalité de la dette suédoise qui venait à échéance au cours des prochaines années.

Bon moment pour le Crédit lyonnais

Très peu d'émissions nouvelles à taux variable ayant vu le jour au cours des dernières semaines, le Crédit lyonnais en a profité pour lancer pour son propre compte un euro-emprunt de 225 millions de dollars qui a, de suite, été très bien accueilli. Sa durée s'étendra sur douze ans, mais les porteurs auront la possibilité de demander le remboursement anticipé après neuf ans. Son taux d'intérêt semestriel sera l'addition au Libor à six mois d'une marge de 0,125 %. Tout cela, agrémenté d'une commission bancaire globale de 0,35 %, constitue pour l'emprunteur un coût avantageux puisque, sur une base non actualisée, il représente seulement 16,38 points de base par an. Ces termes se sont néanmoins avérés en harmonie avec le présent marché ; les euro-obligations se traitaient vendredi avec une modeste décote de l'ordre de 0,25-0,20.

Il faut souligner l'amélioration progressive des conditions dont a bénéficié le Crédit lyonnais au cours de ses trois derniers euro-emprunts. En décembre dernier, il lui en avait coûté plus de 28 points de base pour lever 300 millions de dollars à partir d'une option de remboursement anticipé après huit ans. Au mois de mai de cette année, il lui en coûtait encore près de 26,5 points pour drainer 300 millions par le truchement d'une opération euro-arabe assortie de la même option de remboursement anticipé que la précédente. Avec, cette fois-ci, un coût excédant légèrement 16 points par an, le Crédit lyonnais a tiré profit de l'abaissement général des conditions du marché depuis juillet, et, bien évidemment aussi, de l'excellence de sa propre signature. Il ne pouvait mieux choisir le moment pour lancer sa nouvelle opération.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Un dollar fou, fou, fou

Quelle semaine! Sur des marchés des changes devenus très nerveux, le dollar, déjà très ferme lundi, mardi et mercredi, s'est littéralement envolé jeudi et vendredi matin, dépassant 9,70 F à Paris, nouveau record historique, et 3,17 DM à Francfort, avant de retomber brutalement, vendredi après-midi, sous l'effet des interventions des banques centrales et de l'inquiétude des opérateurs. Dès le début de la semaine, on ne pouvait plus retenir le « billet vert », qui passait la barre des 9,40 F lundi et celle des 9,50 F mardi, marquant le pas mercredi, fléchissant à 9,47 F jeudi pour fuser à 9,77 F vendredi matin et retomber à 9,35 F vendredi soir. A Francfort, le dollar attaquait la semaine à 3,03 DM, passait gaillardement les 3,10 DM et, toujours vendredi matin, dépassait les 3,17 DM sous l'œil rond des opérateurs allemands, manifestement dépassés eux aussi. Puis, à la veille du week-end, dans l'après-midi, c'était, aussi, le reflux brutal jusqu'à 3,06 DM pour se rétablir à 3,09 DM environ).

A l'origine de cette flambée, on trouve le sentiment, devenu très fort, que les Etats-Unis sont le meilleur endroit du monde pour placer son argent. Sur toutes les places, on « achète » ce pays, sa prospérité, la rentabilité des investissements qu'on peut y effectuer, son régime politique et, même, son président. La balance des paiements américaine a eu beau enregistrer un déficit-record de 24,4 milliards de dollars pour le deuxième trimestre 1984, ce déficit n'inquiète plus personne, du moins pour l'instant : mieux vaut, n'est-ce pas, prêter beaucoup à un pays riche et solvable qu'un petit peu à un pays pauvre et incapable de rembourser...

A ce sentiment, dont M. Van Lennep, secrétaire général de l'OCDE, se faisait l'écho la semaine dernière (*le Monde* daté 16-17 septembre) s'est ajoutée, cette semaine, une volée de chiffres accueillis avec ravissement par les milieux financiers américains et internationaux. Le « boom » de l'économie outre-Atlantique s'assagissait enfin, sans « cassure » brutale : fléchissement (0,8 %) de ventes au détail en août, diminution de 12,8 % des mises en chantier de logements en août après une contraction de 6,1 % en juillet, très faible progression (0,2 %) de la production industrielle, et même diminution de la production des biens de consommation. Jeudi, c'était le couronnement avec l'annonce d'une augmentation du PNB (estimation provisoire) revenue à 3,6 % au troisième trimestre contre 7,1 % au deuxième trimestre et 10,1 % au premier. En outre, ô ? soulagement, le taux d'inflation fléchissait au troisième trimestre, passant, sur une base annuelle, à 2,9 % contre 3,3 % au trimestre précédent, avec une baisse de 0,10 % des prix de gros en août, la première depuis novembre 1983. L'annonce, en fin de semaine, d'une augmentation de 0,5 % des prix de détail en août, jetait bien un petit froid, mais qu'importe : la tendance est bonne sur le front des prix. C'est bien ce qu'a dû reconnaître, jeudi à Paris, l'économiste américain Milton Friedman, prix Nobel d'économie en 1976, champion du monétarisme et hôte de la charge d'agents de change Tuffier-Ravier. Il avait prédit 10 % d'inflation en 1984 aux Etats-Unis (on risque de faire entre 4 % et 5 %, peut-être moins). Il annonce, malgré tout, 6 % à 8 % d'inflation pour le second semestre 1984, et peut-être 7 % à 9 % pour 1985. *« En tout cas,* a-t-il affirmé, *même à long terme, les perspectives de l'économie des Etats-Unis restent excellentes et il n'y a aucune raison pour que les tendances actuelles s'inversent. »* Il faut ajouter que M. Friedman est républicain et reaganiste convaincu...

FRANÇOIS RENARD.

La composition de l'ECU est modifiée au profit des monnaies faibles

Profitant de l'inclusion de la drachme grecque dans le système monétaire européen (SME), les dix ministres des finances de la CEE, réunis le 15 septembre en Irlande, ont modifié la composition du panier de monnaies constituant l'unité de compte européenne (ECU). Le poids de chaque monnaie dans l'ECU est déterminé en fonction, notamment, du produit national brut de chaque pays et du volume de son commerce. Le 15 septembre, il a été décidé de diminuer le poids des monnaies fortes, comme le mark et le florin, et d'augmenter celui des monnaies faibles, comme le franc français et la lire italienne, aucun changement n'étant enregistré par la couronne danoise et le franc belge. La livre sterling, qui ne participe pas au système monétaire européen, mais est comptabilisée dans celui de l'ECU, voit son coefficient légèrement revalorisé.

Les nouveaux coefficients sont donc les suivants : mark, 32 %, contre 37,37 % ; florin, 10,1 %, contre 11,46 % ; franc français, 19 %, contre 16,93 % ; livre sterling, 15 %, contre 14,05 % ; lire italienne, 10,2 %, contre 7,86 % ; franc belgo-luxembourgeois, 8,50 %, contre 8,57 % ; couronne danoise, 2,7 % (inchangé) ; drachme grecque, 1,3 % ; livre irlandaise, 1,2 %, contre 1,06 %.

L'ECU est désormais composé de 0,719 deutschemark, de 131 francs français, de 0,0878 livre sterling, de 140 lires italiennes, de 0,256 florin néerlandais, de 3,71 francs belges, de 0,219 couronne danoise, de 1,15 drachme, de 0,00871 livre irlandaise, de 0,14 franc luxembourgeois.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 14 AU 21 SEPTEMBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,2380	–	10,5374	39,4477	32,3102	1,6851	28,6779	0,8523
	1,2708	–	10,7526	39,9281	33,0033	1,6406	29,2911	0,8535
Paris	11,7486	9,4900	–	374,36	306,62	15,2327	272,15	4,9634
	11,8110	9,3000	–	371,33	306,93	15,2584	272,40	4,9839
Zurich	3,1383	2,5350	26,7123	–	81,9863	4,0690	72,6985	1,3258
	3,1887	2,5045	26,9302	–	82,6567	4,1091	73,3596	1,3421
Francfort	3,8316	3,0950	32,6133	122,09	–	4,9679	88,7582	1,6187
	3,8481	3,0300	32,5807	120,98	–	4,9712	88,7521	1,6237
Bruxelles	77,1274	62,30	6,5648	24,5759	20,1292	–	17,8664	3,2584
	77,4065	60,95	6,5537	24,3361	20,1155	–	17,8529	3,2663
Amsterdam	4,3169	3,4870	36,7439	137,55	112,67	5,5971	–	1,8237
	4,3357	3,4140	36,7107	136,31	112,67	5,6013	–	1,8295
Milan	2367,06	1912	201,47	754,24	617,77	30,6902	548,32	–
	2369,82	1866	200,64	745,05	615,84	30,6152	546,57	–
Tokyo	302,69	244,50	25,7640	96,4497	78,9983	3,9246	70,1176	0,1279
	311,78	245,50	26,3984	98,02	81,0231	4,0278	71,9097	0,1315

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 21 septembre, 3,8814 F, contre 3,7881 F le vendredi 14 septembre.

LES MONNAIES DU S.M.E.*: DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE

21 septembre 1984

LIRE ITALIENNE, LIVRE IRLANDAISE, COURONNE DANOISE, MARK ALLEMAND, FRANC FRANÇAIS, FLORIN NÉERLANDAIS, FRANC BELGE

+1,00, +0,75, 0, −0,25, −0,50, −0,75, −1, −1,25, −1,50, −1,75, −2,00, −2,25

Plafond — Plancher

*Système monétaire européen

Les matières premières

Hausse du nickel et du cacao

Le feu des projecteurs a porté cette semaine sur les négociations salariales dans l'industrie automobile américaine, avec leurs effets directs sur les marchés des métaux, et sur le « flash estimate » attendu du produit national brut américain pour le troisième trimestre avec son effet sur le dollar, dont l'évolution interfère sur l'ensemble des marchés commerciaux. Jusqu'à l'accord intervenu ce vendredi, c'est l'inquiétude qui avait succédé à l'optimisme de la semaine dernière : les grèves chez General Motors commençaient à s'étendre. Quant au produit national brut américain pour le trimestre qui s'achève, on craignait autant une progression trop forte qu'une croissance trop faible. D'un côté, un regain de tension sur les taux d'intérêt et une nouvelle poussée du dollar, de l'autre, un risque de récession début 1985. Le chiffre produit jeudi à + 3,6 % a tranché en faveur d'un assainissement de la croissance, mais que le dollar n'a pas manqué de saluer par une nouvelle flambée avant de rechuter. Dans ce contexte, évolution heurtée des marchés commerciaux qui ne parviennent que difficilement à tenir compte de leurs facteurs propres.

MÉTAUX. — *Meilleure fin de semaine pour le cuivre, avec l'accord conclu dans l'industrie automobile américaine. Les inquiétudes qui avaient déprimé le marché les jours précédents ont été à cet égard effacées, et les opérateurs ont pu négliger quelque peu la première augmentation depuis trois mois des stocks du London Metal Exchange (LME), qui sont passés à 160 225 tonnes (+ 300 tonnes).*

En revanche, le zinc s'est repris en début de semaine, sensible à d'importants achats sur le disponible, dont les cours ont fait prime sur ceux du terme ; sensible également à la diminution de 1 775 tonnes (à 44 250 tonnes) des stocks du marché. Par la suite, le métal a fait preuve de plus d'irrégularité avec la décision de producteurs américains de réduire leur prix.

Le règlement du conflit dans l'automobile a corrigé vendredi la faible tendance du plomb. Espoir d'une reprise de la demande. Le marché avait été déprimé durant le plus clair de la semaine par l'augmentation des stocks du LME de 225 tonnes à 57 625 tonnes et la diminution du prix de vente domestique par Amax à 24 cents (– 4 cents). L'essence sans plomb décidée par la RFA n'a pas produit d'effet.

De nouveaux achats de soutien dans le cadre de l'accord international ont affermi le marché de l'étain en même temps que la baisse importante de la livre sterling. Les prises de bénéfices ont été bien absorbées. Le conseil de l'étain examinera cette semaine la fourchette des prix d'intervention, et le contingent d'exportation.

De nouveaux sommets pour le nickel sous l'effet de la baisse de la livre et de la vingtième semaine en baisse des stocks du LME à 18 204 tonnes (– 1 062 tonnes). D'abord très irrégulier et sous la seule influence monétaire, l'aluminium s'est redressé à l'annonce de la baisse en août à 34 300 tonnes de la production quotidienne d'aluminium de première fusion dans les pays non communistes, soit 400 tonnes de moins qu'en juin. Le retour à l'achat des Japonais a aidé la tendance.

CAOUTCHOUC. — *Grand calme sur le caoutchouc qui est resté insensible au règlement du conflit automobile et aux cours bon marché du disponible par rapport au terme.*

DENRÉES. — *Nouveau recul du sucre. La réduction du quota d'importation par les États-Unis destiné à protéger les producteurs nationaux (2,3 millions de tonnes métriques contre 2,8 millions) a déprimé le marché. L'estimation d'une production mondiale en baisse par le* World Sugar Journal *n'a pas produit d'effet compensateur. Le café est sous l'effet monétaire ; les négociations en cours dans le cadre de l'ICO pour réviser la fourchette de prix d'intervention et le quota global annuel n'incitent guère à l'achat. Quant au cacao, irrégulier à ferme dans un premier temps, il a vivement progressé en fin de semaine. Avec une pourriture des cabosses au Brésil, des estimations contradictoires quant à la prochaine campagne et des dégâts au Ghana, le marché a trouvé aliment pour une nouvelle flambée des cours.*

LES COURS DU 21 SEPTEMBRE 1984

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. — **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (High grade), comptant, 1033,50 (1020,50) ; à trois mois, 1053 (1039) ; étain comptant, 9622 (9685) ; à trois mois, 9550 (9588) ; plomb, 321,50 (307,50) ; zinc, 615 (594) ; aluminium, 817 (801) ; nickel, 3785 (3712) ; argent (en pence par once troy), 600 (574). — **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 56,45 (56,10) ; argent (en dollars par once), 7,64 (7,10) ; platine (en dollars par once), 328 (327). — **Penang** : étain (en ringgit par kilo), inch. (29,15).

TEXTILES. — **New-York** (en cents par livre) : coton, octobre, 64,00 (63,35) ; décembre, 65,22 (64,85). — **Roubaix** (en francs par kilo), laine, octobre, incoté (51,60).

CAOUTCHOUC. — **Londres** (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 630-660 (590-620).

DENRÉES. — **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, décembre, 2370 (2291) ; mars, 2292 (2249) ; sucre, octobre, 4,13 (4,38) ; janvier, 4,80 (5,01) ; café, décembre, 139,56 (141,20) ; mars, 137,75 (139,30). — **Londres** (en livres par tonne sauf pour le sucre en dollars) : sucre, octobre, 117,90 (122,80) ; décembre, 129,90 (133) ; café, novembre, 2420 (2473) ; janvier, 2343 (2390) ; cacao, décembre, 1986 (1918) ; mars, 1907 (1847). — **Paris** (en francs par quintal) : cacao, décembre, 2310 (2240) ; mars, 2222 (2170) ; café, novembre, 2824 (2875) ; janvier 2791 (2820) ; sucre (en francs par tonne), décembre, 1504 (1582) ; mars, 1548 (1600). Tourteaux de soja : **Chicago** (en dollars par tonne), décembre, 153,10 (155,60) ; janvier 155,80 (159,10). — **Londres** (en livres par tonne), décembre, 133,40 (135,50) ; février, 140,50 (142,00).

CÉRÉALES. — **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, décembre, 351 (354 1/4) ; mars, 357 1/4 (360 1/2) ; maïs, décembre, 285 1/2 (290 1/2) ; mars, 291 1/4 (294 1/4).

INDICES. — Moody's, 975,2 (986) ; Reuter, 1 871,9 (1 863).

Marché monétaire et obligataire

Baisse du taux de base des banques américaines

Les deux événements de la semaine ont été, sur le marché de New-York, une baisse du taux de base des banques américaines et, sur le marché de Paris, le très vif succès du troisième emprunt d'Etat de l'année, émis au taux le plus bas depuis 1979.

A New-York, donc, à la veille du week-end, la banque Morgan, l'un des grands établissements d'outre-Atlantique, ramenait son taux de base (*prime rate*) de 13 % à 12,75 %, décision qui devrait être imitée assez rapidement par les autres établissements. Cette baisse a été rendue possible d'abord par le fléchissement du taux de l'argent au jour le jour (Federal Funds), revenu en dessous de 11 % grâce aux injections de liquidités effectuées par la Réserve fédérale ces dernières semaines. Il a été facilité, également, par celui de l'eurodollar à six mois, qui est passé de 12 1/2 % en juillet à 11 1/2, ces jours-ci. Cette réduction du taux de base est la première depuis février 1983, date à laquelle ce taut avait été ramené de 11 % à 10,50 %, pour amorcer, en août suivant, une remontée qui allait le porter à 13 % le 25 juin 1984. On sait que les « gourous » américains, notamment M. Henry Kaufman, ont prédit, récemment, une réduction du taux de base avant une remontée en fin d'année à 13,5 %.

Autre péripétie, la masse monétaire américaine a enregistré une très forte augmentation (7,8 milliards de dollars) pour la semaine se terminant le 10 septembre. Son gonflement était attendu, notamment en raison des versements de pensions en début de trimestre, mais il a un peu surpris. De toute façon, sur cinq semaines, la progression de la masse demeure dans les limites prévues.

Retour à 1979

Sur le marché obligataire de Paris, le troisième emprunt d'Etat de l'année, d'un montant initial de 15 milliards de francs, lancé au milieu de la semaine sous le patronage de la BNP et de Paribas, s'est placé de façon « fulgurante ». Comme le précédent, celui de juin 1984, il se décompose en deux tranches, l'une à taux fixe de 12,20 % contre 12,80 % en juin et d'une durée de huit ans; l'autre à 11,60 % et douze ans, assorti d'une option d'échange contre des obligations à taux variable pouvant être exercée annuellement à partir de 1986. On remarquera que le taux de 12,20 % pour un emprunt d'Etat est le plus bas depuis les 12 % du début de 1980, et il faut remonter jusqu'à l'emprunt du 25 août 1979, à 10,80 %, pour retrouver un taux nominal inférieur à 11,60 %.

C'est naturellement la première tranche à 12,20 % qui a eu le plus grand succès. Ce succès a été tel, globalement, pour les deux tranches, que la plupart des souscripteurs ont vu leurs demandes réduites, ce qui n'a étonné personne mais a provoqué bien des grincements de dents. D'ores et déjà, il a été annoncé officiellement par la BNP que le montant serait porté de 15 à 20 milliards de francs. Certains parlent même de 25 milliards de francs, mais ce n'est pas sûr : le Trésor pourrait, en échange, émettre, par la suite, une nouvelle série de bons renouvelables (ORT).

La semaine prochaine, le Crédit lyonnais, dont le tour avait été passé pour faire place à l'emprunt d'État, émettra pour 1,5 milliard de francs de titres participatifs. La semaine suivante, apparaîtrait le Crédit foncier. La Société générale a décidé de reporter son émission de certificats d'investissements.

Enfin, le Crédit coopératif va être autorisé à renforcer ses fonds propres en émettant des titres participatifs.

F. R.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le championnat du monde d'échecs

LA QUATRIÈME PARTIE AJOURNÉE

Egalité matérielle, présence de toutes les pièces lourdes et fous de couleur différente : la quatrième partie du championnat du monde jouée vendredi à Moscou et ajournée au quarante et unième coup par Karpov, pourrait se conclure par la nullité après la reprise ce samedi. C'est du moins l'avis de plusieurs grands maîtres assistant au match, dont Mikhaïl Tal, ancien champion du monde.

Cette quatrième partie, très attendue après la défaite de Kasparov dans la troisième, a été d'un haut niveau technique et positionnel. Le challenger, mettant un frein à son tempérament fougueux, a joué plutôt... à la Karpov, lequel a fait montre de son calme habituel.

Blancs : KASPAROV
Noirs : KARPOV
Ouest-indienne

1. d4	Cf6	22. a×b5	Cb4
2. ç4	é6	23. Db1	Cf6
3. Cf3	b6	24. Cç6	C×ç6
4. g3	Fa6	25. b×ç6	D×ç6
5. b3	Fb4+	26. Fg5	a5
6. Fd2	Fé7	27. F×f6	D×f6
7. Fg2	Fb7	28. F×d5	Ta7
8. Cç3	d5	29. Tç4	Db6
9. ç×d5	é×d5	30. Dç2	Tad7
10. 0–0	0–0	31. é4	Rh8
11. Ff4	Ca6	32. Rg2	f5
12. Dç2	ç5	33. f3	g6
13. Tfd1	Dç8	34. Tç3	Dç7
14. Fé5	Td8	35. Tçd3	f×é4
15. Taç1	Cé4	36. f×é4	Fg7
16. Db2	Dé6	37. Tç1	Tç8
17. Cb5	Ff8	38. Tf3	Dé5
18. Ff4	Dé8	39. Tçf1	Dd6
19. a4	Fç6	40. Dé2	Ta7
20. d×ç5	b×ç5	41. Dé3	Ajournée
21. Cé5	F×b5		

TIREZ BIEN PLUS DE VOTRE
IBM PC
ORDI
30 F chez votre marchand de journaux

(Publicité)

Clinique médicale
VALMONT
70 chambres
1823 GLION-sur-MONTREUX (Suisse)
T. 19-41/21/63 48 51 (10 lignes)
Ouverte toute l'année
Toutes affections de médecine interne.
Rééducation intensive après affections cardio-vasculaires et rhumatismales.
Suites de traitement hospitalier (médecine interne, toute chirurgie.)
Service de radiologie, ultrasonographie, laboratoire permanent, physiothérapie intensive.
Brochure et tarifs sur demande.
Dir. : H. Tuor.
Vous pouvez aussi demander notre documentation auprès de votre agence de voyage

LA GRÈVE A L'USINE RENAULT DU MANS

M. Sainjon (CGT) n'écarte pas que le conflit « s'étende aux autres usines de la Régie »

L'usine Renault du Mans (Sarthe), qui emploie 8 600 salariés, est occupée depuis le vendredi 21 septembre par les salariés appartenant à la CGT, la CFDT et même à la CGC. Des piquets de grève devaient demeurer devant les entrées de l'usine durant le week-end.

Les négociations, qui se sont ouvertes le 21 septembre entre la direction et les syndicats, ont été interrompues dans la soirée mais devaient reprendre le 22 septembre. Les syndicats revendiquent la garantie de l'emploi, le paiement intégral de la prime de fin d'année et la liberté de prendre leur cinquième semaine de congés payés au moment choisi par eux et non fin décembre. La direction de l'usine du Mans a demandé une suspension des négociations afin d'en référer à la direction de la Régie.

A Cléon, près de Rouen, plusieurs centaines de salariés de l'usine Renault ont débrayé le 21 septembre à l'appel de la CGT, qui a envoyé une lettre aux autres syndicats (CFDT, CFTC, FO et CGC) pour leur demander de s'associer à la journée de grève qu'elle a prévue pour le 26 septembre.

M. André Sainjon, secrétaire général de la Fédération de la métallurgie CGT estime qu'« *il est fort possible que le conflit* » qui a éclaté à l'usine Renault du Mans « *s'étende la semaine prochaine aux autres usines de la Régie* ».

De son côté, la direction de la Régie affirme que la poursuite du mouvement de grève à l'usine du Mans (qui produit l'ensemble des trains avant et arrière et les transmissions de la plupart des modèles) perturberait la commercialisation de la nouvelle R-5 mais non son lancement.

Enfin, M. Paul Marchelli, président de la CGC, interrogé à Grenoble sur ce conflit, a affirmé, le 21 septembre : « *Je crois qu'il est temps que chacun prenne ses responsabilités. Ce que fait la CGT actuellement risque de mettre l'industrie française, notamment celle de l'automobile, à genoux.* »

● *Reprise du travail à la centrale nucléaire de Flamanville.* — Les deux mille trois cents salariés des entreprises chargées de la construction de la centrale nucléaire de Flamanville (Manche), qui ne pouvaient pénétrer sur le chantier depuis le 19 septembre, en raison d'une grève des gardiens déclenchée la veille, ont pu reprendre le travail le 21 septembre. Les grévistes ont, en effet, libéré les accès du chantier. Un accord est intervenu entre la direction de l'entreprise de gardiennage et les délégués FO et CGT sur la revalorisation des primes et le treizième mois.

Le mystère de la « mort » de Paul Touvier

De notre correspondant

Chambéry. — Depuis la publication d'un avis nécrologique dans les colonnes du *Dauphiné libéré* du 19 septembre, aucun élément nouveau n'est venu confirmer ou infirmer le décès de l'ancien milicien Paul Touvier. Le maire de Saint-Vincent-sur-Jabron (Hautes-Alpes) où naquit, il y a soixante-dix ans, Paul Touvier, n'avait toujours pas reçu, vendredi 21 septembre, la notification de son décès. Une information du *Dauphiné libéré*, dans son édition du 21 septembre, affirmant que ses reporters avaient découvert la tombe de Paul Touvier dans le petit village savoyard de Verel-de-Montbel, n'a pas été confirmée par le maire de la commune, ni par le curé de la paroisse, ni par les pompes funèbres, qui n'ont pas eu connaissance, au cours des derniers jours, d'un quelconque enterrement dans le cimetière de Verel.

Le mystère Touvier reste donc entier et l'hypothèse d'une nouvelle « dérobade » de l'ancien collaborateur n'est nullement exclue. Paul Touvier, qui a vécu une grande partie de sa vie dans la clandestinité, se sentait-il traqué depuis qu'un second mandat d'arrêt pour « crimes contre l'humanité » avait été lancé, il y a quelques mois, par le juge Christian Riss chargé de l'instruction du dossier Klaus Barbie ?

Une confrontation avec l'ex-chef de la Gestapo de Lyon aurait probablement rompu le silence que Touvier s'imposait depuis plusieurs années et souligné la part prise par lui lors des opérations de ratissage de la milice ou d'exécution de résistants. Le préfet de la Savoie et les services de police et de gendarmerie s'activent, tant en France qu'en Italie du nord, où Touvier était, semble-t-il, hébergé dans un monastère, pour retrouver la trace d'un homme — vivant ou mort — qui, pendant la guerre, terrorisa une partie de la population de Rhône-Alpes.

CLAUDE FRANCILLON.

POUR BIEN S'ASSEOIR ET BIEN DORMIR
Sans l'éloigner du mur, la banquette-lit STEINER se transforme en vrai lit pour 2 personnes par un simple basculement.
CAPÉLOU DISTRIBUTEUR
37, Av. DE LA REPUBLIQUE 75011 PARIS • Mº Parmentier
TEL. 357.46.35

CEPES
depuis 1967, chaque année, plus de 1.000 étudiants...
CLASSE PRÉPARATOIRE sciences-po NEUILLY ET QUARTIER LATIN
enseignement supérieur privé
57, r. Ch.-Laffitte, 92 Neuilly. 722.94.94 - 745.09.19

FORUM DES DÉCIDEURS DE L'AVENIR
PARIS - 18 OCTOBRE
Dialogue entre responsables de demain et grands témoins d'aujourd'hui
Ouvert aux anciens des Grandes Ecoles et de l'Enseignement supérieur
Auditeurs admis
Inscriptions : Comité du Rayonnement Français
11, rue Nicolo, 75116 PARIS - Tél. 527-46-17 - 527-41-20

L'AUBE, L'INDRE ET LA VIENNE POURRAIENT ACCUEILLIR DES STOCKS DE DÉCHETS RADIOACTIFS

Trois départements — l'Aube, l'Indre et la Vienne — ont été présélectionnés pour l'installation de nouveaux sites de stockage, en surface, de déchets radioactifs. Le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA) ont transmis à l'administration cette première liste des trois départements pour lesquels « *un inventaire dressé à partir de documents géologiques définit des secteurs qui méritent d'être étudiés plus avant* ».

M. Martin Malvy, secrétaire d'Etat chargé de l'énergie, a autorisé ces études. Il a demandé au CEA de joindre, dès maintenant, à ces trois premiers départements, un site dont la candidature lui a été proposé par un maire. Selon M. Malvy, ces études doivent être menées en totale concertation avec les pouvoirs publics et les élus locaux.

Le secrétariat d'Etat à l'énergie, rappelle, dans un communiqué, que la recherche de nouveaux sites de stockage fait suite aux décisions annoncées, en juin dernier (*le Monde* du 21 juin), par M. Jean Auroux (remplacé par M. Malvy dans le gouvernement de M. Fabius).

● *Attentat au Pays basque.* — Un habitant de Portugalete (province basque de Biscaye) a été tué par balle, vendredi 21 septembre, dans un attentat revendiqué, auprès du quotidien basque *Egin*, par l'organisation indépendantiste ETA militaire. C'est le premier attentat mortel commis par l'ETA militaire depuis le 25 juillet dernier.

L'élection du Puy-de-Dôme

LE CONSEIL D'ETAT REJETTE LE RECOURS INTRODUIT CONTRE M. GISCARD D'ESTAING

Le Conseil d'Etat a rejeté, vendredi 21 septembre, le recours introduit par M. Allain, candidat du Mouvement de défense des libertés individuelles à l'élection législative partielle du Puy-de-Dôme, contre la candidature de M. Giscard d'Estaing. Comme le tribunal administratif de Clermont-Ferrand, en première instance (*le Monde* du 15 septembre), le Conseil d'Etat a jugé que la requête de M. Allain était irrecevable, puisque seul le commissaire de la République est habilité à saisir le tribunal administratif lorsqu'une déclaration de candidature ne remplit pas les conditions prévues par la loi.

Le Conseil d'Etat aurait pu aussi retenir comme motif de rejet l'incompétence, en vertu de l'article L. 160 du code électoral, qui dispose : « *S'il apparaît qu'une déclaration de candidature a été déposée par une personne inéligible, le préfet doit surseoir à l'enregistrement de la candidature et saisir dans les vingt-quatre heures le tribunal administratif, qui statue dans les trois jours. La décision du tribunal ne peut être contestée que devant le Conseil constitutionnel saisi de l'élection.* »

M. Roland Dumas

invité du « Grand Jury RTL-le Monde »

M. Roland Dumas, ministre des affaires européennes et porte-parole du gouvernement, sera l'invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 23 septembre, à partir de 18 h 15. Il sera interrogé par André Passeron et Bernard Brigouleix pour *le Monde*, Paul-Jacques Truffaut et Olivier Mazerolle pour RTL, le débat étant animé par Alexandre Baloud.

EN ILE-DE-FRANCE

Une bactérie est à l'origine de l'intoxication de plusieurs centaines d'écoliers

L'état de santé des nombreuses personnes intoxiquées, parmi lesquelles plus de huit cents écoliers de Seine-et-Marne, du Val-d'Oise et de Paris, après avoir absorbé, le mercredi 19 septembre, un repas de collectivité servi par un traiteur de La Courneuve (Seine-Saint-Denis), Les délices normandes, s'est amélioré. Plusieurs malades, parmi lesquels des enfants hospitalisés, ont pu regagner leur domicile vendredi. Néanmoins, une dizaine de personnes sont restées en observation dans les hôpitaux.

L'intoxication qui a touché essentiellement neuf groupes scolaires du secteur « Ville Nouvelle » de Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne) a également atteint plusieurs communes desservies par le même traiteur. On signalait vendredi quatre-vingt-un nouveaux cas à Paris et dans le Val-d'Oise, notamment à Belloy-en-France. A Paris, trente élèves du collège Jules-Romains, dans le septième arrondissement, ont été victimes de troubles digestifs.

La municipalité de Champs-sur-Marne, réunie le vendredi 21 septembre, a porté plainte contre X... et rompu son contrat avec Les délices normandes. Elle attend le résultat définitif des analyses pour engager, si besoin est, une autre procédure. Pour l'instant, elle a décidé de passer un contrat avec un laboratoire privé pour le contrôle hebdomadaire des repas servis dans les cantines scolaires. En outre, le conseil municipal a fait appel à un nouveau fournisseur pour être en mesure de servir dès lundi les repas scolaires et des repas de régime pour les enfants intoxiqués.

Les neuf groupes scolaires fermés sur décision préfectorale, vendredi et samedi, afin de désinfecter les lieux, rouvriront le lundi 24 septembre. Selon les résultats des premières analyses, l'intoxication provient, sans conteste, du repas de mercredi servi par Les délices normandes. La société de restauration collective, qui fournit dans la région parisienne et à Paris plus de dix mille repas par jour, évoque elle-même deux hypothèses : « *Ou l'un de nos employés est porteur d'un germe ou bien le germe se trouvait dans un produit utilisé* », a déclaré M. Michel Traverse, directeur de la société.

Le secrétariat d'Etat à la santé a précisé que l'analyse des aliments suspects est en cours, mais que déjà « *les examens complémentaires pratiqués chez les onze enfants admis à l'hôpital de Lagny ont révélé la présence d'une salmonelle dont le sérotype identifié par le centre national de références des entéro-bactéries de l'Institut Pasteur de Paris est une salmonella enteritidis* ».

Cette bactérie, ajoute le secrétariat d'Etat, est « *bénigne* ». Il est précisé que les huit enfants hospitalisés sont « *en bon état clinique* » et que « *l'évolution de leur état de santé est tout à fait satisfaisant* ».

[Les salmonelloses figurent parmi les plus fréquentes des intoxications alimentaires : elles sont le plus souvent transmises à partir de « réservoirs » de bactéries constitués par les animaux domestiques infectés de manière chronique. La diffusion des germes peut aussi s'effectuer par les poussières contenues dans l'atmosphère.

Le mode de contamination le plus courant est l'ingestion d'aliments (mal cuits ou mal réfrigérés) infectés de salmonelles, tels que des viandes hachées, de la charcuterie, des pâtisseries, des crèmes glacées... La durée de l'incubation est variable (de quelques heures à quelques jours). Puis apparaissent les premiers signes : diarrhées, vomissements et fièvre. Il convient dès lors, d'identifier le germe en cause (il existe plusieurs types de salmonelles) par la coproculture ainsi que par l'analyse des aliments suspects et l'enquête épidémiologique. Le traitement par antibiotiques est nécessaire à la phase aiguë de l'intoxication, joint éventuellement à une réhydratation. La guérison, le plus souvent, est alors rapide.]

EN VISITE A PARIS

Le vice-ministre laotien des affaires étrangères attaque vivement la Thaïlande

Dépité par l'intransigeance de la Thaïlande, le Laos durcit le ton dans le différend rontalier qui l'oppose à son voisin.

Depuis le 6 juin, deux mille soldats thaïlandais, selon le Laos, occupent trois villages proches de la frontière et que revendique Vientiane en arguant du traité défini par les conventions franco-siamoises de 1903 et 1907. Les autorités laotiennes viennent de publier un document au vitriol intitulé « La vérité sur les relations Thaïlande-Laos ».

Dans ce Livre blanc de 48 pages, présenté le vendredi 21 septembre à la presse française par M. Soubanh Srithirath, vice-ministre laotien des affaires étrangères, à l'occasion d'un séjour de quarante-huit heures à Paris, le Laos accuse la Thaïlande de « *nourrir des ambitions expansionnistes et hégémonistes* ».

« *Pour la réalisation de ce but, depuis sa fondation,* souligne ce document *elle a agressé et annexé des territoires de presque tous les pays voisins et les a placés sous son autorité ; elle est entrée en collusion avec les forces féodales et expansionnistes chinoises, comme* [dans le passé], *avec les colonialistes anglais et français, les militaires japonais et les impérialistes américains dans leur politique d'agression et de domination à l'encontre des pays du Sud-Est asiatique.* »

Pour l'avenir, M. Soubanh se montre très pessimiste. « *La situation s'aggrave sur le terrain,* dit-il, *et cette affaire aura de lourdes conséquences.* » Selon lui, ce différend frontalier, qui est consécutif à l'échec de la Thaïlande dans sa tentative de renverser le régime cambodgien provietnamien, peut conduire à « *une déstabilisation de la région* ». Il affirme que les Thaïlandais « *renforcent leurs activités sur le terrain* », notamment en face de Vientiane, avec l'apparition de vedettes rapides sur le Mékong et la violation de l'espace aérien laotien à la hauteur de la capitale.

La situation paraît bloquée sur le plan diplomatique, et aucune nouvelle séance de négociations n'est prévue. Pas plus d'ailleurs qu'une rencontre entre le vice-ministre laotien et le premier ministre thaïlandais, le général Prem Tinsulanonda, qui effectue à Paris un séjour à titre privé depuis vendredi et juqu'à lundi.

Reçu vendredi par M. Michel Baylet, secrétaire d'Etat aux relations extérieures, M. Soubanh a évoqué cette affaire. « *La France,* a déclaré le vice-ministre, *a très bien compris la situation à la frontière laotienne.* » Au Quai d'Orsay, on précise que la France assume ses responsabilités historiques en fournissant aux deux parties tous les documents cartographiques, mais il n'est pas question qu'elle prenne position dans ce conflit bilatéral. Paris a déjà évoqué avec la Thalaïnde ce différend, mais aucune demande de médiation n'a été formulée.

J. B.

LE CONSEIL DE PARIS DEVRAIT APPROUVER LA CONSTRUCTION DE L'OPÉRA DE LA BASTILLE

Le Conseil de Paris donnera le lundi 24 septembre son accord à la construction de l'opéra de la Bastille, a annoncé le premier adjoint au maire, M. Jean Tibéri. La Ville, en effet, a reçu l'assurance qu'un hall d'expositions serait reconstruit dans la zone d'aménagement de la gare de Reuilly pour remplacer celui de la Bastille.

Quant au projet de « coulée verte », l'établissement public s'est engagé à créer un accès direct à la promenade qui mène au bois de Vincennes.

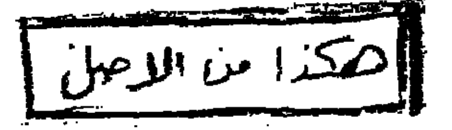
La mairie de Paris maintient toutefois ses réserves à l'égard du bien-fondé de l'opération « *dans une conjoncture économique difficile* » et craint des retards préjudiciables à l'environnement des riverains. Ces craintes se fondent sur le projet de budget de 1985, qui prévoit un étalement des crédits — et donc des travaux — sur plusieurs années.

La Ville de Paris va aussi réaménager deux places pour améliorer la circulation : la place Nationale, dans le treizième arrondissement (9,6 millions de francs de travaux), et la place de la Concorde, où l'on va dévier le flux de la circulation automobile vers l'extérieur de l'esplanade afin de dégager l'accès de l'obélisque pour les piétons. Les travaux de la place de la Concorde coûteront environ 12 millions de francs, dont la moitié sera versée par la région Ile-de-France.

● *Emission d'une télévision « pirate » aux Sables-d'Olonne.* — Radio-Télé 102, animée par M. Guy Barrier, un pionnier de la bande FM des Sables-d'Olonne. (Vendée), a diffusé, samedi 22 septembre, une émission de télévision « pirate » durant près d'une heure, à partir de 8 h 30. M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, en tournée en Vendée, et M. Pierre Mauger, député RPR de Vendée, ont commenté une revue de presse nationale et l'actualité locale à l'antenne. — *(AFP.)*

Le numéro du « Monde » daté 22 septembre 1984 a été tiré à 462 560 exemplaires

A B C D E F G .



هكذا من الاصل

EN ILE-DE-FRANCE

...le est à l'origine de l'intoxication ... plusieurs centaines d'écoliers

EN VISITE A PARIS

...vice-ministre laotien ... affaires étrangère... vivement la Thaïla...

Le Monde
Aujourd'hui

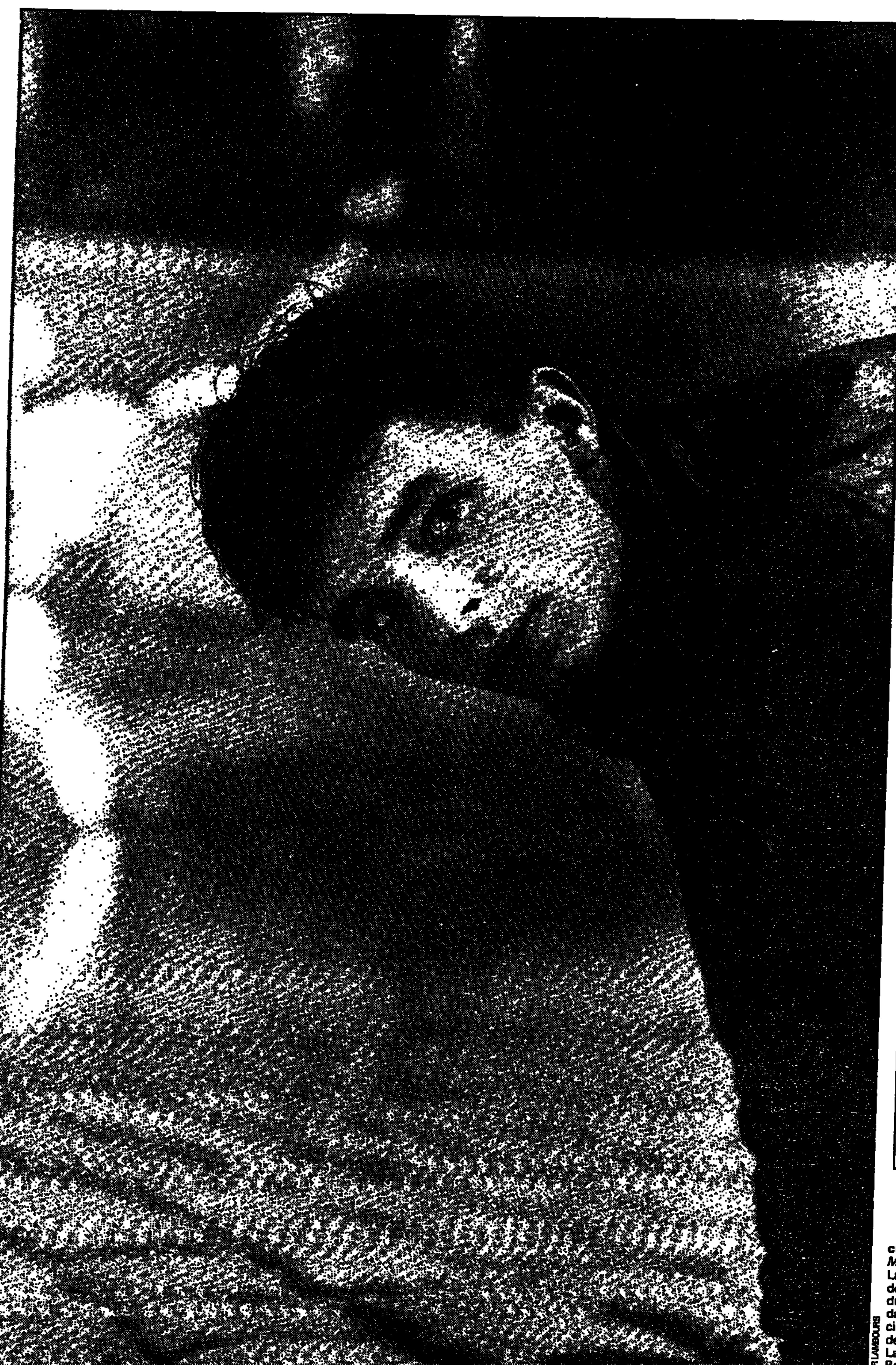
Journées des jeunes créateurs
25-30 septembre 1984

HOMMAGE A FRANS MASEREEL. GRAPUS, 1984.

JOURNEES JEUNES CREATEURS autrement Le Monde

Supplément au numéro 12336. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 23 - Lundi 24 septembre 1984.

JEUNES



XAVIER LAMBOURS

VOICI un numéro du *Monde Aujourd'hui* différent des autres. Spécial, ce numéro l'est à plus d'un titre. Dans sa forme, d'abord, bousculée, chavirée par les images des jeunes créateurs français. Au fond, ensuite, parce qu'il a pour ambition, en seize pages, d'offrir à ses lecteurs un instantané aussi net que possible des jeunes talents actuels de notre société.

Depuis le mois de janvier dernier, ce supplément de fin de semaine s'est proposé de répondre aux questions de l'époque et de chercher, dans tous les domaines de la pensée, des sciences et de l'art, les formes de notre devenir. C'est dans cette perspective que nous avons voulu rendre compte du vaste remue-ménage qui est en train de bousculer les habitudes culturelles de Paris.

PARIS EN CAPITALES

Partout, les signes en sont évidents : les grandes galeries d'art sont aiguillonnées sans cesse par de nouveaux talents; le moindre hangar désaffecté devient le cadre de manifestations sauvages qui rassemblent des artistes venus de tous les champs de la création; dans le sillage des programmateurs des radios privées s'expriment des voix que l'on n'entendait guère jusque-là.

Cette tourmente qui s'est emparée de la capitale ne veut rien épargner. Elle est immense et donc difficile à cerner. D'autres que nous s'y sont essayés, au premier rang desquels l'équipe des éditions *Autrement* qui s'est fait une spécialité de l'observation minutieuse des mouvements de mode, d'idées, de mœurs, et a voulu rendre compte au plus vite de ce mouvement créatif d'aujourd'hui. Une première fois, l'an passé, elle a organisé les journées des jeunes créateurs, bonne idée reprise cette année avec le soutien sans réserve du *Monde*.

Aujourd'hui, Paris peut prétendre à nouveau être aux premiers rangs des capitales culturelles. C'est le rôle d'un quotidien de le montrer, comme veut le faire ce numéro spécial. De même, au-delà de l'organisation de ces journées des jeunes créateurs, les éditions *Autrement* ont décidé de créer une collection baptisée « Villes et créateurs ». Premier numéro à paraître en octobre : *Paris-Création*, un sous-titre : *Une renaissance*. Un ouvrage très illustré (mille photos et dessins), un panorama complet (seize domaines artistiques sont explorés, plus de cent cinquante portraits ou interviews des créateurs les plus renommés), une manière de compléter ces Journées des jeunes créateurs de vingt à trente-cinq ans qui veulent décrire le travail d'hommes et de femmes reconnus dans leur milieu, mais peu connus du grand public.

Ils sont trois cent soixante-cinq au total et vont envahir les cinémas, les théâtres, les galeries de la capitale qui ont bien voulu les recevoir pour une semaine, parfois plus longtemps. Certes, la liste n'est pas exhaustive, principalement pour des questions d'emploi du temps. Mais rien n'aurait été possible si deux partenaires ne s'étaient pas associés à *Autrement* et au *Monde*. Il s'agit du ministère de la culture et de la société Thomson, qui soutiennent ces journées.

Le rassemblement de telles énergies a permis d'organiser une opération multimédias sans précédent : France-Inter, Radio 7, pour la mode et le rock, FR 3 Paris Ile-de-France-Centre et TF1, dans le cadre de l'émission « Domino », ont décidé de rendre compte de cette manifestation.

Autrement a choisi de lancer son livre *Paris-Création* par une accroche virulente : « *Paris bouge, New-York est jalouse.* » Ces journées veulent le montrer très concrètement.

OLIVIER SCHMITT.

DÉBAT

« Economie et entreprises culturelles », présenté par *le Monde* et animé par Jean-François Lacan. Avec : Jean Hurstel, du CAC de Montbéliard ; Christian Tamet, du Théâtre contemporain de la danse ; Marin Karmitz, des salles de cinéma 14-Juillet ; Gilbert Castro, de la maison de disques Celluloïd ; Laurent Charreyron, de la galerie Beau Lézard ; Henry Dougier, des éditions Autrement, et Daniel Populus, du ministère de la culture.

Atelier Bastille Galerie. – 20, rue de Lappe, 75011 Paris. Tél. : 357-37-77.
Entrée libre.

ALLO !

Pendant toute la durée de ces Journées des jeunes créateurs, la société ACM, spécialisée dans la communication télématique, mettra à la disposition des utilisateurs de Minitel un micro-serveur qui donnera les programmes complets de ces journées, les informations de dernière heure et mettra à la disposition du public une messagerie lui permettant d'entrer en contact avec les créateurs. Ce service sera disponible au numéro suivant : 733-48-77.

DOMINO

TF 1 annonce la diffusion d'une petite heure de *« comédie musicale flamboyante et tonique »*, le 2 octobre à 21 h 30. Soixante-dix jeunes créateurs de toutes disciplines ont été conviés pour la dernière émission de la série « Domino » réalisée par Teri Wehn-Damisch.

Ce numéro spécial du *Monde Aujourd'hui* a été conçu et réalisé par :

Michel GUERRIN
Christian MASSOL
Olivier SCHMITT

CREATEURS

[illegible] Le Chevallier

L'ENFANT DE ROUBAI[illegible]





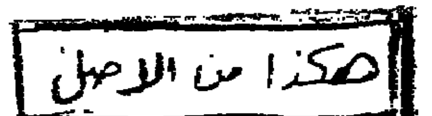
Xavier Lacou[illegible]



Claude Mau[illegible]



Nicolas Vassal



هكذا من الاصل

MUSIQUE

René Le Chevallier

CHANSON FRANCOPHONE

L'ENFANT DE ROUBAIX



D.R. Lucid Beausonge

SEIZE ans à Roubaix. Premiers accords de guitare. « *Submergée* » par son « *désir d'écrire et de chanter* », elle échange textes et musiques avec quatre, puis dix amis. Deux années dans la chaleur du groupe. Tentatives de théâtre, utopies adolescentes.

« *Les rencontres, que le hasard fait toujours bien, nous entraînent inexorablement à accoucher, avec ou sans douleur, de goûts, de passions, de désirs insoupçonnés* », dit-elle. « Traînant » de cabarets en maisons de jeunes, elle rejoint une troupe de country-rock où elle se fait passer pour une chanteuse de San-Francisco...

Avant de s'appeler Lucid Beausonge, le nom trouvé par une belle nuit blanche de 1980, l'enfant de Roubaix a essayé tous les styles, jazz, rock, folksong, ou brésilien, parcouru l'Espagne, le Canada, la Hollande et la France. Et travaillé deux ans pour un producteur sur un disque, *le Casse-tête,* qui ne sortira pas.

Aujourd'hui, Lucid a trente ans. Elle est à Paris. « *Artistiquement, mille naissances ont marqué ma vie.* » La *Lettre à un rêveur* (1981) a été suivie de plusieurs 33 tours : *Africaine, Ombre* (1983), *Fugueur* (1984). On a vu la chanteuse à Bourges, à Bobino, au Canada. « *J'aime la scène, je veux tourner un maximum. Je suis dans mon élément. Je n'ai jamais cessé de bourlinguer, et je veux croire que l'on peut toujours tout recommencer.* »



BATTLING SWING



D.R. Pierre Meige

SON dernier album s'intitule *les Années futures.* Une façon comme une autres d'indiquer qu'au cas où il faudrait un jour assurer la relève de Bernard Lavilliers ou de Charlélie Couture, Pierre Meige se sentirait prêt.

Bien sûr, du haut de son mètre quatre-vingt-dix et de ses vingt-sept ans, il a encore le temps, mais il a quand même réussi à façonner, à la fin de l'année dernière, son petit hit bien à lui, *Vidéodisquez-moi,* qui a fait quelques belles heures des radios, pas seulement libres.

Notre confrère Best affirme, et il s'y connaît, que Pierre Meige, c'est « *un son terriblement puissant, précis et moderne, et un swing incomparable* ». Bel éloge — qui devrait lui permettre bientôt de s'en aller à la conquête d'un plus vaste public.

Et Dieu sait qu'il a tout fait pour. Pianiste de bar dès seize ans dans d'obscurs établissements parisiens, il se met assez vite à écrire ses chansons, du côté de la porte de Vanves, à Paris. Avant de se lancer sous son propre nom, il est pianiste et chanteur dans des groupuscules de rock, *roadie* sur les tournées des autres, metteur en scène et comédien de café- théâtre. Dans le même temps, il étudie l'harmonie. Depuis, des centaines de concerts, jusqu'à celui de ces Journées de jeunes créateurs. Le tremplin ?

BASQUO TROUBADOUR



MOURAD CHEFAI Castelhémis

IL dit de lui qu'il est « *un artiste de variétés engagé contre le show-biz* » et surtout pas un chanteur engagé. Castelhémis, loin des télévisions, passager clandestin des grandes radios, est effectivement le prototype du chanteur qui a fait sa carrière et sa réputation sur les sentiers tortueux des maisons de jeunes, des comités d'entreprise et des fêtes de village.

Si on voulait vraiment lui coller une étiquette, on pourrait dire de lui qu'il est un des derniers chantres du *protest song* made in France, à la manière d'un Béranger de ce côté-ci de l'Atlantique ou bien d'un Bob Dylan de l'autre. A la différence près, elle est de taille, que là-bas, le *folk song* a pu prendre une importance nationale alors qu'il est confiné ici dans les limites strictes de la scène régionale.

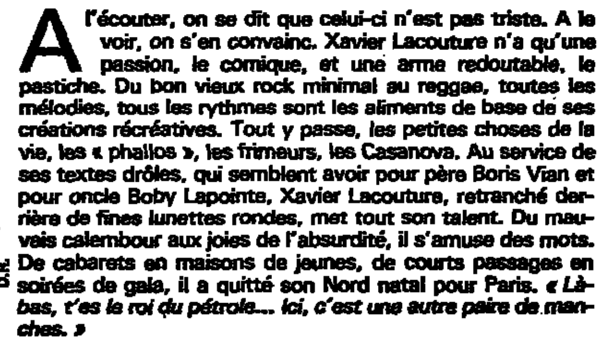
Tout en commençant à chanter, Castelhémis a d'abord fait le troubadour d'une troupe de cascadeurs puis, argent oblige, il a dû travailler au garage de son père, le jour, avant de retrouver la chanson, le soir.

Il a aujourd'hui trente-six ans, une passion jamais démentie pour la variété au sens plein, variété des rythmes, des mots, des idées. Il vient du Pays basque, on ne peut donc pas dire de lui qu'il est un chanteur rive-gauche. Son amour de la samba en fait un artiste exotique au public fidèle et fervent.

ENTRE BOBY ET BORIS



D.R. Xavier Lacouture



A l'écouter, on se dit que celui-ci n'est pas triste. A le voir, on s'en convainc. Xavier Lacouture n'a qu'une passion, le comique, et une arme redoutable, le pastiche. Du bon vieux rock minimal au reggae, toutes les mélodies, tous les rythmes sont les aliments de base de ses créations récréatives. Tout y passe, les petites choses de la vie, les « phallos », les frimeurs, les Casanova. Au service de ses textes drôles, qui semblent avoir pour père Boris Vian et pour oncle Boby Lapointe, Xavier Lacouture, retranché derrière de fines lunettes rondes, met tout son talent. Du mauvais calembour aux joies de l'absurdité, il s'amuse des mots. De cabarets en maisons de jeunes, de courts passages en soirées de gala, il a quitté son Nord natal pour Paris. « *Là-bas, t'es le roi du pétrole... Ici, c'est une autre paire de manches.* »

UN SOIR A SPA

Claude Maurane

NÉE en 1960 dans une famille de musiciens bruxellois, Claude Maurane, après des études de violon, de piano et de chant, s'en vient très vite sur le devant de la scène belge. A douze ans, elle fait ses débuts à la RTB dans les « Tremplins des jeunes talents ». Remarquée très tôt par Pierre Barouh qui la fait enregistrer chez Saravah, elle quitte les cabarets de la capitale belge pour s'en aller collectionner les distinctions : ainsi elle est « microsillon d'argent » à l'issue d'un concours bruxellois et surtout elle remporte, en 1983, le prix de la meilleure chanson au Festival de Spa, avec *Petite chanson d'amour.* C'est sur la scène que Claude Maurane est le plus à l'aise. Elle l'a prouvé en 1982, en participant à la tournée de Claude Nougaro. Une voix grave, qui navigue entre les rythmes syncopés et les mélodies douces, légèrement jazzées.

OCTAVES BAROQUES



D.R. Nicolas Vassal

VOILA un chanteur boulimique : d'abord, il s'est construit sa guitare, ensuite, il dessine et fabrique des lunettes aux formes délirantes et enfin, quand il en a assez d'écrire ses musiques, il peint. Bel eclectisme pour Nicolas Vassal, dont le premier album, paru il y a quelques mois chez RCA, mérite un meilleur accueil de la critique et du public.

Né à Sao-Paulo, il promène depuis, et sur trois octaves, une voix fort belle qui lui a valu de se faire remarquer à Blois, en 1982, lors des Rencontres professionnelles des auteurs-compositeurs, puis au Printemps de Bourges, un an plus tard. Tous les rythmes sont bons (naissance oblige) pour ce chanteur qui allie dans ses chansons lyrisme et baroque. Avec un goût prononcé pour la prophétie et l'absence de toute mesure.



MUSIQUE

ROCK

Alain Wais

RITA MITSOUKO



FAUT-IL le dire ? Ils sont deux chez Rita Mitsouko. Deux à tout faire et bons à tout faire. Elle, Catherine Ringer, chante et tient les claviers, des synthétiseurs, des boîtes à rythmes, orgue, piano, VCS3 et *tutti quanti*. Lui, Fred Chichin, partage les mêmes claviers, en trouve d'autres et lui dispute les guitares dont il tire des prodiges.

Un duo, en somme, masculin-féminin, astucieux et moderne, flambant neuf et en français dans le texte. Mais pas seulement. Le français, pardi, c'est parce qu'on est en France, mais Rita Mitsouko ne s'en tient pas à ce détail. Un texte ou deux en anglais et en signe de carte de visite pour préparer l'avenir. La création, l'esprit, le potentiel sont exportables.

Si l'on voulait trouver un équivalent de l'autre côté du Channel, on dirait les Eurythmics, mais sans forcer la dose. La voix a du cachet et du piquant, une voix théâtrale, dans le bon sens du terme, changeante et expressive, avec, sans se prendre au sérieux, une idée du drame. Pas une voix d'opérette.

Catherine Ringer joue avec les accents, anglo-saxon, latin, selon le texte, l'ambiance musicale et l'effet voulu. De Petula Clark à Dalida, les accents ont toujours flatté l'oreille française. Evidemment, un accent, ça fait sonner les mots, surtout le français avec ses lourdeurs de rythme et de syntaxe qui frictionnent toujours avec le rock.

Le rock ? Il y en a dans la musique de Rita Mitsouko, synthétisé et mâtiné d'influences latino-swingantes. Et puis, il y a un son, pétillant, des arrangements qui ont du toupet et aussi des guitares senties, palpitantes, électriques. Rita Mitsouko enregistre dans son propre studio, au milieu de ses machines synthétiques. En le disant comme ça, on pourrait les croire empêtrés dans l'électronique, glacés et systématiques. C'est tout le contraire. Ils ont de la fraîcheur et du « peps ». Et des textes qui chantent l'amour. Toujours.

TC MATIC



VOIX *éructante, revêche* et sauvage, musique accidentée, crispée et tendue, mélodies brisées, rythmique hypnotique, harmonies en porte à faux, les TC Matic ne sont pas codés, on joue avec les dissonances, on surfe sur les stridences.

Un tempo neo-funky donne la mesure et sert de base aux inventions ébouriffées. Les guitares, imperturbables, laminent les thèmes, acides et grinçants, les cuivres déraillent, les synthétiseurs s'agrippent, zigzaguent. *« Ce que chaque membre du groupe joue séparément, aucun musicien sensé n'oserait le combiner. Pourtant, chaque composante est déterminante : un instrument en moins, et l'édifice s'écroule »*, les musiciens de TC Matic se disent plus proches de Bartok que de Chuck Berry. A ce stade, les étiquettes sont dépassées, l'inspiration éclatée, les structures bousculées.

Une musique d'atmosphère, torturée, perturbée, tout en cassures, qui se jette ventre à terre dans une expression urbaine et pressurisée. Belges, ils chantent en anglais. Les sources, les références, ils s'appliquent à les pervertir. *« Dès le départ, notre intention était de faire une musique totalement neuve. Pas question d'autoriser la moindre influence extérieure. Tout devait venir de nous-mêmes. Ce n'était pas une mission facile, on se sent dans une sorte de désert. Maintenant que chacun sait ce que TC Matic représente, ça devient vraiment difficile. Pour nous, l'avenir, c'est une musique dansante dans un cadre rude et dépouillé. »* Seule culture revendiquée : l'Europe.

LES TUEURS DE LA LUNE DE MIEL

LES Tueurs de la lune de miel ont la première particularité d'être le seul groupe de tous les temps à user d'un double patronyme : The Honeymoon Killers en anglais. Ce qui, finalement, reflète assez bien les interférences franco-britanniques qui marquent généralement la scène du rock belge.

On peut, dans leur création, trouver des correspondances : avec les punks, le côté fruste et à l'emporte-pièce, les thèmes expéditifs et l'énergie fulgurante ; avec les modernes parisiens, façon Elli et Jacno, qui contrastent par les mélodies sucrées, les arrangements légers, l'esprit faussement frivole, un mélange tonique auquel ils prêtent un sens développé de la dérision. La carrière des Honeymoon Killers est associée à Charles Trenet auquel ils doivent leur premier tube avec une reprise sautillante et speedée de sa *Nationale 7*.

De fait, leur premier album annonçait la couleur avec, en outre, des versions dénaturées du *Laisse tomber les filles* de Serge Gainsbourg et, surtout, de l'*Heure de la sortie* de Sheila, qui, totalement transformée par une voix vocoidérisée, un rythme synthétique et lugubre, un ton androïde, perdait tout son aspect fleur-bleue. Ce qu'on peut dire en premier chef de ces sept tueurs, parmi lesquels s'est infiltré un élément féminin, c'est qu'ils sont drôles. Il y a dans leur manière, les textes, les sonorités, un esprit bande dessinée. Une musique caustique et chaotique qui fonctionne comme des philactères dingos.



RICKY AMIGOS

A la guitare (flamenco, s'il vous plaît) et au chant : el señor Ricky ! Merci pour lui. Gracias for him, ladies and gentlemen. A la guitare électrique : El Melena ! A la basse : don Alberto ! And last but not least, pour la batterie, the world famous Moza ! Los Amigos, mesdames et messieurs, on les applaudit bien fort. Merci pour eux.

Entre rock et balloche, version radio-crochet, on l'a compris, les Ricky Amigos font dans la mouvence hispanique. *A priori*, si le Clash nous en a fait quelque démonstration convaincante, on peut penser que le rock flamenco est un peu stylisé pour en faire une spécialité, et il est encore trop tôt pour savoir si les Ricky Amigos sont le groupe d'un 45 tours ou s'ils tiendront la distance.

Deux titres, *Loquo Loquito*, chanté en espagnol, et Luis Fernando, chanté en français avec tout le folklore des seconde et troisième générations. Une espèce de revival *hispano-rock taillé dans les* années 50 avec juste ce qu'il faut de ringard pour l'évocation. Les riffs de guitares jouent des castagnettes et l'on s'attend à des olé ! et des aïe-aïe ! ponctuant les couplets.

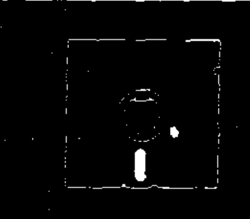
A l'origine du groupe, un autre, les Teenage Head, originaires de Pau et déjà menés par Ricky, qui a passé son enfance à Malaga sous la tutelle d'une Andalouse. Certains prétendent que les concerts ont des allures de corrida : fun et haute voltige.

VIRGIN PRUNES

« *SI je meurs, je meurs* », tel est le titre d'un 33 tours des Virgin Prunes, qui en dit long sur l'esprit qui anime ce groupe irlandais. Un univers de songes torturés, de visions traumatiques, peuplé de légendes anciennes, habité de personnages fantomatiques et meublé de décors angoissants.

Leurs spectacles sont faits de scènes rituelles qui confinent à la magie noire. Encens et torches, animaux sacrifiés, travestis inquiétants, l'atmosphère est lourde, la musique obsédande. Un rock psychédélique qui puise ses racines dans la tradition de la musique celtique.

Comptines iconoclastes, chants incantatoires, les Virgin Prunes inventent un monde et un langage de cauchemars qu'ils mettent en scène avec force et dont on ne sort jamais tout à fait à l'aise.



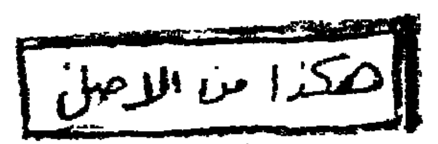
Macintosh (Apple) :
1000 adresses dans la mémoire
et la mémoire dans la poche.
Paris Création sur microdisk est édité par
ACI ET AUTREMENT. En vente (360 F TTC)
dans les boutiques informatiques ou sur
commande à ACI : 359.89.55.

Jean Vermeil

Francis Marmande

GARCIA

GREAVES



هكذا من الاصل

MUSIQUE

CONTEMPORAINE

Jean Vermeil

LES AVENTURIERS DU SON NU

ILS seraient cent soixante-cinq, ces jeunes compositeurs que le Centre de documentation de la musique contemporaine a recensés en France. Ils sont la nouvelle génération.

Fils des faiseurs d'avant-garde, ils ne peuvent plus s'offrir l'ardeur iconoclaste de leurs pères, qui bâtissaient l'après-guerre musical à l'abri des pionniers de l'école de Vienne. Cadets de la génération quadragénaire, ils ne veulent pas du timide éclectisme de leurs aînés, suspects, disent-ils, d'avoir *« assuré », en récupérant les trouvailles dans l'air et en se protégeant derrière des systèmes cache-misère ».*

Prisonniers d'un paysage musical quadrillé par le néo-sérialisme institutionnel et son système de commandes, nos trentenaires ne peuvent même pas se permettre le tapageur sacrilège d'une bonne régression aux confins du romantisme, comme nos peintres ou les compositeurs d'Allemagne, d'Amérique... Seuls au pied du mur, les jeunes compositeurs de France sont peut-être les premiers à réellement affronter l'essence de la musique même : le son nu.

Un son riche : objet de recherches, car *« le temps des découvertes n'est pas terminé, trente ans d'expérience avant nous n'alimenteront pas la future création ».* Mais un son voluptueux : *« Le grand retour des années 80, c'est la musicalité. Finie, la nouveauté gratuite... »*

Dépouiller le son de tout artifice. L'organiser, retravailler les problèmes de sonorité, d'écriture, de langage : la tendance est là, mais les méthodes divergent. Hommes et femmes (toujours rares, mystère...), les jeunes compositeurs se situent pour la plupart en deux mouvances que certains appellent voies, faute de mieux. Il y a donc la voie concrète, qui semble dominer, et la voie abstraite, que l'on prétend dominatrice.

La voie concrète se reconnaît comme aînés – *« surtout, pas de modèles ! »* – Pierre Schaeffer et Edgar Varèse. Pierre Schaeffer pour avoir eu, devant un magnétophone, la géniale intuition de constituer un solfège expérimental de l'univers sonore, malmenant les fausses évidences de la musique culturelle. Edgar Varèse pour avoir, bien avant l'électronique, fait du son un événement.

Les jeunes compositeurs partent de l'examen du bruit, de la nature des sons, pour forger leur musique. La composition va du sonore au musical : l'ordinateur les aide à organiser ce « nouveau solfège » sonore. Variante de cette voie, celle qui associe mathématiques et concret, autour de la figure de Iannis Xenakis. Ici, composition devient construction, et même l'attrait pour la couleur globale de l'œuvre n'empêche pas sa subordination à la forme. Les jeunes musiciens semblent préférer le constructivisme si naturel du compositeur-architecte Xenakis à sa méthode aléatoire (ou stochastique) d'organisation des sons. Refus de l'indétermination, nouvel orgueil créateur ?


PASCAL NIETO

José Luis Campana (né en 1949), Michaël Levinas (1949), Gérard Grisey (1946), Tristan Murail (1947), Denis Dufour (1953), Laurent Cuniot (1957), Xavier Garcia (1959), bâtissent leur œuvre autour de la matière sonore, de la relation son/bruit, s'intéressant moins à l'écriture formelle.

Plus proches de la variante xenakienne, Pascal Dusapin (1955), Bernard Cavanna (1951), Nicos Cornilios (1954), Bill Mahder (1950), eux, s'appuient sur les objets sonores, dont ils renouvellent peu le maniement, pour s'attacher plus à la forme de l'œuvre.

Quand ces compositeurs emploient l'ordinateur, c'est plutôt comme outil de travail ou de composition. Daniel Tosi (1953), l'un des plus prometteurs compositeurs de cette voie concrète, affirme : *« La matière sonore porte avec elle un nouveau potentiel expressif qu'il faut organiser en tenant compte de sa diversité, et non de façon arbitraire. Le concret offre bien plus de richesse sonore que le son généré en ordinateur, pauvre et abstrait ».*

La voie abstraite, pourtant, ne néglige pas le son. Mais elle fait, pour l'instant, figure de tradition, car elle s'appuie sur la lignée des musiciens d'écriture, via Webern. Spéculation arbitraire, conceptualisation : tout part de l'homme. Et le son qu'il utilise, c'est celui qu'il fabrique, avec l'ordinateur... Il est vrai que l'intérêt pour ce bel engin dans sa drôle de cave, au Centre Beaubourg, s'émousse. Il y a un « sound » IRCAM, ennuyeux et navrant, qui se reconnaît à la première seconde, le même depuis dix ans.

Les plus jeunes hôtes de l'IRCAM ont pour nom : Jean-Baptiste Barrière (1958), Patrice Rault (1959), George Benjamin (1960), Bruno Giner (1960), Andrea Atlanti (1952)...

Proférons le nom du maître des lieux, Pierre Boulez. C'est la statue du Commandeur. Il cumule tous les talents musicaux : compositionnel, musicologique, interprétatif, institutionnel. C'est Lulli. Il gêne autant qu'il fascine les jeunes compositeurs.

Proche de lui, Denis Cohen (1952), Jacques Lénot (1945). Un peu plus loin, Philippe Manoury (1952), au tempérament varésien. Même nos néoconcrets (risquons le néologisme) se définissent par rapport à lui. Daniel Tosi décompte avec humour : *« Je suis à 80 % concret, à 20 % du second courant... »* Un autre concède : *« Boulez me sert surtout à ne pas oublier le nécessair professionnalisme. Dans* le Marteau sans maître, *tout est à sa place et indispensable. C'est une leçon qu'on ne peut pas oublier. »* Et il se reprend aussitôt : *« Dommage qu'en l'imitant certains jeunes croient dominer tout le processus de la création musicale. Boulez, ce sont les exercices de style qu'on fait avant trente ans... ».*

Il est vrai qu'ils ont besoin de leçons, nos jeunes compositeurs. Ce qui caractérise une forte proportion d'entre eux, c'est l'autodidactisme, ou l'acquisition de connaissances plus musicologiques que musicales. Cela forge quelques talents (Bernard Cavanna, 1951) et donne pas mal d'épigones, férus, au mieux, dans la manipulation des engins du sérail qui les a « formés ». Les plus indépendants, ou les plus laborieux, accomplissent un vrai tour « compagnonique » des ateliers contemporains : de l'IRCAM (Boulez) au GRM (Bayle) via le CEMAMU (Xenakis) et les centres de province...

Peu de lieux jeunes : l'Itinéraire, fondé avec Tristan Murail, le CMC (Collectif musical contemporain), avec Bruno Giner, sont avant tout des collectifs de diffusion des œuvres des membres et de leurs proches...

La musique de la nouvelle génération qu'ils diffusent reste très savante, même si elle est moins aride. Le besoin nouveau (et alimentaire) de communiquer est patent : la nouvelle musicalité, c'est surtout ça. Elle prend la forme du rire (à la Péniche-Opéra), de la recherche de la théâtralité dans l'exécution, qui implique une nouvelle relation avec l'interprète dès la composition et un engagement physique de l'auteur pendant le concert, à la console électronique où il délivre, avec un certain plaisir, ces sons de la nature qu'il a captés et sublimés pour nous.

L'aventure nouvelle du son commence bien. Fasse que le néoconcret soit autre chose que le néoromantisme un peu gallican de nos autres cartésiens !



Francis Marmande

JAZZ

GARCIA

NÉ en 1956 en Algérie, P.-L. Garcia (photo ci-dessous) étudie la clarinette et la guitare à Mantes, puis le saxophone au conservatoire de Versailles (de 1975 à 1977) tandis qu'il poursuit des études de musicologie à Vincennes. Il travaille avec Steve Lacy, François Jeanneau et Jean-Louis Chautemps, fonde un quartette (Naïma), se produit avec Lubat et voyage (New-York, Brésil, etc.).

A partir de 1980, il forme un quintette avec le pianiste Jean-Pierre Fouquey, participe au sextette de Jacques Thollot et enregistre avec Sylvain Marc. On reconnaît le parcours typique d'un jeune musicien qui s'impose dans des contextes différents à partir de toutes les expériences modernes : la violence généreuse du free (son énergie prometteuse), la séduction carrée du binaire, le lyrisme venu de Coltrane, auxquels P.-L. Garcia ajoute sa propre voix, un son plein, puissant et tendu que soutient et relance le remarquable trombone Denis Leloup. La rythmique (Dominique Bertram à la basse et Fred Sicart à la batterie), augmentée de Pierre Ives, ne peut que contribuer au projet de l'ensemble : une sensibilité rigoureuse (thèmes, mise en place) et débridée.

GREAVES

C'EST à l'université de Cambridge qu'il a rencontré Fred Frith et Tim Hodgkinson avec qui il séjourne chez Henry Cow pendant sept ans. C'est un peu partout sur les planètes du free, du rock, de la new wave et de toutes les inventions musicales que l'on voudra, qu'il a enregistré avec Robert Wyatt, Elton Dean, National Health, Carla Bley ou Peter Blegvad.

John Greaves, né au Pays de Galles en 1950, a commencé par le piano classique, pour finir bassiste à treize ans dans l'orchestre de musiques de danses de son père. Depuis, il joue de la basse et des claviers. Il chante aussi – pour peu que l'on puisse appeler cette géniale désarticulation de la voix, timbre étalé, « chanter ».

On dirait qu'avec Mireille Bauer aux percussions, François Ovide aux guitares et Denis Van Hecke (de Musique flexible) au violoncelle, il réinvente à chaque note, en faisant semblant de les déglinguer, mélodies, harmonies et arrangements. Entre vieilleries poignantes et insolente modernité, son groupe est une des splendides curiosités d'aujourd'hui.



MUSIQUE FLEXIBLE

NÉ à Bruxelles en 1951, c'est à la fin des années 70 que le violoncelliste Denis Van Hecke fonde Musique flexible avec le pianiste Frank Wuyts, né lui aussi à Bruxelles la même année.

Leur trajectoire, mêlant les études classiques aux pratiques populaires (bals, variétés), liant le blues, le rock, le free-jazz, le jazz-rock et tout ce qui peut faire invention musicale, passant par Lubat, Didier Malherbe, John Greaves ou l'Orchestre national belge (pour Denis Van Hecke), rejoignant un temps celles de Vassiliu ou Higelin (pour Wuyts également), est exemplaire des trajectoires actuelles des jeunes musiciens.

Avec Nicolas Fiszman, qui s'est déjà fait une belle réputation à la basse dans le jazz moderne (il est né à Bruxelles en 1964), Michel Berckmans au basson et hautbois (Bruxelles, 1955) et Jan de Haas (Bruxelles, 1962) à la batterie, Musique flexible représente un des groupes les plus séduisants et originaux d'aujourd'hui. Toutes influences brassées, oubliées, reste leur musique : tonique, drôle, émouvante et flexible.

FOUQUEY

NÉ en 1960 à Boulogne-Billancourt, Jean-Pierre Fouquey a commencé le piano à quatre ans et suivi très tôt les cours de l'école Martenot. Il pratique aujoud'hui les claviers, piano électrique, synthétiseur, etc.

Après avoir joué avec Magma, Aldo Romano et J.-F. Jenny Clark, Afien (où l'on retrouve Dominique Bertram, le bassiste du groupe actuel de P.-L. Garcia), Garcia ou Kenny Wheeler, il constitue son trio avec Frédéric Briet à la basse et un batteur qui l'accompagne depuis longtemps : Stéphane Planchon.

Comme les musiciens de sa génération, J.-P. Fouquey trace sa voie sur des références très larges. Le jazz bien sûr (il définit son style « proche du jazz ») dont il interprète les créateurs récents (Miles Davis, Coltrane, Mc Coy Tyner), mais aussi le rock et les musiques classiques ou contemporaines. Dans ses compositions, J.-P. Fouquey affiche un tempérament de mélodiste et de rythmicien ouvert à toutes les possibilités de l'improvisation et stimulant pour le travail d'élaboration collective du groupe.

AVANT-GARDE

ETRON FOU LELOUBLAN

« ON fait de la musique populaire, des histoires de tous les jours en musique, des chansons », déclarent les trois musiciens qui composent le groupe Etron Fou Leloublan : une jeune femme, Jo Thirion (claviers), et ses deux complices, Guigou Chenevier (batteries, saxophone) et Ferdinand Richard (basse, voix).

Ce groupe, qui ne comporte pas de guitare, a toujours privilégié l'assise rythmique de la musique ; les musiciens intervertissent leurs rôles à plaisir, cherchent de nouvelles harmonies, refusent de se laisser enfermer dans un style.

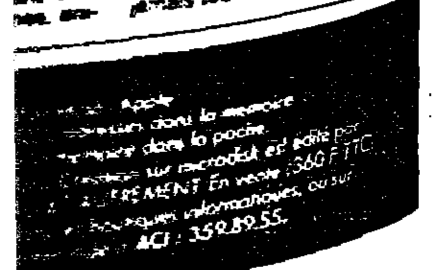
Ce parti pris de rigueur esthétique en fait un groupe à part. Et pourtant, ils ont déjà cinq albums à leur actif. En outre, Guigou et Ferdinand ont chacun, de leur côté, enregistré deux albums solo. Ils ont donné plus de quatre cents concerts dans le monde, ont fait deux tournées sur la côte est des Etats-Unis (1979 et 1982) et ont joué en Europe de l'Est. Populaires au Japon, où ils possèdent un noyau de fidèles, ils aimeraient pouvoir s'y produire prochainement.

Côté influences, ils citent, pêle-mêle, Erik Satie, Captain Beefheart, Bobby Lapointe, Boris Vian et la musique contemporaine. Ils disent faire de *« la musique énergique mais pas agressive »*. Musiciens autodidactes, ils entendent *« sortir du rôle traditionnel des groupes de rock ». « Petite structure artisanale »* (leurs disques, réalisés à peu de frais, se vendent en moyenne à trois mille fidèles, qu'ils appellent *« auditeurs actifs »*), ils veulent *« réinventer un langage musical »*.

FRANZ ELIE ROULIN

FRANZ ELIE ROULIN a vingt ans. Il poursuit des études d'écriture musicale à la Schola Cantorum et au département de recherches audiovisuelles de Paris-III. Au-delà de sa formation « classique » d'instrumentiste et de compositeur, il a participé au travail de plusieurs groupes de rock expérimental.

Son travail actuel se divise en plusieurs parties : recherche électroacoustique, musique minimaliste, musique de chambre et musique synthétique utilisant on non la voix humaine. Le programme qu'il présente à l'occasion de ces journées est composé d'une première partie de musique de chambre (trios et duos) et d'une seconde de musique synthétique caractérisée par une recherche sur les phrasés musicaux particuliers aux instruments électroniques, ceux-ci pouvant s'adapter au chant ou au discours. Ces œuvres seront présentées par Delie Keigi (chant), David Marcos (clarinette) et Roland Dufrasne (violoncelle).



PEINTURE

Mona Thomas

UN PARRAIN LIBRE JOYEUX ET MECHANT

« *ON peut me résumer en une formule : Ben est le plus grand mauvais peintre en France, le seul génie raté.* »

Touche-à-tout prolifique, débordant de cette énergie juvénile qui fait de lui un personnage difficile aussi bien qu'un râleur joyeux, Ben est au monde de l'art une sorte d'impossible amant. Depuis vingt ans qu'il lui joue l'éternel retour, non sans succès, le turbulent Niçois est devenu le « must » diversement apprécié de la scène artistique parisienne.

Pour s'intéresser à tout ce qui est nouveau, il présentera les créateurs des journées « Paris-Création », le 25 septembre à 12 heures, à la galerie J.&J. Donguy, dans le cadre d'une performance.

« *Devant des œuvres, je m'exprime ; je dis, ça, ça me fait penser à, donc ce n'est pas nouveau ; ou, ça, ça ne me fait penser à rien, donc je regarde de plus près.* »

Chantre ardent du « incroyable-jamais fait », Ben s'illustre dès 1963, à Nice comme à Paris, dans des actions de rue de type Fluxus. Ce mouvement esthétique prônant l'attitude plutôt que l'objet-art vient après les nouveaux réalistes dans l'histoire de Ben. C'est avec Christo, Arman et Klein qu'il fit alors le partage du monde en réalités qu'ils jurèrent de s'approprier par l'art.

Multipliant depuis les attitudes iconoclastes, Ben est resté fidèle aux promesses solennelles de sa jeunesse, sans rien renier de l'esprit dada de Marcel Duchamp ni dilapider l'héritage surréaliste.

En dépit de provocations définitives comme « *le non-art est un nouvel art* » ou « *la participation du public à l'action!* », Ben jouit d'une situation ouverte, emprisonné dans aucune avant-garde. Son œuvre tornade méritait hautement l'inventaire marathon que Paris lui offre au printemps 1983.

Entre mars et avril, une douzaine de galeries des deux rives, deux musées (Beaubourg et l'Arc) et le cinéma la Pagode lui prêtent simultanément leurs espaces. « *Je leur ai proposé Ben, la tête pleine d'idées, moitié pute, moitié représentant de commerce.* » C'est une manifestation sans précédent dans les annales de la vie artistique, et il n'est pas jusqu'au sérieux légendaire d'un marchand comme Jean Fournier pour céder aux fantaisies de l'artiste. « *J'ai voulu montrer les autres facettes de Ben, s'auto-nomme-t-il. Le Ben photographe, le Ben promenade-surprise au bois de Boulogne, le Ben portraitiste, le Ben conceptuel et le Ben nouvelle manière.* »

TEMPLON

Doué d'ubiquité, Ben? Son art total est partout. Mieux que remporter son pari, il a su émouvoir la scène parisienne. Un matin, les murs de la ville sont placardés de l'affiche de son exposition chez Templon : « *Je me sens seul* », écrit blanc, en boucle, sur le fond noir d'un respectable format. On n'oubliera pas plus le pignon d'angle couvert d'écrits multicolores de la galerie Lara-Vincy, tant il est vrai que le mot dans tous ses états est chez Ben l'outil de prédilection, le coup de dé récurrent de sa pratique artistique.

D'un registre moins innocent, ses activités de « critiqueur » (comme il dit), d'agitateur culturel, de ragoteur patenté, ne vont pas sans quelque danger. Chaque sortie du *Bulletin bav'art qui ne cache rien sur les magouilles de l'art* provoque remous amers et rires grinçants chez les personnes nommément désignées. Qu'il réclame une mise à jour permanente des achats d'œuvres d'institutions publiques ou des sélections plus rigoureuses dans les expositions de groupe, Ben est un mêle-moutarde qui sait à point décliner son « *J'accuse !* ». D'un côté, il traque « *l'élitisme inutile et nocif* », de l'autre, il fait ses choux gras de la moindre chose entendue : « *Les ragots sont aussi importants que les produits : d'ailleurs, la critique d'art c'est du ragot.* »

Du fiel Ben passe sans férir au sucre et miel, dès qu'il s'agit de porter les couleurs du Sud et de l'art actuel. Flash Art France, Artistes, Axe-Sud, revues d'art peu frileuses, accueillent ainsi sans restriction les élucubrations de celui qui se dit « *fou et libre, tout à la fois aigri, ruminant, joyeux et méchant* ». Inventeur de l'étiquette « nouvelle figuration », le Niçois ne manque aucune occasion de soutenir un bon artiste de sa région, où il fait figure de pape de l'art moderne. Sa thèse – « *art égale vie ou art total* » – rencontre partout l'intérêt très vif d'un public jeune et nombreux. Et s'il défend ardemment « *les artistes avec des clins d'œil, de l'humour, qui jouent au ping pong sans battement de tambour* », il n'y a rien à attendre de sa complaisance ; n'est pas qui veut le digne petit neveu d'oncle Ben.

Géo Trouvetou des arts plastiques, Ben? Ou son Monsieur Loyal?... Un artiste ayant des problèmes de création, un parrain pour les jeunes, une salade niçoise à lui tout seul?

« *Je préfère danser que peindre, puisque je fais les deux pour séduire les femmes.* »

Qui est Ben Vautier, celui qu'on voit à l'excès, mais par éclipses, et que personne ne connaît?

« *Rien ne vaut l'indifférence, il est important de ne pas réussir. Je cherche à être autre chose que ce que je suis.* »



GALERIE TEMPLON

ACTION PAINTING ET CIMAISES DE TRADITION

DANS l'esprit de la collection « Autrement l'art », la sélection plastique des Journées des jeunes créateurs privilégie largement l'illustration et le dessin. Expériences concrètes, invitation à l'activité culturelle de groupe, la nouvelle stratégie d'« Autrement » place la peinture-peinture à l'honneur.

Dynamique et conséquente, l'invitation est lancée à près de quarante créateurs de partager les cimaises de galeries, de librairies ou d'imprimeries. La plupart des participants ont moins de trente ans, ce qui n'empêche pas une certaine expérience professionnelle.

Pour moitié, en effet, la liste accroche à son palmarès moult opérations dans le monde de la pub, de la mode ou de la presse. A part égale, les récents passages dans les salons enrichissent les curriculums : qui Salon de mai, qui de Montrouge, de l'érotisme, d'art sacré, des femmes, des illustrateurs ou du livre.

On ne s'étonnera pas que cette armada de graphistes enthousiastes manient le pinceau aussi bien que l'esthétique du look et de l'information visuelle. Six d'entre eux paieront de leur personne le privilège de s'exprimer sinon dans la rue, du moins pour les passants. Le dernier week-end du mois, Pepermans, Muraciole, Louis Plage, Raspau, Hervé Assued et Lagautrière peindront en direct dans la vitrine du CNAP (Centre national des arts plastiques), avenue de l'Opéra. Deux équipes successives s'engagent à donner au public non averti une représentation d'*action painting*, non-stop et haute en couleur.

Plutôt que des expériences novatrices laissées à d'autres, on repère dans le vivier pictural organisé par Olivier Lévy les derniers changements de valeurs artistiques, soulignés d'abondance.

Entre les images vraiment populaires des placards de cinéma, de la bande dessinée ou du vidéo-clip et les œuvres marquantes du vingtième siècle, ces images-là forment un plaisant kaléidoscope de l'époque.

Surréalisme et pop art, hardiment digérés par la figuration libre, s'inscrivent sur de nombreux tableaux, cadrés comme une affiche ou la page d'un journal illustré.

Parmi les thèmes favoris, les voitures et la guerre font florès, suivies du blue-jean vaguement pornographique, des portraits naïfs de personnages publics, de quelques hiéroglyphes postmodernes et d'une nuée de bonshommes toujours contents. Constamment présente, la référence aux grands médias gêne : pour en emprunter le langage, on ne sait plus très bien si ces images veulent stigmatiser un pouvoir fort ou se laisser séduire.

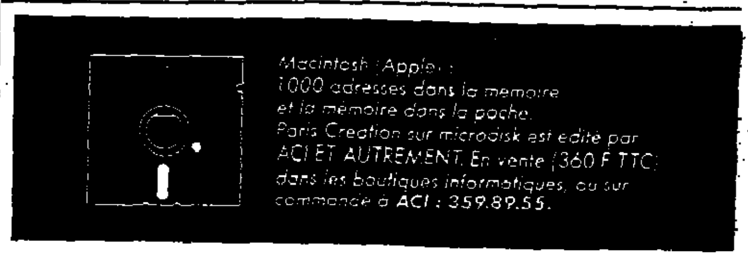
Trois des caractéristiques du *graffiti art* : rapidité, superpositions, linéarité, se retrouvent dans bien des images. Mais l'influence du foudroyant succès américain des arts de la rue à l'assaut des galeries n'empêche pas la pâte-peinture et la figure de prendre ici le pas sur le signe au bombage. De même, l'inspiration fanzine parisien domine nettement le métro new-yorkais.

L'abstraction, sobrement représentée par Corine Ferté, Sylvie Fanchon et Stoll, se donne pour épigone studieux des années 50. A travers ces données communes, les artistes originaux restent ceux qui ont su développer leur propre travail.

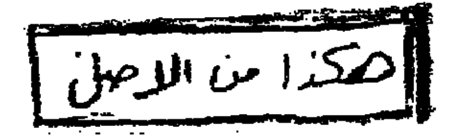
Le grand format et la toute jeunesse sont donnés comme garants absolus d'une peinture fraîche et de talents prometteurs. L'accrochage de la galerie Beau Lézard révèle une ligne directrice rigoureuse et passionnée, avec l'écriture étrange de Sehca, les masques éclaboussés de Florence Lepage et les sculptures à roulettes de Marc Quinn.

L'ensemble témoigne de phénomènes picturaux qui, pour émaner d'artistes sincères et spontanés, n'en sont pas moins tout à fait traditionnels. Ce n'est pas dire que ces travaux vont sans émotion ni plaisir, bien au contraire. La sensualité de la peinture-peinture, matières et couleurs, est quasi générale ; le bonheur de s'exprimer dans l'image, partout partagé.

Il n'y manque que la surprise, faute d'une urgence intérieure, graine de violence ou once de folie. Aussi regrettera-t-on avec Ben l'absence de groupes particulièrement toniques comme le GAVE ou le commando artistique Ripolin. Ce n'est que partie remise, puisque l'équipe d'« Autrement » a décidé de recommencer son opération chaque année.


Macintosh (Apple) :
1000 adresses dans la mémoire
et la mémoire dans la poche.
Paris Création sur microdisk est édité par
ACI ET AUTREMENT. En vente (360 F TTC)
dans les boutiques informatiques, ou sur
commande à ACI : 359.89.55.





B.D.

Bruno Frappat



BILAL OU LES BULLES DE LA PREMONITION

ENKI BILAL, trente-trois ans, auteur de bandes dessinées, a chez lui un gros chat gris qui perd ses poils. Il n'est pas méfiant, ce chat, mais il fréquente peu les centaines de chats sauvages qui, six étages plus bas, ont créé dans le cimetière du Montparnasse une micro-société féline qui coule, entre les tombes glorieuses ou inconnues, des jours heureux.

Du balcon de Bilal, quand les arbres auront perdu leurs feuilles, on distinguera, en cherchant bien, la tombe où gît Reiser. Elle est là, à 30 mètres, glacée, raide, immobile. Chez Bilal règne un joyeux désordre où se mêlent livres, meubles, bandes vidéo, objets bizarres et quelques albums de bandes dessinées, pas beaucoup au demeurant. C'est dans cet appartement ancien qui fait face au ciel de Paris comme la passerelle d'un navire à l'océan que sont conçues, mûries, dessinées (et peintes) des histoires en BD qui deviendront des classiques du genre.

Là naissent, se développent – et meurent parfois, – des héros pâles, inquiétants, laids (*« Je ne les trouve pas laids »*, dit leur géniteur), dans un monde où le fantastique est au coin de la rue, la violence au bout de la politique, et la haine au bout des chemins de traverse de la société.

C'est un grand jeune homme au regard très doux, le visage un peu pâle, pacifique et fin qui nous tend ce miroir. Pas de prétention à l'idéologie, pas de moralisme, mais une sulfureuse description – un rien fantasmée... – de ce monde absurde où le hasard nous a fait vivre. L'auteur – avec Pierre Christin – de *Phalanges de l'ordre noir* (1979) et de *Partie de chasse* (1983) se veut d'abord un raconteur d'histoires. Il se trouve que les hasards de la vie et de la distribution des talents l'ont orienté vers le dessin. Il n'en fait pas une manie. D'autres dessinent comme ils respirent : *« Certains amis dessinateurs ne sortent jamais sans leur carnet de dessin, de croquis, leurs crayons, leurs feutres. Ils dessinent toujours et partout. Ce n'est pas mon cas. »* Ce diseur d'histoires aurait peut-être, en d'autres temps, utilisé d'autres techniques : le roman, la peinture, le théâtre.

Mais d'abord, ce nom bizzare ? *« Je suis né en Yougoslavie il y a trente-trois ans »*, à Belgrade précisément. Son père y travaillait dans la couture et semble avoir supporté d'abord le régime communiste. Bilal enfant eut son heure de gloire. Quand il eut sept-ans – l'année où de Gaulle reprenait le pouvoir en France, sur les décombres de la IVᵉ République, – il joua dans un film. On y voyait deux enfants de son âge. L'un dessinait des Indiens sur les murs. L'autre des cow-boys. *« Je n'ai jamais revu ce film, et je n'arrive pas à me souvenir si j'étais le gosse qui dessinait des Indiens ou celui qui dessinait des cow-boys. »* Le saura-t-il un jour ?

Mais la Yougoslavie, quand on est couturier, qu'on lorgne vers Paris et qu'on ne se sent finalement pas tellement «en phase» avec le régime, ça n'a qu'un temps. La famille émigre et s'installe à Paris quand le petit Enki n'a que dix ans. Il ne parle évidemment pas un mot de français. Il l'apprendra vite. Ecolier, collégien, lycéen, il mène dans la banlieue parisienne une vie d'écolier, de collégien, de lycéen. Avec une différence par rapport à ses contemporains : il découvre à onze ou douze ans l'école bruxelloise de la bande dessinée. A cet âge-là les petits Français connaissaient déjà par cœur, depuis le berceau, les aventures de *Tintin* et celles de *Blake et Mortimer*. Il n'en sera que plus ébloui, étant plus conscient de l'importance de cette découverte.

Viennent les événements de 1968. Notre héros est dans un lycée des Hauts-de-Seine – ni plus ni moins agité que les autres. Il se souvient d'avoir *« participé aux piquets de grève »*. Rien de bien dramatique. On travaillait moins, c'est tout. Pour le reste, la révolution, l'irruption de la jeunesse... la banlieue était loin de la Sorbonne.

Après le bac, que faire ? Quand on a le goût du dessin un tour aux Beaux-Arts s'impose. Après une hésitation, il y va. Et y reste trois mois. Insupportable, trouve-t-il. Restent les arts tout court. C'est son affaire, il le sent, le pressent. Mais les études ? La faculté de Nanterre (1971-1972), où il passe deux ans, à faire des lettres du bout des lèvres. *« Nanterre, c'était dingue, dingue, dingue. »*

1972. Un drugstore, aujourd'jhui disparu et dont il a même oublié le nom, organise, en collaboration avec *Pilote*, un concours pour les jeunes auteurs de BD. Dans le jury siège, impérial, René Goscinny, le rédacteur en chef de *Pilote*, le découvreur de talents, le pape de la BD française. Encore un coup de génie de feu Goscinny, cet homme vibrionnant, survolté, intuitif : parmi deux mille cinq cents planches venues de tous les cantons de France, peaufinées à Romorantin, léchées à La Garenne-Bezons, enluminées à Marseille, jaillies de mille imaginations de potaches, de génies boutonneux, ce jury distingue Bilal. Il gagne : 1) le droit de voir sa planche publiée (*« Je n'ai jamais pu récupérer l'original... »* ; (2) un billet d'avion pour New-York. Tant pis pour le voyage : *« Il fallait rester un mois, je n'avais pas de quoi me payer le séjour là-bas, je n'y suis donc pas allé. »*

L'essentiel n'était pas là. Ce fut que Goscinny le reçut l'encouragea : *« Bon, maintenant vous nous faites des planches »*... Autant imaginer un jeune séminariste reçu par le Souverain Pontife et à qui on demanderait de remplacer l'évêque d'un diocèse important !

Voilà donc, à vingt et un ans, l'ancien émigré yougoslave introduit dans le cercle restreint et choisi des collaborateurs de *Pilote*, sous la houlette de Goscinny et de Jean-Michel Charlier. Il est lancé. Autre rencontre, tout aussi décisive, avec Pierre Christin. Cet universitaire bordelais est un maître de scénario de BD. L'auteur-dessinateur et l'auteur-scénariste décident de coopérer et de cette union naîtront certaines des histoires les plus fortes, les plus originales de la BD contemporaine. Le succès vient avec *Phalanges* et ne fera ensuite que s'amplifier. Les premiers tirages se chiffrent en dizaines de milliers d'albums.

Tout paraît simple dans cette carrière, et l'on se prend à songer aux jeunes gens qui s'usent les yeux, dans leurs sinistres chambres de bonne, à créer des histoires que personne ne lira jamais. On songe à cette longue patience du talent qui se croit génial parce qu'il est méconnu. Rien de tel chez Bilal, c'est vrai, et il le reconnaît modestement.

Mais encore ? La BD est un art qui a cessé d'être mineur. Il le dit avec une assurance tranquille et en peu de mots. *« Nous sommes reconnus par le public, par les universitaires, par les médias. Il ne s'agit pas d'une mode et je suis optimiste : cela durera. »* La « bulle » a fait son trou. Les autres arts lui tournent autour, et s'en inspirent. Pas de complexes : *« Qui sait si un Baudelaire ne se serait pas exprimé par la BD si l'époque l'avait permis ? »* Et puis quand on s'appelle Bilal, qu'on rencontre Alain Resnais et qu'on travaille avec lui pour les décors d'un film, *la Vie est un roman*, comment ne pas comprendre que cet appel d'un créateur de l'ordre cinématographique des plus subtils – lecteur passionné de BD – est aux avant-postes d'une reconnaissance esthétique, d'une admission de la bande dessinée au rang des arts du temps ? Cela vaut intronisation. Dans le dernier film de Resnais, *l'Amour à mort*, des séquences sont séparées par ce qu'on appellerait un « blanc » à la radio, en l'occurrence un écran qui reste noir pendant de longues secondes. Cela vient de la BD pense Bilal. *« Dans une bande dessinée il y a entre les vignettes un espace blanc. Il appartient aux lecteurs qui peuvent y faire s'exprimer leur imagination. Dans le film de Resnais c'est la même chose. »* Il ne dit pas cela en l'air : *« J'ai parfois observé que des lecteurs de mes albums me parlaient de certains dessins de moi. Or, ces dessins, je ne les avais pas faits. Ils étaient nés dans les interstices de ces histoires et dans l'esprit de ces lecteurs. »*

Le récit d'abord, et sans entraves. Pas de messages, même si l'on serait tenté d'en lire parfois dans ses œuvres. Pas de messages, mais une vision au sens fort. *« Ce qui m'inquiète,* dit-il en souriant, *c'est le côté prémonitoire de certains des thèmes que nous avons traités avec Christin. Quand nous avons fait* Phalanges, *qui montrent l'Europe aux prises avec la violence politique, Aldo Moro n'avait pas encore été exécuté ! Quant à* Partie de chasse, *qui traite de la succession dans un pays totalitaire de l'Est, elle a été conçue avant les morts de Brejnev et d'Andropov et les événements de Pologne ! Parfois cela me fait un peu peur. »* Quand on songe que Bilal et Christin ont en tête un projet d'histoire sur... la prochaine guerre, on est tenté de les supplier d'y renoncer.

Pour l'heure, Bilal travaille seul à un récit qui se situera en 2025 et dont le héros sera une femme journaliste – *la Femme-piège* – dont les dépêches expédiées dans l'espace-temps auront une influence sur... le passé. Une manière pour Enki Bilal de renouer avec le fantastique qu'il pratiquait à ses débuts sans renoncer pour autant à une vision socio-politique de notre monde.

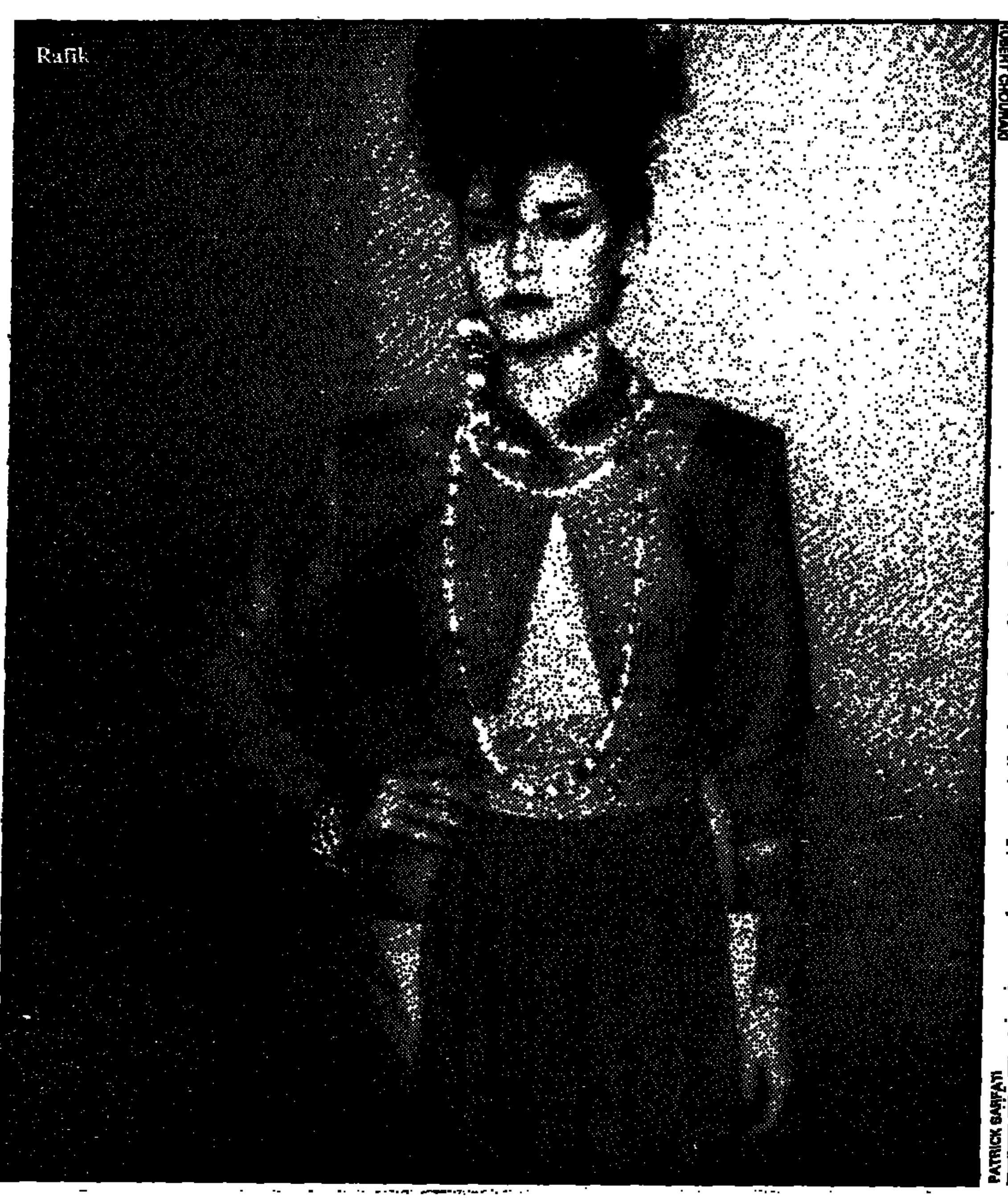
On s'en étonnera peut-être, mais Bilal n'est pas un fanatique de BD. Il en lit, bien sûr, mais beaucoup moins que certains de ses lecteurs. Au rayon de ses préférences figurent en bonne place Hergé et Jacobs, surtout Hergé pour son génie narratif. De ces deux anciens, Bilal a retenu un leçon : avant de se lancer dans la réalisation d'un récit, il se documente. Il lit les journaux, des revues, des livres, il voyage. Avant *Partie de chasse*, il avait vingt-huit ans, il a passé son permis de conduire et a pu ainsi sillonner les pays de l'Est durant un mois et demi. Il ne s'agissait pas d'en revenir avec des cartes postales méticuleusement dessinées et destinées à *« faire vrai »* dans le décor. Plus simplement, il voulait s'imprégner de l'atmosphère de ces pays, sentir des paysages, un régime, voir des gens.

Quand il relit *Tintin* ou *Blake et Mortimer*, c'est aussi – comme chacun – par plaisir et par nostalgie. Il court après son enfance (qui n'est pas si loin). Il éprouve pour éprouver encore. Ce qu'il voudrait savoir, c'est si, dans vingt, trente ou quarante ans, des hommes d'âge mûr reliront du Bilal avec ce même plaisir nostalgique. Il n'en est pas sûr car ses livres parlent peu aux enfants. Qu'il se rassure pourtant : nous vieillirons avec Bilal.



MODE

Olivier Schmitt







LA COUTURE AUX TRIPES

SUPERBE mise en jambes pour tous ceux que passionne la mode : tandis que plus de soixante étoiles du prêt-à-porter fourbissent leurs armes pour un assaut final mené entre Jeu de paume et Orangerie dans les jardins des Tuileries, vingt-deux jeunes créateurs – presque autant que de grands couturiers ! – présentent leurs derniers modèles à Dejazet, la très jolie salle du boulevard du Temple, investie récemment par la famille Macloma, qui a accepté d'enthousiasme d'abriter leurs défilés.

Vingt-deux jeunes créateurs, de Paris ou venus de province, pour certains de l'étranger, peu ou pas connus du grand public, qui, pourtant, après les honneurs de la presse, conquièrent une audience, une clientèle de plus en plus large.

En dépit du peu d'intérêt que leur portent les grands distributeurs, malgré la surdité quasi totale des investisseurs, au premier rang desquels les banques – il serait temps que l'une d'entre elles s'intéresse enfin aux travaux des jeunes couturiers plutôt que de céder le terrain aux étrangers, – ils ou elles cousent. Avec, dans un coin de la tête, la folie de la sublime Schiaparelli et, dans l'autre, le sens des affaires de Pierre Cardin (industrie).

Ils occupent en force une vaste terre en friche, abandonnée par les grands couturiers ou les créateurs agréés par la chambre syndicale de la couture, dont les réalisations sont souvent belles mais toujours très, très chères, et les faiseurs industriels qui produisent en masse un prêt-à-porter sans saveur mais accessible.

Le plus jeune d'entre eux, et peut-être celui qui s'est déjà fait le mieux connaître, a vingt et un ans et s'appelle Rafik. La plus « âgée » a trente-quatre ans et crée les accessoires des collections du groupe Pakbo représenté à ces journées des jeunes créateurs par Catherine Madrado de Oliveira.

La plupart d'entre eux ont choisi la plus évidente et ont suivi les cours d'une école de couture. Au premier rang de celle-ci, Esmod, le cours du boulevard de Montmartre, certainement le plus dynamique des enseignements actuels. Certains n'y ont fait qu'un bref séjour, comme Chachnil, Vicky Toudou ou Rafik. D'autres ont préféré l'école de la chambre syndicale, l'autre bonne adresse, comme Frédéric Morel et Stephan Früh.

Plusieurs ont appris sur le tas. Catherine Machado de Oliveira a commencé par des études de sociologie puis de dessins d'architecture et d'urbanisme tout en se frottant au milieu du cinéma. Malvina Dennler a suivi des études de décoration et de psychologie. Fanny Liautard a fait ses premières armes chez Givenchy et Philippe Vial dans un bureau de style d'Avignon.

Tous ces chemins se sont rejoints en de multiples occasions dans ce qu'on pourrait appeler le « réseau de banlieue », le « réseau rock » devant un public restreint mais fervent. Le carrefour en est Joinville-le-Pont dans le Val-de-Marne, où, depuis 1982, *le Champ des villes* organise des défilés de jeunes créateurs. C'est aussi le Bataclan ou l'Élysée-Montmartre, dans la capitale même, où l'Odyssée de la mode a orchestré plusieurs présentations. C'est encore le Salon de la photo à Paris, où, l'automne dernier, notre confrère *Photo-revue* a parrainé sinon les premiers pas, au moins les premiers pas importants de Lulu, Antony Villaréal, Ciladia Da Costa, Anouk Barbé et François Xavier, que nous retrouvons ici. C'est enfin les Journées des jeunes créateurs 83 parrainées par Jean-Paul Gaultier, leur aîné, le chouchou des créateurs français, aujourd'hui bien connu.

Tous ont en commun un problème majeur, un handicap affligeant : l'argent. Quelques-uns ont pu tourner la difficulté en créant, comme Malvina Dennler, une marque de plus grande diffusion qui leur permet de financer leur ligne de création. Certains, comme Philippe Vial, travaillent dans d'autres maisons et façonnent leurs modèles chez eux, quand ils en ont fini avec leur emploi salarié. La plupart recourent à l'ingéniosité et cousent à l'énergie, récupérant de droite et de gauche la matière – coûteuse – nécessaire à l'exercice de la profession.

Quelques-uns ont la chance de plaire à des diffuseurs. Sylvie Sans a ainsi réalisé des collections pour Bill Tornade, le duo fraternel dont nous avons dit tout le bien que nous pensions (*le Monde* du 17 mars 1984). D'autres ont présenté un beau jour leurs modèles à Claude-Pierre et Marie-Françoise Legoff, qui ont transformé, l'an passé, leur boutique de jeans de la rue des Canettes, dans le sixième arrondissement, en boutique de mode baptisée Creators Studio. Rafik, Frédéric Früh, Desdémone et Chachnil ont pu ainsi profiter de cette excellente vitrine, régulièrement visitée par la presse spécialisée. Avec les conséquences que l'on imagine.

Quatre d'entre eux, rejoignant pour une première grande chance le camp des « créateurs » – appellation contrôlée par la chambre syndicale de la couture décernée à ceux qui se situent en dessous des grands couturiers et bien au-dessus du reste de la profession, – ont réussi à être invités par le Groupe des Halles pour participer au prestigieux Salon du prêt-à-porter dans la section « jeunes talents ». Il s'agit d'Antony Villaréal, le petit créateur qui monte, qui monte, déjà promis au plus bel avenir, du groupe Pakbo, de Chachnil et de Claude Guintzburger.

Le style du benjamin, Rafik, est peut-être le plus affirmé de tous. Il a su, en trois années, créer une silhouette très personnelle. Il a conservé d'Alger, la ville de sa naissance, un goût certain pour le vêtement ample, confortable. Loin de ces réminiscences orientales, il affectionne les cols mao, les vestes aux carrures militaires, les casaques sanglées, épaulées.

Frédéric Morel et Stephan Früh ont uni leurs efforts au sortir de l'école pour créer une ligne très proche du corps qui aime souligner, révéler la silhouette. Le lin et les soieries l'été, la flanelle et les voiles de laine l'hiver sont à la base de leurs créations, qui allient à une allure souvent sévère le confort et la souplesse.

Desdémone, la cadette, vit et travaille à Paris, dont les rues et les terrasses de café sont, dit-elle, les meilleures sources d'inspiration. Elle s'est déjà inventé un slogan : *« La mode qui fait des jaloux. »* Il est vrai que son travail a toutes les armes de la séduction. A la douceur des matières, Desdémone confronte la rigueur géométrique des formes.

Sylvie Sans donne dans l'éclectisme. Outre les collections qu'elle a réalisées pour Bill Tornade, elle a travaillé le stylisme pour les photos de Patrick Sarfati et réalisé les costumes du danseur Philippe Decouflé. Elle garde de ces expériences le goût de la liberté de mouvement et celui d'un traitement théâtral d'ensembles de pièces multiples, superposables. Bel éclectisme également pour François Xavier, qui a quitté Esmod pour se lancer dans le costume de théâtre.

Formée au sérail de l'université, section arts plastiques, Nathalie Wallax n'est venue qu'après-coup au stylisme. Sa passion : l'impression sur tissus qu'elle a décidé de parfaire à l'aide de l'ordinateur. Comme son aînée Elizabeth de Senneville. Affaire à suivre.

La plus pro de tous est peut-être Fanny Liautard, qui s'est lancée dans la mode en 1970 chez Givenchy. La soie, le satin, le crêpe de Chine et les dentelles sont, entre autres matières, la base d'une collection de robes du soir et de mariées « déshabillées » très spectaculaires. Malvina Dennler s'amuse elle-aussi des formes classiques et invente des modèles exclusivement pour les femmes au fini convaincant.

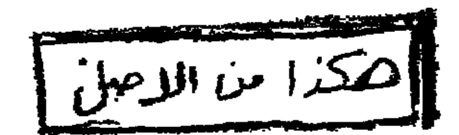
Lulu et Antony Villaréal sont certainement les plus provocants des jeunes créateurs présentés ici. Lulu s'est fait connaître au travers de l'Odyssée de la mode par des « streepteases intellectuels débiles », c'est elle qui le dit. Antony Villaréal, venu des Etats-Unis – Lulu y a passé trois ans – est vraiment apparu sur le devant de la scène l'an passé lors du Salon de la photo. Septembre est pour lui le début de la consécration puiqu'il participe au salon du prêt-à-porter avec le Groupe des Halles et qu'il présente un défilé-spectacle à Vegas (Las). Deux raisons supplémentaires de découvrir cet apôtre du vêtement d'aujourd'hui.

Cidalia Da Costa présentera ses nouvelles collections l'œil rivé sur le Zénith de La Villette investi par France Gall, dont elle a réalisé les costumes de scène. Une tension que connaît bien Anouk Barbé, qui, avant de prendre quelques leçons, s'est lancée dans la mode en devenant habilleuse au Paradis latin. Par hasard. Son travail ? *« Saisir chez quelqu'un la facette interdite et la propulser avec toute son ambiguïté dans un personnage fantasmagorique... »*

Chachnil conjugue les tissus nobles aux tissus pauvres, aux tissus d'ameublement pour dessiner des collections mythiques qui sont déjà entrées dans la légende des créateurs d'aujourd'hui. Elle l'affirme : à mi-chemin de l'Orient et du rock. Inspiration étrangère également pour Vicky Toudou, Camerounaise qui, au travers du cuir et du daim, s'ingénie à concilier ses racines africaines et la culture occidentale. Des vêtements transcontinentaux que ne renierait pas le groupe Pakbo-Catherine Machado et Caroline Grandpierre – ou bien encore Stix et Ma-li, confectionneurs des coiffes et des vêtements du monde souterrain de l'Opéra Night, une boîte du quartier du même nom.

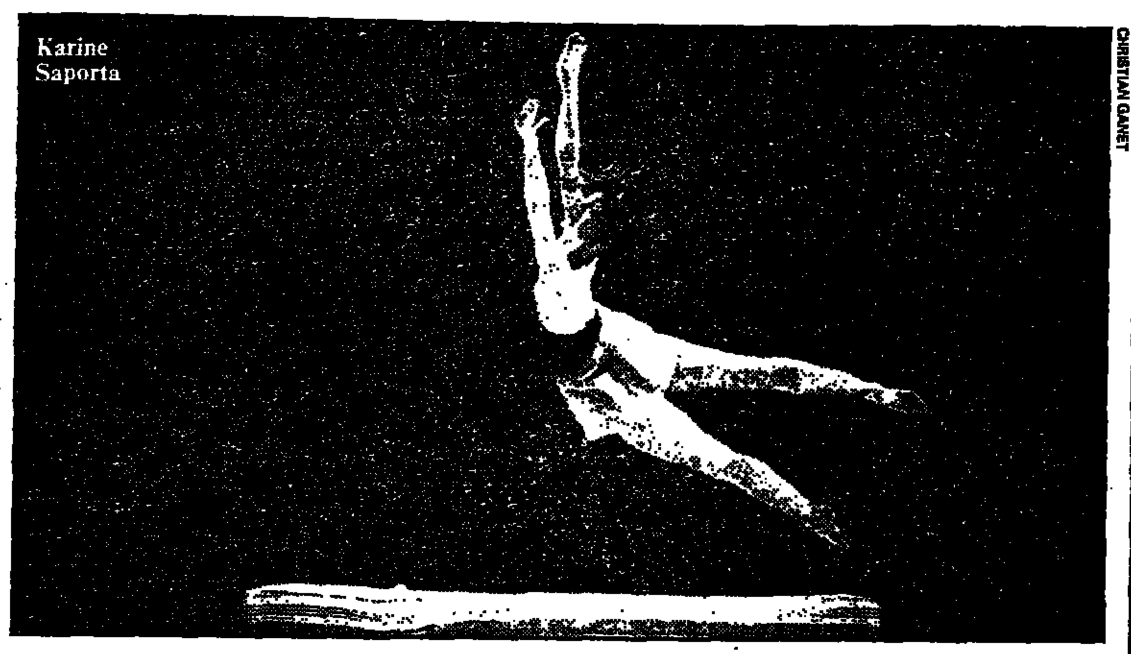
Les défilés de la manifestation sont réalisés avec le concours de : *Maquillages*, Alice Ghendrih, Irène de Guerschelmann, Annouschka, Véronique Vincent, Michel Pipap, Patricia Guillemot, *Produits*, Barbara Hulanicki ; *Coiffures*, Jean-Louis Desforges ; *Accessoires*, Carol Lipton, Arnaud Le Cellier, Isabelle Rousseau et Dominique Casalta ; *Chaussures*, Carel ; *Mannequins*, agence Eva Models ; *Booking*, Eric Rozenkrane ; *Responsable de cabines*, Elisabeth Halter et Isabelle Caillat.

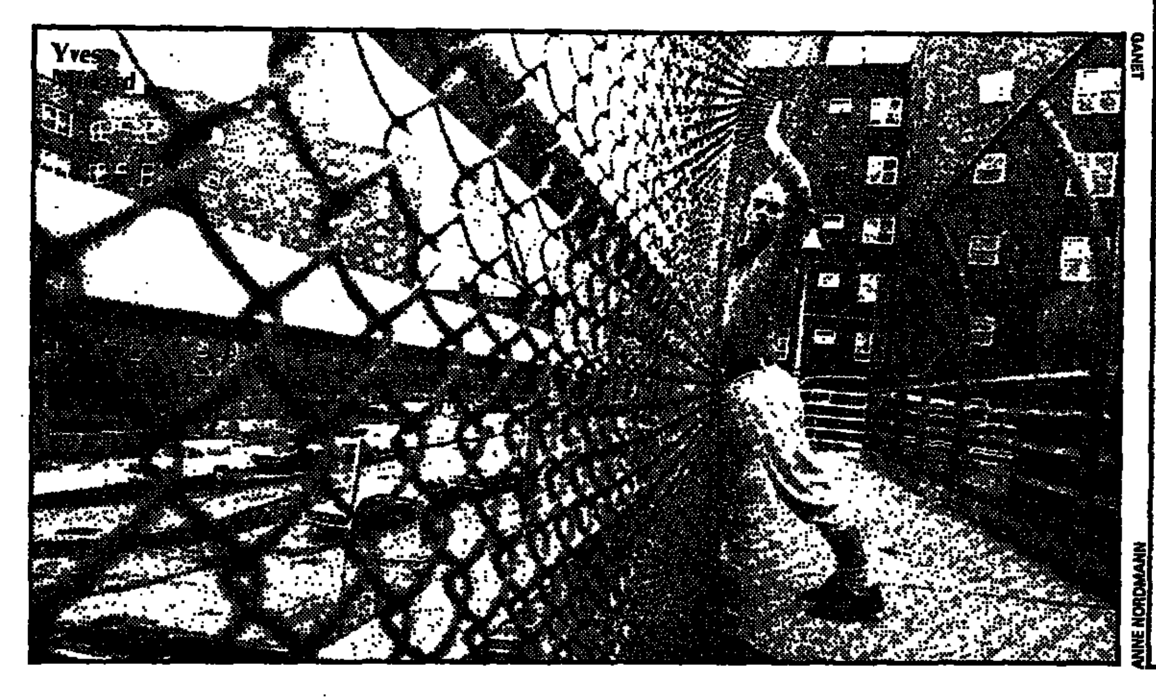
Avec la participation de l'Association des habilleuses et des costumières.



DANSE

Marcelle Michel


Karine Saporta




Andy Degroat

EMBRASONS LES PLANCHES !

C'EST vers 1975 qu'on a commencé à parler d'une jeune danse française. Dix ans après, à travers l'activité « vibrionnante » de quelque deux cents groupes se dessine un mouvement de création largement intégré aux autres formes d'expression contemporaines. On peut même dire que la danse est l'art le mieux en rapport avec l'époque actuelle.

Cette jeune danse n'a rien à voir avec le ballet néo-classique, même si elle lui apporte les moyens de se renouveler (programmation d'Andy Degroat ou Karole Armitage à l'Opéra). Elle est une expression de la réalité d'aujourd'hui, un art original non encore fixé.

Jean-Claude Gallotta, François Verret, Dominique Bagouet, Régine Chopinot, Maguy Marin et bien d'autres, se lisent au présent. Avec eux, la danse française s'est donné les moyens d'assumer sa modernité (d'autres pays d'Europe aussi, comme l'Allemagne qui renoue, grâce à Pina Bausch, avec sa vocation expressionniste). Mais il aura fallu beaucoup de temps, d'efforts, de circonstances extérieures pour échapper à la fatalité d'une tradition vieille de cinq siècles.

C'est aux Etats-Unis, non épinglés par la tradition, qu'a pu s'engager, dans les années 30, le processus d'élaboration d'une danse moderne avec Martha Graham, qui invente une technique à trois dimensions (la spirale créant le volume), ancrée dans le sol, axée sur l'expression du moi et fortement influencée par les théories de Freud et de Jung. Par la suite, Nikolais développe le principe de *« motion »* (dynamique du mouvement) et place ses danseurs dépersonnalisés dans un contexte audiovisuel. Enfin, Merce Cunningham consomme la rupture avec la scène à l'italienne et sa vision monoculaire.

La collaboration avec des peintres modernes (Rauschenberg, Jasper Johns, Warhol) avec le musicien John Cage, ainsi que son propre tempérament marqué de puritanisme, amènent Cunningham à évacuer la notion de personnage. Le ballet, dégagé de l'anecdote, de l'affectivité, de la psychologie, devient un jeu aléatoire où le danseur ne représente plus que lui-même.

C'est dans la mesure où elle échappe aux codes que la modern dance américaine devient contestataire. Le glissement vers le « minimal », le manifeste d'Yvonne Rainer en 1960, témoignent d'un refus de l'establishment et amènent les « post-modern » au point zéro de la danse à partir de quoi tout est à reconsidérer.

En France, la découverte de la modern dance a lieu très tard dans les années 70 ; mais quel bouleversement ! C'est l'époque que choisit Carolyn Carlson, disciple de Nikolais, pour se fixer à Paris. Rolf Lieberman l'installe à l'Opéra, temple du ballet traditionnel. Un comble ! Elle va y former une première génération de danseurs fortement marqués par sa technique (improvisation, circulation de l'énergie dans les corps) et par sa conception poétique du ballet, le tout appuyé sur une philosophie des éléments imprégnée de Bachelard et du zen.

Carolyn Carlson travaille en équipe avec des musiciens, des plasticiens, un éclairagiste attitré, et utilise volontiers les projections et la vidéo. Elle va faire école chez Quentin Rouillier, Caroline Marcadé, Dominique Bagouet et bien d'autres.

Parallèlement, un Japonais, Hideyuki Yano, développe une technique inspirée des arts martiaux et du yoga. Parmi ses nombreux élèves : François Verret. Suzan Buirge, autre élève de Nikolais, travaille sur la définition d'un espace physique et d'un espace mental. Excellente pédagogue, elle est une des premières à mettre en avant la différence entre l'espace américain et l'espace français.

Si les jeunes danseurs français s'avèrent fascinés par les techniques d'un Nikolais ou d'un Cunningham, ils manifestent très vite dans leurs essais une différence nette de motivation. Le concours de Bagnolet, né en 1968, va témoigner d'année en année de l'essor de la créativité chorégraphique, de son originalité, de sa diversité.

La libération des codes et des conventions entraînent la gestuelle corporelle dans des expériences fortement marquées de psychisme. Toutes parlent du rapport entre les individus, vus surtout dans leur aspect négatif : non-communication, difficulté d'être et d'aimer.

Chacun semble retrouver au fond de lui-même les traces d'une mentalité primitive fortement sexualisée.

François Verret, Karine Saporta, Elinor Ambash, Marie-Christine Georghiu, Jackie Taffanel, travaillent sur la naissance de l'énergie, sa circulation d'un individu à l'autre. Emmanuelle Robert et le groupe Motus s'intéressent aux automatismes, au corps-mémoire, tandis que Jacques Patarrozi ou Christine Gérard nuancent leurs investigations d'une touche d'intellectualisme. C'est l'école du regard. Mais Joëlle Bouvier et Régis Obadia, poussant jusqu'à l'exploration tactile, buccale, atteignent un état de pré-danse à partir de quoi pourra s'effectuer une émergence à l'éclosion des sens.

Jean-Claude Gallotta, lui, préfère se situer dans une dimension mythique. Observateur, curieux, très axé sur le cinéma, il est parvenu à retrouver l'essence des rapports entre individus et s'est plu à inventer un langage gestuel qu'il développe de ballet en ballet à travers la saga d'une tribu imaginaire, les Vaffan.

D'autres chorégraphes, s'ils n'ont pas renoncé au modèle américain, l'ont adapté à leur personnalité, à leur environnement, comme Jean Pomares, que l'excès de finesse raidit dans l'ascèse, Kilina Crémona, qui pousse l'abstraction jusqu'à l'alchimie, ou Jean-Marc Matos, qui a remplacé le hasard par l'informatique. Tous se réclament de Cunningham.

Odile Duboc, elle, tâte du « minimalisme », mais l'applique aux petites choses de la vie quotidienne avec distinction. Régine Chopinot fait surtout confiance à son tempérament (humour et nonchalance), Maguy Marin joue la carte expressionniste. Leur point commun à tous, c'est de vivre en direct un état d'urgence que le spectateur est convié à partager : *« Le rideau s'ouvre,* dit François Verret, *il y a des lumières et quelque chose va se passer, comme lorsqu'on va au cinéma. Mais là, en plus des images, il y a la présence vivante sur la scène, lieu de toutes les transgressions, de toutes les violences, de toutes les tendresses. Le public est confronté à ce désir des participants de danser, de chanter, de vivre quelque chose qui n'existe que dans le moment où cela se passe. On n'a pas de temps à perdre aujourd'hui à aller voir des spectacles où il n'y a pas de désir... »*

Après une plongée au fond de l'inconscient et le mouvement de *« tabula rasa »* des années 80, la création chorégraphique peut s'orienter vers le retour au texte comme relance de l'imaginaire et recherche de correspondances : *Sites* (Suzan Buirge-Marguerite Duras), *Prudence ou les émotions subtiles* (Josette Baïz-Sade), *le Silence des sirènes* (Christine Gérard-Kafka), *Délices* (Régine Chopinot-Hervé Gauville). Confrontation aussi de la musique classique et de l'espace moderne : *Déserts d'amour* (Bagouet-Mozart), *Orlando furioso* (Hallet-Vivaldi). La relecture de ballets classiques dans un esprit minimaliste est également source de découvertes et d'inventions avec une *Giselle* sortie de son contexte romantique par Michel Hallet ou *le Lac des cygnes* confronté à l'espace cunninghamien par l'impertinent Andy Degroat.

Et, tandis que les Gallotta, Verret, Bagouet et autres se préoccupent de parfaire leur style, une nouvelle vague semble préférer la dérision à la dramatisation. En prise directe sur son temps, elle a recours à l'esthétique des bandes dessinées, avec son côté caricatural, ses rythmes vifs, ses fantasmes et ses détournements. Philippe Decouflé, allure chewing-gum, d'abord mime, clown, puis danseur chez Chopinot, lauréat de Bagnolet en 1983, s'associe à Karl Biscuit, spécialiste des musiques décapantes, ou au groupe rock-punk Les Parasites. Sa dernière création, *Tranche de cake,* conte les aventures de cinq Vénusiens dans des costumes fous de Bill Tornade : *« Je pique les mouvements des gens dans le métro, dans la rue, à la télé, dans les concerts rock, et je les adapte ; une sorte de rap gestuel... la modernité, c'est un mouvement très dépouillé dans un environnement classique. »*

Aussi farfelu, mais dans une ligne plus sensible, Daniel Larrieu, venu aussi de chez Chopinot, lauréat du concours de Bagnolet en 1982, a totalement intégré le dessin, l'image, la peinture, la télévision, la pub. Pour lui, *« le vêtement, la couture, le graphisme, font partie de la danse, et la danse se mélange à toutes ces formes de création ».* Son ballet, *la Peau et les Os,* musique d'Hector Zazou, dans un découpage lumineux de Françoise Michel, est générateur d'images fluides, contrastées, à lire comme une BD ou plutôt comme un clip.

Dans la même lignée se profile un nouveau phénomène, Claude Brumachon, à la recherche lui aussi d'un look. On pourrait parler du groupe Lolita, collectif de danseurs, de plasticiens et de musiciens qui restitue le climat sophistiqué des thrillers des années 50 et qui vient d'entamer un cycle en trois années, *les Indolents Délires de Dolorès,* sur le thème de la marginalité. Il y a les pince-sans-rire qui lorgnent vers le surréalisme, comme Lila Green ou Marc Thomkins, tous les solitaires qui jouent de leur étrangeté comme Dominique Boivin, Hervé Diasmas, Pierre Deloche, Yves Musard... et tous ceux qui surgissent chaque jour, fascinés par un art *« qui n'engrange pas »* et qui tire de cette fragilité même la capacité de se renouveler en permanence.

PHOTOGRAPHIE

A L'HEURE OU LE TALENT NE SUFFIT PLUS

LA photographie est un moyen de représentation – un art d'imitation – *et*, plus encore, un moyen de création d'images d'une extraordinaire souplesse. Cette souplesse, avant d'être purement esthétique, est sociale. Ce sont les multiples applications possibles de ce médium, des usages les plus strictement professionnels aux pratiques les plus privées, qui font sa richesse et lui ont permis de jouer des rôles divers : information, séduction, tromperie, provocation...

Il est tentant, chaque fois qu'on veut donner à la photographie une valeur de création, de la comparer à la peinture. Celle-ci apparaît alors souvent comme un rêve ancien, impossible, et la mécanique photographique comme l'outil d'une recherche pathétique, inachevée, *aboutissant à des images plates, sans consistance*. Cette comparaison est *indispensable, tant l'histoire* et l'actualité encore *l'imposent* ; elle est aussi limitative. En réalité, la photographie n'a cessé de se mélanger avec d'autres pratiques, dont la peinture n'était peut-être que la plus proche et surtout la plus flatteuse.

L'activité des artistes sortant de l'espace clos du tableau pour se porter sur la nature elle-même, spéculer sur les comportements, les faits sociologiques, l'environnement, etc., comme on l'a vu dans un passé récent, tout cet élargissement du champ d'exercice de l'art et de sa définition s'est produit souvent avec la photographie et grâce à elle. Celle-ci a introduit également un nouvel intermédiaire entre la réalité sensible, visuelle, et l'interprétation qu'en donne le peintre, ou, plus généralement, tout constructeur d'images ; elle a donc renforcé la tendance à la citation, au collage, au maquillage, qui était apparue fortement dans l'art moderne dès le XIXe siècle.

Dans tous ces usages artistiques, que nous avons évoqués trop rapidement, la photographie retrouvait aussi un de ses caractères les plus originaux : cette capacité à fixer, à rendre durable, l'éphémère, qu'illustre exemplairement l'enregistrement instantané. Rauschenberg n'était donc pas si *éloigné* de Cartier-Bresson. C'est ce qu'il faut avoir compris si l'on veut estimer et apprécier à la fois, sans exclusive, ce qui se fait *aujourd'hui en* photographie, et *avec* la photographie. Et même si l'on voulait prendre parti pour une seule de ces deux formules, on se heurterait encore à la réalité des faits, qui contredisent toujours les dogmes trop étroits. D'une part, travailler dans la photographie, c'est aujourd'hui, inévitablement, travailler avec elle, bricoler plus ou moins des modèles, des références, des citations, tant il s'est déjà accumulé de données historiques : en d'autres termes, la naïveté d'un regard vierge est maintenant, plus que jamais, impossible ; les photographes ne peuvent plus ignorer l'histoire, ils doivent traiter, jouer avec elle, inventer, comme tout artiste, une stratégie culturelle. D'autre part, celui qui utilise la photographie sans vouloir, pour de bonnes ou de mauvaises raisons, se dire photographe, rencontre nécessairement à un moment ou à un autre le fait de l'image photographique, qu'il s'évertuera sans succès à vouloir gommer ou dissoudre. S'il parvient, à force de rage destructrice, à cette opération, sa démarche tend alors à se réduire elle-même à une simple indication, ou déclaration d'intention, peut-être habile, mais sans substance.

Les photographes sont entrés depuis peu en France, comme ceux qui s'intéressent à cet art – les historiens, les critiques, – dans une nouvelle ère : le talent, l'inspiration, l'engagement, la disponibilité à l'événement ne suffisent plus ; ils doivent désormais étudier, travailler méthodiquement à étudier la photographie en la pratiquant, comme Cézanne « étudiait » la peinture. Nous étudions donc, non pas sur les bancs d'école, mais dans les chantiers, souvent mêlés, de l'histoire, qui commence juste à se faire, et de la création, qui est en plein renouvellement.

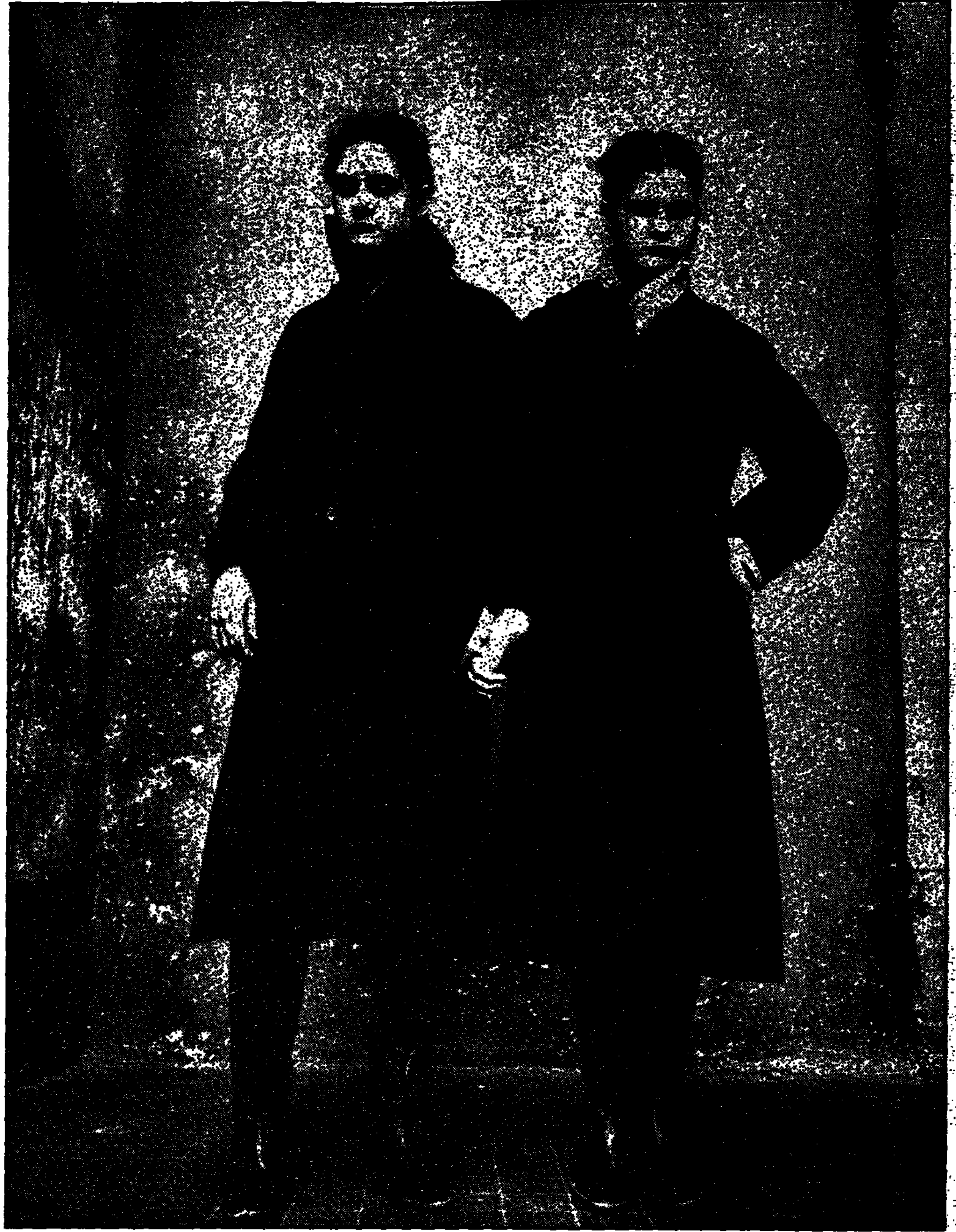
Les vestiges d'un passé proche, encrore trop encombré, commencent à peine à être visibles, car il faut beaucoup de vide – de destruction et d'oubli – autour de lui pour qu'un vestige soit visible. Et, précisément, une nouvelle création est apparue, qui est en train de produire ce travail d'oubli.

Toute une activité de reportage, trop facile, pleine de trucs, de procédés, qui a immobilisé quasiment la culture photographique françaises, est en train de laisser la place à des recherches, à des études plus rigoureuses. Le reportage lui-même est peut-être en train de sortir de son ghetto, et ceux qui le pratiquent se demandent de nouveau ce qu'il faut faire, ce qu'on peut faire, avec la photographie, sans chercher à produire à tout prix des photographies.

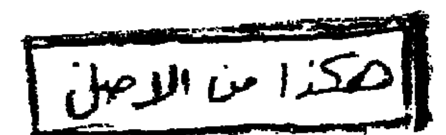
Simultanément, les amateurs sérieux, les historiens, ont entrepris de fouiller dans les archives pour en sortir des images qui n'avaient pas été produites pour eux mais aux fins d'information les plus diverses, sur tous les sujets possibles. Et on s'aperçoit que l'histoire de la photographie est faite aussi de ces images, qui n'on rien à voir avec une idée trop étroite de la création. On vérifie que la photographie n'a cessé effectivement de se mélanger à toutes sortes d'activités, qu'elle fut depuis son origine un merveilleux moyen d'étude. On découvre qu'une étude de plante, de machine, qu'une étude du corps humain, de tout ce qui mérite d'être regardé attentivement, scruté, décrit, manipulé, connu, peut être aussi une étude de la photographie.

Une gigantesque entreprise de récupération est engagée. La photographie veut récupérer son histoire, comme l'art moderne – en s'aidant justement souvent de la photographie – a voulu récupérer la vie, en sortant des préceptes trop étroits de l'art pour l'art. De même que les artistes sont allés chercher leur matière dans l'insignifiant, dans ce qui était jeté, rejeté, dans les poubelles de la consommation, nous voyons aujourd'hui, rétrospectivement, que la photographie n'a cessé de parler d'elle-même quand elle parlait d'autre chose : nous récupérons, à notre tour, des images usagées, pour les recycler dans une autre histoire, celle même de la photographie.

Ce qui se passe en photographie se produit donc bien aussi avec la photographie, ou, plutôt, avec les photographies. L'heure est à la création. Elle est aussi à l'étude ; et ce mot, finalement, paraît peut-être plus juste.


Les jumelles d'aveugles, par Jane Evelyn Atwood (1980).


Jardin de Paris, par Martine Voyeux (1984).



هكذا من الاصل

Jean-François Chevrier



Unditold platinum print, par David Buckland (1980).



Escalier, par Dominique Souse (1984).

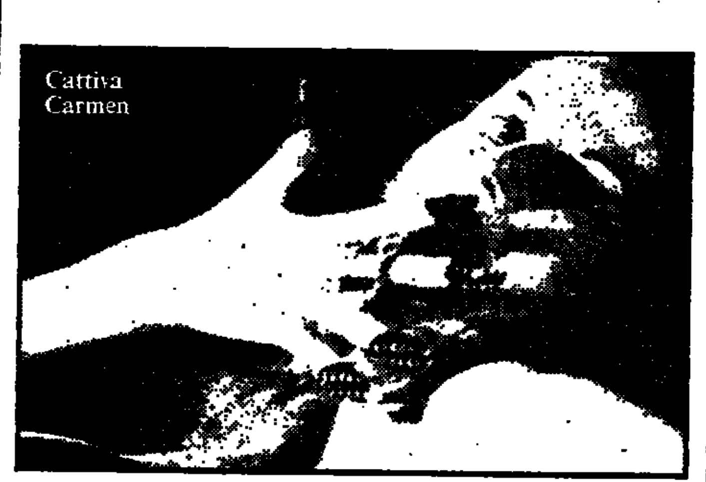


Sacrilège punk, par Arnaud Baumann (1984).



Claire, par Hervé Guibert (1981).

VIDEO



LES 4 H 30 DE L'ESCURIAL

A l'Escurial Panorama, la superbe salle du boulevard Port-Royal, neuf réalisateurs ou groupes de réalisateurs vidéo – on dit désormais vidéastes – ont uni leurs productions pour composer 4 h 30 de programmes, clips musicaux et expérimentaux, séquences de pub ou de reportage qui seront projetés sur un grand écran panoramique dans une salle équipée, pour le son, d'un système Dolby stéréo six pistes.

Les maîtres du monde – Jérôme Lefdup, Yan Minh N'Guyen, Larry Flesh, Dominique Barbier, Véronique Goyo et Patricia Lepage – ouvriront les réjouissances. Des clips musicaux courts (*Lucrate Milk ; Kim Il Songs ; les Carmen*), des films, balades oniriques (*Média Zéro*, promenade électronique dans la haute technologie ; *Rosemary's Chicken ; Belle et Sébastien*, travail sur l'indicatif du feuilleton célèbre), des bandes très graphiques (*Orage*, travail électronique sur les spectrons).

Depuis cinq ans, Michel Meyer, Ran, Jean-François Bouilloux et Patrick de Gueterre ont uni leurs efforts au sein de *Wonder Product* pour former une équipe qui s'est déjà forgée une solide et excellente réputation. Tous plasticiens, tous parisiens, ils ont partagé leur temps entre des productions publicitaires (ainsi présenteront-ils ici les films réalisés pour O'Kitch, les PTT, les Jeans Chorus, etc.) et la vidéo artistique et expérimentale. Au programme : *New Facts about Cement*, une compilation des œuvres de onze jeunes poètes du Lower East Side de New-York sous forme de clips réalisés entièrement en studio. Il ne s'agit pas d'une illustration mais d'un travail d'images de synthèse qui veut apporter une réponse visuelle aux poèmes et en transcrire l'onirisme.

L'Institut national de l'audiovisuel, qui a enchanté nos nuits sur TF 1, ne pouvait pas être absent de cette sélection. Pour ceux qui étaient loin de leur téléviseur au mois de juillet, nouvelle présentation de *Cattiva Carmen*, clip de Geneviève Hervé, qui, en 6 mn 30, offre sa vision chorégraphique de la Habanera de *Carmen*, interprétée par Maria Callas, dans un espace vidéo spécifique habité par Gretcha Cargo. Dans la foulée, *New York, New York Big Apple*, de François Pain, avec un reportage sur la *Zulu Nation* et son décorum : graffiti, rap et danse. Images animées entre elles, colorisées, travaillées pour constituer un « vidéo rap ».

Bien moins connu du grand public et pourtant très actif, le groupe Frigo, de Lyon. Groupe complexe, qui rassemble trois structures. La première, c'est Faits Divers System, société commerciale composée de graphistes et de designers, qui assure la production et la commercialisation des travaux du groupe. La deuxième, c'est *Radio-Bellevue*, la voix artistique avant-gardiste du Lyonnais. La troisième, *Frigo*, est une association de recherches artistiques contemporaines qui, entre autres activités, a rassemblé sous le titre *Europe Copyright* les vidéos qui seront présentées ici. Images venues de la scène rock européenne – rock s'entendant au sens large : musique, bien sûr, mais aussi performances, arts plastiques, graphismes, etc.

Sur un tout autre registre, Joël Hubault s'est entouré de six comparses musiciens, acteurs, graphistes polyvalents qui inventent des vidéos à mesure de leurs performances. Groupe de rock anti-rock, disciple des Residents, de Cabaret Voltaire ou du Captain Beefheart, New Mixage, c'est leur nom, viendront de Caen à Paris pour animer les nuits de l'Eldorado après avoir frappé au Rex et aux 120-Nuits. La vidéo est leur moyen de créer des effets visuels sur un ton parodique, une manière de forcer la scène du *show-biz* que la musique n'avait pas suffi à leur ouvrir. Tout est fait en direct, par tous les membres du groupe, et tous les thèmes sont bons : les insectes, la crèche, les repas...

Les vidéastes travaillant en solo compléteront la soirée. Il s'agit tout d'abord de Jean-François Sévéhon, qui, à la force d'une caméra super-8, a « clippé » dans un décor naïf drolatique, les stars nationales du groupe Téléphone. Billy Boy aussi, l'archétype de l'artiste multitalents, très jet-set moderne. Il s'agira là de mode. Pierre Maraval a réalisé une bande-peinture sur une chanson de Sapho, et Albert Pepermans s'est pris de passion pour les stars d'avant-guerre avec pour résultat un clip intitulé *Hollywood Fragments*.

O. S.





CINEMA

Claire Devarrieux et Louis Marcorelles

NEUF EN BOITE

POUR Dominique Païni, le programme du Studio 43 se veut une variante plus moderne de la sélection retenue à Cannes, cette année, pour Perspectives du cinéma français. Même si les deux morceaux de résistance y furent sélectionnés, *l'Homme à la valise*, de Chantal Akerman, et *Présence réelle*, de Raul Ruiz, et si le troisième film choc, *Boy meets girl*, de Leos Carax, recueillit les plus vifs éloges à la Semaine de la critique.

On ne présente plus Chantal Akerman, réalisatrice belge d'ascendance polonaise, née à Bruxelles en 1950. *Saute ma ville* (1968) lui vaut la réputation de petit génie du cinéma dans son pays, film qui est aussi remarqué au Festival du jeune cinéma d'Hyères. Mais c'est à Cannes, en 1975, avec *Jeanne Dielman*, qu'elle connaît la gloire. Une lettre de sa mère, reçue alors qu'elle habitait à New-York, devient l'épine dorsale d'un merveilleux film expérimental sur la cité des gratte-ciel, *News from Home*. Chantal travaille la durée, chatouille les sens du spectateur, joue à merveille du contraste image-son. En 1978, elle tente avec un succès mitigé le passage au cinéma romanesque traditionnel : c'est *les Rendez-vous d'Anna* avec Aurore Clément (1978). Elle rêve d'adapter Isaac Bashevis Singer, mais ne trouve pas l'argent. Elle se replie alors sur sa base bruxelloise et tourne des films à petit budget, avec l'aide d'amis.

L'homme à la valise est le dernier-né de cette série. Elle l'interprète elle-même, comme du temps de *Je, tu, il, elle* (1974). Même unité de lieu, l'actrice s'enferme dans son appartement pour éviter un visiteur indésirable qui s'y est installé provisoirement. Mais, cette fois, le ton est cocasse, non plus tragique. Chantal Akerman est peut-être, aujourd'hui, la cinéaste qui maîtrise le plus parfaitement son instrument, qui sait le mieux rythmer un récit, sans rien sacrifier de la vivacité du ton.

Raul Ruiz, la quarantaine franchie, ne peut être comparé qu'à Werner Fassbinder pour l'abondance et la qualité soutenue de sa production. Né au Chili, établi en France depuis le milieu des années 70, Raul Ruiz s'est créé une place à part dans notre cinéma. Pour lui, la télévision a été une bénédiction qui lui a permis de créer sans la moindre interférence les films de son choix. Le cinéaste mise sur les caprices de l'irrationnel, les correspondances imprévues, la possibilité permanente de renverser les apparences.


Dominique Païni
TISSON/COLLECTIF

La Présence réelle pourrait par quelque biais se ranger dans la catégorie du documentaire, mais façon Raul Ruiz, en ne suivant jamais une narration paresseuse, mais en anticipant toujours un peu sur l'événement pour mieux démonter notre bonne vieille logique. Des comédiens répètent à Avignon en 1983. Un metteur en scène de théâtre se torture les méninges pour trouver un dispositif scénique original. Acteurs et actrices sont ici littéralement épiés, pris au piège, avec leurs caprices, leurs coups de tête. La « présence réelle » de l'acteur de théâtre, revue par le cinéma selon Raul Ruiz, est un bel attrape-nigaud.

Boy meets girl, de Leos Carax, vingt-deux ans, a pu être considéré comme une des révélations de Cannes. Film éclaté, composé de fragments plus ou moins réussis, mais tous admirablement cadrés, il doit beaucoup aux maîtres admirés, Cocteau et Godard surtout. Une longue confession entre un garçon et une fille devient le comble de l'impudeur et de l'honnêteté. Le caprice guette à chaque seconde, comme si la vie allait s'achever, que la mort vous attendait au carrefour. Narcisse n'en finit pas de provoquer.

Danielle Dubroux est à la fois la réalisatrice et l'interprète principale des *Amants terribles* qui semble, à ce jour, avoir échappé à la curiosité des festivals. Une jeune Française vient rejoindre à Rome un Italien, ils s'installent dans un hôtel où va se dérouler la majeure partie de l'action, où des couples se font et se défont en d'incessants chassés-croisés.

L'Affaire des divisions Morituri, de Frédéric-Jacques Ossang, poète et musicien rock, est, nous dit-on, le premier film punk français. Des personnages issus de cette mythologie y vivent une aventure à la *Z*, l'ancien film politique de Costa-Gavras. Gérard Courant, ancien critique, passionné de cinéma expérimental, dédie un long métrage très particulier, *She is a very nice lady*, à une actrice admirée, la Gene Tierney de *Péché mortel*. Le cinéaste travaille sur la trame visuelle, filmée à même l'écran de télévision.

Deux œuvres d'inspiration documentaire au départ, réunies en un même programme, deviennent des fictions pures par la personnalité des auteurs : *Nouvelle Suite vénitienne*, de Pascal Kané, sur le carnaval de Venise, et *Avant la nuit*, du Montpelliérain Michel Guayraud.

L. M.

PAÏNI L'EXHIBITOR

ANIMANT avec Claude-Eric Poiroux une maison de distribution (Forum Distribution), Dominique Païni est également exploitant (le Studio 43, indispensable cinémathèque évolutive du cinéma français, et les Ursulines). Il se baptiserait volontiers « exhibitor », à l'américaine, puisque le mot n'existe pas en français. Son rôle ? Trouver des films, les montrer, les aider à trouver leur public, leur donner de toute façon *« une dignité »* (l'expression est de lui), même s'ils ne marchent pas.

– Dans votre sélection, il y a des inconnus, mais aussi des auteurs confirmés. Pourquoi ?

– Les « jeunes créateurs », pour moi, sont de deux sortes. Il y a ceux qui sont jeunes en âge ou dont on ne connaît pas le passé, qui sont porteurs d'un talent, d'une singularité esthétique, d'idées sur le monde. Et puis il y a ceux, comme Chantal Akerman, sur qui je fais le pari qu'elle est à l'aube d'une seconde carrière. Chantal Akerman, c'est une filmeuse de demain.

» Parmi les premiers films, prenons l'exemple de Léos Carax *(Boy meets girl)*. A Cannes, on a parlé d'immaturité narrative, d'adolescence. Et pour cause : il a vingt-trois ans ! Avec lui aussi, je parie. Je lui vois une capacité à revendiquer la mémoire du cinéma (au contraire de quelqu'un comme Jean-Jacques Beinex), qui est le propre de tous les cinéastes de talent arrivés à maturité : Resnais, Godard, Truffaut...

Léos Carax, on sent qu'il ne pourrait pas être autre chose que cinéaste, à la différence de ceux qui ne font que des cartes de visite, ou d'autres, chez qui l'on a toute l'influence de la publicité, de l'audiovisuel médiatique. Il est évident qu'on ne peut isoler certaines séquences de *Boy meets girl* du contexte « clip », mais il n'y a pas que ça ; il y a, au-delà, quelque chose sur le romantisme moderne, sur une volonté de vivre la ville avec audace.

» Et, si Carax fait appel à toutes les potentialités techniques, l'intérêt vient de cette tension entre les moyens d'un grand spectacle et une intimité extrême avec le personnage principal qui, visiblement, le représente.

– Votre programme est vraiment une sélection ou, simplement, vous n'avez pas eu le choix ?

– Contrairement à ce que l'on croit souvent, il y a énormément de films réalisés en France par de jeunes cinéastes (pour ma part, j'en vois de cinquante à soixante par an, en dehors des festivals). Il y a une multitude de coopératives, d'associations, d'entreprises individuelles, avec participation de techniciens, d'acteurs, de proches. Quelle postérité ont ces films ? Pour moi, ils sont *trop* nombreux. Mais c'est peut-être cette « expressivité » qui permet d'en montrer sept ou huit.

» Aujourd'hui, pour le prix d'une voiture on peut se faire un film en 16 mm. Et la pratique du cinéma amateur (le système D a toujours existé) s'est transformée en une espèce de professionnalisme. Je vois arriver des choses que naguère on aurait gardées pour soi, ou pour sa famille, qui sont à l'image d'un déchirement personnel, et ne passent par aucune mise en forme. Plutôt que de *faire* un film, c'est *l'idée* de faire du cinéma qui prédomine. Tout cela parce que le cinéma, il faut en être. Le mythe est plus fort que jamais, au moment où, pourtant, il est concurrencé par le foot ou les J.O. Ce n'est pas la télévision, le concurrent du cinéma, c'est la capacité à transformer tout en spectacle, y compris le référendum.

» Dans le même temps, il y a cette illusion fabuleuse qu'on peut créer avec des images électroniques, il suffit de manipuler des boutons. Actuellement, c'est l'hystérie, mais beaucoup de gens se présentent, et il y a peu d'élus. N'importe qui peut jouer avec et fabriquer des fondus enchaînés. En revanche, les gens les plus passionnants qui travaillent en vidéo sont ceux qui retiennent le plan, arrêtent l'hémorragie.

» On a donc une double illusion. On se paie une caméra, et c'est montrer qui devient l'enjeu – et non réaliser. Ou bien on tombe dans le mirage technologique. Ce qui se perd, là-dedans, c'est le sujet du film.

» En tout cas, avec tous les canaux qui existent, quelqu'un qui aujourd'hui a vraiment quelque chose à dire peut se faire entendre.

– Il y a pourtant des gens de talent qui ont un mal fou à « monter » leurs films.

– Ce que j'ai dit n'est valable que pour les premiers films. Après, il y a beaucoup d'injustice. Même si un premier film a trouvé son public (rien que son public, mais tout son public), a eu une existence économique en rapport avec son coût, saine, cohérente, il arrive trop souvent qu'on ne reconnaisse pas ce mérite, qu'on ne récompense pas les « bons élèves », et qu'on ne leur donne pas les moyens de tourner leur deuxième ou leur troisième long métrage. C'est le cas pour Marie-Claude Treilhou ou Juliet Berto.

» A l'inverse, des cinéastes qui creusent des gouffres financiers énormes avec l'échec de leurs films, on continue de les aider. C'est une façon de s'en tenir à un cinéma du milieu. Or quels films ai-je aimés en 1983 ? *E. T.* et *l'Enfant secret*, de Philippe Garrel. Je dirai qu'entre les deux, il n'y a rien. On a besoin de grands rassemblements, de stars, et, à l'autre bout, de risques, d'élitisme des motivations. Art et industrie : en faire une opposition. Il n'y a pas de milieu, il faut aider les « très gros », et les « petits ». On ne le fait pas assez, même si le ministère de la culture s'est employé à combler quelques béances.

– La génération des années 70 n'a-t-elle pas fini par produire ces films du « milieu » ?

– Je ne la vois pas comme ça. Je crois qu'on assiste au retour d'une génération dont le futur, c'est d'avoir eu un passé qui ne s'est pas incarné jusqu'au bout. Akerman, Téchiné, Doillon, Jacquot, Garrel : une génération perdue entre la nouvelle vague et un cinéma de tradition tourné vers le passé (Corneau, Tavernier).

» A un moment donné, c'est vrai, les grands circuits – Gaumont, pour ne pas le nommer, – ont eu une volonté louable de se renouveler, et ils ont confié à ces jeunes auteurs de gros budgets. Mais on les a transformés en chefs d'entreprise sur le plateau, on les a mis au rang des Bergman ou Fellini. S'ils ont échoué, ce n'était pas par manque de talent, mais d'expérience.

» Les accompagner, leur faire faire un pas supplémentaire, mais pas plus loin que ce pas-là, tel doit être le rôle des producteurs, des grands circuits.

– Vous voyez des points communs entre ces jeunes créateurs ?

– Il n'y a pas d'unité, les films sont très différents les uns des autres. Cependant, tous relèvent d'une tradition française, égotiste, et le mythe de l'écriture continue de les traverser. Avec ces films, on vérifie le glissement progressif de la fiction de gauche à la chronique intime.

» Ce qui les distingue, c'est peut-être la façon dont ils sont vécus par leurs auteurs. Il y a des films qui sont pensés comme des premières marches, qui mettent en scène la destinée de l'œuvre ; et d'autres qui ne se situent pas en fonction d'une œuvre à venir. Je pense que Frédéric-Jacques Ossang, par exemple, et Danielle Dubroux ont eu la volonté de faire un film sans se préoccuper de ce qui suivra.

» Enfin, il y a ceux qui reviennent à zéro : Pascal Kané, qui retrouve le cinéma intime, Chantal Akerman, qui rejoint une enfance ; un rapport au burlesque. »

Cl. D.

Les films

BOY MEETS GIRL

LA PRESENCE REELLE



هكذا من الاصل

CINEMA

Les films

BOY MEETS GIRL


ABILENE

Un film de Léos Carax.
Durée : 1 h 40.
Produit par Patricia Moraz. Producteur exécutif : Alain Dahan.
Images : Jean-Yves Escoffier.
Son : Jean Umanski.
Montage : Nelly Meunier et Francine Sandberg.
Musique : Jacques Pinault.
Avec : Denis Lavant, Mireille Perrier, Carroll Brooks et Elie Poicard.

Le thème : Au cours de trois nuits d'errance et de rupture, Alex, comme un écrivain désespéré, construit une fiction. De son côté, un homme laisse tomber Mireille.

Interphone, vecteur de l'amour ; cabine téléphonique, vecteur des lettres de la passion. Longue marche dansée d'Alex, écouteurs aux oreilles, veste rayée comme un écran de télévision. Visages rencontrés dans l'autobus.

Boy Meets Girl veut décrire la génération du désespoir hertzien. C'est aussi beau que *Bande à part*, de Jean-Luc Godard, mais c'est surtout la vision d'un jeune réalisateur qui s'affirme. Un film de 1984, *résolument*.

LA PRESENCE REELLE

Un film de Raoul Ruiz.
Durée : 1 heure.
Produit par l'INA et FR 3.
Scénario de Raoul Ruiz.
Images et montage : Jacques Bouquin.
Son : Jean-Claude Brisson.
Peintures et tableaux : Francisco Aristia.
Avec : Frank Oger, Nadège Clair, Camila Mora, Catherine Oudin, Louis Castel, Jean-Loup Rivière, et *la voix de Christian Rist*.

Le thème : Promenade buissonnière à travers le Festival d'Avignon 1983, réflexion sur le théâtre et ses utopies. A la manière d'un vidéodisque interactif : un jeu entre le théâtre et le cinéma, l'acteur et ses fantômes, la présence réelle et l'artifice des images.

AVANT LA NUIT

Un film de Michel Gayraud.
Réalisé par Michel Gayraud et Michèle Solans.
Durée : 47 mn.
Scénario : Michel Gayraud et Michèle Solans.
Images : Michel Gayraud.
Son : Claude Magnez.
Produit par CCMC Font-Blanche.
Avec : Michèle Solans, Claude Gainaire, M.-J. Perez, G. Tourennes, Claude Magnez et Pierre Serin.

Le thème : De nos jours, du côté de la *périphérie*, on verra courir l'anonyme, les yeux rougis par le chagrin, l'absence d'identité. La scène se passe dans une ville du Midi, et l'héroïne est une chômeuse. *Avant la nuit* est une fiction sociale.

LES AMANTS TERRIBLES

Un film de Danièle Dubroux
Durée : 1 h 40.
Produit par Paulo Branco et les Films du passage.
Distribué par Citevox.
Scénario et dialogues de Danièle Dubroux.
Images : Richard Compans.
Son : Joachim Pinto et Vasco Pimentel.
Décor : Maria-José Branco.
Montage : Martine Giordano.
Musique de Jorge Ariagada.

Avec : Anna Achdian, Jean-Noël Picq, Danièle Dubroux, Stanko Molnar, Manuela Gourary et Silvana Fusacchia.

Le thème : A Rome, six personnages en quête d'amour se cherchent, se perdent et se retrouvent entre le campo di Fiori et la piazza Navona.

SHE'S A VERY NICE LADY

Un film de Gérard Courant.
Durée : 1 h 30.
Produit par Kock Production.
Scénario, images et montage de Gérard Courant.
Musique de David Bowie, Brian Eno, Richard Wagner, Phil Glass, Santana, John Lennon et Yoko Ono.
Avec : Doreen Canto, Kristin Kirkconnel, Marcel Hanoun et David Rabinovitch.

Le thème : A *New-York*, deux femmes vivent en noir et blanc quelques scènes de la vie quotidienne pendant qu'elles rêvent en couleurs des avatars sentimentaux de la star des mélodrames hollywoodiens des années 40, Gene Tierney.

Kristin disparaît et Doreen se perd dans la métropole. Doreen rencontre Marcel, cinéaste, puis David, sculpteur. Rien n'y fait, la lumière du jour l'absorbe, la vampirise. Elle en périra.

L'AFFAIRE DES DIVISIONS MORITURI

Un film de Jacques Ossang.
Durée : 1 h 15.
Scénario et dialogues : Jacques Ossang.
Images : Maurice Ferlet.
Musique : MKB Fraction provisoire, Cabaret Voltaire, Lucrate Milk, Tuxedomoon et Esplendor Geometrico.
Avec : Gina Lola Benzina, Lionel Tua, Frankie Tevazzano, Philippe Sfez, Hell-Now, Gérard Courant, etc.

Le thème : Une histoire de gladiateurs sur fond d'« affaire allemande ». Paris clandestin, bookmakers de la mort et privation sensorielle. Des hommes vendent cher leur peau au lieu de se laisser mourir, dans un territoire contrôlé par la médiocrité des classes moyennes.

L'un d'eux, Ettore, est devenu la star d'un monde souterrain. La peur, les insomnies, l'absence de futur, finissent par le briser. Il n'a plus qu'une seule issue, et elle prendra la forme d'une trahison : tout dire à la presse. Il découvre alors qu'il n'a aucune réalité en dehors de l'arène. Au-delà du mercantilisme assassin des bookmakers, règnent la cruauté anonyme, le terrorisme : un monde tragique.

L'HOMME A LA VALISE

Un film de Chantal Akerman.
Durée : une heure.
Produit par l'INA.
Scénario : Chantal Akerman.
Images : Maurice Perrimont.
Son : Jean-Claude Brisson.
Montage : Francine Sandberg.
Avec : Chantal Akerman et Jeffrey Kime.

Le thème : Elle a prêté son appartement à des amis. Après deux mois d'absence, elle rentre chez elle pour écrire. Quelqu'un qu'elle n'attendait pas, un ami d'ami, revient et s'installe. *L'Homme à la valise* est le journal de ces quelques mois de cohabitation forcée où l'étranger deviendra bientôt l'ennemi invisible.

Sur un mode qu'elle a voulu proche du burlesque, Chantal Akerman joue dans ce film son propre rôle, film où le travail du son — puisque c'est en se fiant aux bruits qu'elle tentera d'éviter les rencontres — est essentiel.

Le Monde
SUR MICROFILMS

Le Monde n'est pas seulement un journal de référence dans de nombreux collèges et bibliothèques, mais est devenu aussi un véritable instrument de travail dans l'enseignement.

Le microfilm en facilite grandement l'utilisation.

Actuellement, le Monde, le Monde diplomatique et le Monde de l'éducation sont disponibles sur microfilms.

Un simple abonnement permet la mise à jour.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez :
David Robson, Directeur Commercial
Newspaper Archive Developments Ltd.
Holybrook House. Castle Street
Reading RG1 7SN. Angleterre
Tel : 00 44 734-583247 Telex : 848336 NADL G


D.R.

NOUVELLE SUITE VENITIENNE

Un film de Pascal Kané (photo ci-contre).
Durée : 1 h.
Scénario de Pascal Kané, inspiré du récit de Sophie Calle intitulé *Suite vénitienne* paru aux Editions de l'Etoile.
Images : Richard Compans.
Son : Jean-Paul Mugel.
Montage : Martine Giordano.
Avec : Anne Alvaro.

Le thème : un jeune cinéaste, à Venise, pendant le Carnaval, à la recherche de l'inconnu.

THEATRE

Colette Godard

ETRE LE MEILLEUR OU RIEN

DANS les années 50, le théâtre se partage en deux catégories : d'un côté, le divertissement digestif pour quinquagénaires bourgeois, plutôt de droite ; de l'autre, le culturel de réflexion à message pour étudiants, enseignants et assimilés, plutôt de gauche et cantonné dans le secteur public. Depuis, les catégories se sont mêlées, diversifiées, annulées, mais les légendes ont la vie dure..

« Les jeunes n'aiment pas le théâtre », dit-on, parce que, forcément, le divertissement pour quinquagénaires ne les amuse pas et qu'ils ne comprennent rien à Molière ni à Brecht. Les jeunes, dit-on, ne lisent pas, font des fautes d'orthographe, n'aiment que le rock, les clips, la BD – images et sons sans paroles, ou paroles réduites à des onomatopées. Et on avance des chiffres : en trente ans, le public de théâtre aurait diminué de moitié, et son âge aurait augmenté d'autant. Admettons-le, bien qu'on ne précise pas comment ont été élaborés calculs et comparaisons.

D'autres chiffres sont là, très concrets : la progression incessante de « jeunes compagnies » en mal de subventions, qui envoient leurs dossiers au ministère de la culture ; le nombre chaque année croissant de spectacles présentés « off » Avignon ; la multiplication des rencontres, festivals, stages, qui rassemblent les adeptes fiévreux de l'art dramatique. Tous aspirent au professionnalisme. « Jeune » est leur dénominateur commun – et pourtant ils savent lire...

Même si les jeunes aiment de moins en moins aller au théâtre, ils veulent de plus en plus en faire l'apprentissage. Ils ont trop entendu dire qu'ils avaient besoin de s'exprimer, individuellement ou en groupe. Dès avant 1968, ils ont été encouragés par le « baby-boom » et ses implications commerciales : il faut être célèbre à vingt ans ou disparaître. La mode touche le monde du théâtre. A peine les organismes du secteur public (centres dramatiques, maisons de la culture) sont-ils mis en place, pourvus de directeurs, qu'on commence à s'inquiéter de la « relève ».

Elle se recrute autour de l'éducation nationale – Ariane Mnouchkine à la Sorbonne, Jack Lang à Nancy, Jorge Lavelli, Victor Garcia, Jean-Marie Patte à l'université du Théâtre des Nations, Patrice Chéreau et Jean-Pierre Vincent au lycée Louis-le-Grand... Autour des institutions, également : Marcel Maréchal à Lyon, Benedetto et Gelas à Avignon. Les hommes en place ont effectivement formé et sensibilisé des spectateurs, créé des besoins artistiques auxquels ils ne sont pas en mesure de répondre. Même s'ils ne sont pas tous sclérosés par la routine, ils ne peuvent pas fournir à tout.

Pendant les années 60, la génération montante est sollicitée. Les élus et l'Etat sont disposés à lui donner sinon de l'argent – il n'y en a jamais assez, – du moins une chance de se faire connaître, et la presse suit. Les Jeux d'Arras, la Biennale de Paris, le Festival de Nancy, le Concours des jeunes compagnies. Pour ce dernier, une première sélection sur dossier donne droit à une somme minime, complétée pour le spectacle primé s'il trouve une exploitation. Le jury est composé par les précédents lauréats. Le dernier lauréat est Patrice Chéreau. C'est en 1967. L'année suivante, la créativité de tous pour tous relègue aux poubelles de l'histoire toute idée (fasciste) de sélection. De toute façon, le concours a perdu son utilité. Le spectacle est partout.

Les années 70 voient le fantastique développement d'un théâtre novateur, en tout cas pendant la première moitié de la décennie. La culture est dans le vent, l'originalité à la mode. Les dispensateurs de subsides – nationaux ou locaux – se voient obligés de soutenir les artistes, même si leurs goûts personnels ne les y portent pas. On a sa jeune troupe comme on avait sa danseuse, pour le prestige, comme marque d'un *libéralisme* intellectuel qui peut *servir*, électoralement parlant.

En 1974, Michel Guy, ministre esthète, assure l'avenir de la nouvelle génération. Quelques-uns dirigent des institutions – la marginalité a perdu son charme, *« récupéré »* est une insulte désuète, – d'autres reçoivent les statuts et subventions de troupes permanentes. Mais la crise économique réduit le budget de la culture en général, et du théâtre en particulier, à des broutilles. En même temps, le mouvement amorcé dans les années 60 s'est accéléré. Troupes, groupes et compagnies prolifèrent, s'installent, errent, se constituent en AJT (Association du jeune théâtre) qui exige, avec une virulence d'autant plus radicale qu'elle est abstraite, le droit au travail et les moyens d'exercer ce droit. Il est admis que le théâtre, en aucun cas, n'est rentable.

Quand on dit jeune théâtre, il faut traduire théâtre pauvre. Les hommes en place ont trente ans, la multitude qui piaffe aux portes n'a d'autre solution que de chercher d'autres places. Elles se font rares. Mais les légendes ont toujours la vie dure. En occupant les lieux où les nouveaux maîtres ont fait leurs débuts, en reprenant leurs traces, on se dit que le miracle va se reproduire, qu'on dirigera un centre dramatique... Les situations changent toujours plus rapidement que les structures, y compris les structures mentales. On pense en fonction du passé, le présent vous aveugle. Quant à l'organisation théâtrale, elle est en perpétuelle état d'anachronisme, même en France où elle s'établit selon les circonstances, dans un fouillis administratif en définitive aussi pesant que dans un pays rigoureux comme l'Allemagne fédérale.

Les années 80 commencent avec du plomb au pied. Pour des raisons économiques ou politiques, les élus sont moins ouverts aux exigences des artistes. Le public, tiraillé entre les différents mouvements esthétiques – chaque metteur en scène a le sien, – se chapellise, s'émiette. Chez les gens de théâtre qui arrivent sur le marché, il en va de même. On trouve plus de suiveurs que d'inventeurs. La presse fléchit sous le nombre de spectacles trop souvent misérables et, pour tout dire, banals. Les troupes se multiplient, mais le nombre de représentations que chacune peut assurer diminue – cinq par-ci, trois par-là, – juste de quoi justifier les demandes de subventions. Evidemment, ce n'est pas viable. On a beau de toute part clamer que l'urgence est de favoriser la qualité et le professionnalisme, les salles régulières sont surprogrammées, histoire de faire venir les spectateurs le plus souvent possible, toujours les mêmes puisque en attirer de nouveaux relève du pari stupide.

Dans le secteur public, les programmes sont définis un an à l'avance, en priorité avec les productions maison, qui sont souvent des coproductions, c'est-à-dire que les spectacles s'échangent entre maisons de même niveau financier. Villeurbanne, Grenoble, Strasbourg, Marseille, Nice, Théâtre de la Ville ou Odéon... Le seul espoir des jeunes est de se faufiler, d'accrocher une salle régulière – de préférence à Paris – pour trente représentations, quelquefois vingt ou dix, après des mois de recherche, puis de répétitions. Puis rien, sinon des années de dettes. Quand un spectacle a du succès, il peut tourner, mais pas avant la saison suivante. Les acteurs, alors, ne sont pas forcément disponibles, tout est à reprendre.

C'est cette situation bloquée que trouve Jack Lang, et qu'il s'agit de dynamiser sans la dynamiter. Ce n'est pas une mince affaire. La quadrature du cercle. De nature comme d'expérience, Jack Lang sait que la logique n'a rien à faire avec la vie d'artiste, et qu'il faut laisser le champ libre au hasard et que le prestige a une valeur d'entraînement, et que ce qui manque le plus aux hommes de théâtre c'est une salle. Des accords sont passés avec les salles privées, Jean-Pierre Vincent est nommé à la Comédie-Française, Jacques Lassalle le remplace à Strasbourg, Strehler dirige l'Odéon-Théâtre de l'Europe, Antoine Vitez demeure à Chaillot. Pour Patrice Chéreau, la maison de la culture de Nanterre change de statut et devient un théâtre...

A priori, il n'y a rien là qui puisse combler l'attente des « jeunes », ceux que l'usure gagne, ceux qui arrivent, les dents acérées. D'autant plus que la rigueur tranche dans le vif des projets.

Alors, enfin, on regarde vers d'autres horizons, les vieilles légendes s'effritent. Les catégories et les idéologies des années 50 tombent d'elles-mêmes. On en reviendrait plutôt aux « sixties », au temps où Roger Planchon lançait son cri : *« Le pouvoir à la création ! »* Tous les moyens doivent être centralisés sur la production de spectacles – aux dépens des activités d'animation culturelle. Et, toujours dans le sillage de Roger Planchon – qui, en 1972, avait offert la codirection du TNP à Patrice Chéereau, – les hommes en place parrainent des hommes nouveaux : Jean-Hugues Anglade et Pierre Romans à Nanterre, Jean-Michel Dupuis et Hans Peter Cloos à Villeurbanne, Alain Milianti à Lille... Le changement de style du ministère légalise en quelque sorte les tendances aux ouvertures : financement mixte, sponsorisation, utilisation des stars.

Et puisqu'il faut restructurer le jeune théâtre – ce qui revient à éliminer de la ligne budgétaire les moins performants, – l'administration envisage de restreindre la durée de son aide, de ne pas la considérer comme un droit acquis pour l'éternité. Façon de décourager les postulants. Vœux pieux. Plus vain est l'espoir, plus fort s'y accroche-t-on. Chacun fourbit ses armes pour affronter une compétition de plus en plus serrée. On envisage de nouvelles formules de concours – c'est l'un des projets de la Ville de Paris. Le « off » Avignon, né de la contestation anti-institutionnelle, de l'égalitarisme soixante-huitard, a maintenant son bureau, un mécène qui attribue des prix et un jury. Dans les années 80, il ne suffit plus de faire du culturel de réflexion pour être soutenu par la gauche, ni du divertissement digestif pour être soutenu par la droite. Il ne suffit plus, comme dans les années 60, d'exister pour avoir le droit de vivre ; il faut être le meilleur et le prouver.

PERFORMANCE

Barbara Van Hope

BORDELS CHINOIS

LA performance est souvent le moment le plus intrigant, le plus spectaculaire, parfois le plus drôle ou le plus déroutant d'une manifestation artistique. Contestable, inutilement provocante et dérisoire pour les uns, nécessaire, essentielle pour les autres, elle joue aux marges du monde de la création un rôle dérangeant.

Pour cette Semaine des jeunes créateurs, cinq femmes et un homme ont décidé de se relayer à la galerie J. et J. Donguy, entre chien et loup, à ce moment incertain où l'esprit cède au corps, de guerre lasse. La première sera Elisabeth Morcellet, qui propose une performance-installation intitulée *Moon light et silver money*. Vidéo, films et diapositives sont le cadre d'une action de quarante-cinq minutes où elle se déplace sur une sorte de cirque de toile, posé sur le sol et jonché de pièces de monnaie, de bonbons argentés et... d'épingles.

Avec *le Fils de Dieu*, Natacha Fiala a décidé de s'inscrire dans la tradition des bordels chinois où les premières concubines se faisaient payer très cher des actions artistiques toujours extraordinaires. *« Mes vêtements sont un sado-costume noir*, explique-t-elle. *Je suis debout, les jambes écartées, au-dessus d'un tissu doré qui se trouve à terre et je peins avec une brosse qui se trouve dans mon sexe. Pendant ce temps, le magnétophone nous rend la musique de Dieter Hebben. »* L'action se déroule six fois de suite pour les six jours que Dieu a mis à créer le monde.

Suzette Venturelli et Bia Medeiros exposent leur solution au problème de la faim dans le tiers-monde : l'anthropophagie. *« Nos corps sont déchirés par la problématique des sociétés dites sous-développées, utilisant la publicité par l'image corporelle pour montrer un bonheur unidimensionnel*, estiment-elles. *Nous détournerons les affiches publicitaires en ruminant leur corps symbole érotique. Nos corps seront publicité et nous nous mangerons charnellement et sexuellement. La faim revient toujours et nous sommes trop nombreux. »*

Actualité et imprévisibilité sont les lois organiques des actions de Monique Hébré. Attendre et voir, donc. Denis Psaltopopoulos en appelle, lui, à la mode et à la danse. Il évolue vêtu de ses propres costumes, et invente une mise en scène au moment de l'action elle-même. Il joue lui aussi sur l'effet de surprise.

ELISABETH MORCELLET


Micro installation et poupée. Reconstitution noir et lumière par Elisabeth Morcellet.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Colette Godard

tion ! » Tous les moyens doivent être centralisés sur la production de spectacles – aux dépens des activités d'animation culturelle. Et, toujours dans le sillage de Roger Planchon – qui, en 1972, avait offert la codirection du TNP à Patrice Chéreau, – les hommes en place parrainent des hommes nouveaux : Jean-Hugues Anglade et Pierre Romans à Nanterre, Jean-Michel Dupuis et Hans Peter Cloos à Villeurbanne, Alain Milianti à Lille. Le changement de style du ministère légalise en quelque sorte les tendances aux ouvertures : financement [illegible], sponsorisation, utilisation des stars.

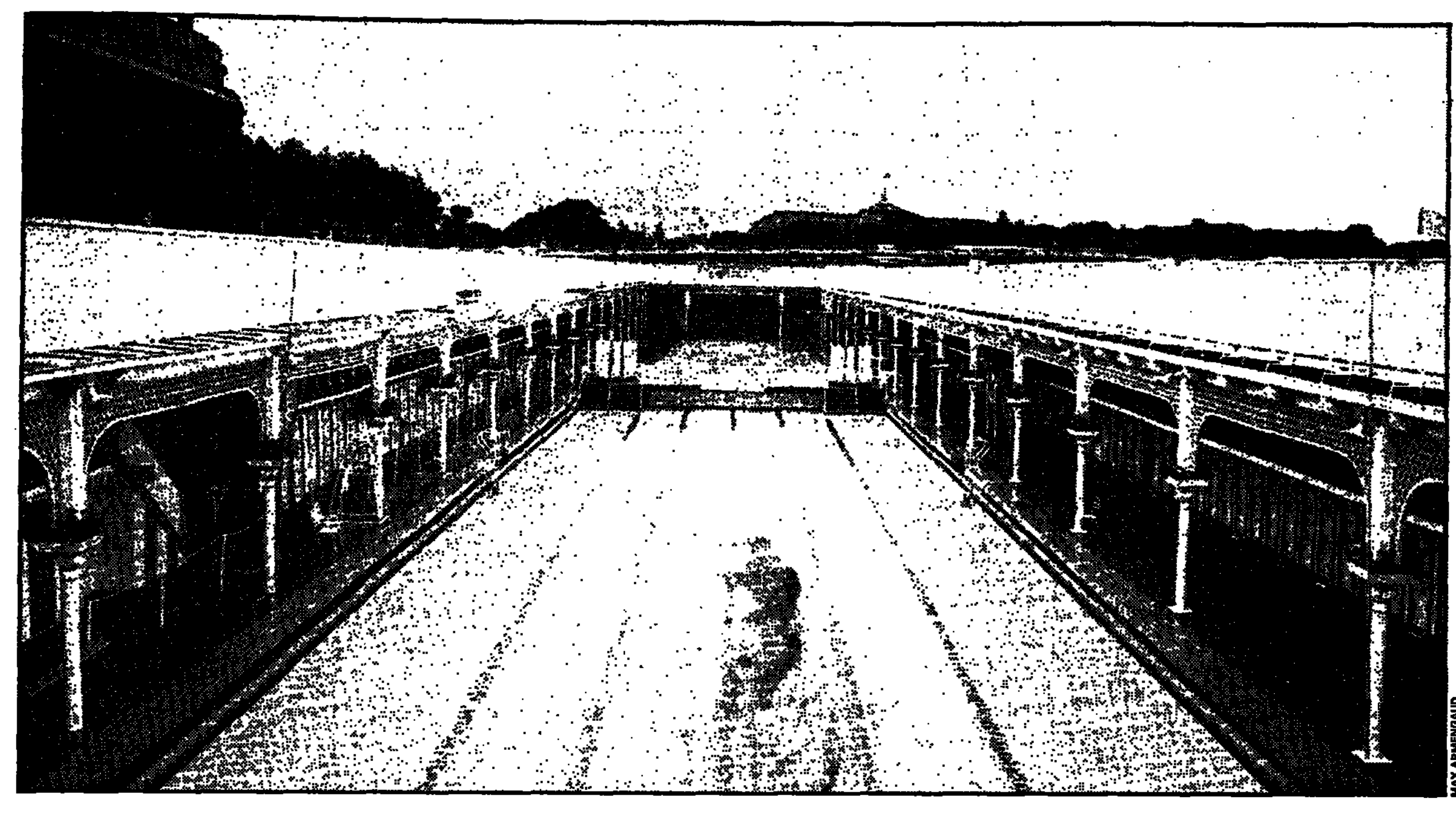
Et puisqu'il faut restructurer le jeune théâtre – ce qui revient à éliminer de la ligne budgétaire les moins performants, – l'administration envisage de restreindre la durée de son aide, de ne pas la considérer comme un droit acquis pour l'éternité. Façon de décourager les postulants. [illegible] Plus vain est l'espoir, plus fort s'y accroche-t-on. Chacun fourbit ses armes pour affronter une compétition de plus en plus serrée. On envisage de nouvelles formules de [illegible] – c'est l'un des projets de la Ville de Paris. [illegible], né de la contestation anti-institutionnelle, de l'[illegible]tarisme [illegible] maintenant son bureau de mécène qui attribue des prix et un jury. Dans les années 50, il ne suffit plus de faire du culturel de réflexion pour être soutenu par la gauche, ni du divertissement digestif pour être soutenu par la droite. Il ne suffit plus, comme dans les années 60, d'exister pour avoir le droit de vivre : il faut être le meilleur et le prouver.

Barbara Van Hope


Micro installation et poupée. Reconstitution noir et lumière par Elisabeth Morcellet.

THEATRE

Les pièces



SOMBRE PRINTEMPS

de Unica Zurn,
mise en scène
de Jérôme Abenheimer
et interprété
par Christèle Wurmser.

Le thème : compagne du dessinateur Hans Bellmer, Unica Zurn est morte à Paris il y a peu. Peintre, elle avait fait de nombreuses expositions. *Sombre Printemps* est un récit qui lui vient de son enfance et de ses impressions et fantasmes poussés jusqu'à leurs conséquences dramatiques.

Entre un père aimé mais absent et une mère détestée, la petite fille va apprendre à connaître le monde des adultes, s'initier à la sexualité puis à l'amour fou qui la conduira au suicide. Le texte sera dit par Christèle Wurmser, vingt-cinq ans, et mis en scène par Jérôme Abenheimer (vingt-huit ans).

MAX ARMENGAUD

J'VEUX DU BONHEUR

de Michel Viala,
mis en scène
par Pierre-Olivier Scotto,
interprété par les troupes
du Jeune Théâtre national,
du Centre dramatique national
de Saint-Etienne et
du Théâtre de l'Escalier-d'Or.

Le thème : Mme Armande a fondé le Centre de rencontres, sorte d'agence matrimoniale doublée d'une école de la découverte; non de soi mais d'un savoir susceptible de permettre l'accession à une image possible du bonheur : le mariage. Dix clients fêtent ce jour-là les fiançailles de deux d'entre eux.

Frustrés par la guerre, ils tentent de vivre leur jeunesse après coup, à trente ans, découragés, mais pas encore résignés. *J'veux du bonheur* est une farce tragique retraçant l'histoire d'une des premières agences matrimoniales de province, à Bourges, après la Libération.

C'est un spectacle qui se veut populaire, chanté et dansé (chorégraphie de Barbara Pearce, collaboratrice de Jérôme Savary) évoquant l'univers de *la Noce chez les petits bourgeois*, de Bertolt Brecht. Son auteur, Michel Viala, est poète, comédien, peintre et auteur dramatique. La plupart de ses pièces ont été créées dans les théâtres de Genève, filmées pour la télévision suisse et enregistrées pour la radio. Sa pièce intitulée *Est-ce que les fous jouent-ils ?*, créée à Paris en 1979, avait connu un important succès.

LA JALOUSIE DE BARBOUILLE

d'après Molière, présentée
par le Centre dramatique
national
du Nord-Pas-de-Calais.

Le thème : la pièce présentée ici est un travail autour de l'œuvre de Molière et de la commedia dell'arte. C'est le résultat d'une démarche artistique classique, l'apprentissage « normal » et, de l'autre, la commedia dell'arte traditionnelle (celle de Carlo Boso) ou moderne (celle de Mnouchkine).

SALLE OBSCURE

de Pierre Philippe,
mis en scène par l'auteur
et interprété
par la compagnie Isabelle Ehni.

Le thème : dans le huis clos d'un modeste cinéma de province, six personnes assistent à la projection d'un vieux film de Marc Allégret, *le Paradis des damnés*.

L'écran que regardent les acteurs de cette pièce est la salle, et le quatrième mur est un film. Juliette Brac, Paul Blain, Isabelle Ehni, François Guétary, Guy Louret et Anne-Clécia Salomon interprètent cette première pièce d'un jeune auteur prometteur.

EL PRIMER MAGISTRADO

une pièce de Stéphane Olry
interprétée
par le groupe Extincteur.

Le thème : un homme, choisi arbitrairement par une grande loterie parmi des millions de ses semblables, est investi des pleins pouvoirs pour une journée. La règle du jeu veut que celui qui devient ainsi « roi des fous » soit assassiné le soir venu afin que la vie puisse reprendre son cours normal.

Mais après l'assassinat du magistrat suprême, à l'issue d'une première journée de pouvoir absolu, on assiste à sa réapparition et à la reprise de ses fonctions.

La seconde journée plonge la ville dans une frénésie sexuelle, une érotisation de la vie quotidienne, comme si les images de la publicité aguicheuse déteignaient soudainement sur la réalité. Le magistrat suprême sera une nouvelle fois mis à mort au cours d'une corrida conduite par une femme torero.

Il reviendra pourtant pour une troisième journée mais ne sera plus capable que de répéter les discours qu'on lui dicte à l'oreille, et la ville est alors ravagée, d'étranges présages annonçant l'apocalypse.

Créée au Plan K à Bruxelles et reprise à Paris, la pièce sera présentée cette fois-ci dans une nouvelle mise en scène augmentée d'une bande son originale et avec l'utilisation de programmes vidéo.

François Clouet

MOBILIER CONTEMPORAIN

ANTE VOJNOVIC

APRÈS avoir été cuisinier et marin, Anté Vojnovic, l'aîné de ces journées de jeunes créateurs puisqu'il a... quarante-deux ans, s'est lancé dans la création de meubles-luminaires : il est parti de chaises, de canapés, de baignoires et de toutes sortes d'objets qu'il a soigneusement déchirés, transformés, en leur ajoutant de la lumière.

Les quelque quinze objets qu'il présente aujourd'hui sont plutôt des luminaires, voire des sculptures qui n'ont plus rien d'un meuble. Il a dessiné des prototypes très concrets qui allient le bois, le métal chromé et des lampes à incandescence pour former des objets aux contours simples : échelle, pyramide, spirale, etc., que la main peut transformer à loisir. Les lampes sont, en effet, mobiles, et celui qui les regarde peut les déplacer sur la structure des objets.

Travail patient d'un artiste dont les premières réalisations ont connu un grand succès au Japon, dans un grand magasin, en Suisse, dans une galerie, et aux États-Unis, et qui, curieusement, sont très peu connues du public français. Cette seconde exposition parisienne d'Anté Vojnovic devrait combler cette inexplicable distance entre l'artiste et le pays où il a choisi de travailler.


BISSON/COLLECTIF

PROGRAMME

MUSIQUE

ROCK

Eldorado, 4, boulevard de Strasbourg, 75010 Paris. Tél. : 208-22-87.
Prix des places : 70 F en location ; 80 F sur place.
Le 26 septembre à 20 heures : Rickie Amigos, Rita Mitsouko, Virgin Prunes.
Le 27 septembre à 20 heures : Les Tueurs de la Lune de Miel, Gruppo Sportivo, T.C. Matic.

CHANSON FRANCOPHONE

Théâtre du Forum des Halles, 15, rue de l'Equerre d'Argent, 75001 Paris. Tél. : 297-53-47.
Prix des places : 60 F en location, 70 F sur place.
Le 28 septembre à 20 h 30 : Pierre Meige, Claude Mauranne, Castelhemis.
Le 29 septembre à 20 h 30 : Xavier Lacouture, Nicolas Vassal, Lucid Beausonge.

JAZZ

New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries. 75010 Paris. Tél. : 523-51-41.
Prix des places : 70 F.
Le 28 septembre à 21 heures : Pierre-Louis Garcia, Musique flexible.
Le 29 septembre à 21 heures : Jean-Pierre Fouquey, John Greaves.

MUSIQUE CONTEMPORAINE

Théâtre du Rond-Point-Grande salle, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris. Tél. : 256-70-80.
Prix des places : 70 F.
Le 30 septembre à 20 h 30 : Daniel Kientzy interprète « Jodi », de Bernard Cavanna, « Ondes, vagues et contours », de Horia Surianu et « Surimpression II », de Daniel Tosi. Jean-Louis Forestier interprète « Tlaloc » d'Edith Canat de Chizy.
Le trio à cordes de Paris interprète musique fugitive pour trio de Pascal Dusapin.
Jorge Chamine et Marie-Françoise Bucquet interprètent « Dal Dolce pianto al doloroso riso », de Jacques Lénot et « Pour Maurice », de Ianis Xenakis (création française).

AVANT-GARDE MUSICALE

Piscine Deligny, 25, quai Anatole-France, 75007 Paris. Tél. : 555-51-62.
Prix des places : 50 F.
Le 27 septembre à 22 h 30 : Etron Fou Leloublan. Avec Jo Thirion (claviers), Guigou Chenevier (batterie, saxophone) et Ferdinand Richard (basse et voix).
Les 28 et 29 septembre à 22 h 30 : Franz Elie. Avec Delia Keigi (chant), David Marcos (clarinette) et Roland Dufrasne (violoncelle et violon).

PEINTURE

Galerie Beaudoin-Lebon, 36, rue des Archives, 75004 Paris.
Sylvia Gobern et Xavier Veilhan (de 14 h à 20 h).

Galerie Jean et Jacques Donguy, 57, rue de la Roquette, 75011 Paris.
Toi et Moi pour toujours (de 14 h à 20 h).

Le Roman, 9, rue Morand, 75011 Paris, métro Belleville.
Férid Khalifat, Stoll, Basile Vignes, William Wilson (de 11 h à 19 h 30).

Galerie Alain Oudin, 28 bis, boulevard de Sébastopol, 75004 Paris.
Alain Biet, Jean-Philippe Boin, Agnès Thouvenin (de 11 h à 20 h).

Galerie Beau-Lezard, 6, rue Antoine-Dubois, 75006 Paris.
Sehca, Patrick Lalou-Guez, Florence Lepage, Marc Quinn (de 14 h à 20 h).

Galerie Caroline Corre, 14, rue Guenegaud, 75006 Paris.
Jef Gravis, Ricardo Mosner, Emmanuel Pierre (de 11 h à 19 h).

Galerie Lucien Durand, 19, rue Mazarine, 75006 Paris.
Corine Ferté, Sophie Eléjules (de 11 h à 19 h).

Galerie Françoise Palluel, 91, rue Quincampoix, 75003 Paris.
Sylvie Fanchon (de 14 h 30 à 19 h).

Espace Kiron, 10, rue de la Vaquerie, 75011 Paris.
Pierre Marie-Ziegler, Paul Pack, Philippe Charpentier, Jean-Luc François, Jean-Bernard Sohiez (de 10 h à 20 h 30).

Galerie Jean-Louis Forain, 40, rue de Varenne, 75007 Paris.
Mâkhi, Christine Crutel (de 14 h 30 à 19 h 30).

Inti Killa, 24, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris.
Adam Steiner (sculpture), Lionel Cisinski.

Vitrine du CNAP, ministère de la culture, 27, avenue de l'Opéra, 75002 Paris.
Pour clôturer les journées des jeunes créateurs, six artistes viendront peindre en direct à partir du vendredi 28 septembre à 11 heures et jusqu'au dimanche 30 au soir. Vendredi 28 : les Ripoulin. Samedi 29 et dimanche 30 : Eric Raspaut, Philippe Lageutrière et Marie Muracciole.

Le 25 septembre, à 12 heures, aura lieu à la galerie J. et J. Donguy (lire l'adresse plus haut), une performance de « présentation » des artistes par Ben.

Antoine Moreau investira une dizaine de lieux d'expositions en posant sur le sol un vitagraphe qui se révèlera au fur et à mesure des passages des visiteurs. Toutes ces expositions ont lieu du 25 au 30 septembre, sauf indications contraires.

B. D.

Galerie du Perche, 7, rue du Perche, 75003 Paris. Tél. : 277-21-13.

Galerie Glenat, 16, rue La Fayette, 75009 Paris. Tél. : 246-98-81.

La Coupole, 102, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris. Tél. : 320-14-20.
Du 25 au 30 septembre : exposition d'originaux et d'agrandissements de planches de Bilal, Christin ; Rochette, Lob ; Cabenes ; Eberoni, Rodolphe ; Marc Caro ; Florence Cestac ; Loustal, Philippe Paringaux ; Vuillemin, Berroyer ; Varenne, Ben Radis, Dodo ; Jean Teule, Jean Vautrin ; Loisel, Serge Le Tendre ; Margerin ; Jean-Louis Floch ; Ted Benoit ; Tramber, Jano ; Annie Goetzinger, Dionnet, Golo, Franck ; Kent Hutchinson ; Fred Mercier ; Farid Boudjellal ; Olivier Taffin ; Tito, Bucquoy ; Laurent Viconte, Makyo ; Jean-Claude Denis ; Michel Blanc-Dumont, Laurence Harle, Baru ; Floch, Rivière ; Truchaud ; Martin Veyron.

FANZINES

Librairie Palissades, 21, rue Bonaparte, 75006 Paris. Tél. : 325-27-61.
Du 25 septembre au 15 octobre : expositions et ventes de fanzines du monde entier.
Espace Kiron, 10, rue de la Vaquerie, 75011 Paris.
Exposition de deux peintres-illustrations : Nina Childress, Placid et Muzo, Louis Plage.

THEATRE

Garage du parc royal, 9, rue Payenne, 75003 Paris.
Prix des places : 50 F.
Du 26 au 30 septembre à 21 heures : « El Primer Magistrado », de Stéphane Olry et du groupe Extincteur, avec la participation de la mairie de Paris.

Espace Kiron, 10, rue de la Vaquerie, 75011 Paris.
Prix des places : 40 et 60 F.
Du 24 au 29 septembre à 20 h 30 : « La Jalousie du Barbouillé », d'après Molière, par le Centre dramatique national du Nord-Pas-de-Calais.

Théâtre du Rond-point - petite salle, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris.
Prix des places : 60 et 80 F.
Les 28 et 29 septembre à 20 h 30 et le 30 septembre à 15 heures : « Salle Obscure », de Pierre Philippe, par la Compagnie Isabelle Ehni.

Piscine Deligny, 25, quai Anatole-France, 75007 Paris.
Prix des places : 50 F (incluant l'entrée au concert de la deuxième partie).
Les 27, 28 et 29 septembre à 21 heures : « Sombre Printemps », de Unica Zurn.

Théâtre de l'Escalier d'or. — 18, rue d'Enghien, 75010 Paris.
Prix des places :50 F.
Du 25 au 30 septembre à 21 heures : « J'veux du bonheur », de Michel Viala, coproduction du Théâtre de l'Escalier d'or, du Jeune Théâtre national, du Centre dramatique de Saint-Etienne, du festival international de Liège et de Pro Helvetia.

JOURNEES
JEUNES CREATEURS
633.11.84

MINITEL
733.48.77

DANSE

Théatre contemporain de la danse - Théatre de Paris, 15, rue Blanche, 75009 Paris. Tél. : 280-09-30.
Prix des places : 70 F (réduction 50 F).

Le 27 septembre à 20 h 30 : « le Lac des cygnes » (nouvelle version), par la Cie Red Notes d'Andy de Groat. Musique de Talking Heads et Tchaïkovsky.

Le 28 septembre à 20 h 30 : « Peau d'enfance » par la Cie l'Esquisse.

Le 29 septembre à 20 h 30 : « Pôle à Pôle » et « Broken City Games » par la Cie Ardanse de Marie-Christine Gheorghiu.

18 Théatre, 16, rue Georgette-Agutte, 75018 Paris. Tél. : 226-47-47.
Prix des places : 50 F pour les deux représentations (20 h 30 et 22 h).

Les 25, 26 et 27 septembre à 20 h 30 : Rotorblade, par Yves Musard et Fast Forward.

Les 25, 26 et 27 septembre à 22 h : « Nuit Limite » par la Cie du Terrain vague.

Les 28, 29 septembre à 20 h 30 et le 30 septembre à 16 h : « Nuit Blanche à Omsk », par Isabelle Dubouloz et Pierre Doussaint.

Les 28 et 29 septembre à 22 h et le 30 septembre à 17 h 30 : « Création », par la Cie Motus.

Théatre à Dejazet, 41, boulevard du Temple, 75003 Paris. Tél. : 887-97-34.
Prix des places : 40 F.

Le 25 septembre à 18 h 30 : « Acte Gratuit », par la Cie Entrepositaire en transit.

Le 26 septembre à 18 h 30 : « Fanchon Farges », chorégraphié et dansé par Stéphanie Aubin (solo) et « Saut dans le vide », par Mark Tompkins et Hélène Sage.

Le 27 septembre à 18 h 30 : « Les Autruches », par la Cie Jean-Gaudin.

La Ménagerie de verre, 12, rue Lechevin, 75011 Paris. Tél. : 338-33-44.
Prix des places : 50 F.
Le 30 septembre à 20 h 30 : « Trahisons » par la Cie de Mark Tompkins, « Création », duo chorégraphié et dansé par Jackie et 6 Denis Taffanel, pièce chorégraphique de la Cie Contrejour d'Odile Duboc.

PERFORMANCE

Galerie Jean et Jacques Donguy, 57, rue de la Roquette, 75011 Paris.
Entrée libre
Le 25 septembre à 19 heures : Elisabeth Morcellet.
Le 26 septembre à 19 heures : Natascha Fiala.
Le 27 septembre à 19 heures : Suzette Venturelli et Bia Medeiros.
Le 28 septembre à 19 heures : Monique Hébré.
Le 29 septembre à 19 heures : Nijinskaov et Suhem.

MODE

Théâtre à Dejazet, 41, boulevard du Temple, 75003 Paris. Tél. : 887-97-34.
Prix des places : 40 francs.

Le 25 septembre à 22 heures : Rafik, Frédéric Früh, Desdémone, Sylvie Sans, Nathalie Vallax.

Le 26 septembre à 22 heures : François Xavier, Fanny Liautard, Malvina Dennler, Philippe Vial.

Le 27 septembre à 22 heures : Lulu, Cidalie da Costa, Anouk Barbe et Bleu Azimut, Antony Villareal.

Le 30 septembre à 21 heures : Pakbo, Chachnil, Stix et Ma-Li, Claude Gintzburger, Vicky Toudou.

Coiffures : Jean-Louis Desforges. Chaussures : Carel. Accessoires : Carol Lipton, Arnaud Le Cellier, Isabelle Rousseau. Mannequins : Agence Eva Models. Avec la participation de l'Association des habilleuses et des costumières. Responsables de cabines Elisabeth Halter et Isabelle Caillat.

CINEMA

Studio 43, 43, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris. Tél. : 770-63-40.

Prix des places : 25 F. Réduction : 18 F.

Le 25 septembre à 20 h 30 : « Boy Meets Girl », de Leos Carax (avant-première).

Le 26 septembre à 20 h 30 : « les Amants terribles », de Danièle Dubroux (avant-première).

Le 27 septembre à 20 h 30 : « l'Affaire des divisions Morituri », de Jacques Ossang.

Le 28 septembre à 20 h 30 : « Avant la nuit », de Guayraud et « Suite vénitienne », de Pascal Kané.

Le 29 septembre à 20 h 30 : « She's a very nice lady », de Gérard Courant.

Le 30 septembre à 20 h 30 (avec le concours de l'INA) : « l'Homme à la valise », de Chantal Akerman et « Présence réelle », de Raoul Ruiz.

PHOTOGRAPHIE

Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe. 75004 Paris.
Entrée libre.

Du 25 septembre au 31 octobre, de 13 h à 19 h : Hervé Guibert, Dominique Souse, Arnaud Bauman, Dominique Auerbacher et Eileen Coffey.

Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson 75016 Paris.
Entrée : 9 francs.

Du 25 au 30 septembre, de 9 h 45 à 17 h 15 : exposition organisée avec le Centre national de la photographie et parrainée par Robert Delpire avec Antoine de Roux, Didier Sorbe, Quentin Bertoux, Jane-Evelyn Atwood et Mary-Ann Parkinson.

Galerie Georges Lavrov, 22, rue Beaubourg, 75003 Paris.
Entrée libre.

Du 25 au 30 septembre, de 14 h à 19 h : exposition organisée avec le concours de FR3 Paris Ile-de-France Centre, avec Roland Laboye, Jean-Marc Tingaud, Franco Fontana, Martine Voyeux, Martine Franck et Michel Delaborde.

Du 25 au 30 septembre : Diana Blok et Alice Odilon.

Galerie Jean et Jacques Donguy, 57, rue de la Roquette 75011 Paris (au fond de la cour).
Entrée libre.

Du 25 septembre au 13 octobre : David Buckland.

Espace Kiron, 10, rue de la Vaquerie, 75011 Paris.
Entrée libre. Mardi 25 septembre, cocktail ouvert au public à partir de 18 h 30.

Du 25 au 30 septembre, de 10 h à 20 h 30 : Patrick Goupit, Philippe Betrancourt, Manuel Salvat, Lorenzo Bianda, Anne-Marie Terranova, Christine Mignard et Caroline Dlugos.

MOBILIER CONTEMPORAIN

Duo sur canapé - Espace-Temps, 3, rue de Turbigo, 75003 Paris.
Entrée libre.
Du 25 au 30 septembre, de 10 h 30 à 13 h et de 14 h à 19 h : Mobiliers luminaires, d'Anté Vojnovic.

VIDÉO

Escurial Panorama, 11, boulevard de Port-Royal, 75013 Paris. Tél. : 707-28-04. Prix des places : 50 F.
Les 25,26,27 et 28 septembre de 0 h à 6 h : Nuits de la vidéo géante avec : Les Maîtres du Monde, Wonder Product, Frigo, New Mixage, Fondation 2, l'INA, Billy Boy, Pierre Maraval, Jean-François Sévêhon et Albert Pepermans.

Remerciements : Dominique Païni (programmation cinéma), Philippe de Visscher (programmation jazz), Jean Vermeil (programmation musique contemporaine), Moglie Spex (programmation performances) et Olivier Renaud Clément. Ces Journées des jeunes créateurs ont été organisées par Elisabeth Lambert, Emmanuel Levacher, Olivier Lévy et Hélène Werlé, des éditions Autrement. Elles ont été réalisées avec le soutien de Thomson - SIMIV - Micro-informatique grand public et du ministère de la culture avec la participation de France-Inter, FR3 Ile-de-France - Centre, Radio 7 et TF1, qui ont décidé d'en rendre compte.

